Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12498 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 5 AVRIL 1985

Washington à l'écoute d'Ankara

Les alliés fidèles des Etats-Unis se succèdent à Washington. Après l'Egyptien Moubarak et le Soudanais Nemeiry, le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a été reçu, cette semaine, par le président Reagan, avec une cordialité qui traduit la sympathie avec laquelle le gouvernement républicain suit les efforts d'Ankara pour instaurer un peu plus de démocratie dans ce pays-charnière, à la lisière de l'Europe et de l'Asie. Une visite qui prend d'autant plus de relief qu'elle est, officiellement, la première depuis treize ans d'un chef de gouvernement turc outre-Atlantique.

Point d'appui traditionnel de la stratégie américaine au Proche-Orient, la Turquie revêt depuis la chute du chah d'Iran, l'installation du régime khomeiniste à Téhéran, et l'invasion soviétique de l'Afghanistan, une importance stratégique accrue. Washington doit prendre en compte, d'autre part, les conséquences qu'aurait, sur la crédibilité du dispositif de l'OTAN sur le flanc sud-est de l'organisation, une victoire de M. Papandréou, en Grèce, aux élections annoncées par ce dernier pour le mois de juin.

Exaspérés par l'antiaméricanisme provocant du premier ministre grec — M. Papandréou n'a pas hésité à qualifier Washington de « métropole de l'impérialisme », les Américains devraient à tout le moins envisager, dans ce cas, un redéploiement de leur présence dans la région. M. Papandréou n'a-t-il pas déjà menacé de dénoncer l'accord sur les bases américaines dans son pays, lorsque celui-ci viendra à expiration, en 1988 ?

Le temps des pactes étant révolu, il ne peut certes être question pour Washington de ressusciter l'Organisation du traité de l'Asie centrale (CENTO), créée en 1955, et qui a associé pendant une bonne vingtaine d'années les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'une part, à la Turquie, à l'Iran, à l'Irak (jusqu'en 1959) et au Pakistan, d'autre part. Washington se défend aussi de vouloir transformer la Turquie en un « gendarme » de l'Occident sur les Dardanelles et la mer Egée. Il n'est pas du tout sûr, au demeurant, que les dirigeants turcs, qui ont récemment amélioré leurs relations avec l'URSS, accepteraient de jouer, aujourd'hui, un tel rôle.

Les Etats-Unis et la Turquie peuvent, en revanche, s'entendre sur une modernisation prudente de l'armée d'Ankara, la deuxième de l'OTAN en importance numérique (environ 500 000 hommes), mais dont une partie de l'équipement date encore de la guerre de Corée.

La partie n'est pas gagnée d'avance. Après avoir plaidé l'an dernier pour une résolution du Congrès condamnant la Turquie pour le génocide arménien de 1915, le lobby grec va s'employer à combattre les intentions de l'administration américaine. Au cours de ses entretiens à Washington, toutefois, M. Ozal, dont le gouvernement vient de condamner la « politique raciste » de la Bulgarie à l'égard de la minorité turque de ce pays, a pu constater qu'il pouvait compter sur la solidarité politique de M. Reagan. Ce dernier, profitant de sa rencontre avec M. Ozal, a dénoncé fermement, mardi, les « mesures repressives » des autorités de Sofia contre les Turcs de Bulgarie, accréditant, en outre, les informations selon lesquelles la campagne de « bulgarisation » en cours aurait déjà fait « plusieurs centaines de morts ». Nul doute que cette prise de position n'aura un vif écho à Ankara, où cette affaire suscite de plus en plus une émotion légitime.

La démission de M. Michel Rocard

M. Henri Nallet le remplace au ministère de l'agriculture

Après la démission de M. Michel Rocard, annoncée dans la nuit du mercredi 3 à jeudi 4 avril à 2 heures, le gouvernement souhaitait éviter sur ce sujet toute polémique, et concentrer ses arguments sur la défense du projet de réforme électorale, qui prévoit l'instauration de la représentation proportionnelle à un tour dans le cadre départemental pour les élections législatives et régionales de 1986.

M. Rocard sera remplacé, au ministère de l'agriculture, par M. Henri Nallet, conseiller technique à l'Elysée où il était chargé du dossier agricole. M. René Souchon, secrétaire d'Etat chargé de la forêt, devient ministre délégué.

Les premières réactions au sein du PS sont particulièrement vives : elles vont du «coup de poignard dans le dos» *dénoncé par Mme Neiertz, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée, à la désapprobation laconique de M. Jean-Pierre Cot, pourtant l'un des animateurs du courant Rocard au sein du PS, qui* « regrette que M. Rocard ait choisi ce sujet et ce moment » *pour quitter le gouvernement. Les propres amis du ministre de l'agriculture ont été pris de court par la décision de M. Rocard. Ce dernier n'avait pas le jeudi matin manifesté l'intention de s'expliquer davantage.*

Dans l'opposition, on insiste sur la division des socialistes, et on compte que le départ de M. Rocard accentuera le trouble de la gauche et de l'opinion.

La démarche d'un solitaire

Tel est pris qui croyait prendre : voilà sans doute ce que l'opinion retiendra de l'annonce d'une réforme électorale destinée à diviser la droite — et qui divise d'abord le pouvoir.

M. d'Ornano n'a d'ailleurs pas attendu pour donner le ton : dès jeudi matin, l'ancien ministre et toujours confident de M. Giscard d'Estaing a parlé du *« démenti cinglant »* infligé par l'ex-ministre de l'agriculture au premier ministre. M. Fabius avait affirmé que la proportionnelle ne créait pas l'instabilité : le voilà servi. Si bien que M. Michel Rocard, qui ne voulait plus être l'otage de M. Mitterrand, est devenu le joker de l'opposition.

Ce départ fracassant, en pleine nuit, après une conversation avec le chef de l'Etat, appelle trois questions : pourquoi ? est-ce une bonne chose ? ou une mauvaise pour M. Rocard et pour les socialistes ?

La raison officiellement invoquée par l'intéressé est évidemment la réforme du mode de scrutin : celle-ci ne lui convient guère, dans son principe même, puisque M. Rocard récuse non seulement par principe la logique proportionnaliste, mais la stratégie qui préside à cette réforme. Le type de consensus que M. Rocard aspire à incarner suppose que le PCF demeure captif et que les petites formations jouent un rôle. Or les modalités choisies par le chef de l'Etat défavorisent les petites listes et contredisent d'ailleurs ainsi la « justice » électorale invoquée par le premier ministre. En fait, ce motif noble, donnant l'image d'un homme fidèle à ses convictions et qui en tire les conséquences, en recouvre bien d'autres.

Au premier rang de ces raisons cachées, figure le malaise paradoxal d'un Michel Rocard deux fois coincé. Une première fois par la victoire en 1981 de celui qu'il avait combattu et qui l'avait progressivement transformé en parfait soutien du mitterrandisme. Une seconde fois lorsque fut mise sur rails la politique de recentrage, économique — la rigueur — puis politique — la nomination de M. Fabius — et enfin électorale — la proportionnelle.

Cette politique-là, la proportionnelle mise à part, qui mieux que Michel Rocard en était le symbole ? M. Fabius, sans doute, puisque M. Mitterrand l'en a chargé. Et le ministre de l'agriculture, l'homme du recentrage, l'homme d'une autre alliance, fut pris dans les filets d'une politique rocardienne sans aucun profit pour Michel Rocard.

Le vrai problème du maire de Conflans-Sainte-Honorine est bien là. Il se nomme Laurent Fabius. Celui-ci était en passe de « tuer » Rocard. Dans l'opinion, s'entend. Le baromètre mensuel de la SOFRES, publié vendredi 5 avril par le *Figaro-Magazine* vient d'ailleurs à point nommé pour illustrer cette situation : le premier ministre est désormais l'homme politique le plus populaire de France (57 %) et devance nettement MM. Barre et... Rocard (51 %). D'une certaine façon, M. Rocard a pris la dernière sortie qui s'ouvrait devant lui pour éviter la « mort » !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 5.)

Boomerang ?

par ANDRÉ FONTAINE

La réforme du scrutin législatif a donc fait sa première victime : la solidarité gouvernementale. Michel Rocard a jugé l'occasion belle pour mettre fin à une cohabitation qui n'a jamais été facile et se poser, ouvertement cette fois, en challenger de François Mitterrand. Ainsi l'effet de division de l'opposition sur lequel misait le chef de l'Etat affecte-t-il d'abord son propre parti. Comment l'image du boomerang ne viendrait-elle pas à l'esprit ?

A défaut de rallier l'unanimité du Parti socialiste, la décision de mercredi unit contre elle toutes les autres formations, à l'exception du Front national, qui lui devra d'entrer l'an prochain au Palais-Bourbon.

Il y aurait évidemment beaucoup à dire sur le bien-fondé de l'indignation que l'on entend un peu partout exprimée : après tout, le système en vigueur avait été introduit par de Gaulle par voie d'ordonnance et bien peu de temps avant les élections qu'il devait régenter. Mais les socialistes auraient mauvaise grâce de leur côté à contester que c'est le scrutin d'arrondissement qui leur permet de disposer aujourd'hui de la majorité absolue sans laquelle leur projet de proportionnelle n'aurait aucune chance d'être adopté.

A un an du renouvellement de l'Assemblée, il serait aventureux de prétendre mesurer les conséquences pratiques de la réforme. Ce qu'on peut dire en tout état de cause, c'est qu'elle entérine non seulement la cassure de la gauche mais l'abandon de tout espoir de ressusciter la stratégie qui a été depuis 1972 celle du PS. Celui-ci n'a pu s'emparer de la majorité que parce que le PCF, contraint et forcé par son électorat, lui a fait la courte échelle. Il n'a aucune chance de la retrouver.

Aussi bien Lionel Jospin n'a-t-il d'autre ambition pour son parti, il l'a dit publiquement, que de le voir obtenir, en 1986, 30 % des voix. Ce qui ferait de lui la principale formation de l'Assemblée, mais ne lui permettrait pas pour autant de gouverner s'il ne s'allie pas à d'autres partis. Et c'est là que la question se pose.

Si François Mitterrand n'a pas cessé en effet depuis qu'il est à l'Elysée de chercher à donner une droite à la gauche, ce n'est pas sur ce terrain-là qu'il a le mieux réussi, même si l'on peut dire qu'à défaut le gros de ses troupes, depuis 1982, a opéré un joli mouvement vers la droite. Le ressentiment est tel en effet dans l'opposition, vis-à-vis de sa personne, qu'on ne voit pas bien, à quelques exceptions près, qui serait disposé à reconstituer un centre dont le PS serait un élément essentiel, voire moteur. Rien n'assure au demeurant que la proportionnelle empêchera la droite dite parlementaire d'obtenir à elle seule la majorité.

Reste, certes, l'éventualité d'une atomisation du Parlement suffisante pour permettre au chef de l'Etat de faire évoluer le régime vers une forme plus présidentielle. La Constitution qu'il a jadis tant combattue lui offre à cet égard plus d'une ressource.

(Lire la suite page 5.)

Un scrutin à l'image du recentrage

par CLAUDE SALES

« La majorité politique des Français vient de s'identifier à sa majorité sociale », déclarait, le jour de son installation à l'Elysée, M. Mitterrand. Quatre ans plus tard, et un an avant l'échéance des législatives, le président a, semble-t-il, définitivement décidé de faire le chemin inverse. Sa majorité politique, c'est-à-dire les socialistes, s'efforce de rattraper à grands pas la majorité sociale du pays, une majorité à l'évidence à droite ou au centre. Partir, revenir, comme le dit le dernier film de Claude Lelouch. Question : l'instauration du scrutin proportionnel lui permettra-t-elle d'arriver à bon port ?

L'opposition parlementaire crie au scandale. Instaurer la proportionnelle, c'est tenter de lui voler une victoire aux prochaines législatives ou tout au moins en limiter l'ampleur. C'est aussi, du fait même de la nature du scrutin, « instiller » en elle d'éventuels germes de division, qui, on le voit déjà avec la démission de M. Rocard, n'épargnent pas le PS.

Bien sûr, les socialistes rappellent qu'il s'agit d'une des « propositions » du candidat Mitterrand. Bien sûr, le général de Gaulle, en 1958, avait lui-même imposé le scrutin majoritaire peu avant les élections. Bien sûr encore, on peut développer à l'envi le thème de la « justice » proportionnelle. Il n'empêche. Dans les circonstances actuelles, ces arguments apparaîtront souvent à l'opinion comme de médiocres raisons : elle jugera qu'il est facile, sinon habile, quand on est maître du jeu et qu'on se voit perdant, d'en changer les règles.

Aux journées parlementaires du PS, M. Fabius, fidèle interprète de la pensée du président, a cloué le bec aux représentants rebelles du peuple de gauche : l'objectif de la proportionnelle est de permettre au chef de l'Etat de se maintenir, sans drame et sans difficultés, jusqu'en 1988. Le nouveau mode de scrutin et le « frémissement » enregistré dans les sondages autoriseraient le PS à obtenir un nombre de sièges suffisant pour qu'aucune majorité sérieuse ne se dégage sans lui à la Chambre.

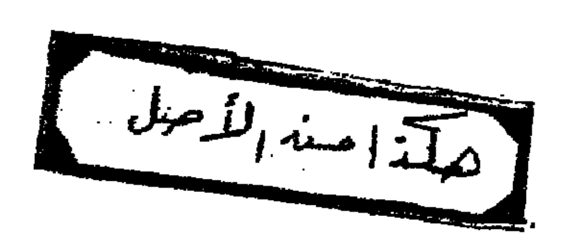
Présenté sinon ficelé de cette manière, le changement de mode de scrutin apparaît tissé avec des câbles. Mais n'est-ce pas, en même temps, engager un procès en suspicion du président de la République ? Certes, M. Mitterrand est, et il l'a prouvé notamment à l'égard des communistes, orfèvre en politique. L'opposition — c'est sa fonction — se plaît et se plaira à accumuler les pièces du réquisitoire.

Peut-on toutefois soupçonner le chef de l'Etat d'instaurer la proportionnelle uniquement pour se maintenir tant bien que mal au pouvoir — et plutôt mal que bien, — ignorant ou inconscient des vrais problèmes du pays ? Ses adversaires ne manqueront pas de l'affirmer et de remarquer, par exemple, qu'avec un PC à 12 % et un PS à 25 %, ou même 30 %, la gauche n'aurait plus guère de chance de revenir un jour au pouvoir avec le scrutin majoritaire. La droite aurait ainsi vraiment de belles années devant elle.

C'est ici qu'il convient de revenir un peu en arrière et de mesurer les extraordinaires changements de la société française... et du pouvoir depuis l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée. La politique économique ? En 1983, il a suffi de quelques jours pour imposer la rigueur et l'austérité et s'y tenir depuis sans désemparer. Le débat sur l'enseignement ? Il est clos depuis bientôt un an. Le président de la République a pris acte qu'entre le noir et le rose il n'y avait pas à choisir et que les Français voulaient l'un et l'autre. Plus encore, voici un ministre de l'éducation qui, au nom des vertus républicaines, prône sélection et élitisme, travail et entreprise. Voici le Collège de France qui se fait l'avocat de l'autonomie des universités, et cela sans déclencher de révolution. La Nouvelle-Calédonie ? M. Pisani, grand sorcier de l'indépendance-association, semble bien invité à réduire les feux de ses chaudrons. Et ne parlons pas des internes en médecine qui, après trois jours de grève, obtiennent une sérieuse réévaluation de leurs traitements, ni de la départementalisation des hôpitaux renvoyés aux calendes grecques. Qui donc douterait que la majorité politique court après la majorité sociologique !

Trahison clament les communistes et quelques socialistes. Illusions trompeuses, leur répond en écho la droite, bien embarrassée, au vrai, de présenter une autre politique et oublieuse de mesures qu'elle n'avait pu ou voulu mettre en œuvre lorsqu'elle était au pouvoir. Heureusement demeure le péché d'origine : les nationalisations. Encore que Mme Cresson ait laissé entrevoir les charmes d'une certaine privatisation.

La proportionnelle est sans doute l'un des moyens de traduire ce mouvement de recentrage de la société française. Mais ce moyen ne vient-il pas trop tard ? Il est douteux que l'électoralisme de la mesure s'efface rapidement. Est-il sûr que l'introduction de la proportionnelle ne modifie pas le fonctionnement de la Ve République ? Il y a assurément du pari dans la décision de M. Mitterrand. Et, on le sait, un coup de dé n'abolit pas les aléas de l'histoire.



étranger

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION DANS LE SUD DU LIBAN

LE TRANSFERT EN ISRAËL DE 1 200 DÉTENUS D'AL-ANSAR

La Croix-Rouge et les Etats-Unis dénoncent une violation par Jérusalem de la quatrième convention de Genève

Le Comité international de la Croix-Rouge a publié, le mercredi 3 avril à Genève, une déclaration qualifiant le transfert de mille deux cents détenus d'Al-Ansar (Liban du Sud) en territoire israélien par les autorités de Jérusalem de « *violation de la quatrième convention de Genève* » conclue en 1949 et dont Israël est signataire, en ses articles 49 et 76. Les Israéliens, qui ont remis à la Croix-Rouge un peu plus de sept cents détenus libérés, ont, par ailleurs, nous signale notre correspondant à Genève, prévenu l'organisation internationale de leur intention de « *reconduire ultérieurement au Liban du Sud* » les détenus transférés.

L'article 49 de la convention stipule notamment que « *le transfert en masse ou individuel, ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé dans le territoire de la puissance occupante, ou dans celui de tout autre Etat occupé ou non, sont interdits quels qu'en soient les motifs* ».

L'article 76 du même texte porte notamment que « *les civils accusés de méfaits doivent être détenus dans le territoire occupé et, s'ils sont reconnus coupables, y purger leur peine* ».

Par ailleurs, le département d'Etat américain a condamné également, mercredi, la mesure prise par Israël. « *Nous avons toujours estimé,* a déclaré son porte-parole, *que la quatrième convention de Genève s'applique aux zones du Liban se trouvant sous occupation israélienne. Conformément à cette convention, les personnes protégées ne peuvent être détenues que dans les territoires occupés, et leur transfert vers le territoire de la puissance occupante est interdit, quels qu'en soient les motifs.* »

L'argumentation de la « puissance occupante »

De notre correspondant

Jérusalem. — Le transfert en Israël de quelque mille deux cents détenus du camp d'Al-Ansar a fourni aux spécialistes du droit international une excellente occasion de faire étalage de leur savoir. Dans cette affaire, sur le plan juridique, les autorités israéliennes ont d'emblée été placées sur la défensive. Elles affirment respecter la quatrième convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. Dans leur argumentation, elles se réclament de l'article 5 de ce texte. Les juristes du ministère israélien des affaires étrangères, à Jérusalem, font valoir qu'il ne porte pas interdiction de tout transfert puisqu'il prévoit que « *si, sur le territoire d'une partie au conflit, celle-ci a de sérieuses raisons de considérer qu'une personne protégée par la présente convention fait individuellement l'objet d'une suspicion légitime de se livrer à une activité préjudiciable à la sécurité de l'Etat ou s'il est établi qu'elle se livre en fait à cette activité, ladite personne ne pourra se prévaloir des droits et privilèges conférés par la présente convention* ».

Ce même article 5 parle d'ailleurs explicitement « *d'espions ou de saboteurs* (...) *qui, dans le cas où la sécurité militaire l'exige,* [sont] *privés du droit de communication prévu par la présente convention* ».

Bref, les prisonniers d'Al-Ansar, qui sont considérés par Israël comme des « *saboteurs* » ou des « *terroristes* », n'entreraient plus dans la catégorie des personnes protégées par la quatrième convention de Genève. Le professeur Yoram Dinstein, de l'université de Tel-Aviv, va encore plus loin. Il affirme que cette convention ne peut en aucun cas s'appliquer aux détenus d'Al-Ansar, tout simplement parce que « *Israël n'est pas en état de guerre avec le Liban mais avec des organisations terroristes qui opèrent sur son territoire* ».

Le professeur Ruth Lapidoth, de l'université hébraïque de Jérusalem, préfère, elle, pour réfuter les arguments de la Croix-Rouge internationale, se référer tout simplement au deuxième alinéa de l'article 49 de la convention en raison de la restriction qu'il pose en ces termes : « *Toutefois, la puissance occupante pourra procéder à l'évacuation totale ou partielle d'une région occupée déterminée si la sécurité de la population ou d'impérieuses raisons militaires l'exigent. Les évacuations ne pourront entraîner le déplacement des personnes protégées qu'à l'intérieur du territoire occupé, sauf en cas d'impossibilité matérielle. La population ainsi évacuée sera ramenée dans ses foyers aussitôt que les hostilités dans ce secteur auront pris fin.* »

Le général Amos Yaron a répété, en effet, que le transfert en Israël est purement « *temporaire* ». « *Les prisonniers ne resteront pas longtemps en Israël,* a-t-il dit. *Si la situation s'améliore au Liban, nous commencerons à les libérer.* » Ces mesures pourront intervenir après le retrait définitif de l'armée israélienne du Liban du Sud, qui doit, en principe, s'achever dans moins de deux mois.

(Intérim.)

SELON L'UNWRA

Vingt-deux mille Palestiniens ont fui les camps d'Aïn-el-Heloueh et de Mieh-Mieh

M. Yasser Arafat a demandé, mercredi 3 avril, au secrétaire général et au Conseil de sécurité de l'ONU d'agir pour mettre fin aux attaques contre les camps palestiniens d'Aïn-el-Helouch et de Mieh-Mieh (Liban du Sud), qui ont fait, selon lui, pour la seule journée de vendredi, quarante-six morts et quatre-vingt-deux blessés.

Dans son message, transmis par l'observateur de l'OLP à l'ONU, M. Zehdi Labib Terzi, le chef du comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine met ces attaques contre les deux camps palestiniens situés dans la banlieue de Saïda sur le compte d'Israël et d'« *éléments fascistes* » libanais.

Vingt-deux mille habitants des camps de réfugiés palestiniens de Aïn-el-Helouch et Mieh-Mieh ont dû fuir leur domicile à la suite des combats dans la région de Saïda, chef-lieu du sud du Liban, a déclaré, pour sa part, l'Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

Ainsi, près des deux tiers de la population des deux camps, estimée à trente-trois mille personnes, les auraient quittés à la suite des violents bombardements et accrochages qui se déroulent dans la région de Saïda.

Près de vingt mille réfugiés ont trouvé abri dans les écoles et les bâtiments publics de Saïda, ainsi que dans les écoles et les hôpitaux de l'UNRWA dans cette ville, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, trois cent vingt-six familles ont quitté la région à destination de Beyrouth, Tripoli (nord du Liban) et la Bekaa (centre du pays). — *(AFP.)*

● *Nouvelle incursion israélienne près de Saïda.* — Les forces israéliennes ont effectué, jeudi matin, une nouvelle incursion dans la région de Saïda qu'ils avaient évacuée le 16 février dernier, a-t-on appris de source militaire à Beyrouth.

Cette force, dont les effectifs ne sont pas connus, a pénétré jeudi à l'aube dans les localités de Kawssariet-el-Siyyad et de Khartoum, situées à 15 km au sud-est de Saïda, a affirmé un responsable de l'armée. Elle s'y trouvait toujours trois heures plus tard. La dernière incursion israélienne au nord de la ligne de repli remonte au 30 mars dernier. — *(AFP.)*

La dernière Pâque juive ?

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — « *Ce pays n'est plus pour nous. Nous sommes des Libanais et pourtant, nous allons partir dès que les hommes seront relâchés.* » Après l'enlèvement, le week-end dernier, de quatre membres de la petite communauté juive du Liban, dont le président et le vice-président du conseil supérieur israélite, celle-ci a peur, très peur. Dans le vieux quartier de Wadi Abou Jamil, jadis au centre de Beyrouth, ils étaient encore une cinquantaine à vivre à l'ombre de la synagogue « *édifiée en 1926 par Moïse-Abraham Sassoon, de Calcutta* ».

« *Depuis quelques jours,* dit un petit commerçant chrétien qui tient une boutique de bonbons en face de l'édifice fermé, *je n'en vois plus aucun passer dans la rue.* » Bâtiment blanc et ocre à trois arches, la synagogue aux vitres cassées et aux portes closes paraît abandonnée. Sur la petite cour, séparée de la rue par des grilles qui précèdent l'édifice, les portes des bureaux sont aussi fermées. C'est dans un de ceux-ci que M. Selim Jamous, secrétaire du conseil supérieur de la communauté israélite, a été enlevé le 15 août dernier et, depuis, on est sans nouvelles de lui. « *Il y a encore un mois, quelques personnes se rassemblaient dans une des dépendances pour prier,* dit une voisine, *mais, depuis, plus rien.* » Elle ajoute d'ailleurs : « *Comme en signe prémonitoire, ils priaient beaucoup.* »

Ancien quartier juif, chrétien, palestinien, kurde, Wadi Abou Jamil est aujourd'hui le domaine des *hezbollahs* (parti de Dieu), qui y règnent en maîtres. Partout, sur les murs des façades délabrées d'immeubles éventrés aux fenêtres béantes — souvenirs de la bataille du centre-ville en 1976, — des posters représentant des dignitaires religieux voisinent avec des inscriptions en iranien qui appellent à la guerre sainte. Le logo rouge de la République islamique s'étale sur tous les murs bordant les rues défoncées et encombrées d'ordures. La plupart des femmes portent le tchador. Des haut-parleurs diffusent à longueur de journée les cassettes du Coran.

La loi des chiites extrémistes

Les quelques familles juives qui vivent encore ici se terrent. Le pied dans la porte qu'elle a à peine entrouverte, Mme Abraham tremble de tous ses membres. Dans sa vieille robe de chambre rose élimée, à 5 heures de l'après-midi, son visage terrifié fait peine à voir. Non, elle ne sait rien. Non, elle n'a rien à dire. Petit commerçant, Haïm aimerait bien clamer son ressentiment. Mais sa voisine l'en empêche, on ne sait jamais. « *Tout le monde est très bien,* dit-elle, *nos enfants vont à l'école avec leurs enfants, ils jouent ensemble. Ils sont très gentils.* » Les larmes qui coulent sur son visage démentent ce discours auquel elle se raccroche pour exorciser sa peur. « *Ils* », ce sont les étrangers, c'est-à-dire les chiites extrémistes venus s'échouer là, à la suite d'accidents successifs, et qui, depuis février 1984, font régner leur loi. « *Si au moins on avait eu quelques signes de ce qui allait arriver, nous serions partis,* dit Haïm. *Mais, toute la guerre, nous sommes restés là sans problème. Si Israël tape, tue, et enlève les gens, quelle est notre responsabilité ? Pourquoi un Libanais ne peut-il plus vivre dans son pays ? Si les « étrangers » veulent faire la guerre, qu'ils aillent la faire contre Israël.* »

Déjà, depuis trois jours, la plupart des hommes et des jeunes sont partis. Les uns « *voyagent* », comme on dit au Liban ; les autres sont réfugiés à Beyrouth-Est (majorité chrétienne). Personne en tout cas ne veut parler. Jadis prospère, la petite communauté juive du Liban n'a fait que se réduire au fil des ans et au gré des aléas de l'histoire. Après un exode important lors de la guerre de six jours en 1967, ils étaient cependant encore six mille en 1968. Aujourd'hui, ils sont une cinquantaine, essentiellement à Beyrouth-Ouest, et quelques familles vivent à Jezzine, petite ville à majorité chrétienne. Les enlèvements de ces jours derniers, qui n'ont été revendiqués par personne, risquent bien de réduire à néant cette petite communauté. « *La Pâque juive vendredi sera la plus triste de notre histoire,* dit Haïm, *et sans doute la dernière que nous passerons ici.* »

FRANÇOISE CHIPAUX.

ASIE

Cambodge

Le Vietnam assure qu'il va retirer quinze mille hommes

Correspondance

Bangkok. — Pour la quatrième fois depuis le printemps 1982, le Vietnam retire une partie de ses troupes du Cambodge. Selon les autorités de Hanoï ce sont quinze mille soldats appartenant à la division 52 (1), aux brigades 7703, 7706 et 9906 qui vont, au cours de ces prochaines semaines, rentrer dans leurs casernements.

Au total, et pour autant, bien sûr, qu'on puisse se fier aux chiffres fournis par le Vietnam, c'est près de quarante-cinq mille *bo doi* qui s'en seraient ainsi retournés au pays au cours des quatre dernières années.

En dehors du commandement vietnamien, personne sans doute ne connaît le nombre exact de « volontaires » qui furent envoyés au Cambodge à partir du 25 décembre 1978. Les services de renseignements occidentaux estiment que des deux cent mille soldats présents en 1979, il doit en rester entre cent soixante mille et cent quatre-vingt mille aujourd'hui.

C'est à bord de plus de quatre cents véhicules, camions et bus, qu'une partie des soldats ont quitté la capitale provinciale de Stung-Treng, pour se rendre à Pleiku, dans les hauts-plateaux de la région centrale du Vietnam.

Au cours d'une remise de décorations, qui s'est déroulée le 2 avril à Phnom-Penh, le général Huyhn Hun Anh, commandant du « groupe 52 », a déclaré que la « *gloire* » de ses troupes revenait d'abord « *au Parti communiste vietnamien fondé par le président Ho Chi Minh, qui a inculqué à notre peuple et à nos forces armées... un internationalisme pur et la conception que les obligations internationalistes envers la cause révolutionnaire du peuple kampuchéen sont aussi importantes que celles de notre propre cause révolutionnaire* ».

Le général n'a évoqué qu'ensuite les « *Kampuchéens et Vietnamiens héroïques qui sont tombés pour la victoire de la révolution de nos deux pays* ».

Parmi les personnalités de la République populaire du Kampuchea (RPK) qui assistaient a cette cérémonie, l'agence officielle SPPK a cité, dans l'ordre, MM. Chea Sim, président de l'Assemblée nationale et du conseil national du front d'union pour l'édification et la défense de la patrie ; Say Phou Thong, président de la commission d'organisation du comité central ; Hun Sen, premier ministre et ministre des affaires étrangères ; Bou Thong, ministre de la défense et Chea Soth, ministre du plan. Toutes ces personnalités sont membres du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire du Kampuchea (Parti communiste provietnamien). Étaient également présents, outre l'ambassadeur du Vietnam en RPK, M. Ngo Dien, M. Chan Phin, ministre des finances et du commerce, qui appartient au secrétariat du comité central, ainsi que son collègue du comité central et président de la Fédération des syndicats, M. Math Ly. Aucune mention n'a été faite de M. Heng Samrin, secrétaire général du comité central.

Simples rotations ?

Au cours d'une conférence de presse, M. Hun Sen a réaffirmé : « *Si le prince Sihanouk rompt aujourd'hui avec Pol Pot et demande a me rencontrer, demain je le rencontrerai.* » (*Le Monde* du 3 avril.) On sait que, au mois de décembre dernier, alors qu'il se trouvait en France, M. Hun Sen avait de sa propre initiative fait part à un conseiller de l'Élysée de son désir d'entrer en contact avec le prince, qui est actuellement président du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique. Le prince arguant de la position de ses partenaires khmers rouges, avait décliné l'offre d'une telle rencontre.

Les pays occidentaux, tout comme ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, sont sceptiques quant à la réalité de ces retraits de troupes qu'ils considèrent comme de simples rotations.

On fait remarquer à Bangkok que ce retrait survient au moment même où la résistance paraît particulièrement active dans la région de Phnom-Penh. Bien que certaines affirmations récentes des Khmers rouges demandent à être vérifiées, des voyageurs arrivés tout récemment de la capitale cambodgienne nous ont signalé un accroissement des mesures de sécurité. Selon l'une d'elle, digne de foi, une grenade aurait même été jetée, il y a deux semaines, sur le marché de Phnom-Penh.

En principe, les troupes de « volontaires » vietnamiens, qui font actuellement retraite, étaient stationnées dans les provinces de Kandal, Prey-Veng et Svey-Rieng.

JACQUES BEKAERT.

(1) Une division vietnamienne comprend normalement cinq mille à six mille hommes, selon le département d'Etat américain, qui a déclaré mercredi : « *Loin d'assister à une réduction des forces militaires vietnamiennes, nous croyons qu'en fait celles-ci ont été renforcées.* » La Chine a, pour sa part, qualifié de « supercherie » l'annonce du retrait vietnamien.

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● FUSION DE DEUX PARTIS D'OPPOSITION. — Le Parti démocratique coréen (DKP, opposition modérée) a fusionné, mercredi 3 avril, avec le nouveau Parti démocratique coréen (NKDP, la plus importante formation de l'opposition), a annoncé le président du DKP, M. Chough Yoon-hyung.

Cette fusion intervient après l'important revers subi par le Parti démocratique coréen aux élections générales de février dernier ; le DKP n'avait remporté que 35 sièges, contre 67 pour le NKDP, formé par les partisans de MM. Kim Dae-jung et Kim Young-sam. — *(AFP.)*

Sri-Lanka

● NEUF POLICIERS TUÉS. — Neuf policiers ont été tués et dix autres grièvement blessés, mercredi 3 avril, par l'explosion de mines au passage d'un convoi, près de Chenkaladdy, dans l'est de Sri-Lanka, a annoncé un porte-parole du gouvernement. La route avait été minée par les maquisards séparatistes tamouls, a-t-il ajouté. — *(Reuter.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

Nouvelles menaces contre les villes

Téhéran *(AFP)*. – La riposte *« ferme et puissante »* à toute nouvelle opération irakienne contre les zones civiles d'Iran aboutira à la destruction des villes irakiennes, a averti ce jeudi matin 4 avril le département d'informations du conseil supérieur de défense iranien. Cette mise en garde constitue la première réaction des autorités iraniennes après la reprise, mercredi soir, des raids aériens irakiens et surtout la menace de Bagdad de reprendre ce jeudi à 7 heures GMT les tirs de missiles sol-sol contre toutes les villes d'Iran.

Ces menaces formulées par les deux pays font entrer la *« guerre des villes »* dans une nouvelle escalade, presque un mois après son déclenchement, succédant à une pause inexpliquée de quarante-huit heures mardi et mercredi.

Mercredi soir, Téhéran a été une nouvelle fois survolée par les avions irakiens, mais ceux-ci n'ont pas lâché de bombes.

La nouvelle escalade succède à l'échec des différentes tentatives de médiation entre les deux pays, aucun terrain de rapprochement n'ayant pu être trouvé entre l'Iran, qui est disposé à accepter un cessez-le-feu partiel pour les villes, le trafic aérien et la navigation dans le Golfe, mais refuse d'évoquer un règlement global du conflit, et l'Irak, qui fait de ce dernier point la condition première de toute trêve.

L'ambiguïté des menaces iraniennes adressées à *« toutes les villes iraniennes à portée des missiles sol-sol »* laisse planer une incertitude sur l'inclusion ou non de Téhéran dans cet ultimatum. L'Irak dispose en effet de Scud-B de fabrication soviétique, dont la portée légèrement inférieure à 300 km lui permet de frapper de très nombreuses villes d'Iran pas trop éloignées de la frontière. L'arsenal irakien compte également des SS-12, également d'origine soviétique, armes plus redoutables, d'une portée de 700 à 800 km, qui pèse 7 tonnes au décollage et emporte 800 kg d'explosifs. Téhéran se trouve à la portée de cet engin.

L'on s'interrogeait ces derniers jours dans les milieux diplomatiques de la capitale iranienne sur un éventuel « feu vert » soviétique pour l'emploi de telles armes. M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères irakien a déclaré à ce sujet, lundi, à Tokyo : *« Quand nous achetons des armes, nous n'acceptons aucune condition quant à leur utilisation. »* L'Irak utilisera *« tout ce dont il dispose pour défendre ses villes »*, a-t-il ajouté.

EUROPE

Grèce

M. Papandréou annonce des élections législatives en juin

Athènes *(AFP, Reuter)*. – Le premier ministre grec, M. Papandréou, va demander au nouveau président de la République, M. Sartzetakis, de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections législatives au mois de juin, a annoncé mercredi 3 avril le porte-parole du gouvernement, M. Maroudas. Cet appel à des élections anticipées est motivé par *« de sérieuses raisons liées à la question chypriote »*, a ajouté le porte-parole, sans plus de précisions.

Il a d'autre part confirmé que l'actuel Parlement devra s'être prononcé sur le projet de révision de la Constitution avant d'être dissout. Ce projet vise à réduire les pouvoirs du président de la République (notamment en matière de convocation d'un référendum, de pouvoirs spéciaux, etc.) que le premier ministre et son parti, le PASOK, jugent trop étendus pour un président qui n'est pas élu au suffrage universel.

En réalité, la convocation d'élections anticipées vise à mettre fin au malaise engendré dans une partie de l'opinion par l'élection de M. Sartzetakis à la présidence. La personnalité du nouveau président n'est pas en cause, mais la façon dont il a été élu est contestée par l'opposition.

M. Papandréou avait annoncé, le 9 mars, à la surprise générale, que son parti présentait ce candidat à la présidence contre M. Caramanlis, le président sortant. M. Caramanlis avait immédiatement démissionné de la présidence et annoncé le retrait de sa candidature à un nouveau mandat. M. Sartzetakis a été élu le 29 mars avec les voix de cent quatre-vingts députés (le minimum requis au troisième tour). Le parti d'opposition, la Nouvelle Démocratie, estimait que cette élection n'était pas valable. Selon elle, le secret du vote n'avait pas été respecté et le président du Parlement, dont la voix avait été déterminante, n'était pas en droit de participer au scrutin du fait qu'il assumait, depuis la démission de M. Caramanlis, l'intérim de la présidence de la République.

Le président de la Nouvelle Démocratie, M. Mitsotakis, s'est félicité mercredi de la décision d'organiser des élections anticipées. *« Le peuple souverain tranchera »*, a-t-il dit.

Irlande du Nord

Deux morts dans un attentat de l'IRA

Belfast *(AFP, AP, UPI)*. – Un policier et un civil ont été tués et neuf personnes blessées par l'explosion d'une voiture piégée devant le palais de justice de Newry, mercredi 3 avril *(nos dernières éditions du 4 avril)*.

L'explosion, commandée à distance, s'est produite alors que le policier et un garde ouvraient les grilles du tribunal pour laisser passer une voiture de la police. Ses cinq occupants ont été blessés, ainsi que quatre passants.

L'attentat a été revendiqué par l'IRA dans des communiqués à la presse. Le 28 février dernier, une attaque au mortier de l'IRA avait fait neuf morts dans un poste de police de Newbury, situé à quelques centaines de mètres du tribunal. Avec l'assassinat d'un policier auxiliaire à Rathfriland, non loin de Newry, vendredi 29 mars, douze personnes ont été tuées par l'IRA dans cette région depuis le début de l'année.

Danemark

La plupart des grévistes ont repris le travail dans le secteur privé

De notre correspondante

Copenhague. – Le mouvement de grève commencé le 24 mars dans le secteur privé a amorcé un lent reflux en début de semaine après que le Parlement danois eut ordonné la reprise du travail.

Ces trois derniers jours, les représentants du patronat et de la centrale syndicale LO se sont retrouvés dans les locaux de l'office d'arbitrage pour enregistrer tous les arrêts de travail qui leur étaient signalés aux quatre coins du pays, et sur lesquels le tribunal des prud'hommes devra statuer. Le 1er avril, 200 000 personnes étaient encore en grève. Le 2, il n'y en avait plus que 100 000, et mercredi, ce chiffre aurait avoisiné une trentaine de mille. Les actions menées dans le secteur public, nombreuses également, n'ont pas encore été recensées.

Mais il n'est pas exclu que certains secteurs recommencent à débrayer dès le mardi 9 avril ; les irréductibles appellent à de nouvelles démonstrations de rue ce jour-là.

Les employeurs comme les dirigeants syndicaux ont rappelé que les grévistes « sauvages » s'exposent à des amendes de 500 couronnes par jour (environ 400 francs) et au licenciement pour rupture de contrat. Les dirigeants syndicaux, tout en reconnaissant le caractère illégal des grèves depuis l'ordre de reprise du travail donné samedi par le Parlement, estiment que leurs adhérents méritaient de bénéficier amplement de circonstances atténuantes en raison du choc que leur a causé l'intervention du gouvernement et du Parlement.

Le premier ministre conservateur, M. Schlüter, a salué les propos raisonnables des responsables de LO et déploré que les sociaux-démocrates n'en aient pas encore tenu de semblables : *« Je me souviens fort bien*, a-t-il ajouté, *des vives réactions qu'avait suscitées mon prédécesseur Anker Joergensen* [le président du parti social-démocrate] *chaque fois qu'il était intervenu au moment du renouvellement des conventions collectives, c'est-à-dire en 1973, 1975, 1977 et 1979. Je ne pouvais donc espérer être mieux traité. »*

CAMILLE OLSEN.

AFRIQUE

Algérie

L'ONU va s'intéresser davantage au sort des réfugiés sahraouis

Dans un communiqué diffusé mardi 2 avril par l'agence algérienne APS, le Front Polisario affirme avoir détruit « deux bases marocaines » situées à une vingtaine de kilomètres à l'est de la localité côtière de Boujdour. Il indique également que « cent vingt soldats marocains ont trouvé la mort » au cours d'une bataille de trois heures qui se serait déroulée dimanche, non loin de la frontière mauritanienne. Rabat n'a fait aucun commentaire sur ces informations.

De notre correspondant

Alger. – Sans diminuer son aide au Polisario, l'Algérie paraît vouloir associer davantage les institutions de l'ONU à la collecte des secours pour les Sahraouis installés sur son territoire. Depuis peu, le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) a été autorisé à ouvrir un bureau à Alger. Son directeur, qui vient de gagner son poste, nous a déclaré qu'il disposera, cette année, d'un budget de 300 millions de dollars pour les Sahraouis de la région de Tindouf, qu'il compte visiter prochainement.

Une autre institution des Nations unies, le Programme alimentaire mondial (PAM), s'apprête à signer avec l'Algérie un « plan d'opération » en faveur des réfugiés sahraouis au titre de l'*« assistance alimentaire aux personnes vulnérables »*. Ce plan concerne cinquante mille personnes : femmes enceintes, enfants et vieillards. Il s'agit de fournir à cette population plus de 2 000 tonnes de farine et plusieurs centaines de tonnes de lait en poudre, de sucre, de conserves et de légumes secs. Le coût total pour le PAM sera de 1 610 000 dollars.

Quand le PAM est saisi d'une demande, il l'étudie, puis fait appel à la Communauté internationale. Les pays qui répondent à ces appels savent toujours qui bénéficiera de leurs dons. En l'espèce, les donateurs seront probablement les pays scandinaves.

Trois wilayas

Une des questions qui revient toujours dans le dossier saharien a trait à l'importance de la population réfugiée en Algérie. Selon le HCR, il s'agirait de cent vingt mille personnes, en comptant les femmes et les enfants.

Ces chiffres sont un peu inférieurs à ceux du Polisario, qui revendique cinquante mille habitants dans chacune des trois wilayas (préfecture) regroupant l'essentiel de la population civile de sa « République sahraouie ». Ces wilayas portent les noms de Smara, El Aïoun et Dakkla, « capitales » religieuse, politique et économique du Sahara occidental, toutes tenues par le Maroc. Elles font donc référence aux « populations évacuées » de ces villes.

Il s'agit en fait de tentes réunies autour des points d'eau et de quelques bâtiments en dur abritant l'« administation locale ». Le « gouvernement » est censé se trouver « quelque part en zone libérée » depuis que Haouza, la « capitale » est passée derrière le « mur » marocain. Situées au sud et au sud-est de Tindouf, les trois wilayas sont distantes les unes des autres de plusieurs dizaines de kilomètres.

Au cours de deux visites, à dix-huit mois d'intervalle, nous avons vu essentiellement des femmes et des enfants sous ces centaines de tentes, en plein désert, entourées par des troupeaux de chèvres faméliques. Aucune activité, sauf dans quelques écoles et infirmeries ; le temps paraît suspendu. Cependant, à l'exception des vieillards et de quelques cadres, les hommes sont ailleurs, pour se préparer à la guerre dans des endroits qu'on ne montre pas au visiteur. Mais ils ont des permissions et la natalité est manifestement encouragée, le Polisario ayant tout intérêt à ce que la population augmente.

Entre les trois camps, quelques bâtiments isolés sont séparés par de longues distances. Nous avons visité un hôpital et l'Ecole du 12 Octobre (date de la formation du Front Polisario, en 1975), un internat où sont formés quatre mille deux cents élèves, dont deux mille trois cents filles. Il s'agit des plus doués des adolescents, recrutés parmi une population entièrement contrôlée par le Polisario qui exalte la notion de « peuple en armes », avec ce que cela implique d'embrigadement.

Nous avons vu aussi des « zones de cultures irriguées » : quelques carrés de légumes que sont conviés à goûter les visiteurs. Ces « réalisations agricoles » demeurent bien modestes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

République sud-africaine

Marche de protestation de pasteurs anglicans dans les rues de Johannesburg

L'évêque Desmond Tutu, Prix Nobel de la paix, a transmis, mercredi 3 avril, aux autorités sud-africaines une pétition demandant la libération des prisonniers politiques en Afrique du Sud, et notamment celle de M. Geoffrey Moselane, pasteur anglican de l'agglomération noire de Sharpeville, maintenu en détention depuis six mois. L'évêque a conduit une marche pacifique d'une trentaine d'ecclésiastiques à travers les rues du centre-ville de Johannesburg, depuis la cathédrale anglicane Sainte-Marie jusqu'au quartier général de la police, où il a remis sa pétition au colonel Gerrit Erasmus, chef de la police de sécurité de Johannesburg.

A Uitenhage, devant la commission d'enquête sur le massacre de Langa, le chef des unités anti-émeutes de la police sud-africaine, le colonel Adolf Charlton Van Rooyen, a reconnu, mercredi, que des instructions avaient été données aux policiers afin que ceux-ci essaient d'*éliminer en toutes circonstances »* les manifestants qui seraient armés de cocktails Molotov.

Un télex en date du 19 mars émanant du quartier général de la police de Pretoria précise que tous les hommes se trouvant à bord de véhicules blindés devaient être armés de fusils et d'une dotation suffisante de munitions. L'officier a également révélé que les règlements de police interdisaient toute sortie de patrouille démunie de gaz lacrymogènes et de balles à petits plombs ou en caoutchouc, armes qu'elle n'a pas utilisées lors du massacre du 21 mars.

Une femme noire a été tuée, mardi, par la police lors d'incidents qui se sont produits dans au moins cinq ghettos noirs de l'est de la province du Cap.

D'autre part, à Washington, le Sénat américain a voté, mercredi soir, une résolution condamnant la politique de l'apartheid et demandant au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, de faire un rapport au Congrès, avant le 15 mai prochain, sur les circonstances du massacre de Langa. Cette résolution, présentée notamment par le sénateur Edward Kennedy, a été adoptée par 89 voix contre 4. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

● *Le ministre canadien des affaires étrangères à Moscou.* – M. Joe Clark a déclaré, mercredi 3 avril, au cours d'une conférence de presse à Moscou, qu'il avait évoqué, avec son homologue soviétique Andreï Gromyko, les perspectives d'une rencontre au sommet entre le président Reagan et M. Gorbatchev. Selon le ministre canadien, *« aucune date ni aucun lieu »* n'ont encore été fixés.

Selon un porte-parole de M. Clark, M. Gromyko a déclaré au cours de l'entretien : *« Ce sommet est probablement une bonne idée. »* Le ministre canadien a, d'autre part, indiqué que ses entretiens « francs » et « utiles » avec les responsables soviétiques ne lui avaient pas permis de *« déceler un quelconque changement dans les positions de base »* de l'URSS depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Des précisions sur les perspectives d'un sommet Reagan-Gorbatchev pourraient être apportées à l'occasion de la prochaine visite à Moscou, à la fin de la semaine, du « speaker » de la Chambre des représentants des Etats-Unis, M. Tip O'Neill. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Quand la presse américaine redécouvre un certain Jimmy Carter...

De notre correspondant

Washington. – Les démocrates l'avaient laissé entrevoir, en juillet dernier, à la tribune de leur convention, mais on ne l'avait guère entendu depuis que M. Reagan lui avait succédé à la Maison Blanche, il y a quatre ans. Il a pourtant suffi que M. Carter se fasse auteur pour soudainement devenir – lui qui avait été leur tête de Turc – la coqueluche des médias américains. Ses conférences de presse sont des événements, le menu qu'on lui a proposé dans tel grand hôtel de Washington nourrit des colonnes entières d'échos, et il n'est plus un journal ou une chaîne de télévision qui ne lui ait donné la parole.

Habileté de son agent littéraire ? A lire les critiques acides qu'a recueillies le *« Sang d'Abraham »* – à la fois mémoires et essai sur les possibilités d'une paix israélo-arabe, – l'ancien président ferait au, contraire, bien de changer d'agent au prochain manuscrit.

Non, cette brusque fringale des médias d'entendre M. Carter tient à la plus simple des raisons : quand on lui tend un micro, il a quelque chose à dire. Ce visage toujours ravagé par une présidence (1976-1980), durant laquelle il prit tout à cœur, ne respire certes pas cet air d'insouciance heureuse aujourd'hui affiché par la Maison Blanche. Ce lourd accent du Sud ne fait pas non plus le poids, face au timbre si modulé de la voix de M. Reagan, mais tout cela, on le savait.

Les exagérations de M. Reagan

Ce que les Américains avaient, en revanche, oublié c'est que M. Carter a les qualités de ses défauts. Quand on se pose des questions, on a des réponses et lorsqu'on a des doutes, on n'en ignore pas les nuances. Sur l'initiative de défense stratégique (la « guerre des étoiles ») il déclare très directement qu'elle pose un obstacle *« presque insurmontable »* à la conclusion d'un accord sur le contrôle des armements. On peut discuter l'implicite conclusion du propos (la nécessité d'abandonner ce programme), mais voilà enfin qu'un homme politique occidental dit ce que tant d'autres pensent tout bas face à M. Reagan, lequel laisse espérer à la fois l'accord à Genève et le système de défense antimissile.

Alors que le patient artisan des accords de Camp David pourrait, dans le dossier proche-oriental, ne reconnaître de mérite à personne d'autre que lui-même, l'ancien gouverneur de Georgie a l'honnêteté intellectuelle de souligner les grandes qualités du plan Reagan de septembre 1982. Cela ne l'autorise que plus à critiquer l'immobilisme actuel de son successeur alors que l'accord jordano-palestinien ouvre, explique-t-il, la porte à des négociations entre Arabes et Israéliens, à une confédération jordano-palestinienne et à la reconnaissance explicite des résolutions de l'ONU par l'OLP. Il faut, dans ces conditions, dit M. Carter, accepter la présence de membres de l'organisation de M. Arafat dans une délégation commune jordano-palestinienne tout en continuant à refuser de reconnaître l'OLP tant qu'elle n'aura pas reconnu Israël. Evidences ? Sans doute, mais des évidences de ce genre sont aujourd'hui rareté à Washington. Ce n'est pas tous les jours par exemple qu'on y entend parler des *« grandes exagérations »* de M. Reagan sur les sandinistes – récemment comparés à Staline, ce qui est en effet excessif, car si Staline n'avait été que Daniel Ortega...

Encore un (gros) effort et les Américains vont peut-être se souvenir que c'est M. Carter qui a rendu à la démocratie l'inestimable service de rappeler haut et fort qu'elle était le régime de la défense des libertés et du droit. De son temps, les opposants soviétiques étaient reçus à la Maison Blanche et les ambassades américaines intervenaient tellement en faveur des torturés d'Amérique latine que M. Carter, en octobre dernier, fut reçu en ami et en héros par l'Argentine libérée de sa junte de militaires incapables. C'est de son temps aussi qu'avaient été lancés la déréglementation et l'effort de réarmement que M. Reagan n'a fait que poursuivre.

Tout cela cependant est de l'histoire, car M. Carter n'a pas d'avenir politique. Il sait moins mentir que jamais. Interrogez-le sur l'avenir du parti démocrate et il ne pourra cacher qu'une éventuelle candidature présidentielle du sénateur Kennedy le désespérerait. C'est simple : il hait d'une haine presque comique ce Ted Kennedy qui a si largement contribué à sa défaite de 1980 et dont il dit charitablement qu'il ne sera *« jamais » élu*. On a beau être chrétien...

BERNARD GUETTA.

El Salvador

Rejet du recours en annulation des élections

San-Salvador *(AFP, UPI)*. – Le conseil central des élections (CCE) a rejeté, mercredi 3 mars, à l'unanimité de ses trois membres, le recours en annulation des élections législatives et municipales déposé par l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA, extrême droite) et le Parti de coalition nationale (PCN, droite).

Peu de temps avant l'annonce de la décision du CCE, l'armée salvadorienne avait appelé, de manière solennelle, les dirigeants des partis politiques à *« respecter la volonté du peuple issue des urnes »* lors des élections de dimanche dernier, marquées par une nette victoire de la démocratie chrétienne du président Duarte. Dans le communiqué lu à la presse par le ministre de la défense, les militaires ont affirmé : *« Nous ne pouvons permettre que les élections soient refaites selon le caprice de chaque parti politique, comme s'il s'agissait d'une partie de cartes. »* Cette mise au point énergique des forces armées est une cinglante réponse à l'accusation de *« complicité dans la fraude »* formulée à leur encontre par la coalition de droite. Le rejet du recours en annulation et la vigoureuse réaction des militaires constituent pour l'ARENA et le PCN un second échec après leur revers électoral.

politique

LE DÉPART DE M. ROCARD ET LE DÉBAT

« Paris, 4 avril (AFP). — *M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, a présenté cette nuit sa démission du gouvernement au président de la République, a annoncé le secrétariat personnel de M. Rocard. »* Cette dépêche d'agence est datée de 2 h 27.

Le ministre a ainsi donné un tour spectaculaire à son geste. Il s'est contenté de dire aux journalistes, qui l'interrogeaient par téléphone dans la nuit, que sa démission n'était *« bien sûr pas sans rapport avec la décision prise* mercredi 3 avril *par le conseil des ministres »* et instaurant la représentation proportionnelle. Seul son directeur de cabinet avait été mis dans la confidence ainsi que son épouse, qui précisait que cette décision *« avait été prise après une longue réflexion »*. Elle expliquait l'annonce nocturne et tardive par le fait qu'il avait fallu du temps à son mari pour joindre M. Mitterrand au préalable.

M. Rocard avait pris la parole, de même que M. Chevènement et Defferre, réservés à l'égard du projet, au conseil des ministres de mercredi matin, au cours duquel, selon M. Joxe, il avait été procédé à *« un tour de table partiel »* sur la réforme de la loi électorale. L'hostilité du ministre de l'agriculture à l'égard de la représentation proportionnelle avait été exprimée à plusieurs reprises.

L'opposition n'avait pas encore réagi abondamment jeudi matin, sinon pour souligner, comme M. d'Ornano (UDF), que ce geste était une démonstration de l'instabilité qu'entraînait cette réforme électorale, contrairement aux affirmations de M. Fabius. Au RPR, on ne doute pas que cette démission va ajouter au trouble que connaît déjà le Parti socialiste.

M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, y a vu « une *manœuvre politicienne* », ajoutant : *« On dit que M. Rocard prépare les présidentielles de 1988. Je crois que cela n'intéresse pas beaucoup de gens. »*

En revanche, la réaction de certains responsables socialistes a été d'une grande violence. Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, et M. André Laignel, député de l'Indre, ont employé la même expression pour qualifier le comportement de M. Rocard : *« C'est un coup de poignard dans le dos »*, ont-ils dit tous les deux. La première a accusé le ministre de l'agriculture de *« déserter »*, et le second a vu dans son geste *« un prétexte »* ; pour M. Claude Estier, *« M. Rocard croit prendre date »*, alors que, selon M. Planchou (Paris, CERES), cette décision *« ne peut pas manquer d'interroger les socialistes et va relancer le débat sur la loi électorale »*.

Avant que ne soit connue la démission de M. Rocard, l'opposition RPR-UDF a voulu répondre d'une seule voix à ce qu'elle considère comme une *« manœuvre »* du pouvoir *« contraire à l'intérêt du pays »*. Dans un communiqué commun publié après la décision du conseil des ministres, le RPR et l'UDF ont clairement affirmé leur volonté de *« combattre énergiquement »* un mode de scrutin *« incompatible avec les institutions de la Ve République »*, qui *« conduira à la paralysie du gouvernement »* et *« dépossède le citoyen du droit de choisir son député »*.

Dans le texte que devraient signer, le 11 avril prochain, les présidents des deux formations, MM. Jacques Chirac et Jean Lecanuet, et qui affirmera notamment la volonté du RPR et de l'UDF de gouverner ensemble, devrait être rappelée cette hostilité à un changement de mode de scrutin selon une formule qui reste à trouver.

L'ancien président de la République a, lui, ajouté une note dramatique en parlant dans les couloirs de l'Assemblée nationale d'une *« triste journée pour la Ve République »*, tandis que M. Raymond Barre, dans un long texte rendu public peu de temps après, assortissait sa condamnation du changement de loi électorale d'une proposition d'engagement à un retour au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dès le *« début des travaux de la nouvelle Assemblée »*. Il invitait, d'ores et déjà, les candidats aux prochaines élections législatives qui *« souhaiteraient »* son *« soutien »* à *« prendre clairement position sur ce point »*.

Serviteur

« Serviteur ! » : en tirant sa révérence, une nuit d'avril à 2 heures du matin, au maître de l'Elysée en son palais, M. Michel Rocard met un point final — d'exclamation rageuse — à une longue période de soumission. La surprise est d'autant plus forte qu'il avait paru fermer lui-même la porte d'une soitie que l'on guettait à la moindre occasion depuis des mois. « Bien entendu », « comme toujours », avait-il dit la semaine dernière à Europe 1, il se soumettrait encore si le choix du président de la République — un scrutin législatif à la proportionnelle — était différent du sien.

Serviteur, au meilleur sens du terme, M. Rocard l'a été depuis dix ans. Il a beaucoup servi, en effet, ce chef de file du courant autogestionnaire, pour élargir de 1974 à 1981, l'assise électorale des socialistes. Il a beaucoup servi, ce politique marginal aux allures d'éternel jeune homme, sympathique en 1969 lorsqu'il concourrait au premier tour de l'élection présidentielle sour les couleurs du PSU, puis populaire et qui paraissait porter en lui la promesse d'un renouveau lointain du socialisme. Il a servi trop tard, de son point de vue sans doute, puisque les socialistes au pouvoir ont fini par mettre en œuvre la politique de celui que beaucoup concidéraient comme un pestiféré. Trop tard, et au profit d'un autre, M. Laurent Fabius.

Serviteur, au sens le plus frustrant du terme. Il est vrai que M. Rocard pouvait s'attendre au pire tant la bataille qu'il avait livrée à M. Mitterrand, à l'approche de l'élection présidentielle de 1981, avait été violente. M. Mitterrand — « l'archaïque » — n'avait à cette époque qu'une maigre considération pour son rival. En octobre 1980, alors qu'ils participaient tous deux au congrès de l'Internationale socialiste à Madrid, M. Mitterrand avait dit en privé, dans les couloirs, de son rival : *« quelle inculture ! »*. *« Quelle incompétence ! »* confiait, au même moment, M. Rocard, à deux pas. L'un et l'autre ne se comprenaient pas.

Serviteur des plus mauvais jours, M. Rocard avait été tenu à l'écart de la campagne présidentielle de 1981, à l'exception de la dernière ligne droite, entre les deux tours, lorsqu'il fallait répondre au débotté, à la télévision, aux ultimes perfidies de M. Valéry Giscard d'Estaing. Sauf pour l'avant dernier meeting, dans l'est de la France. Encore M. Mitterrand était-il entré dans la salle en plein milieu de son discours et lui avait, l'enthousiasme populaire aidant, *« cassé la baraque »*.

Serviteur des périodes fastes qu'il jugeait pour sa part sinistres et annonciatrices de fortes tempêtes, M. Rocard a tenu son rang — modeste malgré le titre ronflant de ministre d'Etat — au Plan, dans les débuts du septennat.

Nulle servilité, bien sur. M. Mauroy le considérait alors comme une sorte de *« météorologiste »* planificateur et M. Rocard remarquait, mi-figue, mi-raisin, qu'on *« résiste mieux au mauvais temps quand on peut le prévoir »*. C'est ainsi qu'il avait *« prévu »*, avant les élections municipales de mars 1983, qu'un second plan de rigueur plus rude encore que le premier serait nécessaire. Mais on ne lui avait rien demandé, et surtout pas de s'exprimer. Il avait, au point de vue des socialistes, eu le tort de parler, et d'autant plus qu'il avait dit la vérité.

Serviteur, il avait passé les plats. On les a dévorés, sans lui accorder un regard. Dans les dernières semaines, le ministre de l'agriculture était passé de la confidence privée à l'expression publique de ses regrets, voire de ses rancœurs. Pendant la campagne des élections cantonales, il a rappelé avec insistance, à chaucn de ses auditoires, qu'avant 1981 il avait notoirement prévu l'augmentation du chômage et dénoncé, à demi mots, l'incompétence de ceux qui n'y croyaient pas ou qui, par opportunisme, refussient de le croire.

« Serviteur ! ». M. Rocard ne veut plus passer les plats. Il les a cassés.

JEAN-YVES LHOMEAU.

A l'agriculture par obéissance

Ministre de l'agriculture depuis deux ans, M. Rocard s'en va. De toutes les menaces de démission qu'on lui prêta, une seule fut, de son propre Aveu, proférée?/: lorsqu'il refusa d'enfermer l'agriculture européenne dans un ghetto financier. Sa démisssion n'est pas liée à l'exercice de son ministère.

M. Rocard était « à l'agriculture » par obéissance, par défi et par dépit.Obéissance au chef de l'Etat, défi devant l'ampleur de la tâche autant technique que politique ; dépit car M. Rocqrd avait espéré mieux.

Il se sentait de passage, rue de Varenne. L'oiseau sur la branche se demandait de mois en mois sil d'agissait ou non d'un tremplin vers d'autres cieux, vers d'autres couches de l'électorat aussi. Cette hésitation explique qu'il ne marque pas son temps par des réformes profondes. Mais son action peut être analyses à deux niveaux. Le premier sErait celui de la lecture objective : il a réalisébeaucoup car on ne lui demandait pas plus ; le second est plus subjectif : du prince des sondages, de l'homme dont le charisme tranche dans la vie politique française, on attendait précisément que « l'effet Rocard » ait une traduction quasi-physique sur le cours des choses. Rançon inévitable de la gloire.

M. Rocard aura d'abord été l'homme de l'internationale agricole. Par goût, mais aussi parce que les dossiers les plus brûlants étaient européens : les négociations sur les prix de campagne qui demandent à la fois résistance physique et technicité achevée, la confrontation budgétaire qui a débouché sur le grand virage en 1984 de la politique agricole commune.

Pour la première fois, il fallait organiser en Europe la diminution des productions. M. Rocard en fut l'un des principaux artisans. Il a mis en route la restructuration de l'économie laitière, fixé les conditions de celle de l'économie viticole. Et s'il n'était pas en première ligne dans la négociation sur l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal, il y a tenu son rang. Dimension internationale hors de l'Europe aussi car l'exportation, la confrontation Europe-Etats-Unis, l'autodéveloppement du tiers-monde sont des enjeux qui dépassent le strict cadre de l'économie agricole : d'où les voyages aux Etats-Unis, au Mexique, en Inde, en Australie ou Nouvelle-Zélande...

Au plan national, M. Rocard a parfaitement rempli sa mission première qui était, en succédant à Mme Edith Cresson, d'apaiser les campagne. Il y a montré beaucoup d'habileté car sous les coups de massue des difficulté les paysans français ont été plus anesthésiés que calmés, en dépit de l'offensive progressivement déclanchée par M. François Guillaume le patron de la FNSEA. Dans le domaine politique, la réussite est moins évidente, car M. Rocard a déçu la gauche paysanne à l'identité encore balbutiante, sans satisfaire la grande masse centriste des agriculteurs. A cet égard, il faut reconnaître que la division syndicale, comme le combat des chefs au sein des organisations traditionnelles (surtout FNSEA et Chambre d'agriculture) ne l'ont pas aidé à s'engager sur le chemin des réformes. En agriculture, il est toujours malaisé, voire impossible pour un gouvenement d'agir sans l'adhésion, sinon la cogestion des intéressés.

Descendre en marche

Aussi, M. Rocard s'est-il hâté lentement, en privilégiant certes les dossiers porteurs d'avenir : l'installation des jeunes et le financement des investissements, tant il est vrai que la compétitivité de l'agriculture française dépend de la santé financière de l'appareil de production, de la santé « intellectuelle » des agriculteurs aussi. D'où le vote à l'unanimité du Parlement, des lois réformant l'enseignement agricole public et privé. Fonctionnaire, M. Rocard n'a pas oublié le fonctionnement de l'appareil d'Etat avec le renforcement de la direction des industries alimentaires, la réorganisation des services extérieurs du ministère, les contrats de Plan Etat-Région, dont il avait été ministère du Plan, le promoteur.

Mais la fiscalité rénovée est incitative, le développement agricole, outil de la formation permanente d'un métier changeant, le statut de l'exploitation et partant celui des femmes en agriculture : autant de réformes inachevées. De même, M. Rocard n'aura pas eu le temps d'avoir la paternité de la retraite à soixante ans pour les paysans, projet qui devait aboutir à l'automne.

Le ministre a su aussi user de son charisme pour « faire passer » l'agriculture et la ruralité dans l'opinion française oublieuse de ses racines ; il s'est attaché à démontrer aux agriculteurs qu'ils ne pouvaient à la fois exiger toujours plus de libéralisme et demander toujours plus à l'Etat...

Mais on pourra regretter que le théoricien de l'autogestion n'ait pas été celui des diversités, des approches contrastées, de l'animation locale, dans une France rurale aux mille « pays » ; déplorer qu'il n'y ait pas eu plus de « planification » aussi, pour donner aux producteurs des raisons d'espérer, quand les contraintes budgétaires et la saturation des marchés poussent à une réorientation des productions.

M. Rocard doit être remplacé rapidement car le train des dossiers agricoles roule à vive allure ; son pilote français est descendu en marche. Les conditions de l'élargissement de la Communauté doivent être précisées et surtout « vendues » aux agriculteurs qui y sont en majorité hostile ; la négociation sur les prix de campagne 1985-1986 est dans l'impasse et il faut en sorir ; enfin et surtout il faut éclaircir l'avenir des quelque quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui composent encore la population agricole. Le 9 juin 1983, M. Rocard avait déclaré devant la Chambre d'Agriculture : *« L'agriculture française est condamnée à l'expansion »*. Une condamnation qui reste à exécuter.

JACQUES GRALL.

Les rocardiens pris de court

Les rocardiens ont été pris de court par la décision de leur chef de file. Bien que M. Rocard ait réuni, mercredi 3 avril au soir, quatre députés rocardiens, MM. Claude Evin (Loire-Atlantique), Gérard Gouze (Lot-et-Garonne), Michel Sapin (Indre) et Jean-Pierre Sueur (Loiret), il ne leur avait pas parlé de sa démission. L'un des participants à cette réunion estime même qu'à ce moment là, une telle décision était *« exclue »*.

Dans ces conditions, les amis de M. Rocard, privés d'éléments d'information et d'analyse, se refusaient, jeudi matin 4 avril, à tout commentaire, et se contentaient, pour la plupart, de manifester leur surprise, voire leur stupéfaction.

Toutefois, il apparaît clairement que la question du mode de scrutin n'est pas à leurs yeux la seule raison du départ de M. Rocard. L'un d'eux estime que c'est *« la goutte d'eau de trop »*. Pour les rocardiens en effet, l'introduction de la proportionnelle était, pour M. Rocard, *« l'instrument de son laminage supplémentaire »* au sein du parti. Si les rocardiens estiment que leurs idées passent mieux dans le PS, ils soulignent que les hommes ne *« passent »* toujours pas.

Il apparaît, aux yeux des amis de M. Rocard comme aux yeux des autres socialistes, que ce départ s'inscrit directement dans une stratégie présidentielle risquée. Un membre du CERES souligne que M. Rocard a joué *« le tout pour le tout »*. Cette accélération de l'histoire s'explique, en partie, par la relative dégradation de l'image de M. Rocard par rapport à celle de M. Fabius.

Les rocardiens, à cet égard, ont commis une erreur d'analyse au moment où M. Rocard a fait sa réapparition à la télévision, à l'émission l'Heure de vérité en décembre 1984. Dans l'entourage du ministre de l'agriculture, on soulignait alors que M. Fabius n'était *« pas un problème »* pour M. Rocard, car selon les rocardiens, le premier ministre avait toutes les chances, après les cantonales, de s'empêtrer dans une situation politique délicate à gerer. Cette analyse a été infirmée par les faits, même si les rocardiens, entre eux, soulignent, rapporte l'un d'eux, que *« l'effet Fabius c'est la gauche à 41 % au premier tour)*.

Cette démission va encore compliquer la situation des rocardiens dans le groupe parlementaire et dans le parti. Si les rocardiens sont, comme les autres courants, divisés sur la question du mode de scrutin, les partisans du scrutin majoritaire avaient tous très mal reçu l'annonce de la proportionnelle à un tour. Certains d'entre eux, qui savent que le malaise est grand chez les députés du Midi, chez ceux du Pas-de-Calais, semblaient avoir la tentation de s'appuyer sur ces mécontentements.

Toutefois, comme le dit l'un d'eux, *« entre la grogne, la fronde et le passage à l'acte, il y a beaucoup de marge »*. Il apparaît en tout cas que si M. Rocard appelait ses députés à ne pas voter le projet de loi électorale, tous en le suivraient pas, sans qu'il soit possible aujourd'hui, de déterminer les portions respectives.

A l'intérieur du PS, il est clair que la décision du ministre de l'agriculture va justifier les préventions de ceux qui se sont toujours méfiés de M. Rocard. Du côté du courant A (mitterandiste), on estime que M. Rocard a commis une *« nouvelle erreur)*. On se plait à souligner, comme l'aurait fait M. Mitterrand lui-même lors du dernier conseil des ministres, que l'application de la proportionnelle intégrale avait servi M. Rocard au sein du parti et son propre courant. L'un des dirigeants du PS va jusqu'à penser qu'en quittant le gouvernement, M. Rocard a perdu *« même le leadership de son courant »*.

Jusqu'à ces derniers jours, les rocardiens hésitaient encore à se *« compter »* au congrès de Toulouse. La décision gouvernementale sur le mode de scrutin semblait exclure, sauf à se suicider collectivement, que les rocardiens se fondent dans un rassemblement unanimiste du type « motion 1 » de Bourg-en-Bresse. Certains d'entre eux n'excluaient pas de faire, à l'occasion, motion commune avec le courant B (Mauroy), voire — pour les plus optimistes — avec certaines autres composantes du PS, si la recomposition interne du parti dont rêvent les rocardiens (et qui semble illusoire aux autres) pouvait s'amorcer. La démission du ministre de l'agriculture introduit une nouvelle donne. Les amis de M. Rocard ne risquent-ils pas, plus que jamais, de passer pour des « pestiférés » aux yeux de nombreux socialistes ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Les réactions

UN COUP DE POIGNARD DANS LE DOS

● *Mme Véronique Neiertz*, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, député de Seine-Saint-Denis : *« La démission de Michel Rocard est un coup de poignard dans le dos. Quand les socialistes ont à se battre seuls contre tous et que le combat est difficile, on ne déserte pas, on serre les coudes. »*

● *M. Claude Estier*, député PS de Paris et directeur de l'hebdomadaire socialiste *l'Unité :* la démission de Michel Rocard *« semble dépasser largement le problème de la loi électorale. Michel Rocard croit prendre date. C'est son affaire. C'est une attitude que je voyais venir depuis le dernier comité directeur du PS. Cela n'empêchera pas le parti et le groupe de continuer »*.

● *M. André Billardon*, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale : *« regrette »* l'attitude de M. Rocard. *« Le choix qui a été fait en matière électorale, quel qu'il soit, ne pouvait que satisfaire certains et déplaire à d'autres,* dit-il. *Avant les décisions, il y a débat, après, il ne peut y avoir que soutien. Si nous n'étions pas solidaires, alors les conséquences négatives pourraient nous atteindre tous. La solidarité avec l'exécutif est inspirée par l'engagement politique, mais elle constitue également une garantie de la stabilité des institutions de la Ve République. On ne peut transposer un départ du gouvernement — il y en a déjà eu dans le passé, avec M. Jean-Pierre Chevènement par exemple — au fonctionnement du groupe et du parti. Je ne peux imaginer qu'il puisse y avoir des comportements d'indiscipline au sein du groupe. Si quelqu'un partait du groupe, il s'exclurait du parti. »*

● *M. Jean-Paul Planchou*, député PS (CERES) de Paris : *« Si Michel Rocard quitte le gouvernement, c'est qu'il estime que le mode de scrutin doit avoir une influence déterminante et décisive sur l'avenir politique du pays. Cette décision ne peut pas manquer d'interroger les parlementaires socialistes avant le débat sur le projet du gouvernement et sa portée réelle. Elle va relancer le débat. »*

● *M. André Laignel*, membre du secrétariat national du PS, député (mitterrandiste) de l'Indre : le départ de M. Rocard *« s'apparente à un coup de poignard dans le dos »*. Pour M. Laignel, le désaccord invoqué sur le mode de scrutin *« sent le prétexte »*. Selon M. Laignel, après avoir débattu *« le Parti socialiste doit être soudé derrière le gouvernement. Il est toujours dommage de quitter un combat lorsqu'il est difficile »*.

● *M. Gilbert Gantier*, député UDF à Paris : *« La démission de M. Michel Rocard pose la question de savoir si le gouvernement Fabius dispose encore d'une majorité à l'Assemblée nationale. Ce point devrait être vérifié rapidement, soit à l'initiative de l'opposition, soit à celle du premier ministre lui-même. Dans la négative, le président de la République, compte tenu des circonstances particulières de la crise, n'aurait d'autre solution démocratique que de dissoudre rapidement l'Assemblée nationale et de consulter le pays. »*



هكذا من الأصل

SUR LA PROPORTIONNELLE

La démarche d'un solitaire

(Suite de la première page.)

Le troisième non-dit de ce départ est un désaccord grave avec la politique économique du début du septennat. Ce désaccord né d'une analyse, vérifiée par les faits, selon laquelle il faudrait durement redresser la barre, avait été exprimée solennellement au cours du conseil des ministres de Rambouillet, en septembre 1981. Ce jour-là, le président et son premier ministre décidèrent les nationalisations à 100 % alors que MM. Rocard et Badinter avaient plaidé pour une prise de contrôle moins coûteuse, à 51 %. Cet épisode difficile, à un moment décisif, a entretenu sa difficulté d'être dans ce gouvernement de gauche.

S'ajoutent à ces raisons de fond, des motifs plus conjoncturels. Une erreur d'aiguillage au mois de juillet, lors de la nomination de M. Fabius. M. Rocard, déjà, s'était posé la question de son départ du gouvernement. Il avait demandé la Rue de Rivoli, alors qu'on lui proposait l'éducation. Résultat : il rempila à l'agriculture. On sait aujourd'hui tout le profit politique – M. Chevènement, plus fin politique, en l'espèce, l'a amplement démontré – que M. Rocard aurait pu tirer de la succession de M. Savary.

Il quitte aujourd'hui le ministère de l'agriculture au moment où il était peut-être temps pour lui de solder les comptes. A la question de savoir pourquoi, le ministère des finances lui ayant été refusé, il n'avait pas choisi le départ, M. Rocard avait fait valoir qu'il souhaitait être quitte avec le monde agricole, et donc achever la négociation sur les quotas laitiers et la discussion sur l'enseignement agricole privé. C'est chose faite. En outre, l'élargissement de l'Europe aidant, le temps des colères paysannes va peut-être revenir.

Mieux valait les éviter, d'autant que sa présence au gouvernement le privait de toute prise de parole personnelle, alors que s'amorce un débat décisif, celui de la campagne des législatives pour 1986.

Dès lors ce départ est-il, pour lui-même voire pour le PS, une bonne chose ? Le retour à sa propre liberté d'expression, à coup sûr, oui. Oui, à la limite pour le PS, une fois passé l'effet de surprise de tous, et la colère de quelques-uns. Après tout, le PS est à la recherche de discours et de thèmes qui en referaient un parti attrape-tout ; agissant à la marge, M. Rocard peut être pour le PS un bon rabatteur, en quelque sorte, de suffrages centristes. Après tout, M. Rocard a quitté le gouvernement, il n'a quitté ni le PS ni la majorité.

Une autre logique s'offre cependant à lui, la proportionnelle aidant : elle serait d'aller jusqu'au bout de sa démarche, de constituer un groupe (environ soixante députés se réclament de son courant), voire de bloquer la réforme du mode de scrutin, pour faire la démonstration concrète de l'effet parlementaire... de la proportionnelle. M. Rocard n'envisage guère à ce jour une telle démarche, qui, pour le coup, constituerait un sérieux renfort pour la droite.

On touche là au côté négatif, de son point de vue comme de celui du PS, de son départ. Le renfort apporté à la droite ? C'est déjà fait, d'autant qu'on ne manquera pas de rapprocher l'attitude de M. Rocard de ses plus récents discours, et notamment de celui qu'il avait prononcé à Châtenay-Malabry, à la veille du deuxième tour des élections cantonales. N'avait-il pas proposé, ce jour-là, à une partie de l'opposition un « *pacte démocratique* » que les centristes avaient accueilli avec intérêt. Quitte à recentrer, M. Rocard veut bien, mais pour son propre compte ! Voilà un langage qui sera difficilement perçu au PS.

Mais le plus grave est sans doute, pour un homme qui avait beaucoup investi dans la précampagne présidentielle de 1980 et qui s'apprête à faire de même pour 1988, une contradiction éclatante : le voilà qui, par son départ et par le ballon d'oxygène qu'il offre à l'opposition, se prive sans doute de toute possibilité d'être un jour le candidat des socialistes, en 1988. Il ne lui reste peut-être plus qu'à poursuivre son chemin, solitaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Boomerang ?

(Suite de la première page.)

Mais il y a aussi la perspective plus inquiétante, dont on a déjà eu l'occasion de parler, d'un retour aux délices et poisons de la IVe République, avec ses effets dramatiquement paralysants sur ce qui est tout de même le problème essentiel de ce pays : son aptitude à faire face aux mille et un défis du monde extérieur, à donner à l'Europe la cohésion et la volonté sans lesquelles ses avis seront de moins en moins pris en compte dans les affaires de la planète.

Mais à quoi bon ramâcher ces rancœurs ou ces inquiétudes ? Les dés sont jetés dans des conditions juridiquement inattaquables. La réforme décidée aura en tout état de cause le mérite de constituer une Assemblée singulièrement plus représentative de la réalité française que celle qui existe aujourd'hui. Il n'est pas sûr pour autant qu'elle pose moins de problèmes au chef de l'Etat que si elle était élue au scrutin d'arrondissement.

La vraie chance de la France à l'heure actuelle, on le sent dans tous les sondages, dans toutes les conversations, c'est que l'aspiration au consensus, y compris sur le refus du racisme, l'emporte de plus en plus sur le discours partisan. En ce sens, la proportionnelle peut être utile dans la mesure où elle diminue le risque d'une coupure du pays en deux. Encore faut-il trouver les moyens d'éviter que de la coupure en deux on passe à un morcellement en fractions irréconciliables.

Quiconque, dans l'opposition comme dans la majorité, détient une part de responsabilité devrait se jurer de tout faire pour éviter une telle issue.

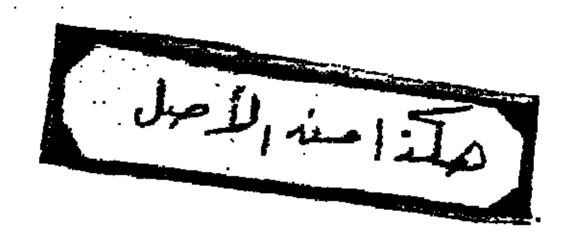
ANDRE FONTAINE.

L'embarras de la commission des lois

Quel sera le rapporteur à l'Assemblée nationale, des projets de lois sur la réforme du scrutin législatif ? Etant donnée la difficile bataille législative à laquelle ils ont toutes chances de donner lieu, la personnalité du député qui aura, au côté du ministre de l'intérieur, à faire face aux assauts de l'opposition, n'est pas sans importance. La tradition et la logique veulent que ce soit la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République qui examine les textes, avant leur débat en séance publique, et donc à désigner en son sein un rapporteur.

Cependant la majorité des trente-cinq membres socialistes de cette commission paraît bien devoir être rangée parmi les adversaires de la solution retenue par le gouvernement. Son président, M. Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort) en tête. Surtout tous ceux dont les compétences juridiques et les capacités de débaters ont déjà été mises à l'épreuve du feu d'un débat parlementaire important ont pris publiquement position contre la proportionnelle intégrale. M. Jean Poperen, qui fut déjà le rapporteur de la loi instituant une dose de proportionnelle lors des élections municipales, et de celle sur le statut particulier de Paris-Lyon-Marseille, c'est jusqu'au bout battu pour le maintien d'une base majoritaire. M. Alain Richard, qui a démontré ses capacités lors de la discussion de la grande loi de décentralisation, voulait que l'on ne change rien au système électoral actuel. MM. Philippe Marchand, Jean-Pierre Michel, Jacques Roger-Machard, Michel Sapin, Michel Suchod, Jean-Pierre Worms ont tous dit qu'ils ne voulaient pas de la proportionnelle départementale. Aux uns comme aux autres, il serait bien difficile de soutenir une autre position dans l'hémicycle. M. Alain Hautecœur, lui, a décidé de n'accepter aucune responsabilité d'ici la fin de la législature. M. Bertrand Delanoë, fidèle de M. Jospin, membre de la commission des lois, aura bien du mal à faire face lors des réunions de celle-ci.

Il est possible, et certains l'envisagent, que le groupe socialiste inscrive à la commission des lois un fidèle du gouvernement jusqu'alors membre d'une autre commission. Mais l'orgueil ombrageux des commissaires aux lois, qui traverse républiques et législatures, ne l'apprécierait certainement pas. Reste la possibilité constitutionnelle de création d'une commission spéciale. La réalisation de cette hypothèse, comme de la précédente, ne serait que la confirmation de la difficulté du pouvoir à faire passer son projet, même auprès de ses « amis ».



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres, réuni mercredi 3 avril au palais de l'Elysée, a entendu une communication de M. Pierre Joxe. Le communiqué suivant a été publié : *« Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres une communication sur le mode de scrutin pour les élections législatives et les élections régionales qui auront lieu toutes deux en 1986 et seront organisées le même jour. »*

Pour la première fois en France, les conseillers régionaux seront, dans l'ensemble des régions, élus au suffrage universel direct.

» La durée de leur mandat sera de six ans.

» L'élection se fera dans le cadre départemental, à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

» Pourront concourir à la répartition des sièges les listes ayant obtenu au moins cinq pour cent des suffrages exprimés.

» Les départements seront représentés selon l'importance de leur population, aucun département n'élisant moins de trois conseillers régionaux.

» Pour les élections législatives, l'élection se fera également à la représentation proportionnelle à un tour dans le cadre départemental, avec application de la règle de la plus forte moyenne et seuil de cinq pour cent des suffrages exprimés pour la représentation des listes.

» Ce système simple assurera une plus grande égalité du suffrage.

» Les projets de loi mettant en œuvre ces orientations seront, après avoir été soumis au Conseil d'État, présentés au conseil des ministres du 10 avril. »

Le changement en six questions

● Pourquoi les socialistes changent-ils le mode de scrutin ?

L'application de la représentation proportionnelle aux élections est inscrite au programme du Parti socialiste depuis 1971 et elle figurait, avec le numéro 47, parmi les cent dix propositions de M. Mitterrand, candidat à la présidence de la République, en 1981 (elle était inscrite, en outre, dans le programme commun de gouvernement adopté par le PS, le PCF et le MRG en 1972, ainsi que, sous une formulation elliptique — *« la démocratisation de la vie nationale »* — dans la déclaration commune signée par le PS et le PCF le 23 juin 1981).

Au souci de respecter un engagement ancien s'ajoute deux motifs d'opportunité. Le scrutin majoritaire amplifiant les mouvements de l'opinion, comme on l'a vu, par exemple, aux élections législatives de juin 1981, le président de la République pouvait craindre que le PS ne fût laminé en 1986, ce qui l'aurait contraint à donner sa démission. La représentation proportionnelle peut permettre d'amortir le « coup de bascule » vers la droite, prévisible pour l'an prochain. En outre, les socialistes seront délivrés de la nécessité de conclure des accords de second tour avec les communistes, qui combattent leur politique.

● Pourquoi la droite est-elle hostile à ce changement ?

Le RPR a toujours considéré le scrutin majoritaire de circonscription comme une des bases essentielles du régime institué par le général de Gaulle en 1958 et complété, en 1962, par l'élection du président de la République au suffrage universel. Aux yeux des gaullistes et de leurs héritiers, ce scrutin assure la formation d'une majorité et la stabilité du gouvernement.

Le scrutin majoritaire favorise, ainsi, le parti dominant au sein de chacun des deux camps que la logique du second tour délimite. C'est pourquoi les formations de droite associées au RPR penchaient vers la représentation proportionnelle, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait envisagé d'introduire au début de son septennat. Il y avait donc là, pour l'opposition de droite, un risque de division, que ses chefs ont décidé de parer en dénonçant ensemble tout changement de mode de scrutin comme inacceptable de la part d'un pouvoir minoritaire dans l'opinion. En fait, le risque demeure, la position dominante du RPR pouvant inciter l'UDF à défendre ses propres couleurs, et, au sein de l'UDF, celle du PR pouvant pousser les autres composantes — CDS ou Parti radical — à faire de même localement.

L'hostilité de l'opposition s'explique, en outre, naturellement, par les raisons inverses de celles qui motivent le choix du pouvoir.

● Pourquoi les communistes protestent-ils ?

Réclamant depuis toujours la représentation proportionnelle intégrale, c'est-à-dire nationale, le Parti communiste n'accepterait le cadre départemental que si les sièges obtenus à ce niveau étaient complétés par une série correspondant aux voix non « utilisées » pour la première répartition (les « restes »). Faute d'une telle disposition — ou, au moins, d'une répartition départementale au plus fort reste, — un parti qui obtient moins de 20 % des voix est privé de représentation dans les départements élisant de deux à cinq députés.

● Pourquoi les petites formations protestent-elles ?

Pour la même raison, aggravée par le fait que le seuil d'éligibilité, établi à 5 % des voix, interdit aux « verts », à l'extrême gauche ou au PSU d'espérer un siège dans les deux départements (le Nord et Paris) où le nombre des députés permettrait, sans ce correctif, d'être élu avec moins du vingtième des suffrages exprimés. A l'inverse, le Front national, qui peut espérer autour de 12 % des voix dans de nombreux départements et 20 % au plus dans quelques-uns, ne peut qu'être satisfait.

● Pourquoi augmente-t-on le nombre des députés ?

La logique de la représentation proportionnelle est d'harmoniser la représentation parlementaire avec l'importance respective des courants d'opinion, mais, aussi, avec la répartition de la population. Le taux de représentativité choisi est d'un député pour 108 000 habitants, ce qui entraîne la création de quatre-vingt-six sièges supplémentaires.

● Les députés seront-ils moins proches de leurs électeurs ?

Au scrutin de liste départemental, les électeurs votent pour un parti davantage que pour une personnalité. Le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat, que joue le député élu sur son nom dans une circonscription, diminuera avec ce nouveau mode de scrutin. Il est vrai que les procédures de désignation ou d'« investiture » des candidats par les partis donnaient déjà à ceux-ci, avec le scrutin majoritaire, un rôle déterminant dans l'élection, surtout lorsqu'un courant national se manifestait en faveur d'un camp ou d'une formation, par exemple en juin 1981.

PATRICK JARREAU.

PARMI LES DÉPUTÉS SOCIALISTES :

Le tangage

Qui a dit que la proportionnelle divise les Français ? Un exemple pris au hasard, en plein dans les milieux politiques, au bureau de tabac de l'Assemblée nationale. Tout le personnel est pour. Mauricette reconnaît : *« La proportionnelle, ça me plaît plutôt. »* Simone appuie : *« C'est plus juste. »* Odette souligne : *« Il faudra bien expliquer aux gens qu'il n'y a qu'un seul tour. Il vaut mieux commencer maintenant, même. »*

Il est vrai que chez les députés socialistes, mercredi après-midi, l'unanimité était moins évidente. *« Ça tangue »*, résume Mme Ghislaine Toutain (Paris), à l'intention d'un collègue qui débarque, retour d'Amérique. Proportionnalistes et majoritaires sont d'accord au moins sur un point : la bataille pour la constitution des listes sera meurtrière. *« Depuis 13 heures, on ne pense qu'à ça »*, grimace M. Michel Charzat (Paris). *« Ce sera pénible »*, estime Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). *« Au couteau »*, redoute Mme Toutain. *« A la mitraillette »*, s'effraie M. Jean-Paul Planchou (Paris). Déjà, les adeptes du système D montrent le bout de l'oreille : *« Moi je prends*, explique M. François Loncle (Eure). *Je vais bosser plus que jamais. Le problème, à partir de maintenant, c'est d'être tête de liste. S'il n'y a* pas de magouilles, ce sont ceux qui *auront travaillé le plus qui seront sur les listes. »*

Tout le monde n'est pas aussi bonne pâte : M. Bernard Poignant (Finistère), rocardien, ne décolère pas : *« Aujourd'hui, il y en a cent qui sont battus avant d'avoir combattu. C'est net. Bravo et merci ! »* M. André Laignel, beau joueur, peut bien lancer : *« Je n'ai pas d'états d'âme. A partir du moment où ce mode de scrutin a été choisi, je le soutiendrai »*, les tenants du scrutin majoritaire ne cachent parfois qu'à demi leurs sentiments.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS et député du Rhône, lâche, sans rire : *« Chaque formation politique devra examiner la façon dont la proportionnelle a été instillée. »* M. Jacques Roger-Machart (Haute-Garonne) garde la conviction que le scrutin majoritaire est la clé du rassemblement et de l'*« ancrage à gauche »*. La palme de la concision revient à M. Alain Richard (Val-d'Oise) qui laisse tomber : *« C'est dommage. »* Celle de l'humour revient à un parlementaire, hélas anonyme, qui pense très fort une formule qu'il faut lire à voix haute pour comprendre qu'elle est drôle : *« Ce n'est pas un stylet, c'est un poignard. »*

Fronde ?

Dans ces conditions, il faut une certaine dose d'optimisme pour penser, comme M. Claude Estier (Paris), que *« le groupe retrouvera sa cohésion »*. On craint les réactions de la puissante fédération du Pas-de-Calais, pratiquement prête à entrer en dissidence, et qui, affirme M. Michel Sapin (Indre), *« n'acceptera pas des leçons de socialisme »*. A l'intérieur même du groupe, certains minoritaires ne peuvent-ils être tentés par l'idée de fédérer les mécontents, sous une bannière du genre *« Battus d'avance de tous les courants, unissez-vous ! »* ? Il est vrai que les stratégies personnelles ne sont pas forcément compatibles avec une telle fronde. Il est vrai aussi que la question traverse tous les courants : face à face dans la salle des quatre colonnes, MM. Georges Sarre (Paris) et Charzat, tous deux membres du CERES, jugeront le choix gouvernemental, respectivement — et simultanément, — *« positif »* et seulement *« prévisible »*. Quant à M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône), il ne prend pas de risques démesurés en concluant : *« C'est sûr que le congrès sera moins unanime. »*

La plus étonnant est qu' hormis M. Bertrand Delanoë (Paris) qui juge que ce choix est celui *« de la justesse et de la simplicité, de l'efficacité aussi »* tout le monde semble se demander si la proportionnelle, ça sert vraiment à quelque chose. Mme Denise Cacheux (Nord) avance prudemment : *« Je préfère le mode de scrutin qui fait rentrer le plus de députés socialistes à l'Assemblée. Je suppose que c'est celui-là. »* Manque de chance, Mme Toutain, qui a des informations, n'est *« pas sûre que ce soit la meilleure formule pour la gauche »*. M. Laignel, qui estime qu'il faut laisser aux parlementaires *« le temps de se remettre du choc »*, ne s'avance pas beaucoup non plus : *« C'est*, dit-il *la justice. J'espère que nous saurons faire en sorte que ce soit aussi l'efficacité. »* M. Jean-Jacques Queyranne (Rhône) est franchement sceptique : *« L'intérêt de la proportionnelle*, concède-t-il, *c'est de nettoyer la scène politique, d'assurer une certaine redistribution des cartes. Je n'y vois pas d'autre avantage. »*

Et puis, la proportionnelle, ce n'est pas très ludique, ça réduit à pas grand-chose la glorieuse incertitude du sport. Comme le dit M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) qui, en la circonstance, trouverait facilement un terrain d'entente avec ses collègues socialistes : *« A cinquante près, je peux prévoir la composition de la future Assemblée ! »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Simulations

Selon une étude de simulations établie par M. Frédéric Bon, maître de recherches au CNRS et publiée dans le nº 32 de la revue *Pouvoirs*, la gauche, avec le mode de scrutin adopté par le conseil des ministres du 3 avril, aurait gagné les élections législatives de 1978 et de 1981, mais le PS à lui seul n'aurait pas eu la majorité il y a quatre ans. Les deux tableaux ci-dessous indiquent le pourcentage de voix réellement obtenues, celui des sièges effectivement acquis avec le scrutin majoritaire, et enfin celui des sièges qui auraient été attribués à la représentation proportionnelle départementale à la plus forte moyenne.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1978

	VOIX	% SIÈGES (réels)	% SIÈGES (simulation)
PCF	20,61	18,14	21
PS-MRG	24,98	23,62	29,3
Total gauche	45,59	41,76	50,3
UDF	18,91	25,10	25,6
RPR	22,43	30,59	23,8
Total droite	41,34	55,69	49,4

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1981

	VOIX	% SIÈGES (réels)	% SIÈGES (simulation)
PCF	16,13	9,07	13,16
PS-MRG	38,38	58,86	44,16
Total gauche	54,51	67,93	57,32
UDF	21,66	12,65	21,83
RPR	21,24	17,51	20,83
Total droite	42,90	30,16	42,66

● M. Michel Giraud, président (RPR) de la région Ile-de-France, a déclaré : « La région sera la grande perdante des élections de 1986. En effet, choisir le scrutin de liste départemental pour les élections régionales, c'est nier l'entité régionale réduite à une fédération de départements.

» L'organisation simultanée des élections législatives et régionales va reléguer l'enjeu régional au second plan ; enfin l'adoption d'un système proportionnel rend plus que problématique l'émergence d'une majorité cohérente au sein des conseils régionaux. »

« Le gouvernement a décidé de brouiller les cartes, il met en péril l'équilibre de nos institutions et compromet la réussite de la décentralisation », conclut M. Giraud.

● M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), juge que le mode de scrutin choisi est *« une caricature de proportionnelle »*. *« Une fois de plus, prime est donnée aux grandes formations politiques, les petites listes, pourtant représentatives, n'ayant que peu de possibilités de franchir le barrage départemental »*, estime-t-il, et la réforme vise à *« permettre au PS une ouverture au centre et la mise sur pied d'un gouvernement de centre-gauche en 1986 »*.

Au RPR : On vous l'avait bien dit

« On vous l'avait bien dit ! » Ainsi s'exprime au RPR l'amère satisfaction d'avoir eu raison pleinement et trop tôt. M. Chirac a depuis longtemps exprimé sa conviction que M. Mitterrand tiendrait l'engagement contenu dans la quarante-septième de ses cent dix propositions de candidat. Non pas tant par attachement à un principe — on sait que le chef de l'État s'est toujours dit personnellement favorable au scrutin majoritaire — que par la volonté qu'on lui attribue de transformer les institutions fondées par de Gaulle et qu'il n'a cessé de combattre depuis 1958. M. Michel Debré exprime ce sentiment largement répandu dans les milieux gaullistes en affirmant : *« Les socialistes préfèrent leur parti à la patrie. »* La restauration du *« régime exclusif des partis »* contre laquelle a été instaurée la Constitution de la Ve République est un des thèmes principaux de la campagne menée par le RPR depuis plusieurs mois. Les *« combinaisons d'état-major »*, les candidatures d'*« apparatchiks »*, la coupure du lien entre l'élu et l'électeur, les coalitions à géométrie variable, la fragilité des majorités entraînant l'instabilité de l'exécutif et portant atteinte à l'autorité de l'Etat, figurent parmi les arguments présentés par M. Chirac dans le réquisitoire qu'il a prononcé à maintes reprises, notamment au cours de la campagne des élections cantonales.

La « tricherie » est également dénoncée en reprochant à M. Mitterrand d'avoir fait une présentation fallacieuse de son projet lorsqu'il a parlé de l'« installation » de la représentation proportionnelle dans le mode actuel de scrutin majoritaire. Au RPR, on souligne enfin que le système choisi « sauve les meubles » du Parti socialiste, et peut laisser au président de la République une certaine marge de manœuvre si l'opposition actuelle ne devient pas majoritaire. Ce serait alors par « intérêt personnel » et non dans le souci de l'« intérêt national » que se serait décidé M. Mitterrand, comme l'indique le communiqué commun UDF-RPR.

« On vous l'avait bien dit », répète-t-on encore au RPR en pensant aux efforts déployés par les amis de M. Chirac pour convaincre l'UDF de condamner sans équivoque toute solution proportionnaliste. On se rappelle notamment que ce n'est pas sans consternation que l'on avait entendu M. Giscard d'Estaing proposer l'instauration de la proportionnelle dans les plus gros départements et que l'on avait cru, un moment, que M. Mitterrand pouvait la faire sienne. On se rappelle aussi le penchant naguère avoué des centristes en faveur de la représentation proportionnelle. Ce n'est qu'au prix de multiples contacts et devant la proximité de la menace que le RPR a pu convaincre ses partenaires de proclamer leur fidélité au scrutin majoritaire, ce qui fut fait pendant la campagne des cantonales par tous les leaders.

Sans doute le mode de scrutin choisi libère-t-il le RPR de la nécessité d'avoir à compter au second tour avec les voix du Front national. Malgré l'attitude sans équivoque prise par M. Chirac pendant la dernière campagne, un procès d'intentions — parfois étayé par quelques compromissions locales — avait été fait au RPR. Le parti de M. Chirac est au moins désormais dédouané de ce côté-là.

Cas par cas

Comment le RPR veut-il maintenant préparer le scrutin de mars 1986 ? L'accord entre le RPR et l'UDF, qui sera officiellement paraphé le 11 avril par MM. Chirac et Lecanuet, mettra en exergue un « code de bonne conduite » pour le déroulement de la campagne et l'engagement de gouverner ensemble pour appliquer certains principes. Le RPR, fort de son implantation locale, ne doute pas que le nouveau mode de scrutin lui permettra de dépasser le nombre de 89 sièges qu'il détient dans l'actuelle Assemblée.

Il n'est cependant pas question, pour le moment, d'adopter une règle générale. Si, dans la plupart des gros départements, chaque formation de l'opposition présentera sa propre liste, il n'est pas exclu que des listes communes soient formées dans certains petits départements. L'examen des situations se fera cas par cas, étant entendu que partout le principe de l'union politique de l'opposition en vue de gouverner ensemble sera proclamé. On n'exclut, en effet, nullement au RPR que les formations alliées de l'actuelle opposition n'emportent la majorité en mars 1986.

On rappelle, par exemple, qu'en 1978 la droite avait été aidée dans sa victoire par la désunion de la gauche consécutive à la rupture du programme commun. Aujourd'hui, fait-on remarquer, la démission de M. Michel Rocard, s'ajoutant à d'autres événements, ne peut que nuire à la crédibilité d'un Parti socialiste qui doit faire également front à une hostilité ouverte des communistes. En somme, l'opposition ne désespère pas — bien au contraire — d'en tirer les marrons du feu.

ANDRÉ PASSERON.

La représentation proportionnelle à la plus forte moyenne

Dans ce système électoral, il faut tout d'abord déterminer le *quotient électoral*. Il s'obtient en divisant le total des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. A chaque fois qu'une liste obtient ce quotient, elle obtient un siège.

Mais cette première opération ne permet pas d'attribuer tous les sièges. Il convient donc de procéder à une seconde opération pour attribuer tous les sièges restants, c'est la répartition des restes, soit à la plus forte moyenne, soit au plus fort reste. La solution choisie par le gouvernement de la plus forte moyenne s'applique de la manière suivante :

Soit une circonscription électorale où cinq sièges sont à pourvoir. Quatre listes (ou partis) A, B, C, D, sont en présence. Elles recueillent respectivement :

La liste A, 82 000 voix ;

la liste B, 54 000 voix ;

la liste C, 32 000 voix ;

la liste D, 22000 voix.

Soit un total de 190 000 suffrages exprimés. Le quotient électoral est 190 000 : 5 = 38 000.

Au terme de cette première opération :

La liste A obtient :
82 000 : 38 000 = 2 sièges ;

la liste B : 54 000 : 38 000 = 1 siège ;

la liste C :
32 000 : 38 000 = 0 siège ;

la liste D :
22 000 : 38 000 = 0 siège.

Deux des cinq sièges n'ont pas été attribués.

Il convient alors d'ajouter fictivement à chaque liste un siège à ceux qu'elle a obtenus lors de la première opération, puis de diviser les suffrages qu'elle a recueillis par ce nombre. (Si une liste n'a eu aucun siège, on divise par 1.) La liste qui obtient ainsi la plus forte moyenne obtient un siège.

Liste A : 82000 : 2 + 1 = 27333 ;

liste B : 54000 : 1 + 1 = 27000 ;

liste C : 32 000 : 1 = 32000 ;

liste D : 22000 : 1 = 22000.

Le premier des deux sièges non attribués va à la liste C, qui obtient la plus forte moyenne. On recommence cette opération jusqu'à attribution complète des sièges :

liste A : 82000 : 2 + 1 = 27333 ;

liste B : 54000 : 1 + 1 = 27000 ;

liste C : 32000 : 1 + 1 = 16000 ;

liste D : 22000 : 1 = 22000.

Le dernier siège va à la liste A. Par opposition à la représentation proportionnelle au plus fort reste, la répartition proportionnelle à la plus forte moyenne défavorise les petites formations politiques... ou les grandes, qui viendraient à n'obtenir qu'un faible nombre de suffrages.

A ces prix là, vous serez ravis de nous avoir tous les week-ends chez vous.

DORA : table ronde Ø 60 cm métal galvanisé laqué époxy plusieurs coloris
250 F

HALLI : chaise blanche pliante
55 F

DAX : armoire de toilette H 48 cm L 40 cm structure plaqué pin, porte pin massif (sans bouton de porte)
280 F

TED : chaise pliante tube acier laqué époxy
59 F

FALLA : canapé convertible structure polyether revêtement velours cotelé marron
890 F

Paniers à provisions à partir de
45 F

NEBLE : tapis en lisière 100 % coton tissé main 80 x 150
110 F

TORSVIK : buffet plaqué pin naturel plateau pin massif vernis incolore
1780 F

FIESTA : couvert rose ou bleu : couteau, fourchette, cuillère
5 F
cuillère à café
3,75 F

AMB... 60 cm pin ...if non tr...
15. F

... table ... bois non tr...
590 F

FRÖ : mini serre pin non traité
135 F

BUBBLA : tente 100 % nylon imperméable

PINGJONG : rideau de porte en bambou
125 F

Boîte à pain pin vernis incolore

...A : fauteuil acier laqué epoxy revêtement et coussin 100 % coton plusieurs coloris
250 F
Prix valable jusqu'au 30.04.85.

SENCELLO RESERV : matelas 80 x 195 garni polyether housse amovible 100 % coton

ABEL : lit pliant tube acier laqué rouge 80 x 195
110 F

Vous avez une maison de campagne. Les beaux jours arrivent et arrivent également ces invités qui s'invitent tout seuls pour le week-end. Vous payeriez cher pour qu'ils oublient le chemin de votre maison. Çà, c'est une histoire triste. Maintenant une histoire gaie.

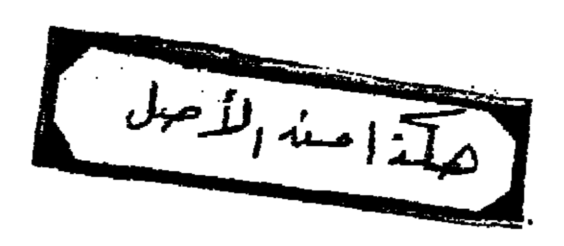
Vous avez toujours la même maison de campagne. Les beaux jours arrivent. Et vous avez chez vous des invités que vous êtes allés chercher jusque chez eux. Et que vous garderez très longtemps à la maison, parce qu'ils savent se rendre utiles, que vous pouvez compter sur eux. Et qu'ils sont agréables. Dans cette seconde catégorie d'invités, les meubles IKEA. Les meubles et accessoires IKEA, ils ne viendront que si vous allez les chercher. Chez IKEA. Ici, pas de carton d'invitation. Simplement le carton d'emballage. De retour chez vous, vous assemblez vos meubles. Vous les installez sans peine. Sans difficulté. Le résultat : vous ne payez pas cher pour avoir des invités chez vous tout l'été, et l'été suivant, et l'été d'après... IKEA. Des invités dont vous ne pourrez plus vous passer.

PEYRAT & ASSOCIES



Ils sont fous ces Suédois

IKEA ÉVRY : Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD. SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (6) 497.65.65. LUN. MAR. MER. VEN. : 11-20 H - JEU. : 11-22 H - SAM. : 10-20 H - DIM. : 11-19 H RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY : CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 832.92.95. LUN. MAR. MER. : 11-20 H - JEU. VEN. : 11-22 H - SAM. : 9-20 H. IKEA LYON : CENTRE CIAL DU GRAND VIRE. VAULX-EN-VELIN. TÉL. (7) 879.23.26. LUN. VEN. : 11-20 H - SAM. : 9-20 H



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR LA PROPORTIONNELLE

577 députés en 1986

L'Assemblée nationale élue en 1986 au scrutin de liste proportionnel départemental avec répartition des restes à la plus forte moyenne devrait comprendre 577 députés, soit 86 de plus que l'actuel. La future Assemblée comptera un député pour 108 000 habitants et pas moins de deux par département.

Le scrutin proportionnel, qui remplacera le scrutin dit « d'arrondissement », uninominal majoritaire à deux tours, n'en comportera qu'un seul. Il ne sera pas possible de panacher les listes ou de changer l'ordre des noms qu'elles comporteront.

Un seuil de 5 % des suffrages exprimés sera nécessaire pour avoir accès à la répartition des sièges : cette disposition ne devrait guère avoir d'influence, sauf peut-être à Paris (21 députés au lieu de 31 actuellement) et dans le plus peuplé des départements, le Nord (24 députés contre 23).

La durée du mandat de députés demeurera inchangée (cinq ans). Pour leur remplacement éventuel, c'est désormais le suivant de liste qui remplacera un député décédé ou nommé au gouvernement. Le système actuel des suppléants élus en même temps que les députés disparaît.

Le Conseil d'Etat doit organiser à la fin de cette semaine ou à la fin de la semaine prochaine l'ensemble des textes législatifs relatifs à ces projets. D'autre part, en l'état actuel des projets, les conseillers régionaux, dont l'élection aura lieu en 1986 le même jour que les législatives selon le même mode de scrutin, auront un mandat de six ans. Le nombre des conseillers élus par département devrait être proportionnel à la population et jamais inférieur à 3. Un seuil de 5 % des suffrages exprimés pour avoir accès à l'élection sera aussi institué pour les conseillers régionaux.

DÉPARTEMENTS	POPULATION (1)	NOMBRE DE DÉPUTÉS	
		ACTUELLEMENT	EN 1986
Ain	418 516	3	4
Aisne	533 970	5	5
Allier	369 580	4	4
Alpes-de-Haute-Provence	119 068	2	2
Hautes-Alpes	105 070	2	2
Alpes-Maritimes	881 198	6	9
Ardèche	267 970	3	3
Ardennes	302 338	3	3
Ariège	135 725	2	2
Aube	289 300	3	3
Aude	280 686	3	3
Aveyron	278 654	3	3
Bouches-du-Rhône	1 724 199	11	16
Calvados	589 559	5	6
Cantal	162 838	2	2
Charente	340 770	3	4
Charente-Maritime	513 220	5	5
Cher	320 174	3	3
Corrèze	241 448	3	3
Corse-du-Sud	108 604	2	2
Haute-Corse	131 574	2	2
Côte-d'Or	473 548	4	5
Côtes-du-Nord	538 869	5	5
Creuse	139 968	2	2
Dordogne	377 356	4	4
Doubs	477 163	3	5
Drôme	389 781	3	4
Eure	462 323	4	5
Eure-et-Loir	362 813	3	4
Finistère	828 364	8	8
Gard	530 478	4	5
Haute-Garonne	824 501	6	8
Gers	174 154	2	2
Gironde	1 127 546	10	11
Hérault	706 499	5	7
Ille-et-Vilaine	749 764	6	7
Indre	243 191	3	3
Indre-et-Loire	506 097	4	5
Isère	936 771	7	9
Jura	242 925	2	3
Landes	297 424	3	3
Loir-et-Cher	296 220	3	3
Loire	739 521	7	7
Haute-Loire	205 895	2	2
Loire-Atlantique	995 498	8	10
Loiret	535 669	4	5
Lot	154 533	2	2
Lot-et-Garonne	298 522	3	3
Lozère	74 294	2	2
Maine-et-Loire	675 321	6	7
Manche	465 948	5	5
Marne	543 627	4	6
Haute-Marne	210 670	2	2
Mayenne	271 784	3	3
Meurthe-et-Moselle	716 846	7	7
Meuse	200 101	2	2
Morbihan	590 889	6	6
Moselle	1 007 189	8	10
Nièvre	239 635	3	3
Nord	2 520 526	23	24
Oise	661 781	5	7
Orne	295 472	3	3
Pas-de-Calais	1 412 413	14	14
Puy-de-Dôme	594 365	5	6
Pyrénées-Atlantiques	555 696	4	6
Hautes-Pyrénées	227 922	2	3
Pyrénées-Orientales	334 557	2	4
Bas-Rhin	915 676	8	9
Haut-Rhin	650 372	5	7
Rhône	1 445 208	13	14
Haute-Saône	231 962	2	3
Saône-et-Loire	571 852	5	6
Sarthe	504 768	5	5
Savoie	323 675	3	3
Haute-Savoie	494 505	3	5
Ville de Paris	2 176 243	31	21
Seine-Maritime	1 193 039	10	12
Seine-et-Marne	887 112	5	9
Yvelines	1 196 111	8	12
Deux-Sèvres	342 812	3	4
Somme	544 570	5	6
Tarn	339 345	3	4
Tarn-et-Garonne	190 485	2	2
Var	708 331	4	7
Vaucluse	427 343	3	4
Vendée	483 027	4	5
Vienne	371 428	3	4
Haute-Vienne	355 737	3	4
Vosges	395 769	4	4
Yonne	311 019	3	3
Territoire de Belfort	131 999	2	2
Essonne	988 000	4	10
Hauts-de-Seine	1 387 039	13	13
Seine-Saint-Denis	1 324 301	9	13
Val-de-Marne	1 193 655	8	12
Val-d'Oise	920 598	5	9
Guadeloupe	328 400	3	4
Martinique	328 566	3	4
Guyane	73 022	1	2
Réunion	515 814	3	5
Saint-Pierre-et-Miquelon	6 041	1	— (2)
Territoires d'outre-mer et collectivités territoriales		6	7
TOTAL		491	577

(1) Etablie lors du recensement général de 1982.

(2) Le statut de Saint-Pierre-et-Miquelon est en cours de réexamen et doit être à l'avenir celui d'une collectivité territoriale.

LA RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN ET L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS

L'imprévisible, le probable et le trivial

Revoilà donc le scrutin proportionnel à haute dose. De ses urnes renouvelées va sortir en 1986 une nouvelle Assemblée nationale. Et après ? On lit à l'avance, on entend d'ici les jugements, anathèmes, prophéties et plaidoyers qui vont fleurir, de déclarations en communiqués, et bercer la psalmodie du pour et du contre.

Retour à la IVe République ? Pérennité de la Ve ? Evolution vers une VIe, à tout le moins vers une « Ve bis » ? La vie publique française est gourmande de ces débats. Mais pas toujours soucieuse de s'assurer de leur signification ou de leur vraisemblance.

Juristes et spécialistes des institutions sont souvent moins péremptoires. M. Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris : *« Il n'y a pas de prévisibilité possible. Le système peut engendrer tout et son contraire. »* M. Olivier Duhamel, professeur de droit public à l'université de Nanterre : *« Inflexion durable ? Il faut d'abord se demander si la réforme elle-même sera durable. Et ne pas oublier que les effets sont, de toute façon, toujours tardifs. »*

Attendre et voir, donc. Sauf pour dégonfler le fantôme de la IVe. *« Cette analogie ne peut relever que du contresens ou de l'argument polémique »*, observe M. Quermonne, car *« ce parallèle nie la force institutionnelle du président de la République qui est et reste considérable. »*

Plus prudent, ou, si l'on veut, fort, lui aussi, du principe d'incertitude, M. Pierre Avril, professeur de droit public et de science politique à Nanterre, dit : *« On ne sait pas du tout. La proportionnelle de la Ve ne sera pas nécessairement la proportionnelle de la IVe. »*

Le président, juge-arbitre et premier joueur de la partie, s'en trouvera-t-il encore renforcé ? La « présidentialisation » du régime peut-elle encore s'accroître ? Pour plusieurs, ce n'est qu'une possibilité parmi d'autres. L'incertitude toujours. D'autres vont plus loin. *« Dans tous les cas de figure, le nouveau dispositif conduira à un rééquilibrage des pouvoirs,* juge M. Duhamel. *L'Assemblée peut redevenir un lieu politique. »*

Certes, il peut advenir, remarque encore M. Quermonne, que *« des majorités trop ponctuelles conduisent à ralentir le rythme des décisions ou encore à des compromis difficiles à élaborer »*. Une Assemblée éventuellement plus difficile à gouverner, un président enfin placé face à un véritable contre-pouvoir, tel est aussi le cocktail distillé, selon M. Jacques Robert, professeur à l'université Paris-II, par la nouvelle situation.

Au fond, à quoi rime tout cela ? *« Un mode de scrutin a trois fonctions,* rappelle M. Quermonne : *1) exprimer l'opinion. Le scrutin proportionnel le fera mieux que le majoritaire ; 2) conférer la légitimité. A cet égard, les deux systèmes s'équivalent ; 3) choisir un gouvernement. C'est là que la proportionnelle risque de se révéler moins performante que l'élection majoritaire. »* Il est clair, en tout cas pour lui, que les excès de la bipolarisation se trouveront atténués.

Les électeurs

Des gouvernements futurs empêtrés, empêchés ? Il faut y regarder à deux fois, recommande M. Duhamel : *« Malgré le scrutin majoritaire, il y a souvent eu relative incertitude et altération de la coalition gouvernementale : en 1962, 1976 et 1984. Seul Georges Pompidou a toujours eu une majorité uniforme et solide. En fait, on surestime la simplicité et la solidité des effets majoritaires. Symétriquement, on surestime la « débilité » du gouvernement en système proportionnel. Peut-être y a-t-il là une lecture trop latine, trop française, de ces réalités. »*

Le problème réel des renversements de majorité éventuels — « favorisés », si l'on ose dire, par le système proportionnel — et de leurs conséquences n'est pas évacué par les uns et les autres. Mais encore une fois : que dire avant d'avoir vu à l'œuvre un système imprévisible en bien des points ?

Ultime chapitre des mythologies récusées : le lien qui existerait entre la lettre des institutions et leur « esprit » prétendument incarné dans le mode de scrutin majoritaire. *« L'élection des députés au scrutin majoritaire est le seul élément de fonctionnement de la Ve République qui n'ait pas été largement approuvé, « digéré » par une large majorité de l'opinion. Tous les autres l'ont été »*, souligne M. Duhamel. Et M. Quermonne reconnaît l'existence d'un *« lien consubstanciel coutumier »* mais *« dépourvu de fondement juridique ou historique »*.

Des électeurs, précisément, M. Avril se soucie plus que n'importe qui : *« Je suis frappé par le fait que la France est le seul pays où le système électoral soit périodiquement remis en question. Le seul où règne l'idée, de tous côtés, qu'il faut changer de temps à autre. Comment l'expliquer ? Vingt-six années d'expérience, dans notre cas, ont donné au corps électoral une sorte d'autonomie. Il se sert du système. Tout se passe comme si cette autonomie du corps électoral était insupportable à la classe politique. »*

Ces dernières considérations seront sans doute peu présentes dans les débats et éclats à venir sur l'appellation légitime de la République. Et qui aura la « trivialité » de constater comme M. Avril encore : *« Augmenter le nombre de députés de plusieurs dizaines quand on connaît leur absentéisme, quand on sait qu'ils ne sont pour la plupart présents dans l'hémicycle que lorsque la télévision est là, je trouve cela maladroit, ou provocant ? »*

MICHEL KAJMAN.

Une chambre dans la moyenne

:77 députés lors de la prochaine législature. Le record sera loin d'être battu. L'Assemblée constituante de 1848, qui fonda la IIe République, comprenait 900 représentants du peuple... Il fallut même bâtir un hémicycle annexe en bois. En 1849, pour la première législature de cette République, il y avait encore 750 députés. Un tel chiffre ne paraissait pas considérable à l'époque, puisque l'Assemblée élue en 1871, celle qui allait fonder la IIIe République, comportait 768 membres. En revanche, les Chambres de députés élues par la suite étaient à effectifs plus restreints : entre 520 et 584 sièges. Mais, dès le lendemain de la première guerre mondiale, le chiffre grimpa, pour atteindre 613 élus.

Les constituantes élues après la Libération ne comprenaient que 586 membres. Mais les Assemblées de la IVe République étaient fortes de 627 membres ; à l'époque, il est vrai, il fallait faire une place aux nombreux élus d'outre-mer ; la métropole n'avait droit qu'à 545 élus. En 1958, le général de Gaulle lui en accorda 465, soit théoriquement un élu pour 93 000 habitants ; mais, là encore, la présence de l'outre-mer, et surtout de l'Algérie jusqu'en 1962, fit qu'il y avait en tout 552 députés. Depuis, ce nombre a varié fréquemment, soit en moins, lors de l'accession de certaines territoires à l'indépendance, soit en plus, par la création de circonscriptions supplémentaires en région parisienne et en banlieue lyonnaise ou en Corse, lors de la séparation de l'île en deux départements. C'est ainsi que, aujourd'hui, il y a 491 députés à l'Assemblée nationale.

Le PCF sera perdant dans les départements moyennement ou peu peuplés

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a observé, le mercredi 3 avril, que le mode de scrutin retenu par le conseil des ministres *« ne correspond pas à une proportionnelle intégrale, puisqu'il n'y a aucune récupération au plan national des voix non représentées dans les départements »*. *« Avec cette loi, les partis minoritaires seraient nettement sous-représentés »*.

Le président du groupe communiste a souligné que, sur la base des résultats de juin 1981, le PCF aurait obtenu, avec le mode de scrutin choisi, trente députés de moins que ne lui en aurait donnés la représentation proportionnelle intégrale. [illegible] le 27 mars [illegible] soixante-dix-neuf députés. Il en avait obtenu, au scrutin majoritaire, quarante-quatre, d'où l'on peut déduire que le mode de scrutin retenu du mercredi aurait accru de 10 % la représentation du PCF en 1981.

La répartition des restes à la plus forte moyenne avantageant les partis les plus forts dans les départements qui élisent un nombre de députés moyen ou faible, le PCF ne devrait pas en souffrir dans les grands départements, qui sont aussi, à l'exception de Paris et du Rhône, ceux où il obtient le plus de suffrages. En revanche, dans les départements moyens ou petits, la répartition au plus fort reste aurait permis au PCF de limiter les conséquences de son affaiblissement électoral. M. Lajoinie a indiqué que *« les parlementaires communistes vont participer à la discussion de ce projet de loi, avec la volonté déterminée de se battre pour faire prendre en compte leurs amendements allant dans le [illegible] loi, qui [illegible] représentation [illegible] garantissant à chaque électeur que sa voix sera prise en compte, comme l'exige la justice et la démocratie »*. M. Marchais avait indiqué, le 31 mars, que le PCF n'excluait pas l'organisation de manifestations contre un mode de scrutin qui ne lui donnerait pas satisfaction.

Les réactions

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING : triste journée

« C'est une triste journée pour la Ve République. Le fonctionnement de la Ve République, qui a permis le progrès de la France, et qui a rétabli sa grandeur après une période de désordres et d'instabilité dont les plus anciens se souviennent et que les jeunes n'ont pas encore connue, repose sur deux piliers : le président de la République élu au suffrage universel, et la possibilité de réunir une majorité solide de gouvernement. Ce qui est proposé conduira à l'effondrement du second pilier. Maintenant, il faut agir par priorité pour rétablir les conditions de fonctionnement de la Ve République ».

M. RAYMOND BARRE : une manœuvre

Il est clair aux yeux de tous qu'il s'agit, avant tout, pour le président de la République de survivre au-delà de l'échéance des élections de 1986, dont il redoute, à juste titre, le résultat. Pour atteindre son but, il n'hésite pas à faire peser une grave menace sur le bon fonctionnement des institutions de la Ve République (...). Je condamne cette manœuvre. Avec mes collègues de l'opposition à l'Assemblée nationale et au Sénat, comme dans le pays, je la combattrai.

Je propose que les candidats de l'opposition aux prochaines élections législatives s'engagent dans leur campagne électorale à voter, en cas de victoire, dès le début des travaux de la nouvelle Assemblée nationale, une proposition de loi rétablissant le scrutin uninominal majoritaire à deux tours et comportant des dispositions relatives au découpage des circonscriptions qui s'inspirent des deux principes suivants : égalité démographique des circonscriptions ; indépendance de l'instance juridictionnelle chargée des modifications du découpage.

Je demanderai, en ce qui me concerne, aux candidats aux prochaines élections législatives qui souhaiteraient que je leur apporte mon soutien de prendre clairement position sur ce point que je considère comme l'une des conditions essentielles pour assurer le redressement du pays après 1986 ».

● *M. Yves Cochet, porte-parole des Verts : « Le mode de scrutin législatif choisi par le gouvernement peut paraître simple et juste. (...) Cependant, les conditions politiques qui entourent son apparition l'entachent de quelque suspicion. (...) La gestion des restes de voix à la plus forte moyenne, sur chaque département, laisse peu de chance à un mouvement d'innovation sociale et politique tel que les Verts. (...) Le gouvernement avantage, ainsi relativement, le Front national plutôt que les écologistes. (...) Faire coïncider les dates des régionales et des législatives est à l'opposé du mouvement de décentralisation timidement esquissé depuis 1982* [car] *les débats et les enjeux régionaux seront pervertis et écrasés par le débat et les enjeux nationaux. »*

● *Le PSU (Parti socialiste unifié)*, dont l'ancienne secrétaire nationale, Mme Huguette Bouchardeau, est ministre de l'environnement, à publié un communiqué déclarant : *« ce mode de scrutin a autant de rapport avec la proportionnelle que la bombe à neutrons avec l'écologie. (...) Faisons les comptes : on renforce les gros (PS, RPR, UDF), on lamine les moyens (Front national et PCF), on exclut tous les autres (...). Avec quatre ou cinq députés en moyenne par département, bonjour les seuil à 20 %. Une fois limitée l'expression plurielle de la gauche à sa plus simple représentation, le PS pourra toujours demander aux écologistes, à l'extrême gauche, au MRG et au PSU (autant de forces qui ont contribué à la victoire de mai 1981) d'aller exercer leur soutien critique loin des tribunes parlementaires.*

M. FABIUS : un effort vers plus de justice.

« L'idée principale » qui a présidé au choix du mode de scrutin proportionnel départemental est *« une meilleure égalité des suffrages »*, a affirmé mercredi 3 avril M. Fabius interrogé par TF1. Pour le premier ministre, le mode de scrutin retenu marque *« un effort vers plus de justice »*.

Tout en notant qu'*« il n'y a pas de mode de scrutin idéal »*, M. Fabius a fait valoir que le scrutin majoritaire instaurait *« une grande inégalité »* et que *« même si on avait procédé à un redécoupage général* [des circonscriptions] — *un véritable charcutage — il serait resté l'injustice : il n'y aurait pas de correspondance entre le nombre de voix et le nombre d'élus »*.

Réaffirmant que la stabilité du pouvoir sous la Ve République *« dépend de la force du pouvoir exécutif »* et non du mode de scrutin, le premier ministre a évoqué les périodes de l'histoire de France *« où il y avait un scrutin majoritaire et une instabilité considérable. C'est le cas de la IIIe République, qui a duré cinquante-deux ans et où il y a eu cinquante-deux gouvernements »*.

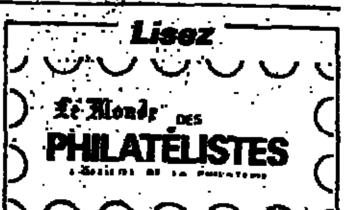
● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS : *« La décision arrêtée est conforme au programme du PS et aux engagements pris devant l'opinion par François Mitterrand en 1981. »*

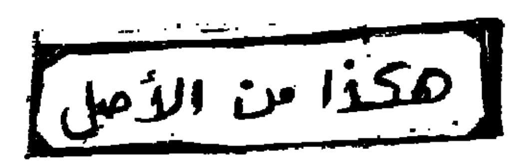
Pour M. Jospin, le choix est *« simple puisque les Français auront voté en une seule fois pour des listes départementales, c'est-à-dire pour des candidats peu nombreux et connus. Equitable, puisqu'il permet aux principales formations politiques d'obtenir un nombre de sièges correspondant au nombre de voix qu'elles ont recueillies. Il peut être, en outre, efficace, en composant l'Assemblée nationale à l'image de la réalité politique du pays. »*

SATISFACTION AU FRONT NATIONAL

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national a déclaré mercredi 3 avril à Europe 1 : *« Je ne suis pas du tout étonné que les socialistes se choisissent un mode de scrutin qui leur soit moins défavorable ou plus favorable. Tous leurs adversaires feraient sans doute de même. Comment pourrais-je me satisfaire du scrutin majoritaire quand on sait qu'avec plus d'un million de voix nous avons eu un conseiller général sur 2 050 ! »*.

D'autre part M. Jean Fontaine, député (non inscrit) de la Réunion, adhérent du Front national, a publié une déclaration dans laquelle il estime : *« Il serait naïf de croire que cela est neutre. A l'évidence, il s'agit avant tout de sauver les meubles socialistes. Pour ce qui nous concerne, tout ce qui va dans le sens de la représentation démocratique des courants de pensée qui forment le tissu politique de la France a notre agrément. Mais nous attendons de connaître les modalités d'application de cette disposition avant de prononcer un jugement de valeur très affiné. »* M. Fontaine précise toutefois que la décision du conseil des ministres *« n'a étonné personne au Front national »*, ajoutant : *« En effet, le président Jean-Marie Le Pen, depuis plus de deux ans, le clame et le proclame, que par la force des choses et par le choc des réalités, le président de la République en viendrait à cette solution électorale : la proportionnelle départementale à la plus forte moyenne. »*





POLITIQUE

NEUF MOIS APRÈS SON DÉPART DE MATIGNON

M. Mauroy replié dans son beffroi

De notre envoyé spécial

Lille. — C'est glissé d'abord comme une confidence, un peu honteuse. Ou asséné, poing sur la table, avec une fausse colère qui cache mal une insondable frustration. Les socialistes du Nord ne reconnaissent plus « leur » Pierre. Matignon l'aurait raidi, figé. Désormais confiné dans le beffroi de sa mairie, le tribun chaleureux porterait la nostalgie pesante, paralysante de ses trois ans à la tête du gouvernement. Il laisserait Lille partir à vau-l'eau et le Nord en quenouille. Bref, Mauroy, entré dans l'histoire, aurait oublié Pierre, petit-fils de bûcheron.

On se pince. Mauroy, n'est-ce pas le Nord, le Nord puissant et prolétaire, austère et romantique ? Qu'il apparaisse sur le petit écran, et corons et ducasses se profilent derrière lui. N'est-il pas l'incarnation idéale du compromis entre le socialisme guesdiste du Nord, ouvrier, viscéralement attaché à l'union de la gauche, et la tradition catholique flamande ?

Et pourtant ! « *Ses camarades ne trouvent plus la personne avec qui échanger la chaleur* », assure M. Gérard Thieffry, conseiller municipal socialiste depuis 1965, adjoint au maire depuis 1971. « *Il les glace. Ils cherchent le copain, et lui est encore ministre.* » Petit industriel du textile, chrétien, M. Thieffry a trouvé au PS « *une certaine solidarité. C'est chaud et sympa. Mais à Paris, on perd tout ça, c'est très desséchant. Dans son esprit, Mauroy est resté trop encombré de ces choses* ».

« *Dernièrement, il est allé en Amérique du Sud. Il a raconté ce monde terrible ici, dans une réunion de quartier, en rattachant tout ça au même combat pour le socialisme. Mais les gars d'ici sont ce qu'ils sont. Ils sont davantage touchés quand il visite un hospice à Noël. C'est pas l'Afghanistan tous les jours, à Lille !* » Il est vrai que, sans que l'attitude du maire n'y soit pour rien, les Lillois eux-mêmes se sont peut-être sentis intimidés : « *Avant, on venait le voir pour une embauche ou un appartement. On n'ose plus* », remarque M. Raymond Vaillant, premier adjoint, l'ami de toujours, qui, pour sa part, n'a noté aucun changement chez son vieux camarade.

« *Avant de quitter Matignon, je l'ai vu avec une sérénité extraordinaire*, renchérit un autre de ses proches. *Nous étions persuadés qu'il en avait marre et que son retour se passerait bien. A notre grand étonnement, revenu ici, il n'a pas redémarré. Si on continue comme ça, avec un bon chef de l'opposition, il se ramasse aux municipales.* »

Et un autre militant de formuler une hypothèse sacrilège : « *Au fond, s'il ne va pas à la rencontre de la base, c'est peut-être parce qu'il a peur de s'entendre faire des reproches sur sa gestion de premier ministre. Il sait bien que tout n'est pas parfait, et il est peut-être lassé de répéter qu'il a fait tout ce qu'il pouvait contre le chômage.* »

Pourtant, même si on ne le voit pas, il est là, dans son beffroi, au moins une bonne moitié de la semaine. Les bureaux parisiens où il a installé son antenne, dans le septième arrondissement, celui des ministères, mais un peu à l'écart tout de même, ne l'accaparent pas. Ses nouvelles fonctions de président de la Fédération mondiale des villes jumelées ne l'entraînent à l'étranger que quelques jours par mois. Incontestablement, Lille a un maire, un vrai, qui coupe des rubans, foule des tapis rouges et fait les honneurs de son immense mairie aux ministres de passage. « *Quand j'étais premier ministre*, explique-t-il, *j'étais le plus souvent à Paris, mais je m'exprimais dans les journaux, sur les chaînes de télévision, les Lillois me voyaient. Depuis mon départ, même si je suis davantage présent, on m'entend moins.* »

Statufié, lui ? Allons donc ! Pierre Mauroy a gardé la chaleureuse puissance de conviction de qui est tombé, tout petit, dans la marmite du socialisme. L'appétit est intact, qui avale tout crus les mots, les objections, les obstacles. D'un geste, il balaie « *les imbéciles qui s'imaginent que le socialisme va mourir. Le socialisme va passer d'une société industrielle dans l'autre, et reprendre son élan* ». Un mouvement du coffre et le corps massif s'envole vers l'an 2000, entraînant sa ville, sa région, vers le paradis de la reconversion tertiaire.

M. Pierre Mauroy l'admet : en revenant à Lille, il a choisi de faire une cure de silence. « *Evidemment*, explique M. Bernard Roman, jeune adjoint socialiste, *on aurait pu peindre toutes les poubelles en jaune pour marquer son retour. Cela aurait été spectaculaire. Il a préféré prendre du recul, et réfléchir.* »

En regardant autour de lui, le maire de Lille s'est aperçu que le paysage, en son absence, s'était modifié. Presque par surprise, l'opposition s'est emparée en 1983 des municipalités de Roubaix et Tourcoing, les éternelles rivales de Lille dans l'agglomération. La droite est désormais majoritaire au sein de la communauté urbaine. L'ennemi intime de M. Mauroy, M. Arthur Notebart (PS), n'a pu se maintenir à sa présidence que grâce à sa clientèle personnelle.

De ce nouvel isolement, le maire de Lille a tiré les conclusions. M. Notebart, le bâtisseur du métro, souhaitait doter la métropole tout entière d'un réseau de distribution par câble. Lille a refusé et décidé de se câbler toute seule, avec quelques petites communes satellites et... Béthune, distante de quarante kilomètres mais dirigée par un maire socialiste.

S'il porte son regard, par-dessus la métropole, vers sa région de terrils, le paysage n'apparaît pas plus hospitalier à l'ancien premier ministre. Le Pas-de-Calais lui en veut sourdement de ne pas s'être arc-bouté au charbon lors de son passage à Matignon. Maîtres du département qui a sans doute le plus à perdre à une réforme électorale — il envoie au Parlement quatorze députés, tous de gauche, — les socialistes du Pas-de-Calais ne veulent pas entendre parler de proportionnelle. Et M. Mauroy, en privé, ne fait pas de mystère de son attachement à la réforme du mode de scrutin.

Boudé dans les corons, isolé dans la métropole, Pierre sans Terre, en attendant des jours meilleurs, s'est replié dans son beffroi, prêt à se contenter de gérer cent soixante dix mille habitants — alors que la métropole en compte un million. Et il a adopté, c'est vrai, un nouveau style qui désarçonne plus d'un de ses vieux compagnons. Plus professionnel, et moins copain. Davantage épris d'efficacité que de convivialité. Plus réticent que jamais à entrer dans les détails. M. Mauroy fut-il jamais un maire débraillé ? En tout cas, c'est terminé. Il faut que ça tourne. « *Il ne supporte plus qu'on lui apporte à l'arbitrage des dossiers mal ficelés*, explique M. Roman. *Ni ces réunions interminables où chacun donne l'opinion de son marchand de journaux.* »

« *Quand je suis rentré*, explique M. Mauroy, *les militants se figuraient qu'on allait faire le tour des quartiers et allumer tous les feux. Mais le temps n'est plus à allumer les feux. Il faut observer dans quelles conditions on peut rester une grande région industrielle française.* » Toute indulgence a disparu de son regard sur les lenteurs, les retards, la résignation de son pays. Et le voici agacé soudain du fatalisme héréditaire des corons, et pressé, impatient, tenaillé par l'urgence de combattre la crise.

Il faut que ça tourne. M. Mauroy s'est donc attelé à un projet à sa mesure : décentraliser son administration municipale — trois mille personnes — dans les dix quartiers de Lille. « *Un mouvement sans précédent !* » souligne-t-il avec la même lueur gourmande que lorsqu'il annonçait les trente-neuf heures.

Il faut que ça tourne. Il va donc « *frapper un grand coup* » en direction des HLM, qui ont boudé les urnes aux cantonales, faisant perdre à la gauche le canton de Lille sud-Ouest, situé dans sa propre circonscription. « *Je vais faire étudier par sondage les raisons de leur mécontentement, et on va traiter çà. Si c'est le logement, je lance une réhabilitation de grande envergure, on nettoie les caves. Si c'est le chômage, je fonce sur les TUC, je prends tous les moins de vingt et un ans* ».

Hélas ! Mauroy l'impatient, Mauroy le visionnaire se heurte encore à une réalité qui traîne les pieds. « *Avant les cantonales, une délégation est venue voir un de mes adjoints. Des socialistes, des communistes, indiscutables. Ils voulaient que l'on rétablisse une ligne de bus qui avait été détournée de son trajet habituel*, «sinon on vote pas pour ti». *Il y a quelques années, jamais ils ne se seraient abstenus pour un motif semblable.* »

Eh oui, ce n'est pas l'Afghanistan tous les jours...

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La conférence indépendantiste de Guadeloupe privée de ses observateurs étrangers

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — La « *conférence des dernières colonies françaises* », qui doit rassembler, du 5 au 7 avril en Guadeloupe, dans une coopérative hôtelière de la localité du Moule les dirigeants des principales formations indépendantistes des différents départements et territoires d'outre-mer, n'aura pas le caractère international que souhaitaient lui donner ses organisateurs à l'initiative de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). Les pressions diplomatiques exercées par le ministère des relations extérieures semblent avoir dissuadé les mouvements politiques étrangers contactés par l'UPLG d'envoyer des délégués aux Antilles. Ceux-ci auraient été, de toute façon, refoulés.

Renforcée pour la circonstance, la police surveillant la frontière à l'aéroport de Pointe-à-Pitre applique de façon stricte les directives données afin d'empêcher la participation d'observateurs étrangers à cette réunion. L'UPLG indiquait mercredi 3 avril que trois de ses invités avaient été le jour même interdits d'accès au département : un représentant du Parti des travailleurs belges, un écrivain malien et son épouse.

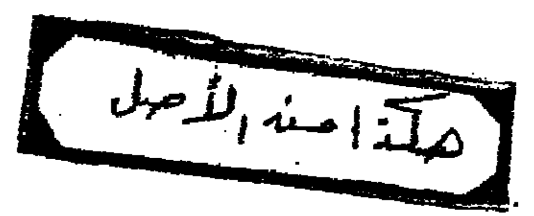
Une incertitude subsiste en revanche sur la véritable identité de deux citoyens vénézuéliens porteurs de passeports diplomatiques arrivés à bord d'un avion privé, autorisés à entrer en Guadeloupe après avoir déclaré se rendre au Club Méditerranée mais disparus ensuite dans la nature, alors que l'UPLG faisait savoir qu'elle attendait justement deux délégués du Front démocratique révolutionnaire du Venezuela.

Quoi qu'il en soit, la conférence se déroulera comme prévu. Le Front de libération national kanak et socialiste (FLNKS), qui y tiendra la vedette, sera représenté par M. Yann Celene Uregeï, chargé des relations internationales au sein du mouvement indépendantiste canaque et chaleureusement accueilli mercredi soir par les dirigeants de l'UPLG.

Les élus locaux n'ont pas approuvé la menace d'interdiction de ce rassemblement formulée vendredi dernier par le ministère de l'intérieur. Le nouveau président du conseil général de la Guadeloupe, M. Larifla, premier secrétaire fédéral du Parti socialiste, estime que les indépendantistes ne doivent pas être exclus du bénéfice de la liberté d'expression. Le président du conseil régional, M. Moustache (RPR), dit à peu près la même chose en prenant ses distances avec le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, selon lequel cette réunion sera « *un ramassis de hors-la-loi* ». Qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, les notables guadeloupéens préfèrent voir les indépendantistes tenir des conférences publiques plutôt que de les voir pencher vers le terrorisme. Ils affirment même qu'en accordant autant de publicité à une réunion qui ne regroupera, en tout état de cause, que des formations politiques minoritaires dans l'ensemble de l'outre-mer, le gouvernement a peut-être obtenu un effet inverse à celui qu'il recherchait.

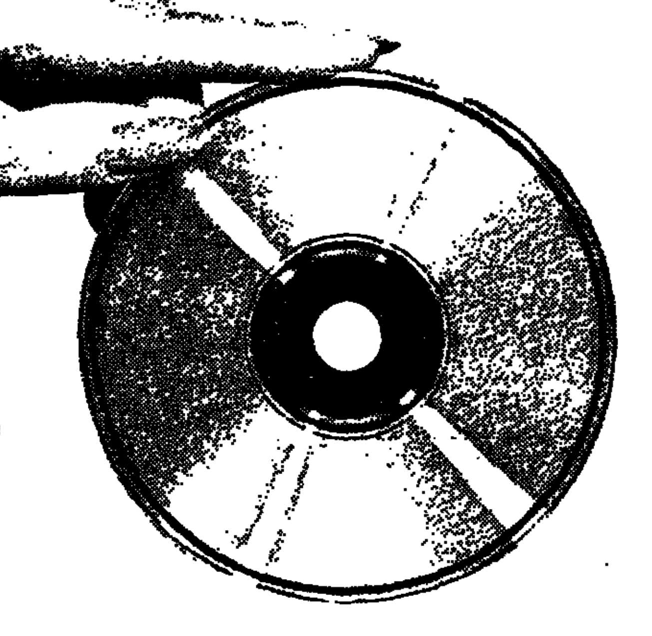
ALAIN ROLLAT.

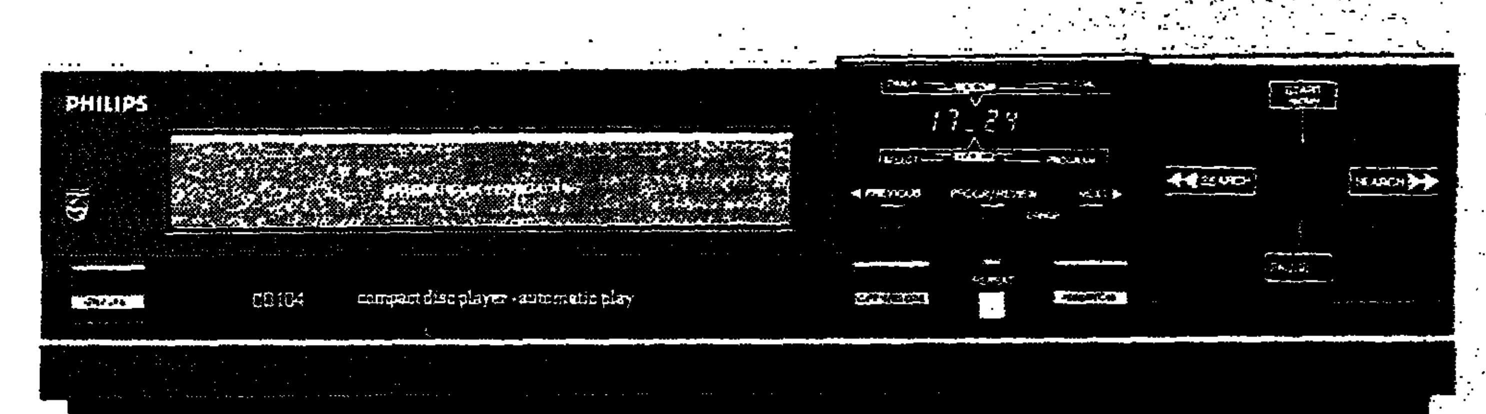
A l'Assemblée nationale, mercredi 3 avril, au cours des questions d'actualité, ce sujet ne fut pas oubliée. Ainsi, à M. Michel Debré (RPR, la Réunion), qui s'étonnait que le gouvernement n'ait pas interdit la réunion en Guadeloupe ces jours-ci des mouvements indépendantistes des départements et territoires d'outre-mer, M. Pierre Joxe rappela que le gouvernement avait « *clairement exprimé sa réprobation* ». Le ministre de l'intérieur ajouta que des mesures avaient été prises pour empêcher la participation d'étrangers à cette « *prétendue conférence* », mais que, contrairement à ce qui avait été annoncé, « *ni les gouvernements de la région, ni d'autres gouvernements amis de la France, ni aucune organisation internationale* », n'avaient l'intention d'y participer. Il expliqua aussi qu'il n'avait pas le droit d'interdire « *une réunion privée* » de citoyens français, mais mentionna qu'il avait la possibilité d'« *interdire une réunion privée qui se transformerait en manifestation publique de nature à troubler l'ordre public* ».



..."TRES NETTEMENT EN 1re PLACE POUR LE RAPPORT QUALITE/PRIX".

Diapason Harmonie
MARS 1985
Banc d'essai.





Lecteur Compact-Disc CD 104 Philips

La presse spécialisée unanime plébiscite le Compact-Disc CD 104 Philips pour ses performances exceptionnelles et son prix : moins de 4 300 F.

Télérama 6 mars 85 essai comparatif.

« Philips CD 104 : l'écoute est somptueuse sans une once d'agressivité, les plans sonores sont nets, le timbre des instruments fidèle. »

HARMONIE décembre 84 HI-FI Conseil — banc d'essai

« Finalement, cette petite machine offre des qualités supérieures à celles de lecteurs valant deux fois plus cher ! Philips nous offre ici un appareil excellent, aux performances souvent inégalées et au prix compétitif... Il s'affirme comme le plus performant du moment. »

Le Monde de la MUSIQUE décembre 84

« Sélection : Philips CD 104 pour ses qualités acoustiques, sa maniabilité et son extrême versatilité devant toutes les situations ordinaires et surtout extraordinaires, provoquées par les disques ou leur possesseur. »



décembre 84 Spécial Compact-Disc dossier comparatif.

« Philips CD 104 : de tous, c'est peut-être celui qui nous a semblé le plus subtil, respectant de façon assez exceptionnelle les phasés des voix, les différents touchers de piano, etc. ... L'image est bonne et en un mot le Philips donne une excellente impression d'équilibre. »

SON VIDEO MAGAZINE novembre 84 essai comparatif.

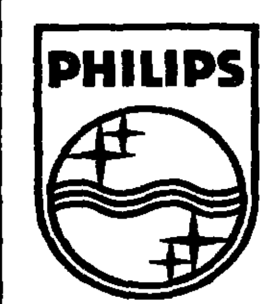
« Le CD 104 Philips s'avère être, encore une fois, un des meilleurs du marché. »

LE HAUT-PARLEUR septembre 84 banc d'essai.

« Le CD 104 Philips se tire à merveille des épreuves difficiles de nos disques-tests et permet, pour un prix de revient accessible, d'écouter dans les meilleures conditions les disques compacts. »

Laser mars 85 essai comparatif.

« Bilan très favorable pour le CD 104 Philips. Prestations techniques parfaites ; il se situe incontestablement dans le peloton de tête. »



PHILIPS



Le Monde
DES LIVRES

Alexandra « la grande »



Alexandra David-Néel en pèlerine-mendiante tibétaine, portant sur le dos tous ses bagages, une marmite et un soufflet tibétain, fait d'une peau de chèvre pourvue d'un long tuyau, ustensile indispensable pour allumer le feu de bouses de yak. C'est dans ce déguisement qu'Alexandra parvint à entrer à Lhassa.

Bondissante, parfois enjouée, parfois enfiévrée et souvent éblouie, la biographie d'Alexandra David-Néel que publie Jean Chalon nous entraîne en compagnie de la plus libre, de la plus intrépide, de la plus indomptable voyageuse.

LORSQU'EN 1967, à la veille de son centième anniversaire, Alexandra David-Néel envisage d'entreprendre ses Mémoires, elle hésite entre deux titres : *l'Inadaptée* et *J'ai vécu parmi les dieux*. Le second titre privilégie une nouvelle fois les aventures tibétaines qui l'ont rendue célèbre ; le premier évoque le ressort secret, le défi permanent, de sa destinée. C'est celui qu'aurait pu choisir Jean Chalon pour le livre qu'il consacre aujourd'hui à la *« femme aux semelles de vent »*, puisqu'il s'est bel et bien attaché à écrire l'ouvrage qu'elle avait si fugitivement projeté.

Ayant eu accès aux ébauches, aux carnets personnels, aux nombreuses correspondances, et puisant largement à ces sources inédites, Jean Chalon a composé une œuvre de synthèse qui tient autant de la biographie que de l'autobiographie. Pas une page, en effet, où ne perce directement la voix d'Alexandra David-Néel. Pas une page où elle ne vienne elle-même préciser, commenter, développer l'épisode en cours. Pourtant, l'entreprise ne tourne jamais au plaidoyer hagiographique. Les notations sont trop lucides et le récit trop vif pour s'attarder à une pieuse célébration.

Ce livre est à l'image d'Alexandra : il ne reste pas en place... *« Au fait, je crois que cela m'a toujours été et me serait, plus que jamais, pénible de demeurer quelque part. Drôle et inconcevable idée qu'ont les gens de s'attacher à un endroit comme des huîtres à leur banc, quand il y a tant à voir de par le vaste monde et tant d'horizons à savourer. »*

Dès l'enfance, voilà ce qui la désigne comme *« inadaptée »* : elle éprouve avec une acuité douloureuse que la vraie vie est ailleurs. Il n'est pas de cadre familial, social, religieux, philosophique ou idéologique dont Alexandra ne veuille s'échapper. A quinze ans, elle fait une fugue en Angleterre – ce qui ne constitue pas un mince scandale, pour une jeune fille, dans les années 1883 ! D'autant qu'elle récidive deux ans plus tard en direction de l'Italie, franchissant, comme en prélude à ses pérégrinations, le col du Saint-Gothard à pied.

Quand l'esprit d'aventure devient une aventure de l'esprit

Rien n'éloigne plus radicalement des différents critères de normalité que le désir d'éloignement dans une tête adolescente. La soif de départ irrigue un sixième sens : celui de l'insubordination. Et Alexandra témoigne déjà de l'alchimie qui mêle l'évasion au refus et change l'esprit d'aventure en aventure de l'esprit.

D'emblée, elle décide de tout penser par elle-même, de prendre ses repères où bon lui semble : librement et en toute insolence. Un verset de la Bible lui sert de devise : *« Marche comme ton cœur te mène et selon le regard de tes yeux. »* Une maxime d'Epicure indique le rapport au monde qu'elle entend privilégier : *« Il est dur de vivre sous le joug de la nécessité, mais il n'y a nulle nécessité d'y vivre. »* Une injonction du bouddhisme aimante le parcours intellectuel d'Alexandra et son cheminement spirituel : *« Soyez à vous-même votre propre lumière. »* Par ailleurs, elle se lie d'amitié avec le théoricien anarchiste Elisée Reclus, rédige un brûlot féministe (en 1881), fréquente la Société théosophique de Londres, puis celle de Paris, multiplie ses connaissances orientalistes, apprend le sanskrit et étudie, dans une sorte de ravissement, la musique et le chant.

Sans céder au tournis qu'une telle accumulation d'activités pourrait engendrer, Jean Chalon suit dans l'allégresse, mais avec une extrême minutie, les engouements, les doutes, les découvertes de cette jeune personne d'un mètre cinquante-huit qui ne craint pas de toiser *« le vaste monde »* ni de défier les idées reçues. Il faut une énergie peu commune pour escorter sans perdre souffle une héroïne qui multiplie tant de courses folles.

A peine majeure, la voilà qui s'embarque pour Ceylan et les Indes. De retour en Europe, elle se lance dans une carrière de cantatrice qui la mène de ville en ville, jusqu'à partir chanter *la Traviata, Lakmé, Faust* et *Manon* à Hanoï et Saigon. Entre deux lettres à Massenet ou à Mistral, Alexandra rédige des libelles libertaires, des articles consacrés à la philosophie bouddhique et déjà un essai remarquable sur « Le clergé tibétain et ses doctrines ».

Devenue directrice artistique du Casino de Tunis – un tremplin original pour une orientaliste, – elle rencontre un ingénieur des chemins de fer qui, sans le vouloir, va la remettre sur la voie. Il s'appelle Philippe Néel, et Alexandra l'amène très vite à se forger, mi-consentant mi-forcé, une noble figure de mari mécène, précurseur matrimonial des *sponsors* actuels, au point qu'il se résout à financer les errances d'une épouse toujours absente. Ainsi, en 1911, à l'âge de quarante-trois ans, Alexandra s'oriente-t-elle à nouveau vers les Indes. Le périple est prévu pour une année, il durera quatorze ans ! Et Philippe, magnifique de constance, ne cessera de poster des subsides.

Le voyage érudit

Grâce à lui, Alexandra peut enfin s'adonner pleinement à cette pratique du voyage érudit qui n'appartient qu'à elle ; pratique qui requiert aussi bien l'exploration aventureuse, l'étude acharnée des textes, le pèlerinage, l'apprentissage des langages autochtones, la quête de manuscrits, que la rencontre de lettrés et de sages. Sitôt revenue sur la terre indienne, Alexandra inaugure sa méthode et son style. Une méthode qui associe les connaissances livresques et les expériences vécues. Un style qui allie les anecdotes, les descriptions, les exposés philosophiques et les commentaires savants.

Seule, sans aucun soutien officiel, elle entreprend d'approcher, d'expérimenter et de révéler l'univers du bouddhisme tibétain, qui forme alors l'espace inconnu des études orientales. Pour atteindre son but, elle n'hésite pas à emprunter toutes les pistes à la fois.

ANDRÉ VELTER.

(Lire la suite page 18.)

Le zèle vengeur d'André Glucksmann

L'autre est-il toujours le plus bête ?

DE ses précédents livres, on sait qu'André Glucksmann affiche les vertus et les imprudences de l'iconoclaste. Il sort les cadavres des placards et force la boîte de Pandore. Philosophe assuré mais contesté, star des médias, il assène ses vérités avec une vigueur qui ne souffre pas la vérification. Sans cesse à l'affût, il débusque le totalitarisme qui peut surgir des antres que sont les officines de partis, les repaires des bureaucrates staliniens, les bouquets de fleurs des pacifistes et la cervelle des maîtres penseurs. Vigilant, Glucksmann monte la garde aux frontières de l'Occident et aux lisières de l'esprit, sonne l'alarme en permanence pour des peuples trop enclins à accepter le joug totalitaire, le goulag et l'utopie.

André Glucksmann a raison : les libertés « formelles » sont trop rares sur une planète où diverses dictatures écrasent les peuples. Mais, dans son zèle vengeur, il tire trop souvent sur tout ce qui bouge. Celui qui n'est ni l'ami de Staline, ni le disciple avéré de Glucksmann, ni l'oppositionnel forcené du gouvernement, ou celui qui, simplement, se fait une autre idée du monde, n'a pas le temps de dégainer une objection : son ombre gît, déjà trouée.

Il en coûte de lever le doigt devant le provocateur. Et comment qualifier autrement un auteur qui, intitulant son dernier livre *la Bêtise*, remplace le « i » du titre de couverture par l'emblème socialiste : le poing et la rose. Conjonction indispensable pour racoler amateurs de pamphlets et lecteurs en panne d'allumage, le contenant important plus que le contenu ?

Sophismes et coups de griffes

Suffit-il, cependant, de coudre en patchwork des textes tirés de la corbeille de maîtres penseurs (1), avec le fil ténu de sa propre pensée, pour faire œuvre de philosophe ? Mettre en avant *le Burlesque ou morale de la tarte à la crème* de Petr Kral (2), la critique de la bêtise par Flaubert, d'invoquer Platon, Aristote, Heidegger, Soljenitsyne, etc., pour apporter un concept nouveau, un point de vue original ? Qu'il y ait tant de célébrités au balcon n'empêche pas l'espiègle de jeter aux yeux la poudre des idées à la mode.

Par la grâce d'André Glucksmann, les socialistes deviennent donc les serviteurs accomplis de la bêtise qu'on croyait, jusqu'alors, communément partagée. Sous sa plume – éraillée mais parfois drôle et féroce, – la bêtise atteint le pouvoir comme la tarte à la crème inonde les héros du burlesque. Faute d'avoir saisi que leur idéologie est obsolète, que leur *« socialisme à la française »* est *« la rencontre au fond de l'urne d'une lampe à huile, d'un vaisseau amiral à voile, d'un zeste de mauvaise conscience et d'un échantillon complet de tartes à la crème »*, les socialistes sont rejetés par un démiurge dans les clapotis de la bêtise. Ainsi, Pierre Mauroy, Jack Lang, Jacques Attali, François Mitterrand, sont pincés en flagrant délit d'envolées lyriques, de dérapages, de naïvetés dans l'exercice de la geste symbolique ou de fréquentations douteuses. Buster Keaton, Mack Sennett et Charlot lancent leurs bombes crémeuses sur les clowns du pouvoir.

Certes, les politiques ne sont pas à l'abri de la bêtise ; les déclarations fourmillent des scories de la parlote quotidienne. André Glucksmann, lui-même, qui exècre le marxisme, se nourrissait naguère d'une de ses variétés les plus exotiques.

Ce qui en inciterait d'autres à la prudence, il le revendique : *« Qui n'a jamais cédé à l'ivresse paraît peu préparé à pénétrer le roman de l'ivrognerie. » « L'énergumène qui écrit son nom en tête d'un essai consacré à la bêtise est souris qui joue avec le chat. »* Il s'expose, lui aussi, à recevoir une tarte à la crème *« qui parfois en dissimule une autre »*, à collectionner les approximations, les sophismes, les truismes. (*« Toute technique, y compris super, est technique pour un bien* et *pour un mal. » ; l'homme de mauvaise foi dissimule aux autres, quelquefois à soi-même »*, etc.)

Mais derrière les variations sur la bêtise, pour plaisantes qu'elles soient grâce à l'apport de Bouvard et Pécuchet, sous les contradictions et les coups de griffes, apparaît une thèse illustrée déjà par Alain Touraine : le déclin du monde ouvrier.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 15.)

(1) Les notes qui figurent en fin de l'ouvrage sont malheureusement dépourvues d'appel dans le texte.

(2) Stock, 1984.

A LA VITRINE

Un fleuve romanesque

Par Jacques MADAULE

J'AI salué naguère comme il convenait, ici même, le premier volume de cette épopée romanesque : *les Nœuds d'argile*, voici le second. Il y en aura un troisième.

Que dire de celui qui vient de paraître, dont l'autre titre est *l'Histoire de Jeanne ?* Qu'il s'agit là, une fois de plus, de l'une des œuvres les plus importantes de notre époque. Une œuvre capitale en vérité. Pourquoi ? Non pas parce que c'est — comme le précédent et comme le suivant sans doute — un gros volume de plus de six cents pages. Par elle-même la quantité ne prouve rien, on le sait depuis toujours. Mais quand cette quantité est indispensable, alors c'est autre chose. Il n'est pas de grand fleuve sans beaucoup d'eau. *Les Mains nues* — c'est le titre de l'ensemble — sont un grand fleuve, le plus grand fleuve romanesque qui ait arrosé les lettres françaises depuis Proust.

Je procède par affirmations massives parce que je n'ai pas le temps de faire autrement. *Le Grain du chanvre* est l'histoire — tantôt comique, plus souvent tragique — de petites gens, les uns à Bourg-en-Bresse, les autres à Cluny ou à Tournus ou à Mâcon, ou dans des villages de par là. Ce sont pour la plupart des artisans, des boutiquiers, jamais des paysans. Ils ont vécu entre la fin de l'autre siècle et 1937. Le prochain volume sera plus près de nous, et nous aurons ainsi tout un siècle de France. Je ne dis pas d'histoire de France. Il n'en est absolument rien. L'histoire traverse ces vies, bien sûr ; mais elles se bornent à la subir. Elles ne la font pas et n'ont aucune envie de la faire, bien que les opinions soient très marquées parfois. Mais elles tiennent peu de place. Ce qui compte, c'est le cœur et les soucis matériels. Ils se mélangent, mais pas toujours.

Car le fond des choses, en dépit des apparences, c'est l'amour ou son manque. Cela fait que l'histoire est humaine, vraiment humaine, et qu'elle n'a rien de régional bien qu'elle se déroule dans un pays très déterminé et qu'elle ne soit pas non plus une histoire des mœurs, quoique le changement des mœurs s'y reflète, évidemment. Ce sont là les rives du fleuve, mais non le fleuve lui même avec ses eaux lentes et lourdes comme celles de la Saône entre les prairies. Le fleuve, ce sont les sentiments et les idées qui passent indéfiniment dans les têtes et qui, parfois, deviennent des paroles, des gestes, des songes, dans un univers parfaitement net et précis, que tous nos sens appréhendent comme l'éprouvent ceux qui songent, sentent, pensent ou agissent non pas devant nous, mais, en quelque sorte, avec nous. Il y a là une communion d'une espèce très rare et que je crois vraiment unique.

C'est là que l'on peut apprendre la véritable profondeur, le poids réel de la vie. Les femmes se retrouveront. Mais je ne saurais trop recommander aux hommes la lecture attentive de ce roman d'une femme. Elle nous y livre quelques secrets indicibles que la force du style est seule capable de faire entrevoir, comme on voit le fond à travers une eau limpide.

★ LE GRAIN DU CHANVRE, de Lucette Desvignes, préface de Jacques Lacarrière. Mazarine, 626 p., 98 F. Mazarine a réédité également le premier tome : *les Nœuds d'argile*, 460 p., 92 F.

ROMANS

Maurice Kherroubi et les graphomanes

La Caméariste de l'infante Isabelle nous restitue la veine satirique inaugurée par Maurice Kherroubi dans *le Nègre et le Satrape* (1981). Comme son auteur, Fortunat, le protagoniste, est chef correcteur dans une grande maison d'édition ; comme lui, il écrit des romans drolatiques, sortes de soties où passe le souffle d'un monde littéraire en folie.

En experts truculents, Kherroubi et Fortunat auscultent cette maladie moderne, la graphomanie, dont ils sont les premiers affectés : *« Je deviens un bon dieu de mec qui ne pensera bientôt plus à autre chose qu'à faire des livres. »* Comme dans les farces du Moyen Age, chaque personnage de la faune éditoriale porte son nom et sa manie bien visibles et, ma foi, chacun en prend pour son grade : *« Comme tous les jours de la semaine, la purée de pois de la production littéraire bat son plein. On s'aiguillonne dans les couloirs. Fabriciens talentueux, don Juans abandonnés de Dieu, écrivains à sujet unique, oniromanciens sans sou ni maille s'assignent des ordres d'écriture, se balancent des références à la figure, se prodiguent, lèvres pincées, des salamalecs, des marques d'honneur, ou succombent à la guerre froide des genres. »*

Entre tachycardie et dépression, on dévale les escaliers, on tourne les pages à cent à l'heure, on s'enfonce dans un délire verbal et caractériel sans issue, à moins de suivre la suggestion de Fortunat : *« Rachid, mon copain rock a raison, je ferais mieux de faire des chansons. »* Ça peut rapporter gros ! — S. K.

★ LA CAMÉRISTE DE L'INFANTE ISABELLE, de Maurice Kherroubi. Flammarion, 256 p., 85 F.

La vie malgré tout

Ni la couverture quelque peu racoleuse ni le titre ne disent vraiment ce que réserve ce premier roman dont l'auteur ne cache pas la part autobiographique. Certes, il s'agit d'une grande malade cardiaque, de ses souffrances, de ses peurs et de ses luttes, mais aussi d'une femme qui, sans jérémiades ni vaines colères, se libère de toutes les sujétions tenant à son sexe et à son milieu. Manuèle, qui se fait appeler Manu pour briser la religieuse étymologie de son prénom, mène deux combats, contre la maladie et contre les mœurs des siens.

S'il se trouve que la guerre d'Algérie est la toile de fond des souvenirs qui assaillent Manu sur son lit de douleur, ce n'est pas, pour Danièle Hermann, une occasion de distiller une nostalgie cent fois écrite. Faisant montre d'une technique déjà bien maîtrisée, la romancière joue du contrepoint guerre-maladie pour développer avec force les grands thèmes du mal et de l'espoir.

Roman du refus de la mort, portrait d'une femme qui stigmatise la bêtise sous toutes ses formes, ce premier essai romanesque, émouvant sans sensiblerie, parle fortement au cœur et à la raison. — P.-R. L.

★ J'AI PEUR, JE CRIE, de Danièle Hermann. J.-C. Lattès, 235 p., 75 F.

Jougs subtils

Un livre amer, un livre trouble, qui sent l'encaustique et le poison, la toile cirée et le complot. L'histoire est celle d'un jeune homme timide, malléable, issu d'une famille bourgeoise dont il devient la victime. Son père, rejeté par les siens, s'est suicidé; sa mère, figure aimante et possessive, alliée à Boy, un ami d'enfance, veille à ce que l'adolescent ne s'écarte pas du chemin qu'elle a tracé pour lui.

L'apparition de Julie, dont l'héritier s'éprend, menace de briser les liens familiaux si patiemment tissés. Commence alors une sourde lutte d'influence, d'où le jeune homme sort meurtri, hagard, tiraillé entre l'emprise insidieuse de la mère, les protestations de l'amante, les stratagèmes de l'ami.

Tout est dit sans insistance, à phrases feutrées, comme si Claude Fessaguet craignait de rompre le fragile équilibre mental de son personnage. On ne sait trop à quoi tient l'émotion ramassée qui habite ces pages : aux jougs subtils qui pèsent sur l'adolescent, point focal où converge un faisceau de sentiments contradictoires, à l'adhésion aveugle des conjurés, aux règles draconiennes, informulées, de leur caste, à l'atmosphère saturée où baigne le récit, à la confrontation, aussi, des deux amis, l'un affirmé, avide de contrôle et de puissance, l'autre chétif, consumé de remords... Autant de thèmes qu'on croirait empruntés à Mauriac, ce qui ne fait oublier ni le patient travail de soutènement ni l'art discret, tendu, souverain, du conteur. — V. L.

★ L'HÉRITIER, de Claude Fessaguet. Gallimard, 160 p., 68 F.

La fin d'un empire

Commencée avec *le Prisonnier du soleil*, voici la suite de la saga inca de Roberte Manceau. Il y a de l'amour, des aventures et des rebondissements ; certes, les banales rivalités et les grands mystères d'un monde finissant fournissent des scènes éloquentes, mais il faut s'accrocher pour ne pas s'égarer parmi tant de personnages aux noms inhabituels, et l'univers où nous sommes invités est si particulier qu'on peut se demander jusqu'où peut aller cette mode du roman historique, s'il n'a pas ses limites, si, dans le cas présent, tant d'érudition ne nuit pas à l'anecdote. Et la multiplication des notes, parfois polémiques, ralentit le cours du récit.

Reste — disons de cette vulgarisation romancée — une vision de décadence aisément transportable sous d'autres latitudes et d'autres temps. Avec sa Phèdre et son Hippolyte sous le ciel du Pérou, son poète qui se veut en marge de la société, son fils d'empereur en butte à une élite qui bouleverse la religion et avec toutes ses dissensions propres aux guerres de succession — ici entre Atahualpa et Huascar, les demi-frères ennemis qui préparent le triomphe de l'envahisseur espagnol, — la fin de cet empire a bien des résonances contemporaines. — P.-R. L.

★ LES BATARDS DU SOLEIL, de Roberte Manceau. Robert Laffont, 350 p., 85 F.

ALBUM

L'Olympe terrassé

Si l'Olympe m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême... Derniers en date des vulgarisateurs de la mythologie grecque, Alain Quesnel et Jean-Marie Ruffieux ont voulu satisfaire cette demande toujours vive des jeunes comme des adultes peu rompus à la culture classique. Louable intention, d'autant plus facile à réaliser que les Grecs, depuis Hésiode, ont abondamment raconté (et illustré) leurs légendes. D'où vient alors que ce livre est un fatras d'erreurs grossières, d'à-peu-près (parfois moralisants), de fabrications qui dénotent un manque total de familiarité avec la culture que les auteurs prétendent nous présenter ?

Cela commence aux origines : Cronos (Saturne), celui qui dévorait ses enfants, est confondu avec Chronos (le Temps), celui qui porte la faux et le sablier. Les frères de Cronos, les Titans (Cronos compris, ils sont six garçons), deviennent les vingt-quatre fils d'un hypothétique Titan et sont de plus confondus avec les Géants. Et cela continue tout au long du livre — heureusement, il ne compte que 48 pages ! — : la déesse Léto, aimée de Zeus et persécutée par Héra, devient une simple mortelle. Au lieu que les envoyés d'Héra lui interdisent la terre ferme pour accoucher et qu'elle erre sur les flots de la mer Égée en quête d'une île (Délos), qui l'accueille, elle est, paraît-il, poursuivie par le serpent Python et elle meurt d'épuisement...

Si les productions du même tonneau se multiplient (et dans une collection intitulée « Histoire vivante » !), nos enfants, avec de pareils maîtres, risquent fort de mériter les oreilles d'âne du roi Midas. — P. C.

★ DIEUX ET HÉROS GRECS, de Alain Quesnel et Jean-Marie Ruffieux, Le Seuil, collection « Histoire vivante », 48 p., 69 F.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Maurice Arvonny, Pierre Chavis, Roland Jaccard, Serge Koster, Vincent Landel, Pierre-Robert Leclercq, Gabrielle Rolin et Raphaël Sorin.

NOUVELLES

Les mondes déraisonnables de Charles Dobzynski

Poète, animateur de la revue *Europe*, Charles Dobzynski est l'une des figures de proue de la science-fiction « détournée », tendance récente que ce *Commerce des mondes* illustre à merveille. En vingt-cinq nouvelles, il propose une sorte d'anthropologie planétaire poétique et burlesque. Singulière galaxie où l'on croise des constellations d'yeux rivés les uns aux autres, des satellites vide-ordures, des bananes de régime planétaire, des astéroïdes marginaloïdes, aphrodisiaques, *anthropophages*, pulpeux ou rabougris, tous doués d'une vie propre, peuplés de machines qui vous demandent pourquoi le chapeau de votre grand-mère était couleur d'aubergine, et où l'insolite semble aller de soi.

Charles Dobzynski construit méthodiquement des mondes déraisonnables. Du haut de ces invraisemblables planètes, il scrute la condition humaine comme si elle relevait d'une erreur de parcours génétique. Ses nouvelles sont autant d'allégories qui accusent l'étonnement d'être homme, et terrien. De fait, le livre refermé, on regarde avec un drôle d'air l'espèce de clone chevelu et membré qui sourit au miroir.

Ce recueil est un véritable festival d'humour et de trouvailles d'où la science-fiction, mêlée au fantastique, au conte philosophique, à la poésie, sort régénérée. En deux pages, les décors sont plantés, les rôles distribués, le lecteur pris au piège. Et c'est superbement écrit. — V. L.

★ LE COMMERCE DES MONDES, de Charles Dobzynski. Messidor, collection « Temps actuels », 230 p., 89 F.

CHRONIQUES

Vialatte et l'homme, ce chef-d'œuvre en péril

Il avait beau savoir que la gloire frappe à l'aveuglette, Alexandre Vialatte serait bien étonné de voir sortir, treize ans après sa mort, son cinquième volume de chroniques. Et ce n'est pas le dernier, loin de là, puisqu'il écrivit un bon millier d'articles dispersés entre des journaux aussi divers que *la Montagne*, *Art*, le *Journal du tiercé*...

Tous traitent du même sujet : l'homme, chef-d'œuvre en péril que l'auteur s'acharne à protéger contre les dangers du progrès. Non qu'il condamne systématiquement les inventions, au contraire. Nombre d'entre elles le ravissent : la bicyclette à rétropédalage, l'horloge à eau, la lampe Pigeon. Elles ont fait leurs preuves, pas leur temps, puisqu'elles marchent toujours. Ce sont les nouveautés qui l'inquiètent. *Par exemple*, ces poules qui pondent des œufs plats dans les fusées cosmiques. Ou ce tigre que la publicité lui conseille de glisser dans son *moteur*. Il a essayé, quelle déception !

Le présent n'est que bluff et mensonge. Prenez M. Ségalot. Vialatte a désespérément tenté de le joindre et n'y est *jamais* parvenu. *« Tous ses services se demandaient ce que je pouvais bien vouloir lui dire, alors que ses affiches proclament que le monde entier le cherche partout pour lui dire merci de sa table en sapin façon chêne ou de sa cuisine en formica. »* De telles expériences apprennent à se méfier.

« On nous égare », soupire Vialatte. Mais loin de céder au découragement, au pessimisme, il offre à l'homme une seconde chance, celle de l'humour. Le sien joue sur un double registre. Tantôt, appliquant les consignes au pied de la lettre, il pousse la candeur jusqu'à l'absurde, tantôt il opère des raccourcis saisissants, des collisions d'images, des accouplements biscornus, mais dont soudain l'évidente nécessité s'impose.

De ses voyages en Bretagne, en Allemagne, en Extrême-Orient, de ses pèlerinages aux sources auvergnates, il a ramené un somptueux bric-à-brac de souvenirs qu'il égrène sous les marronniers du boulevard Arago. Ainsi trompe-t-il sa solitude de dernier habitant d'une *planète* que l'homme ne fréquente plus guère, peut-être parce que *« la justice y a remplacé la charité »*, ou parce qu'il brûle d'impatience *« d'aller brouter la pierre ponce de la Lune »*. — G. R.

★ ANTIQUITÉ DU GRAND CHOSIER, *chroniques d'Alexandre Vialatte, choisies par* Ferny Besson, *préface de* René de Obaldia. Julliard, 302 p., 80 F.

• DERNIÈRES LIVRAISONS

• GEORGES DUMÉZIL, dans ce troisième volume d'*Esquisses de mythologie indo-européenne*, étudie des récits ou des conceptions fondées sur la structure des fonctions de souveraineté magico-religieuse, de force et de fécondité. Dans une deuxième partie sont réunies des questions très diverses de mythologie qui se posent à Rome (61-65), en Scythie (67-68) et dans la Perse achéménide (69-72). La troisième partie contient trois réponses à de récentes critiques de méthode. (Georges Dumézil : *l'Oubli de l'homme et l'honneur des dieux*. Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 340 p., 150 F.)

• A LA RÉVISION EN COURS DE NOTRE HISTOIRE DE LA SEXUALITÉ John Boswell apporte une contribution savante. L'homosexualité, notamment, replacée dans l'évolution historique du christianisme, depuis les débuts de la chrétienté jusqu'au quatorzième siècle, apparaît comme un révélateur des valeurs sociales, des normes juridiques et des systèmes de pensée. Elle connut, par exemple, un essor singulier lors de la renaissance carolingienne, pendant les onzième et douzième siècles, avant d'être frappée au treizième siècle par la répression qui s'abat aussi sur les juifs, les hérétiques, les femmes et les pauvres. L'auteur entend ainsi montrer que le judéo-christianisme ne porte pas en lui nécessairement condamnation des relations amoureuses entre hommes. (John Boswell : *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité*, traduit de l'anglais et du latin par Alain Tachet. Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 524 p., 210 F.)

• LES CRÉATURES ROMANESQUES DE CHRISTINE DE RIVOYRE ne manquent pas de caractère. Sortie promener son chien, son héroïne, Reine, se débarrasse d'un agresseur après une lutte sauvage. Après cette agression, ses enfants et petits-enfants se resserrent autour d'elle, instinctivement. Mais la violence n'a pas dit son dernier mot et s'abat mystérieusement sur chaque membre de cette famille solidaire et tendre... (Christine de Rivoyre : *Reine-Mère*. Grasset, 334 p., 85 F.)

• JEAN ANGLADE reprend, dans *le Péché d'écarlate*, le thème inépuisable de Don Juan. Ayant assisté, encore enfant, à l'assassinat de son père, le banquier Juradieu, par le fils d'une victime de l'établissement financier, Georges découvre la férocité humaine. Dès lors, il s'applique, avec cynisme et violence, à être le plus méchant jusqu'au jour où il est lui-même victime de son système : il devient aveugle et défiguré à la suite d'un accident provoqué. Au fond de sa nuit, il découvre peu à peu l'autre face de l'homme... Jean Anglade a retouché ce roman de jeunesse publié pour la première fois en 1960. (Jean Anglade : *le Péché d'écarlate*. Julliard, 226 p., 80 F.)

• JACQUES DUQUESNE obtint, en 1983, le prix Interallié pour *Maria Vandamme*. Il reprend les personnages de ce roman autour d'une autre femme : Alice Van Meulen. Cette jeune veuve, en rupture avec l'esprit de son temps — la France de 1881, — prétend diriger une usine, fonder un négoce et épouser un anticlérical alors qu'elle vient de la bourgeoisie catholique. Cette femme volontaire et courageuse évolue dans les Flandres hautes en couleur et chères au cœur de l'auteur. (Jacques Duquesne : *Alice Van Meulen*. Grasset, 276 p., 89 F.)

• DES HISTOIRES COURTES, MORBIDES ET FÉROCES, racontées dans un style direct et réalistes par Hénin-Liétard. Cavanna, présentant l'auteur, écrit : *« Je ne sais pas s'il exprime les désirs et les aspirations des générations montantes, s'il est branché, rock, punk ou soixante-huitard mal sevré, et je m'en fous. C'est un tempérament, c'est un éléphant, un rhinocéros, un cachalot surgi des profondeurs... »* (Hénin-Liétard : *Scopitones*. Belfond, 174 p., 79 F.)

• ANCIEN OFFICIER qui servit en Indochine, Emmanuel revient à Saigon en 1974. Il rencontre une Eurasienne, fille de son ami mort au combat. Il revit alors la guerre « française » et ses tragédies et s'éprend de la jeune femme. Mais les soubresauts de la troisième guerre d'Indochine le sépareront de l'Eurasienne comme ils l'écarteront d'une autre Vietnamienne, parfaite symbiose de deux cultures. Expulsé par le régime communiste, il restera partagé entre son pays et *« l'impossible patrie »*, entre deux femmes. L'auteur, général de division, a, pour écrire son roman, puisé dans un riche fonds autobiographique. (Etienne Doussau : *l'Impossible Patrie*. France-Empire, 344 p., 86 F.)

• « RÉSISTANCE » est le nom d'une nouvelle collection dirigée par Bernard Langlois pour la défense des droits de l'homme et de la liberté des peuples. Elle est inaugurée par *le Dossier Mulinaris* plaidé par l'abbé Pierre et enrichi du témoignage de Françoise Tüscher. Vanni Mulinaris, détenu depuis trois ans sans procès dans le climat de l'après-terrorisme italien, est devenu un symbole de la justice d'exception. Les droits d'auteur seront versés à des organisations de défense des droits de l'homme. (*Le Dossier Mulinaris*, plaidé par l'abbé Pierre. Le Centurion, 142 p., 62 F.)

• COMMENT PEUT-ON ETRE QUÉBÉCOISE ?, se demande Lise Gauvin dans un essai-fiction. Roxane, jeune Persane, raconte à une amie, restée dans son pays, sa découverte du Québec où elle poursuit des études littéraires. Cette « disciple » de Montesquieu, participant ainsi au débat sur la francophonie, fait part de ses étonnements, de ses commentaires et du pacte qui la lie à ces Québécois souvent *déroutants* et à des lieux *« d'une inaliénable étrangeté »*. (Lise Gauvin : *Lettres d'une autre*. Le Castor astral, 126 p., 60 F.)

• LES PREMIERS TEMPS DU CINÉMA sont évoqués dans un album par Jacques Rittaud-Hutinet, directeur adjoint du centre d'études et de recherches théâtrales et cinématographiques de l'université de Lyon-II. Après l'invention du cinéma, en 1895, les frères Lumière formèrent à Lyon une centaine d'opérateurs qui devinrent des pionniers du septième art sur les cinq continents. Des publics sont enthousiastes, d'autres s'affolent et crient à la sorcellerie. L'auteur raconte la vie au jour le jour des opérateurs Lumière en puisant dans une riche iconographie et dans les correspondances inédites de la collection Guénard. (Jacques Rittaud-Hutinet : *le Cinéma des origines*. Champvallon, 252 p., illust., 210 F.)

• CETTE HISTOIRE DU BLUES inscrit le développement de la musique négro-américaine dans le contexte culturel et social, de la moitié esclavagiste du Sud aux grandes métropoles industrielles du Nord. L'auteur évoque aussi les personnalités marquantes du blues. L'ouvrage est complété par une discographie établie par Jean Buzelin. (Giles Oakley : *Une histoire du blues*, traduit de l'anglais par Hubert Galle. Denoël, 348 p., illust., 120 F.)

DU LIBRAIRE

LA VIE LITTÉRAIRE

• EN POCHE

• LES ROMANS D'ERSKINE CALDWELL sont durs et âpres, comme *Bagarre de juillet*, traduit de l'anglais par Jean-Albert Bédé et repris en « Folio ». Un jeune Noir, accusé par une fanatique d'avoir voulu violer une Blanche, Katy, est lynché après une chasse à l'homme hystérique. Mais quand Katy affirme l'innocence du nègre, elle est lapidée...

• FRANÇOISE MALLET-JORIS, dans *le Clin d'œil de l'ange* (« Folio »), évoque sept couples dans sept lieux différents mais raconte une seule histoire : celle de personnages qui entrevoient l'Eden un instant, y accèdent ou s'en détournent.

• ELISABETH BADINTER, avec les *Remontrances*, de Malesherbes (1771-1775), repris dans la collection « Champs », chez Flammarion, éclaire, à travers les textes de la Cour des aides et la figure de son président, le climat et les tensions de l'Ancien Régime peu de temps avant la Révolution.

• BISMARCK affirmait que les grands problèmes du temps ne sauraient être résolus que *« par le sang et par le feu »*. Henry Valloton, avec *Bismarck* (Marabout), a brossé une saisissante biographie de *« l'homme de fer »*.

• LIDDELL HART fut un spécialiste des questions militaires au *Times*, notamment, et s'attacha à analyser le rôle des blindés dans une guerre de mouvement, analyse que partagèrent de Gaulle et Guderian en Allemagne. Il écrivit cette imposante *Histoire de la seconde guerre mondiale* (Marabout), traduite de l'anglais par Jean-Paul Constantin, à laquelle le général Beaufre ajouta une préface et une postface. L'ouvrage de Liddell Hart répond en particulier aux questions sur les stratégies employées et sur le rôle des matériels nouveaux et de la technologie.

• *MA VIE*, de Lou Andreas-Salomé, autobiographie exemplairement poétique rédigée en 1931, à l'âge de soixante-dix ans, par une femme qui bouleversa la vie de Nietzsche, aimanta celle de Rilke et fascina Freud, reparaît aux Presses universitaires de France dans la collection « Quadrige ».

ESSAI

Plaidoyer pour l'individualisme

L'autosatisfaction donne rarement naissance à de bons livres. *De l'individualisme – Enquête sur le retour de l'individualisme*, que signe Alain Laurent, l'un des animateurs du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés, n'échappe pas à cette règle. On s'en voudrait pourtant de gâcher le plaisir de l'auteur. D'autant plus que de mai 1968 à mai 1981, bien que *« souverainement assuré de lui-même »*, il a souffert d'avoir constamment eu à se justifier. Mais non, il n'était pas celui qu'on croyait : égoïste, impitoyable, arriviste, nombriliste, que sais-je encore, mais un *« amoureux fou de la liberté individuelle »* auquel les masses donnaient la nausée.

Divine surprise : depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes dont toute l'idéologie suinte pourtant *« de solidarité obligatoire et de convivialité mélasseuse »*, il n'est plus honteux d'être individualiste. Tout au contraire. On peut même espérer une synthèse entre les trois courants néo-individualistes que distingue Alain Laurent et qui lui semblent riches de promesses pour l'avenir : le courant narcissique-hédoniste, l'anarcho-démocratique et l'entreprenant-compétitif.

Face à l'ennemi, c'est-à-dire à *« l'éternelle entropie du collectif et de la totalité »* – on se croirait aux pires moments d'une campagne électorale, – je me permettrai de suggérer que la lecture de Benjamin Constant ou de Karl Popper est autrement plus stimulante que celle d'Alain Laurent. – R. J.

★ **DE L'INDIVIDUALISME, d'Alain Laurent. PUF, 189 p., 135 F.**

BIOGRAPHIE

Michel Leiris, étrange migrateur

De *Simulacre* (1925) au *Ruban au cou d'Olympia* (1981), André Clavel voyage en *« Leirisie »*. Il suit les pistes et les dédales qui mènent à des obsessions, les facettes d'une inquiétude centrale, vers la mort, le désir d'atteindre l'impassibilité de la pierre, aux frontières du plâtre et du caillou.

Dandy, zazou, le narrateur minutieux de *l'Afrique fantôme*, de *l'Age d'homme* et de *la Règle du jeu*, le poète de *Haut Mal*, qui s'amuse avec *Bagatelles végétales* et rêve dans *Nuits sans nuit*, fut un étonnant précurseur. Il a deviné, comme ses amis, Bataille et Fardoulis-Lagrange, la face sombre de l'avenir, notre présent. Il a transformé les lois de l'autobiographie, célébré le fragment, analysé l'espace des peintres, sondé le sacré. Il s'est toujours rebiffé.

« Il est, écrit Clavel, *un écrivain des spatialités multiples, des réseaux infinis, des rhizomes, de l'enchevêtrement des styles et des discours. »* Il suffit d'ouvrir *Fourbis* ou *Fibrilles* pour voir ce que cet *« étrange migrateur »* a joué, sa vie durant, allant jusqu'au suicide (en 1957) pour signer un pacte funèbre, étourdissant. *La Règle du jeu*, édifice sans précédent, borne la deuxième moitié du siècle. On s'en apercevra un jour. – R. S.

★ **MICHEL LEIRIS, d'André Clavel. Henri Veyrier, illustrations en noir et blanc, 78 p., 168 F.**

PÉDAGOGIE

« L'âge du capitaine »

« Sur un bateau, il y a 26 moutons et 10 chèvres. Quel est l'âge du capitaine ? » A cette question « innocemment » posée à des élèves de cours moyen, 76 élèves sur 97 ont cru pouvoir apporter une réponse. Ainsi commence le livre de Stella Baruk, *l'Age du capitaine – De l'erreur en mathématiques*.

Longuement, pesamment, l'auteur démonte les mécanismes de l'erreur, cette sorte de schizophrénie qui conduit l'enfant à déconnecter entièrement sa logique mathématique de celle qu'il pratique dans la vie courante. Elle analyse les erreurs, décortique le raisonnement sous-jacent, révèle la confusion de notions, l'analogie trompeuse..., qui ont conduit l'élève à écrire ce que le correcteur raye souvent d'un trait de crayon rageur. Car *« la difficulté majeure du professeur de mathématiques (...), c'est qu'il ne comprend pas pourquoi on ne comprend pas et ne comprend pas ce que l'on ne comprend pas »*.

Comprendra-t-il mieux après avoir lu ce livre ? Oui, s'il le lit. La phrase qui précède, avec ses quatre « *comprend* », serait plaisante si elle était isolée ; mais l'accumulation de telles lourdeurs rend parfois la lecture franchement pénible.

Un autre point de friction entre l'auteur et ses lecteurs naturels pourrait naître d'une divergence sur le terme même d'enseignement des mathématiques. La thèse de Stella Baruk est qu'on peut enseigner les mathématiques à n'importe quel enfant, à condition d'entrer dans son univers, de traduire son langage, de mettre en lumière ce qu'il n'exprime pas. Cela demande déjà un gros effort et beaucoup de finesse dans le cadre d'une leçon particulière. C'est inimaginable dans celui d'une classe dite normale. L'absence de toute référence aux conditions de travail et une certaine agressivité de l'auteur envers les enseignants ont de bonnes chances de provoquer des réactions de rejet.

C'est dommage, car *l'Age du capitaine* est une étude très fouillée. Si certaines « démonstrations » sont d'une lecture difficile, les mathématiciens pourraient reconnaître que c'est la contrepartie d'une rigueur qui devrait leur plaire. – M. A.

★ **L'AGE DU CAPITAINE – DE L'ERREUR EN MATHÉMATIQUES, par Stella Baruk. Seuil, 307 p., 99 F.**

Marx était-il bouddhiste ?

Si Marx proclamait : *« Changez le monde »* et Rimbaud : *« Changez la vie »*, le bouddhisme, lui, a toujours pris la voie opposée : d'abord changer l'homme pour aboutir au seul résultat qui vaille, l'abaissement de la *doukka* (souffrance).

Pourtant, et c'est là tout l'intérêt de la substantielle étude de Serge-Christophe Kolm, *Marxisme et bouddhisme*, publiée par les Cahiers internationaux de sociologie (volume LXXVII, 1984, PUF, 190 p.), le bouddhisme et le marxisme dans leur visée de libération, l'une plus ontologique et psychologique, l'autre plus matérielle et sociale, ont de nombreux points communs : une adhésion aux valeurs et hypothèses de la science, une critique implacable des mystifications idéologiques et religieuses, une certaine idée de l'homme universel, un refus de l'exploitation et de la propriété privée, cette dernière asservissant l'homme à lui-même selon le Bouddha.

Pensées proches l'une de l'autre par conséquent – Serge-Christophe Kolm travaille à une synthèse marxo-bouddhiste, – dont la complémentarité pourrait se résumer ainsi : le marxisme est une pensée de la modernité et le bouddhisme « la » pensée de l'homme (plutôt que seulement « une »). A vrai dire, S.-C. Kolm nous convainc particulièrement lorsqu'il écrit que le bouddhisme est en mesure d'apporter bien des éléments indispensables pour que les *« changements révolutionnaires »* ne se transforment pas aussitôt en ce qu'ils ont combattu : *« sa connaissance psychologique unique, le principe et les moyens de la non-violence – qu'il transmit tant à Tolstoï qu'à Gandhi, – plus généralement sa compréhension des relations entre fin et moyen et sa synthèse entre elles, son analyse critique très école de Francfort des sociétés et des dirigeants intoxiqués par l'autorité, sa construction savante des relations sociales altruistes durables, sa psychologie de la beauté significative et de son usage, etc. »*. – R. J.

Flaubert dans ses pénates

Qu'un écrivain de la stature de Flaubert n'eût pas sa revue, c'était anormal. Comme le dit Raymonde Debray-Genette, l'une de nos plus savantes et plus intelligentes flaubertiennes, en présentant le premier numéro d'une série *Gustave Flaubert* qui prend place dans la publication de *la Revue des Lettres modernes* aux éditions Minard, *« il s'agit de savoir comment, aujourd'hui, nous visitons et revisitons son œuvre, comment, si l'on peut dire, nous l'habitons et pouvons l'abriter »*. Voici donc Flaubert dans ses pénates, aussi confortablement installé que dans sa librairie.

Il y aurait lu certes avec plaisir, intérêt, curiosité et amusement, comme nous pouvons le faire, les études qui composent ce numéro : une fine analyse des paysages de *Bouvard et Pécuchet*, par Jean-Pierre Richard ; une comparaison entre le *Dictionnaire des idées reçues* et d'autres recueils du même type à la même époque, par A. Herschberg-Pierrot ; une mise en évidence de l'ironie flaubertienne aux dépens des orateurs du Club de l'Intelligence dans *l'Education sentimentale*, par Henri Mitterand ; une étude génétique des différentes fins d'*Un cœur simple* d'après les manuscrits, par R. Debray-Genette ; enfin un *Perec lecteur de Flaubert*, par Claude Burgelin, qui restera sans doute comme le texte critique fondateur pour les études peréquiennes.

Grâce à un apocryphe de Jules Lemaître, signé Gérard Genette, nous apprenons avec soulagement que Charles Bovary avait une maîtresse, qui lui dispensait de rustiques plaisirs, pendant qu'Emma faisait l'amour en ville, comme *l'Autre Journal*, ce mois-ci, le rappelle crûment en couverture. Ce qui dispense de lire *la Vie érotique de Flaubert*, de J.-L. Douchin (Pauvert), livre qui n'apprend quasi rien aux spécialistes et indispose par la vulgarité de son style les lecteurs intéressés par le sujet.

Avec satisfaction, et soulagement aussi, on apprend par ailleurs que la Bibliothèque de la Pléiade met en chantier une nouvelle édition de Flaubert, des *Œuvres complètes* cette fois, confiée à Guy Sagnes avec la collaboration de Claudine Gothot-Mersch. – M. C.

★ **Signalons l'édition de L'ÉDUCATION SENTIMENTALE établie et commentée par Peter Michael Wetherill publiée dans les Classiques Garnier, 648 p., 120 F.**

Le florilège de « l'Ire des vents »

La revue *l'Ire des vents*, dirigée par Yves Peyré, confirme l'excellence de ses choix avec un numéro 11-12 riche en inédits, illustré par Maurice Estève et Jean Fautrier. On y distinguera des contributions de E.-M. Cioran, Henri Michaux (son dernier écrit), Francis Ponge. Gérard Macé, Antoine Petit-Emaz, Guy Walter, témoignent d'un esprit d'aventure qui mêle aux « grands » des écrivains moins établis. Ils côtoient, par le biais de traductions dignes d'éloges, deux Italiens, Dante, restitué autrefois par François Bergaigne, Umberto Saba, traversé en *Vingt-trois poésies* par Franc Ducros.

∴

« Ressembler à un coureur qui s'arrêterait au plus fort de la course pour essayer de comprendre à quoi elle rime. Méditer est un aveu d'essoufflement. » – CIORAN.

∴

« Nue comme un ruisseau, bouche à bouche,
chaque frisson de toi faisait plus doux
ce baiser qui revient, ce jour, en ma mémoire.
Ce m'était rêve, mais peut-être
étais-je dans le vrai : en toi, fait chair,
l'ange parlait. Un ange du bien va jusqu'à consentir
par bonté, par excès, en lui, d'amour. » – UMBERTO SABA.

∴

L'ensemble, exigeant, harmonieux, est placé sous l'égide de Scève, Kierkegaard et Lévinas. – R. S.

★ **REVUE « L'IRE DES VENTS », 18, rue Clair-Talichet, 36000 Châteauroux, diffusion Distique. Abonnement pour quatre numéros : 250 F.**

• SCIENCE-FICTION

A la mémoire du futur

• « PARCS DE MÉMOIRE » est un roman de science-fiction de Maurice Mourier, qui enseigne par ailleurs la littérature et le cinéma à Paris-X. Ce livre révèle un écrivain à la personnalité forte qui ne doit rien au modèle américain. La forme est assez traditionnelle, avec deux récits emboîtés, dont l'un, le plus central, et aussi le plus fort, le plus captivant, est écrit à la première personne. Il nous est donné comme un témoignage sur les événements mystérieux et tragiques de la fin du XXe siècle. Le talent visionnaire de l'auteur se déploie dans ces pages avec un grand bonheur. La société du XXIe siècle, mise en scène en contrepoint, paraît bien terne à côté. Peut-être Maurice Mourier aurait-il pu développer la belle et tragique histoire du Pèlerinage au Météore et laisser l'avenir enterrer l'avenir. Tel quel, le roman est un peu difficile d'accès. Il faut attendre la page 53 et l'arrivée de Rudi Traum pour entrer dans le vif du sujet. Mais alors, quelle richesse, quelle aisance, quelle puissance ! (*Parcs de mémoire*, de Maurice Mourier. Denoël, 252 p., 39,80 F.).

• PHILIP K. DICK est toujours vivant dans notre mémoire. Trois ans après sa mort, voici *Blade Runner*, réédité par J'ai lu sous le titre du film : le roman s'appelait à l'origine, en français comme en anglais, *Les androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?* Dans la carrière heurtée de Dick, ce livre se situe à mi-chemin entre deux chefs-d'œuvre : *En attendant l'année dernière* et *Ubik*. Il date de 1968. Un *blade runner* est un tueur chargé d'exterminer les androïdes qui s'infiltrent sur la Terre. Mais Rick est un *blade runner* un peu trop tendre, un peu trop rêveur, et surtout un *blade runner* qui doute. Car ce superbe récit porte bien, comme toutes les œuvres de Dick, la déchirure d'un sentiment ravageur, le doute. Pourtant, l'angoisse dickienne y est plus qu'ailleurs canalisée par l'action. C'est un Dick secret, où l'auteur cache un peu son jeu pour mieux jouer celui de la SF traditionnelle. Comme tel, il touchera davantage le grand public, sans décevoir les inconditionnels du maître du Haut-Château. (*Blade Runner*, de Philip K. Dick, traduit de l'américain par Serge Quadruppani. J'ai lu, 256 p., 17 F.).

• DICK... DICK ENCORE, avec un titre singulier, *Coulez mes larmes, dit le policier*, que Gérard Klein vient de rééditer dans la collection « Ailleurs et demain classiques ». La première édition, au Masque, incomplète pour des raisons mal élucidées, portait aussi un autre titre : *le Prisme du néant*. C'est un Dick « obsédé », datant de 1974, époque où l'auteur s'enfonçait dans sa paranoïa et ses fantasmes nixoniens, avant l'espèce de parousie des années 1975-1980. Le thème, c'est, une fois de plus, les réalités parallèles, les évanescents, les destinées multiples... et aussi l'avenir totalitaire, hanté par une police omniprésente. Dick s'en est expliqué dans sa fameuse conférence de Metz, publiée *in extenso* dans *l'Année 1977-1978 de la science-fiction* (Julliard) : *« Si vous trouvez ce monde mauvais, vous devriez en voir quelques autres... »*. Un livre-clé. (*Coulez mes larmes, dit le policier*, de Philipp K. Dick, traduit de l'américain par Michel Deutsch et Isabelle Delord. Robert Laffont, 256 p., 78 F.)

• « RHINO », au Fleuve noir, marque la rentrée de Dominique Douay, absent de la scène SF depuis plusieurs années. Après quelques récits un peu dickiens, Douay a publié chez Denoël un des plus beaux romans fantastiques contemporains, *l'Impasse-temps*. Il revient avec un livre d'action et d'évasion, inventif et haletant, qui évoque la grande époque du *space opera* français, marquée par les romans et les nouvelles de Gérard Klein-d'Argyre. Il s'agit d'un conflit stellaire où se mêlent et s'affrontent les hommes et les monstres, des extraterrestres fabuleux et d'ardentes jeunes femmes. La dernière phrase fera date dans notre science-fiction d'ordinaire si pessimiste : *« Il était heureux... Heureux d'avoir sauvé Rhino et de sentir en lui le bonheur d'exister. »* (*Rhino*, de Dominique Douay. Fleuve noir, 192 p., 16,50 F).

MICHEL JEURY.

● LA XXII[e] FOIRE DU LIVRE DE LA JEUNESSE

Des albums à la bolognaise

LA Foire du livre à Bologne a — sans jeu de mots — un côté bon enfant. Cela tient sans doute au charme architectural de la capitale de l'Emilie, à la date — une semaine avant Pâques, — à l'organisation, accueillante et bien rôdée de la manifestation, à l'esprit détendu des participants, à l'environnement coloré et amusant entretenu par ces milliers d'albums, par ces millions d'images omniprésentes qu'on est venu vendre ou acheter.

La XXII[e] Foire, qui s'achevait dimanche 31 mars, a accueilli un nombre record d'exposants (1 036 contre 960 en 1984) dont près de 90 % d'étrangers venus de 56 pays (l'Irlande et Singapour étant présents pour la première fois). Pourtant, malgré cette affluence, l'impression domine que la créativité et l'invention des deux premières décennies se sont essoufflées et que le livre pour la jeunesse est devenu de plus en plus un « produit » pour lequel chacun s'efforce de trouver la bonne recette.

Les éditeurs, de plus en plus nombreux à la Foire de Bologne, ont changé d'objectif ; il ne s'agit plus seulement de créer des ouvrages pour ouvrir, et ravir, l'esprit des jeunes, mais de se partager un marché. Dans cette perspective, on assiste actuellement à une stratégie commune à la plupart : on vise un public de plus en plus jeune, comme si on voulait fidéliser le futur lecteur dès le berceau ; et en second lieu, le mot-clé est le jeu.

D'où l'abondance de livres-jeux, livres-masques, jeux de rôles, découpages de plus en plus ingénieux, livres à trois dimensions (les inévitables « pop-up » qu'un intermédiaire de Californie fait fabriquer à Singapour, au Mexique et en Colombie pour les éditeurs du monde entier). Lire en jouant, apprendre en s'amusant, chanter en travaillant, cette fuite vers le gadget s'accentue, séduisante et insidieuse, avec des accouchements en relief, ou des ordinateurs en trois dimensions.

La littérature, dans cette équipée, perd du terrain, bien que certains pays — la Hollande, la Scandinavie — continuent à produire de la fiction et que, chez nous, des éditeurs — le Seuil avec « Point-Virgule », Gallimard avec « Folio Junior », Hachette avec le Livre de poche « Jeunesse », Duculot, Castor Poche, Bordas, etc. — continuent à chercher des auteurs.

Après une période d'expansion considérable, l'édition de jeunesse marque le pas, tandis que de nouveaux arrivés, comme l'Espagne, rejoignent le peloton des pays éditorialement développés.

Est-ce pour manifester sa perplexité que le jury a, cette année couronné l'Iran ?... Choix paradoxal, qui couronne un « Institut pour le développement intellectuel des enfants et des jeunes adultes », créé jadis par Farah Diba, pour un livre, assemblant des feuilles collées dans un style arcimboldesque pour figurer des animaux. Ultime pied de nez de l'histoire contemporaine : le stand iranien est resté vide, à cause de la guerre avec l'Irak. La littérature, même pour enfants, a décidément ses limites...

NICOLE ZAND.

L'histoire à la mode

L'HISTOIRE est à la mode et, après une dure éclipse, la nécessité de faire connaître les événements du passé réapparaît tant dans les livres qu'à l'école.

Sans conteste, le plus bel album documentaire de l'année, une remarquable réussite graphique et d'une réelle beauté, telle est *la Révolution française au jour le jour*, de Denys Prache, troisième volume de la collection « Le grenier des merveilles », chez Hatier. Denys Prache et son metteur en pages Hans Troxler ont trouvé un moyen de mettre en scène sept années capitales de l'histoire de la France : depuis celle qui précède la prise de la Bastille jusqu'à l'avènement du Directoire *(« La révolution est enterrée. Le désastre du Directoire conduira au bonapartisme »*, ainsi se termine le livre).

Les pages doubles qui se succèdent, gravures d'époque admirablement coloriées, fidèlement reproduites, et qui font défiler, comme un film, les moments-clés du calendrier révolutionnaire. L'image devient didactique parce que, en la considérant, non seulement on comprend mieux la situation, mais aussi on a l'impression d'entrer dans le tableau.

En avance sur le bicentenaire, une belle réussite qui s'adresse aussi bien aux enfants du secondaire qu'à leurs parents, grands-parents, etc. *(la Révolution française au jour le jour*, de Denys Prache, Hatier, collection « Le grenier des merveilles », 94 p., 24 × 32 cm, 150 gravures, 96 F.)

∴

Chez Casterman, après les deux collections lancées l'hiver dernier. « Des enfants dans l'histoire » (à partir de six ans) et « Les jours de l'histoire » (à partir de dix ans), Michel Pierre poursuit l'élaboration de collections d'histoire en annonçant « L'histoire des hommes », une nouvelle collection d'albums grand format, très illustrés, dont les maquettes étaient à Bologne. Une façon encyclopédique d'aborder l'histoire par grands thèmes. Les six premiers titres : *les Origines de l'homme, les Premiers villages, les Premières Cités, les Premiers empires, la Méditerranée, les Grandes Religions* (à paraître en 1985).

∴

Chez Hachette, la désormais classique collection « La vie privée des hommes » compte maintenant plus de deux douzaines de volumes de la Préhistoire à la Grande Guerre (celle de 1914-1918) sur tous les continents. Le dernier ouvrage paru — dû notamment au président de l'association Clovis — traite d'une période mal connue et injustement dépréciée, celle qui précéda le Moyen Age des grandes invasions à Charlemagne, du quatrième au neuvième siècle. L'archéologie et les documents écrits ont été utilisés tant pour le texte que pour l'illustration. *(Au temps des royaumes barbares*, de Patrick Périn et Pierre Forni, illustrations de Pierre Joubert, Hachette, 68 p., 58 F.)

∴

Chez Messidor-la Farandole, une autre façon d'aborder l'histoire en étudiant les maisons des hommes depuis la tente des nomades jusqu'aux gratte-ciel. L'album, agréablement illustré, a été traduit de l'italien, et le texte, volontairement simplifié, donne envie d'approfondir et d'ordonner ces exemples d'habitations choisies parmi les époques et les latitudes les plus diverses. *(Histoire de l'habitat*, Messidor-la Farandole, 77 p., 32 × 21,5 cm, 105 F.)

∴

Chez Gallimard Jeunesse, une nouvelle collection propose des biographies aux enfants à partir de huit ans, s'ils sont curieux et bons lecteurs. Des textes vivants, inédits ou traduits, bien illustrés, qui racontent la vie de personnages hors du commun et qui permettront aux jeunes de prendre connaissance des grands moments de l'histoire des sciences, des idées, des grandes découvertes.

Six volumes ont paru : *Mermoz l'aventurier du ciel*, de Didier Blonay ; *Cartier au pays du Canada*, de Caroline Montelo Glenisson ; *Edison, toute une vie d'inventions*, de M. Cousins et J.-P. Verdet ; *Schliemann et la cité perdue*, de Jenny Ladoix ; *Darwin, un savant autour du monde*, de Peter Ward ; *Madame Curie*, de Eve Curie. Une excellente façon d'aborder l'histoire. (Gallimard Jeunesse, collection Cadet Biographie, 80 ou 112 p., 17,5 × 11 cm.)

Le palmarès

— Prix graphique « enfants » : *Leaves (Feuilles)*, publié par the Institute for the Intellectual Development of Children and Young Adults, par Mahdy Moini (Iran).

— Prix graphique « jeunesse » : *le Livre sans titre*, somptueusement illustré, de Kit Williams (Jonathan Cape, Grande-Bretagne. Traduit en français chez Gallimard-Jeunesse. Voir « le Monde des livres » du 30 novembre 1984). Un concours récompensera celui qui trouvera le titre, par un voyage chez l'auteur.

— Mentions spéciales « enfants » : *le Joueur de plume* (Ed. Laurence Olivier Four. France) et la collection « Monsieur-Chat » d'Etienne Delessert, 20 volumes primés pour le choix des illustrateurs et le soin de l'édition. Co-édité par Grasset-Fasquelle (France Ed.), 24 Heures (Suisse) et Creative Education (Etats-Unis).

∴

Décerné par un jury d'enfants de 6 à 9 ans, le Prix des critiques en herbe, de son côté, a présenté son palmarès :

— Grand Prix : *Sol solet (Soleil petit soleil)*, version graphique d'une pièce qui a été jouée par une troupe catalane, « Comdiants », dans un livre-jouet plein d'idées originales (Ediciones de l'Eixample, Barcelona, Espagne). Une traduction en espagnol de l'édition catalane vient de paraître.

— Des mentions sont allées à : *The Space Shuttle Action Book* (Aurum Press, G.-B), un livre à trois dimensions sur les navettes spatiales, *Ted and Dolly's Fairytale Flight* (Ventura, GB), *The Eleven Cats Marathon Cats* (Koguma, Japan).

L'affiche de l'année

1985 a été décrétée Année de la jeunesse par l'Organisation des Nations unies. La foire de Bologne a organisé un concours : « L'affiche de l'année ». Le gagnant — à l'unanimité — est un étudiant de l'Ecole supérieure d'art de Hambourg, âgé de 25 ans, Fred Münzmaier, qui a représenté un garçon avec deux ailes, en train d'évaluer ses possibilités de voler : l'image d'un adolescent très concentré, ramassé sur lui-même avant de se lancer vers l'avenir et l'inconnu.



Faisons-les lire...

LES libraires pour enfants ne sont pas seulement des commerçants... Afin de mieux sélectionner les ouvrages et de mettre en contact l'enfant et le livre de façon profitable, un certain nombre de libraires spécialisés pour la jeunesse et qui, depuis une dizaine d'années, tentent de mener une politique commerciale différente, se sont réunis en une association extrêmement vivante. Pour la première fois, l'association avait un stand au Salon du livre de Paris.

Regroupant une quarantaine de libraires dans toute la France, l'Association des librairies spécialisées pour la jeunesse crée heureusement, entre l'école et la maison, un relais-livres extrêmement précieux et riche de perspectives dans un pays comme le nôtre où, hélas! on n'a pas assez l'habitude de la bibliothèque de prêt. On ne peut qu'espérer l'extention de cette intelligente initiative à toutes les régions. (Association des librairies spécialisées pour la jeunesse, 43, rue Coursalon, 18000 Bourges. La liste des librairies spécialisées peut être fournie sur demande.)

Dans le même ordre d'idées, mais sans but commercial, signalons aussi l'activité d'Astéroïde, un organisme de communication spécialisé dans la vie culturelle de l'enfant et qui, dans une « lettre d'information », rend compte, de manière exhaustive et régulière de l'ensemble des créations destinées à l'enfance et à la jeunesse.

Ne serait-il pas souhaitable que cette association inventive puisse concrétiser ses efforts en travaillant de façon plus étroite tant avec les éditeurs qu'avec les enseignants, les parents et les enfants eux-mêmes?

Puisque l'enfant ne cherche à connaître que ce qu'il reconnaît, il est essentiel de lui apprendre très jeune à s'informer. La curiosité fera le reste. (Astéroïde, 212, rue La Fayette, 75010 Paris. Abonnement, Vingt numéros : 350 F par an.)

L'IBBY (Union internationale pour les livres de jeunesse), qui a été fondée en 1953 à Zurich, présentait, à Bologne, une intéressante exposition de « Livres pour enfants ayant des retards de langage », sélectionnés pour leur qualité visuelle. Cette exposition itinérante sera présentée cette année au Centre Georges-Pompidou. Elle comprend deux cent quatre-vingts albums de trente pays soigneusement choisis ; la liste peut être envoyée sur demande. (Secrétariat de l'IBBY, Leonhardsgraben 38 a, CH-4051 Bâle, Suisse.)

Rappelons aussi que La joie par les livres vient de fêter le centième numéro de la *Revue des livres pour enfants*, qui offre, entre autres, une sélection de quatre cent soixante-treize livres nouveaux. (La joie par les livres, 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris. Abonnement annuel : 100 F.)

Des titres parmi des milliers...

« Je pars à la guerre, je serai là pour le goûter », de Béatrice Poncelet. Centurion Jeunesse, 62 F.

Un petit album astucieux, au dessin évocateur, au langage vrai qui pose des questions sans en avoir l'air. (A partir de sept ans.)

« Rose blanche », de Roberto Innocenti, texte de Christophe Gallaz. Editions Script, nouvelle collection dirigée par Etienne Delessert, distribution Sofedis, 59 F.

Encore la guerre, l'Allemagne, le camp d'extermination. Le dessin est superbe de réalisme, mais fait naître une véritable gêne, à cause d'un sentimentalisme démagogique. C'est un peu le Petit Chaperon rouge mangé par le loup nazi. L'Holocauste pour le premier âge... Pourquoi toujours persuader les jeunes que la mort d'un adulte est aussi terrible que celle d'un enfant ?

« Le Larousse des tout-petits », d'Agnès Rosenstiehl. « Les noms », 160 images, 160 citations.

Des citations de poètes à apprendre par cœur pour mieux appeler les choses par leur nom. Agnès Rosenstiehl illustre elle-même la dernière lettre : *Le zèbre au zoo bronzait...* (A partir de deux ans.)

« Nous venons du Portugal », de Germaine Finifter. Syros, collection « Les copains de classe », 55 F.

Une nouvelle collection, un peu trop didactique, qui a le mérite de nous faire connaître d'où viennent les « étrangers ». Pour se vacciner contre le racisme quotidien. (A partir de onze ans.)

« Des livres dont vous êtes le héros », de Steve Jackson et Ian Livingstone. Gallimard, « Folio Junior ». Dix titres parus.

La Galaxie tragique, la Citadelle du chaos, le Labyrinthe de la mort, etc. Des histoires terrifiantes où le lecteur héros va affronter des monstres en choisissant librement le chemin qu'il va suivre. Des heures de jeu passionnantes. Succès assuré. (A partir de sept ans.)

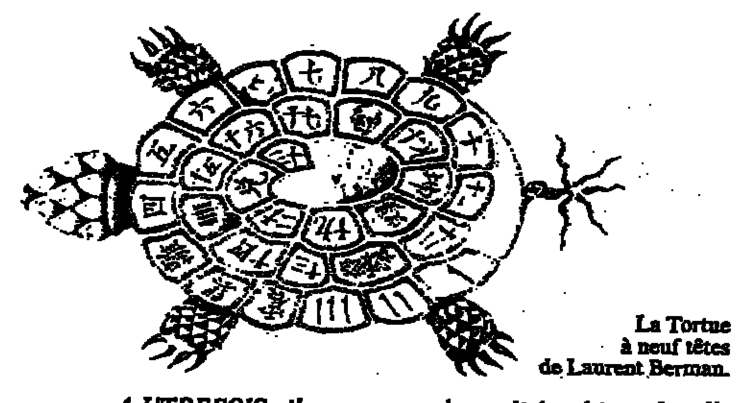
« Mon premier livre d'éducation civique ». Editions Epigones, 48 F.

Pour potasser les nouvelles matières mises au programme par M. Chevènement. Vieillot et suranné.

« Le Joueur de plume », d'Olivier Poncer. Editions Laurence Olivier Four et Chardon bleu, 88, rue Bobillot, 75013 Paris, 90 F.

Un conte illustré en couleurs et en relief pour voyants et non-voyants, remarquablement conçu pour faire comprendre par les yeux ou par le toucher une histoire de souris blanches et grises qui vivent dans des livres de contes. Le braille se conjugue avec l'image à trois dimensions, et chacun s'initie au code de l'autre. Une cassette complète le livre pour les non-voyants. *Mention spéciale à Bologne.*

Pas seulement pour les enfants



La Tortue à neuf têtes de Laurent Berman.

« AUTREFOIS, il y a de cela un nombre incalculable d'âges, un grand empereur avait pouvoir de vie et de mort sur toutes les choses de la Chine. Il habitait au centre du pays, sur la Montagne Qui Soutient le Ciel. Il s'était fait construire un haut palais de jade, ciselé précieusement et fortifié par neuf murailles de fer. »

Ainsi commence ce merveilleux conte, dont la lecture, à haute voix ou pour soi seul, vous tiendra immanquablement ravi jusqu'à l'épilogue.

Que ce conte « chinois » ait été écrit l'an dernier par une jeune femme férue de tao et de tibétain ajoute encore à la magie de ce livre superbe, admirablement illustré au crayon noir par Laurent Berman, l'animateur du Théâtre à Bretelles... *« Si l'on m'avait présenté ce conte comme la traduction d'un mythe chinois*, écrit dans la préface le sinologue Jacques Pimpaneau, *j'aurais dit : quelle traduction admirable ! Et où se trouve donc le texte original ? (...) C'est d'une Chine intérieure dont il s'agit ici comme nous en avons tous au fond de nous-mêmes, mais qui a rarement la qualité poétique de celle qu'a créée Bénédicte Vilgrain. »*

Bénédicte Vilgrain nous avait fait découvrir l'an dernier une féroce *Cendrillon* carnassière, qu'elle avait elle-même traduite du tibétain et imprimée en une belle typographie soignée. Pour *le Maître de la pluie*, elle a choisi un éditeur exigeant comme elle, Ipomée, qui publie ce beau conte mystérieux — destiné à tous les âges — qui embaume le poivre, le sucre et le gingembre.

★ LE MAITRE DE LA PLUIE OU LE VOYAGE DE TCH'E SONG, de Bénédicte Vilgrain, dessins de Laurent Berman. Ipomée, 80 p., 100 F.

★ Bénédicte Vilgrain est aussi imprimeur-éditeur. Utilisant les lettres comme des marionnettes », sous l'appellation du Théâtre typographique, elle a composé en Garamond et imprimé sur vélin d'Arches, à quatre-vingt-dix exemplaires, une édition bibliophilique du poème de Federico Garcia Lorca, *le Roi de Harlem*, écrit en 1929 lors du voyage du poète à New-York, où il exprime « *la douleur qu'éprouvent les Noirs à être noirs dans un monde contraire* ». Avec dix-huit bois et linogravures de Valentina La Rocca, 28 × 38 cm sous emboîtage bois. Version française établie d'après les traductions de Guy Levis Mano et de Pierre Darmangeat. Editions Théâtre typographique (31, bd du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly). Prix : 630 F.

« A ROSE is a rose is a rose is a rose... » On sait peu que Gertrude Stein, écrivain expérimental s'il en fut, composa un *« livre pour les enfants »* et que cette phrase célèbre est tirée de ce livre-là : *The World is Round.*

Une coïncidence étrange fait que ce texte paraît en même temps chez deux petits éditeurs, dans deux traductions différentes. Le titre même en est différent : *La terre est ronde*, chez Transédition, *Le monde est rond*, chez Tierce... Publié en 1939 — un an avant *le Petit Prince*, — ce livre a été écrit par une petite fille de neuf ans, Rose d'Aiguy, *« une rose de France »*, dans une belle langue ronde, rythmée, assonancée où les répétitions lancinantes finissent par faire tourner la tête, tourner la Terre.

Il n'est pas certain que tous les parents, tous les maîtres, souhaitent expliquer (puissent expliquer) l'histoire de Rose et de Willie, son cousin qui va tournoyer, se noyer, jusqu'à ce que Rose le retrouve, découvre qu'ils n'étaient pas cousins : *« Ils se marièrent et eurent des enfants (...) et ils vécurent toujours heureux et le monde continua simplement à être rond. »*

★ LE MONDE EST ROND, de Gertrude Stein, traduit de l'américain par Françoise Collin et Pierre Taminiaux ; suivi de *Autobiographie de Rose*. Tierce, collection « Littérales », distribution Distique, 80 p., 45 F.

★ LA TERRE EST RONDE, de Gertrude Stein, traduit de l'américain par Marc Dachy, dessin de couverture d'Elle M. Dayan. Transédition (59, rue de Charonne, 75011 Paris). 64 p., 68 F.



● ESSAI

Le zèle vengeur d'André Glucksmann

(Suite de la page 11.)

La gauche se cramponne à une idéologie dépassée, et ne la respecte pas, contrainte par la réalité du monde. Tandis que ses forteresses ouvrières se vident – que les socialistes, par le chômage, contribuent à dépeupler, – ses chefs hésitent *« à s'émanciper du mythe de l'ouvrier conquérant et dominateur »*. La « mayonnaise » (mouvement ouvrier, progrès industriel et morale du travail) ne prend plus.



★ *CAGNAT.*

Des sources d'utopie

« La gauche perd son monde. » Elle est *« frappée de stupeur idéologique »*. Qu'elle cesse de monter des *« machines à fabriquer l'idéal »*, sources d'utopie impossible à atteindre et germes de totalitarisme ; qu'elle renonce, en quelque sorte, à la croyance naïve et dangereuse que *« le socialisme est le mode de production du bien par les bons »*. L'ouvrier lui tourne le dos, et *« la gauche demeure-t-elle la gauche si l'ouvrier réel n'est décidément pas adéquat à la mission qu'on lui assigne ? »*.

Mais en invitant cette gauche – plus imaginaire que réelle – à renoncer aux derniers oripeaux de ce qui fait son identité, et, à ses yeux, sa légitimité, André Glucksmann, qui balise *« la déroute des idéologies »*, n'embouche-t-il pas à son tour le porte-voix de l'idéologue ? Et ne dissipe-t-il pas le brouillard idéologique dont il s'entoure quand il affirme qu'il suffit que la gauche *« craque pour qu'une France inattendue désapprouve les partages traditionnels et parte à l'aveuglette explorer des horizons ignorés »* ? Pourquoi pas, puisque *« la crise est devenue la crise des visions du monde »* ?

Ivrogne et idiot

Avec plus de discernement, André Glucksmann s'élève contre les idées reçues telles que *« la gauche, c'est le goulag, et la droite s'enfle de la misère des pauvres. »* Qu'on ouvre les yeux, en effet, le goulag annoncé en France par tant de prédicateurs tarde à dresser ses miradors. Mais, soudain, nous voici à l'Est où règne la bêtise absolue. La gérontocratie du Kremlin se maintient en abêtissant les peuples et s'installe dans une *« quasi-éternité »*. On ne saurait qu'approuver Glucksmann quand il dit : *« Le totalitarisme se continue dans le post-totalitarisme »*, car *« l'appareil policier, le système juridique qui couvre la négation des droits de l'homme, l'intolérance à toute protestation non autorisée, les habitudes et les hommes, restent en place. »* On y devient ivrogne et idiot.

Car l'homme est menacé d'idiotie s'il croit que *« nous arpentons un monde bon »* et que *« la paix régnera quand les nations adoreront l'humanité »*. En suivant le prince Muichkine, *« un naïf, un saint ou un épileptique, au gré des observateurs »*, Glucksmann élabore *« une théorie des points d'idiotie »*. Tout de bonté, l'idiot, *« révolutionnaire scientifique »*, ou touché par la grâce, attend le jour de Gloire ou la Révélation, ignore les méchants, *« ferme le monde sur lui »*. L'idiotie est le dernier refuge béat de la bêtise, sa *« garantie de calme »*.

Une morale de l'extrême urgence

« Je ne veux pas mourir idiot », dit Glucksmann. Prenant la défense de l'intellectuel : (*« sans bêtise pas d'intellectuel »*), il explique : *« Tant qu'il demeure possible d'allumer une bombe bêtise au cœur de toute prétention de maîtriser les fins dernières d'une collectivité, l'intellectuel bricoleur qui proteste ne pas échapper au lot de stupidité commune tourne son aveu de faiblesse en avantage stratégique. »* Il se réclame de la *« compétence insolite d'une connaissance par les gouffres »* et se prononce pour une morale de l'extrême urgence. Celle des Médecins du monde, par exemple, du *« secouriste qui ne trie pas les victimes »* des divers champs de bataille.

La défense des droits de l'homme, l'aide humanitaire aux meurtris de tous bords, quel démocrate n'y souscrirait ? Mais une société peut-elle se passer d'un *« idéal collectif »* et réduire toute espérance aux acquêts ? Elle se condamnerait à la régression collective et préparerait tout autant ce retour de la barbarie qu'un prophète étourdi prétend conjurer.

BERNARD ALLIOT.

★ LA BÊTISE, d'André Glucksmann. Grasset, 274 p., 85 F.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Barbey d'Aurevilly à la lumière de sa correspondance

***Un outil indispensable pour mieux connaître l'auteur des* Diaboliques.**

SOUS l'impulsion de Jacques Petit, aurevillien émérite auquel on doit, entre autres, l'édition des *Œuvres romanesques* de Barbey d'Aurevilly dans « La Pléiade », toute une équipe entreprenait en 1980 la publication de la *Correspondance générale* de cet écrivain dans le cadre des *Annales littéraires de l'université de Besançon*. C'était là une tâche immense et du plus grand intérêt, les précédentes éditions des lettres de Barbey étant fragmentaires, fautives, et au reste introuvables. Depuis lors, même après la disparition de Jacques Petit, cette *Correspondance* a poursuivi son chemin avec une discrétion regrettable car, rassemblant de très nombreux inédits, soigneusement annotée, agréablement imprimée, elle constitue désormais un outil indispensable pour une meilleure connaissance de l'auteur des *Diaboliques*.

Trebutien, le confident

Le tome IV de ce bel ensemble vient de paraître. Il couvre les années 1854-1855. Le correspondant majeur de ce volume, le confident de tous les instants, l'âme sœur, c'est encore Trebutien, ce libraire de Caen avec qui Barbey d'Aurevilly s'est lié en 1831, un érudit solitaire et farouche, aux traits ingrats, infirme d'une jambe, *« un homme maigre, à l'allure pénitente, comme un Père du Désert »*, qui va s'éprendre d'une admiration passionnée pour le fastueux dandy, le flamboyant sabreur de la critique et l'écrivain au talent si original et provocateur. C'est grâce à Trebutien, ce moine livresque, que sont édités avec raffinement des textes comme *la Bague d'Annibal, Du dandysme*, et *les Prophètes du passé*.

De son côté, Barbey lance à profusion les roses du côté de Caen : Trebutien est *« mio carissimo »*, *« Laurent le Magnifique »*, *« le Dieu de l'amitié »*. *« Votre amitié*, lui écrit-il, *est aussi délicieuse que celle d'une femme »*, ou encore : *« Vous êtes par vous-même ce que j'ai le plus aimé, en fait d'hommes. »* Avec lui, Barbey discute de ses projets, de ses réussites ou de ses échecs. Il sollicite ses avis, voire les corrections de Trebutien, et le charge de certaines recherches – notamment pour *l'Ensorcelée*, qui paraît en 1854 dans une indifférence générale.

Une véhémence cinglante

Barbey livre ses rêves de gloire, une gloire qui se dérobe, mais qu'il souhaite *« vivante et sentie »*, sacrifiant pour cela à ce qui le dégoûte : le journalisme, dont il dénonce les censures, les dérobades, les manœuvres qui ne l'épargnent pas. Il dit ses goûts et ses dégoûts, il les crie plutôt avec cette véhémence cinglante et imagée qui fait partie de son style – d'écrivain et d'homme.

Il exprime sa sympathie admirative pour Baudelaire, sa prédilection pour le talent *« piquant »* de Custine, cet homme qui pratique *« la grande hospitalité à l'anglaise avec le naturel et l'abandon italiens »*, son penchant pour Stendhal. Faut-il s'étonner que Barbey rassemble ainsi dans son panthéon personnel un poète tourmenté et « marginal », un aristocrate non conformiste et un homme de caractère, épris de « naturel » jusqu'au cynisme ?

Quand, après avoir étudié le talent des autres, Barbey se retourne sur le sien, il ne s'abuse pas et, lui, si facilement porté à la démesure sous l'effet de l'admiration ou de l'hostilité, sait rendre une juste mesure de lui-même : *« Tout est vrai dans ce que j'écris – vrai de la vie passée, soufferte, éprouvée d'une manière quelconque, – non pas seulement de la vie supposée ou devinée. Je ne suis pas aussi grand artiste que cela. Il faut avoir le courage de se regarder, fût-on laid ! En dehors de la réalité et du souvenir, je n'aurais pas trois sous de talent, Trebutien, et il est même probable que je n'essayerais pas d'en avoir, car je n'écrirais point. Je n'écris jamais qu'inflammatoirement, comme les tissus s'enflamment pour rejeter les échardes qui nous sont entrées dans la chair. »*

Mais ces échanges littéraires n'excluent pas les confessions intimes. En 1851, l'écrivain a rencontré une jeune et jolie veuve, la baronne de Bouglon. Las d'une vie mouvementée, il succombe à sa souriante sagesse, rêve d'une vie calme, songe avec ravissement au mariage.

Lors de leur première rencontre, il était ivre ; elle lui a ordonné de ne plus boire. Alors, il a renoncé à la *« maîtresse rousse »*, à l'*« eau d'or »* qui *« topazait »* ses horizons : l'eau de vie. Sans la baronne, il serait mort ivrogne, dit-il, dans le ruisseau, comme Poe. Il a même été jusqu'à boire de l'éther (voilà qui le rapproche de Jean Lorrain, son « compatriote » et ami, son disciple aussi, qui tirera des singularités du « Connétable des Lettres » les traits chargés de *Monsieur de Bougrelon*, dont le nom, à l'évidence, s'inspire de celui de son égérie). Pour elle, plus de dettes ni de soirées chez Tortoni ; revenu à l'église depuis 1846, Barbey s'y montre plus assidu. Enfin, il accepte de se réconcilier avec ses parents et retourne à Saint-Sauveur-le-Vicomte après vingt ans d'absence.

L'Ange blanc

Tant de prodiges inspirent à Léon, le frère de Barbey, qui est prêtre, un surnom pour désigner Mme de Bouglon : l'« Ange blanc ». L'écrivain l'adopte. Pourtant, rien de ce que rêvait Barbey ne se réalisera : le mariage ne sera qu'une promesse sans lendemain, les rapports s'espaceront, Barbey reviendra à un autre mode de vie et sa succession provoquera une assez sordide querelle d'intérêts où la muse ne sera guère angélique. Amoureux, l'écrivain aura été aussi dupe, comme le souligne René-Louis Doyon (1).

A Trebutien, Barbey dit donc tout. Et trop sans doute quand il s'agit de la propre vie de son correspondant. Ainsi le presse-t-il de se montrer moins timide avec l'élue de son cœur, qui se moque de ses airs d'« ange adorateur », ainsi le pousse-t-il à traiter ce bas-bleu de province qui joue les coquettes avec la rigueur qui se doit. Et Barbey de citer en exemple sa propre fermeté d'âme dans sa rupture avec la terrible Vellini, *« taillée pour le crime »*, et qui l'avait si bien envoûté.

Ces remontrances, pourtant si chaleureuses et inspirées par les meilleures intentions, le spectacle un peu insolent du bonheur que Barbey connaît avec son « Ange blanc », dont il ne cesse de chanter les louanges, autant d'éléments qui renforcèrent chez la nature inquiète et complexée de Trebutien le sentiment de son propre échec sentimental. Ce sont vraisemblablement là les vraies raisons qui, en 1858, poussèrent Trebutien à rompre définitivement avec un ami dont il avait su tirer, ce nouveau volume le prouve, les accents les plus sincères, les élans les plus vrais.

A ce stade de la publication de cette *Correspondance*, on ne peut que ratifier pleinement le jugement que portait Jacques Petit au seuil du premier volume : *« Sensible, plus que d'autres, à ses correspondants, à ce qu'ils attendaient de lui et à ce qu'il attendait d'eux, Barbey d'Aurevilly apparaît ici divers. Chaque lettre est pour ce dandy une tentative de séduction. Il y use des mots, comme il y fait volontiers des encres de couleur, des paraphes, des traits qui soulignent... Mais il s'y livre aussi, dans ce jeu et à travers ses contradictions, plus qu'il ne le sait. »*

PIERRE KYRIA.

★ CORRESPONDANCE GÉNÉRALE, de Barbey d'Aurevilly, tome IV. *Annales littéraires de l'université de Besançon*, diffusion : Les Belles Lettres (95, bd Raspail, 75006 Paris), 350 p., 350 F.

(1) *Barbey d'Aurevilly amoureux et dupe* (Corréa, 1934).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Gustaw Herling dans la « maison des morts »

Avec tout juste trente-quatre ans de retard vient de paraître, en français, un livre étonnant, traduit depuis belle lurette dans les principales langues occidentales, sans compter l'arabe ou le japonais : « Un monde à part », du Polonais Gustaw Herling. Un monde mais aussi un livre à part, car, s'il décrit, après (ou plutôt avant) plusieurs autres témoins l'univers concentrationnaire soviétique, Gustaw Herling le fait à sa manière à lui. Avec une finesse et un désir de comprendre en dehors de toute caricature, avec une honnêteté qui n'exclut pas le souci de composer une œuvre littéraire. Cela donne un livre poignant, à la fois terrible et déconcertant, car l'évocation de cet autre monde réserve toujours des surprises, même à ceux qui croient « savoir ».

★ Gustaw Herling dans la prison de Grodno en 1940.

ARRÊTÉ en 1940 par le NKVD alors qu'il cherchait à quitter la Lituanie occupée par l'URSS, aux termes du pacte germano-soviétique, Gustaw Herling n'a eu, en fait, qu'un « bref » aperçu du monde concentrationnaire russe; il n'a ouvert qu'une des lucarnes de la vaste « maison des morts ». Quelques mois de prison à Vitebsk, un an et demi de camp dans les forêts de la région de Kargopol, près de la mer Blanche, et une libération arrachée *in extremis*, en application de l'« amnistie » accordée par Staline à une partie des détenus polonais, devenus, depuis l'attaque allemande contre l'URSS, des « alliés ». (Cent mille d'entre eux furent autorisés, non sans réticences, à quitter l'Union soviétique pour aller combattre sur les fronts occidentaux).

C'est peu, mais c'était déjà presque trop pour Herling (son organisme, pourtant jeune et en bonne santé, était déjà totalement épuisé), et, en tout cas, c'était suffisant pour lui permettre d'acquérir une connaissance intime de cet univers d'esclaves, d'en garder un souvenir assez précis pour le décrire en détail, et surtout en profondeur, quelques années plus tard, en 1949.

Quelques décennies ont passé depuis, qui ont vu paraître, entre autres, *l'Archipel du Goulag* de Soljenitsyne. *Un monde à part* ne peut plus être, pour les lecteurs français, un « document ». Les faits, comme on dit, sont, ou devraient être, connus. Faut-il pour autant regretter cette parution tardive ? Peut-être pas. Certains y saisiront l'occasion de porter un nouveau regard sur une réalité qui reste extrêmement dérangeante pour l'esprit. D'autres, qui n'ont pas forcément eu le « courage » de venir à bout de l'immense *Archipel*, trouveront, dans les trois cents pages d'*Un monde à part*, une bonne occasion de se rattraper.

Impossible, pourtant, de ne pas s'interroger sur les raisons de cet étrange ratage de l'édition française. Publié à Londres en 1951, où il fut très bien accueilli, le livre, recommandé par Gabriel Marcel, devait paraître chez Plon avant que l'éditeur ne fasse curieusement volte-face, sur le conseil d'un « nouveau comité de lecture ». En 1956, c'est au tour d'Albert Camus de le recommander très chaleureusement à Gallimard, avant d'essayer, sans plus de succès, de lui trouver un autre éditeur.



« Cesser de croire en l'homme »

Il faudra attendre les années 80 et l'entremise de Jorge Semprun pour qu'un éditeur français (Denoël) saute enfin le pas. Pourquoi si tard, et pourquoi bien après que le vent d'est eut cessé de souffler sur les intellectuels parisiens ? L'atmosphère idéologique de l'époque n'était pas favorable, suppose à présent, sans amertume, Gustaw Herling. Et puis, on se méfiait sans doute d'un livre écrit par l'un de ces Polonais qui, c'est bien connu, détestent les Russes...

Et pourtant, on chercherait en vain le moindre accent anti-russe dans ce récit d'un séjour au pays *« où il est possible de cesser de croire en l'homme »*. Aucune exaltation nationaliste polonaise, mais, au contraire, un étonnant salut rendu au patriotisme russe, tel qu'il est apparu à l'auteur alors qu'il parcourait, de gare en gare, au début de 1942, un pays qui ployait sous les coups de l'offensive allemande – l'évocation de ce *« curieux »* voyage de plusieurs semaines, entre le camp de Tcheliabinsk, le lieu de rassemblement des rescapés polonais des camps, n'est pas le moindre intérêt du livre. Rien non plus de systématique, d'idéologique : dans ces circonstances exceptionnelles, explique aujourd'hui Herling, *« tout craquait, les gens se débarrassaient de la carapace que leur avait imposée le système »*.

Certes ce système était encore relativement jeune ; il n'avait peut-être pas eu, malgré les grandes purges, le temps de façonner les hommes à sa convenance de manière irrémédiable. Mais Herling a gardé de cette expérience un certain scepticisme quant à l'existence de *l'Homo soviéticus*, du moins dans la version cariturale qu'en donne Zinoviev.

Reste l'essentiel du livre, et, tout de même, l'essence du système : le camp, avec son horreur insondable, et pis encore, acceptée, normale, mais aussi avec ses rais de lumière inattendus, ses oasis, comme l'hôpital. Le récit est d'autant plus efficace qu'il nous conduit au-delà de la pitié. On finit par considérer les détenus avec une sorte d'indifférence, comme ces esclaves eux-mêmes semblaient considérer ceux qui vivaient, s'avilissaient et mouraient à leurs côtés.

Le glapissement des affamés à qui l'on vient de voler leur gobelet de soupe claire, les viols collectifs des femmes (il y en avait dans le camp), rapidement soumises et qui, parfois, se réfugient dans une fonction de machine sexuelle, les dénonciations, les bassesses sans nombre et aussi des élans de courage et de justice. Toutes les catégories se brouillent. On rejoint, là, le thème classique de la littérature concentrationnaire : on n'a pas le droit de juger selon des critères humains ceux qui sont placés dans une situation inhumaine... Mais le troublant épilogue du livre semble démentir cette vision presque trop confortable.

L'auteur lui-même ne se présente pas sous un jour irréprochable. N'a-t-il pas omis par peur puis par négligence, après sa libération, de poster une carte adressée à sa famille par un détenu qui, lui, restait derrière les barbelés ? A l'inverse, si Gustaw Herling, a écrit ce livre, c'est aussi parce que les autres prisonniers suppliaient ceux qui sortaient de révéler à l'extérieur l'existence de cet incroyable « autre monde ».

Gustaw Herling (ou plutôt Herling-Grudzinski, puisque tel est son nom « complet ») vit aujourd'hui en Italie, mais il est aussi l'un des animateurs de la principale revue de l'émigration polonaise, installée à Paris, *Kultura*. Naturellement, son *Monde à part* a depuis longtemps été publié en Pologne, sous le manteau, en plusieurs éditions, avant et après 1980. Une troupe de Lublin en à même présenté récemment une adaptation théâtrale, mal dissimulée sous un titre à peine trompeur : *Souvenirs de la maison des morts*.

JAN KRAUZE.

★ UN MONDE A PART, de Gustaw Herling, traduit de l'anglais par William Desmond. Denoël, 304 p., 128 F.

Tom Sharpe le mirifique

TOM SHARPE a encore frappé ! Avec lui, il faut s'attendre à tout. Ce roi du gag a plus d'un tour dans son sac, il nous l'avait prouvé avec ses deux *Wilt* (aux éditions du Sorbier) et sa *Grande Poursuite* (chez Luneau Ascot). Ce romancier, britannique jusqu'au bout des ongles, rien ne semble l'effrayer : ni la dérision, ni les outrances, ni le mauvais goût. Notre homme taille dans le vif. Et tant pis pour les âmes sensibles ! On ne saurait trop leur conseiller la lecture des deux livres de Sharpe, récemment traduits en français : *Porterhouse ou la Vie de collège* et *la Route sanglante du jardinier Blott*.

On retrouve dans ces récits quelques-unes des figures chères à l'humoriste : ainsi le larbin de service, la grosse femme dévoreuse de petits bonshommes, le pervers, le magouilleur et le parachuté. Le dernier nommé est toujours celui qui met le feu aux poudres.

Dans *Porterhouse*, le personnage est incarné par un ex-ministre travailliste qui vient d'être nommé à la tête d'un collège de Cambridge. La vénérable institution est à son goût trop poussiéreuse. Mais alors qu'il tente d'y faire le ménage, il découvre qu'à Porterhouse, on ne délivre pas de diplômes, on les vend ! Que faire ? Dénoncer le scandale ou l'étouffer pour ne pas salir la réputation de l'établissement ? Dilemme typiquement sharpien, qui donne le jour à une série de quiproquos, d'abjectes manœuvres et autres farces.

Dans *la Route sanglante*, le parachuté est un triste fonctionnaire du ministère de l'environnement qui se voit confier la redoutable tâche, de superviser le tracé d'une autoroute. Redoutable tâche car ce rat de bureau, qui préférerait de loin jouer avec ses trombones derrière la dernière porte au fond du couloir, voit se dresser devant lui une châtelaine qui entend bien ne pas permettre que l'autoroute coupe en deux sa demeure ancestrale.

A défaut de résoudre le problème, notre fonctionnaire accumule les bourdes les plus innommables. C'est ainsi qu'à la suite d'un *« regrettable accident »*, le village est à moitié rasé et qu'à la suite d'un *« banal incident »*, un respectable adhérent du Rotary Club est enseveli sous sa maison tandis que sa superbe pelouse est dévastée. Cependant, cela n'est encore rien à côté des autres péripéties que nous inflige Sharpe. On se demande où il va chercher tout cela !

Des masques grimaçants

Certes, il se nourrit toujours de la réalité (ce livre résonne d'ailleurs d'un étrange écho quand on songe à l'épique débat qui a récemment eu lieu à la Chambre des communes concernant le déplorable état du réseau routier britannique). Mais bien vite Sharpe entraîne son lecteur dans une effroyable sarabande dont les masques grimaçants nous font oublier nos propres terreurs. Chez cet écrivain, tout est en carton-pâte. Les morts, pas plus que les déchus, ne se relèvent. En revanche, ils nous font rire aux larmes: Sharpe nous ferait avaler n'importe quelle couleuvre. Eh oui ! On le suivrait volontiers jusqu'au bout du monde rien que pour l'entendre nous raconter ses histoires d'abrutis.

B. G.

★ PORTERHOUSE OU LA VIE DE COLLÈGE, de Tom Sharpe, traduit de l'anglais par François Dupuigrenet-Desroussilles. Le Sorbier, 320 p., 86 F.

★ LA ROUTE SANGLANTE DU JARDINIER BLOTT, de Tom Sharpe, traduit de l'anglais par Laurence. Luneau Ascot, 300 p., 89 F.

Quand Strindberg réglait ses comptes...

Un roman « terrible », où l'auteur s'en prend aux milieux littéraires suédois du début du siècle.

DANS son *Journal occulte*, August Strindberg, commentant *Drapeaux noirs*, roman dont il a entrepris la rédaction en 1904, écrit : *« C'est un livre terrible. »* Le jeune écrivain Gustaf Janson conseille d'ailleurs à son ami Strindberg de renoncer à la publication de cet ouvrage. Cela reviendrait, lui dit-il en substance, à vous suicider. Les éditeurs suédois qui ont pris connaissance du manuscrit l'ont tous refusé.

Trois années s'écouleront avant qu'une petite maison d'édition accepte de prendre le risque... Un risque très mesuré. *Drapeaux noirs* sera tiré à seulement deux mille exemplaires. Il a, d'autre part, été convenu que, si réimpression il devait y avoir, celle-ci n'interviendrait pas avant plusieurs années. Pourquoi toutes ces précautions ? Les réactions de la critique, extrêmement virulentes, les justifient *a posteriori*.

En effet, *Drapeaux noirs* est à peine en librairie que l'on crie au scandale. Quel péché a commis Strindberg ? La trahison disent les uns, la vengeance affirment les autres. Dans ce roman, l'auteur d'*Inferno* ose s'en prendre aux milieux littéraires suédois de l'époque. Et il n'y va pas par quatre chemins ! Les journalistes, minables et corrompus, les romanciers, arrivistes et médiocres, en prennent pour leur grade.

Les choses en seraient restées là si Strindberg ne s'était pas inspiré de personnages réels à qui, dira-t-il, il a ajouté des traits romanesques. Les lecteurs de l'époque, eux, ne se soucient guère de cet aspect, qui préfèrent essayer de repérer ici une figure de proue du mouvement féministe d'alors ou plus loin le visage (à peine dissimulé) d'un romancier ou d'un chroniqueur célèbre. Strindberg aura beau répéter qu'il ne s'agit pas d'un pamphlet, on ne l'écoutera pas. En 1908, il écrira qu'il a voulu rapporter *« une image fidèle d'une époque de décadence (...) J'ai décrit ce que j'ai vu et entendu, mais avec beaucoup plus d'égards qu'on ne croit. (...) Ce n'est pas ma faute si on n'a pas pris au sérieux mes confessions maintes fois répétées. »*

« Confession », voilà sans doute le véritable mot-clef de ce roman qui, jusqu'à présent, n'avait jamais été traduit en français. L'erreur des critiques qui fustigèrent ces *Drapeaux* aura été de ne retenir que le seul aspect qui les concernait, à savoir la peinture de certaines mœurs littéraires. C'était oublier que Strindberg se mettait lui-même en scène sous les traits de deux personnages antagonistes, les romanciers Zachris et Falkenström.

A la force du poing...

Le premier, une vraie crapule, lui sert à révéler des fragments de ses drames intimes (tel celui concernant la rupture de Strindberg avec sa première épouse, Siri von Essen), tandis que le second vit les tourments de la création littéraire (*« Pour écrire mon œuvre*, dit-il, *j'ai sacrifié ma biographie, ma personne. »*) Le tableau ne serait pas complet si l'on n'y ajoutait l'éternel « démon » féminin cher à Strindberg... Démon incarné ici par deux femmes qui traduisent tout à fait les vues du dramaturge suédois sur le deuxième sexe.

Le recul du temps aidant, *Drapeaux noirs* a perdu de son vitriol, mais continue d'être un très beau roman même si sa structure peut sembler artificielle. On y retrouve *« cette rage, ces pages gagnées à la force du poing... »* qui suscitaient tant l'admiration d'un singulier jeune homme au tournant des années 10. Un jeune homme dénommé Franz Kafka.

BERNARD GENIÈS.

★ DRAPEAUX NOIRS, de August Strindberg, traduit du suédois par Pierre Morizet et Eva Ahlsted. Actes Sud, 352 p., 98 F.

● ROMANS POLICIERS

« Série Noire », nº 2 000

EN 1945, Marcel Duhamel, un ami des Prévert et de Picasso, lançait la « Série Noire » avec *la Môme vert-de-gris*, de Peter Cheyney. Pour saluer, en 1966, le millième numéro de sa collection, il choisit *1275 âmes*, de Jim Thompson. Son successeur, Robert Soulat, distingue aujourd'hui Thierry Jonquet, alias Ramon Mercader (1), dont *la Bête et la Belle* reçoit le numéro 2 000. Un Anglais, un Américain, un Français... délimitent le territoire de la « SN », comme trois fanions.

On nous demande souvent : par où commencer ? Le catalogue de la « SN », grâce à Claude Mesplède et Jean-Jacques Schleret (2), est parfaitement balisé, de Edward Sidney Aarons à Fred Zackel. Chaque lecteur nouveau commencera par le dessus du panier, la crème de la crème : Raymond Chandler, Dashiell Hammett, Chester Himes, James Hadley Chase, David Goodis, etc. Nous lui conseillerons aussi quelques titres, moins évidents.

Si vous voulez être *« câblé »* (autrefois *« branché »*), lisez *le Doulos* (nº 357), de Pierre Lesou, *le Grand Frère* (nº 1001), de Sam Ross, *Corrida chez le prophète* (nº 42), de Jonathan Latimer, *la Colère noire* (nº 275), de William McGivern, *la Virée fantastique* (nº 363), de John McPartland, *la Clé sous le tapis* (nº 195), de William Campbell Gault, *Lazare nº 7* (nº 48), de Richard Sale, et *le Funiculaire des anges* (nº 1609), de Verne Chute.

On pourrait en citer des dizaines d'autres. Pas mal d'eau et de sang ont coulé sous les ponts depuis le numéro 1, mais la « Série Noire » a toujours de beaux restes. Comme disait Duhamel : *« Y'a qu'à se baisser. »* L'apprentissage de la ville, les magouilles politiques, le crime, l'amour, la mort, le destin, toutes les fleurs vénéneuses de la vie moderne ont fleuri, et fleurissent encore, sur cette pile noire et jaune, cartonnée ou pas, de bouquins sublimes.

RAPHAËL SORIN.

(1) Thierry Jonquet a signé d'autres livres, sous le pseudonyme de Ramon Mercader, l'assassin de Trotski.

(2) *SN. Voyage au bout de la Noire*, Futuropolis, 1982.

● SCIENCES HUMAINES

Jack Goody, entre l'Afrique et la Gaule

Publier en même temps un livre sur la cuisine africaine et un autre sur les transformations de la famille en Europe au cinquième siècle peut paraître singulièrement hardi ! Pourtant l'auteur, Jack Goody, n'est pas de ces touche-à-tout qui sautent avec désinvolture d'un sujet à l'autre. Cet ancien professeur de Cambridge, qui a pris sa retraite cette année après avoir dirigé le département d'anthropologie sociale, fait partie d'une génération pionnière de chercheurs pour qui les frontières traditionnelles entre les disciplines n'ont plus grand sens.

Fait prisonnier pendant la guerre, Jack Goody rêve, à son retour, de se consacrer à la sociologie de l'Europe, mais il pense qu'il faut d'abord connaître d'autres sociétés pour avoir un point de vue comparatiste. Il part donc pour le Ghana, où il étudie les systèmes de parenté et de religion, mais aussi la cuisine, l'écriture, la communication, la culture... Il ira ensuite en Inde avant de revenir à son premier sujet : l'Europe (1).

Pour Jack Goody, il n'y a aucune rupture entre ses recherches sur les sociétés non européennes et la nôtre, mais au contraire une suite logique : *« Il y a de moins en moins de différence entre le travail sur le terrain et sur documents, entre l'histoire et l'anthropologie,* nous dit-il. *En fait, ce sont les historiens qui, surtout en France à l'École pratique des hautes études, ont attiré les anthropologues. Les pères fondateurs de l'anthropologie anglaise, Malinovski et Radcliffe Brown, se méfiaient des spéculations pseudo-historiques sur l'origine de l'homme et du langage qui fleurissaient à leur époque. Maintenant, tout cela a beaucoup évolué. On voit les ethnologues étudier les villes et les campagnes françaises et les historiens s'intéresser aux sociétés traditionnelles. »*

C'est ainsi que Jack Goody a pu mener à bien son vieux projet : comparer les systèmes de parenté et la vie familiale des sociétés orientales et occidentales. Il a aussi trouvé une réponse à une question qui l'intriguait : comment l'Église, en entreprenant de régenter la vie des familles, est-elle parvenue en trois cents ans, du cinquième au huitième siècle, à mettre la main sur le tiers du territoire gaulois ?...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ Jack Goody donnera, en avril et en mai, au Collège de France quatre conférences sur « Écriture et société » et quatre autres sur les « Systèmes de parenté en Asie ».

(1) Voir l'entretien avec Jack Goody publié dans le tome IV *(Civilisations)* des *Entretiens avec « le Monde »* (éditions La Découverte-*le Monde*).

★ *BERENICE CLEEVE, d'après Hyacinthe Rigaud.*



L'Eglise et l'argent des veuves

LORSQU'UN ethnologue détourne son regard des peuples étranges qu'il a coutume de scruter pour le poser sur sa propre société, il fait des découvertes incroyables. Que l'Eglise catholique ait changé les règles du mariage et de la parenté au cinquième siècle pour capter les héritages des riches veuves paraît burlesque, et pourtant c'est ce que démontre minutieusement Jack Goody. Et les historiens restent tout *« ébahis de voir un intrus aux yeux neufs arpenter leur territoire »*, selon le mot de Georges Duby dans sa préface, où il apporte sa caution à la thèse : *« L'auteur de ce brillant essai administre aux historiens professionnels une superbe leçon de rigueur. »*

De secte en lutte avec le monde, le christianisme devint au quatrième siècle une Eglise en conquête du monde, du pouvoir et des biens temporels, notamment de la terre. Dès le sixième siècle, cette Eglise avait réussi à devenir le principal seigneur temporel dans beaucoup de régions de l'Europe occidentale. Simultanément, elle inventait une doctrine du mariage, de la filiation et de l'héritage radicalement neuve, en contradiction évidente avec les textes bibliques et évangéliques, d'une part, et avec les diverses traditions qui se partageaient l'Europe, d'autre part. Aujourd'hui, cette innovation idéologique majeure n'a pas fini de conquérir notre civilisation et de produire ses effets. Il s'agit tout simplement de l'idée que le mariage est conclu par l'accord des volontés individuelles, complètement libres, des deux futurs conjoints.

Voilà bien une idée saugrenue, complètement étrange pour les sociétés européennes et méditerranéennes, où le mariage est toujours objet de stratégies de lignage et de patrimoine. Prendre une femme dans un autre lignage est une opération dangereuse, à mener avec soin si l'on veut conserver, ou mieux, accroître son prestige et son héritage. Or comment s'y prendre si les enfants sont totalement libres de leur choix ? Molière et tous les paysans du monde témoignent que cette innovation est totalement irréaliste. La preuve en est que lorsqu'elle commence à se diffuser dans tout le corps social, au bout de quinze siècles, elle en bouleverse tout l'équilibre, ou plutôt, elle peut se diffuser parce que tout le corps social est en bouleversement.

L'Eglise a pratiquement supprimé l'adoption, qui permettait de trouver un héritier si l'on n'avait pas d'enfant, et elle s'est élevée contre toutes les pratiques «lignagères» qui permettent de conserver le patrimoine dans le lignage, notamment en interdisant le mariage entre cousins proches et en étendant peu à peu cet interdit jusqu'au septième degré, c'est-à-dire, précisément, le degré au-delà duquel les collatéraux n'étaient pas héritiers. L'obligation d'exogamie entraîne la fluidité des patrimoines, tout ethnologue le sait. L'inceste, en même temps, devenait un péché grave. Ainsi l'Eglise pénétrait au sein des familles, s'immisçait dans leurs stratégies les plus intimes et pouvait légitimer son magistère.

Une manipulation idéologique

Au cinquième siècle, Salvien de Marseille condamne toutes les possibilités de «fabrication d'héritiers» et contredit par là toutes les coutumes établies dans les sociétés méditerranéennes pour pallier le manque d'héritiers : adoption, concubinage, cumul des épouses et remariage des veuves. *« Il n'apparaît pas fortuit que l'Eglise semble avoir condamné les pratiques mêmes qui l'auraient privée de biens essentiels pour assurer le soin des orphelins et des veuves que des dispositions plus anciennes auraient confiés à la parenté. »*

Le cas le plus exemplaire est la condamnation du lévirat, cette coutume qui oblige un homme à épouser la veuve de son frère, de sorte que la femme ne quitte pas le lignage de son mari pour revenir dans le sien, ce qui risquerait de remettre en cause les compensations versées lors du mariage : rendre sa dot à la femme ou réclamer le don fait au père de l'épousée. Les juifs connaissaient le lévirat, tel qu'il est décrit dans la Bible, rien dans l'Evangile ne le condamne, et même Jésus l'accepte implicitement.

Théologiens et canonistes durent accomplir des prodiges de subtilité pour condamner le lévirat, en utilisant d'autres arguments, notamment la décollation de saint Jean-Baptiste, parce qu'il avait condamné le mariage d'Hérode avec Hérodiade, la femme de son frère – mais celui-ci était encore vivant ! La manipulation idéologique, comme on dirait aujourd'hui, est patente.

Duby ajoute qu'à la même époque disparaît l'usage d'enfouir dans la tombe le défunt avec ses biens personnels, bijoux, parures, meubles... sur lesquels la parenté n'avait aucun droit. La «part du mort» prit la forme d'une offrande en terre faite à une institution d'Eglise pour le rachat de l'âme du défunt.

Le dernier élément du dispositif consistait à convaincre les fidèles, et notamment les riches veuves, de léguer leur héritage à l'Eglise. Dans l'Antiquité romaine, il n'était pas admis de tester en faveur d'une collectivité. Vers l'an 200, Ulpien (1) écrivait : *«Nous n'avons pas le droit de nommer les dieux pour héritiers.»* Or, en 321, l'empereur Constantin conféra à l'Eglise le privilège, exorbitant pour l'époque, d'accepter toute succession.

Une fois le droit établi, toute la force de persuasion du clergé pouvait s'exercer pour convaincre les pécheurs de racheter leurs fautes en léguant tout ou partie de leurs biens aux institutions religieuses. Dans la période troublée du Haut Moyen Age, beaucoup de vaillants guerriers mouraient en laissant de jeunes veuves à la tête d'immenses patrimoines. Si elles ne pouvaient se remarier, elles étaient obligées d'aller chercher protection dans un puissant établissement clérical, qui les accueillait d'autant plus volontiers qu'elles apportaient leurs domaines.

Enfin les prêtres, se voyant refuser le droit de se marier, ne pouvaient essayer de capter des héritages pour leur propre descendance.

En résumé, *«pour survivre et prospérer, l'Eglise devait accumuler des biens et, par voie de conséquence, acquérir une emprise sur leur mode de transfert d'une génération à l'autre. La répartition de la propriété entre générations étant liée aux modèles de mariage et à la légitimité des enfants, l'Eglise était appelée à prendre la haute main sur ces modèles, afin de pouvoir agir sur les stratégies successorales»*. Une fois ce pouvoir acquis, plus rien n'empêchait l'Eglise de s'enrichir au grand scandale des pouvoirs séculiers, qui s'en prendront siècle après siècle à la mainmorte, le plus souvent sans succès, sauf Henri VIII, qui se rebella contre le pape, précisément pour des raisons de mariage, de divorce et de succession.

Le choix individuel

Il est fascinant de penser que ces exigences stratégiques de l'Eglise, aux quatrième et cinquième siècles, ont transformé tout notre système de régulation du groupe conjugal et de la parenté, remplaçant la structure de la famille romaine (qui se définit par rapport à un ancêtre commun) par la structure bilinéaire qui est la nôtre et qui suppose le choix individuel des conjoints l'un par l'autre. Parmi les conséquences de ce changement, certaines furent introduites dans la société occidentale en moins de deux siècles, d'autres se sont heurtées, pendant quinze siècles, aux structures traditionnelles et ne triomphent qu'aujourd'hui, en liaison avec un réaménagement complet de notre système familial – parenté et groupe conjugal.

HENRI MENDRAS.

★ L'ÉVOLUTION DE LA FAMILLE ET DU MARIAGE EN EUROPE, de Jack Goody, préface de Georges Duby, traduit de l'anglais par Marthe Blinoff, Armand Colin, 303 p., 105 F.

(1) Jurisconsulte romain.

Cuisines et classes sociales

LES ethnologues sont souvent des gens curieux et, derrière leur air docte, des personnages. Anthropologue britannique, africaniste et mi-Ecossais, Jack Goody correspond un peu à cette image d'Epinal. D'un côté, il y a l'homme de terrain, l'ethnologue très carré, fidèle, ponctuel et méthodique, et, de l'autre, il y a le généraliste plus brouillon, hédoniste et prolixe. Au vrai, il y a dans la tête de Jack Goody au moins deux jardins qui s'entremêlent : l'un est plutôt à l'anglaise, l'autre plutôt à la française...

Cuisines, Cuisine et Classes appartient visiblement au jardin anglais. Il s'agit au départ d'un projet de conférence qui s'est transformé en dérives théoriques et en ruminations savantes. Le plan du livre reflète, en raccourci, le cheminement d'une carrière universitaire : il y a d'abord l'examen et le brassage des doctrines, puis le travail d'observation rapprochée, chez les LoDagaa et les Gonja du Ghana, et enfin une synthèse plus large, où il est montré que les différences dans l'organisation des sociétés préindustrielles sont liées à la nature des moyens de production et de communication.

Pour Jack Goody, l'anthropologie sociale – branche de la sociologie – doit se consacrer à *« l'étude comparée des systèmes socioculturels »* et s'appliquer *« aussi bien à Nottingham qu'aux Nuer »*. C'est dire que le lecteur français – marqué plus ou moins consciemment, par le structuralisme de Lévi-Strauss – sera peut-être désorienté. Il y a ici une profusion d'idées qui contraste avec la facture classique de certains livres du même auteur : *le Mythe du Bagré* ou *Death, Property and Ancestors*, par exemple.

Une conversation avec soi-même

Cuisines, Cuisine et Classes est moins une thèse qu'une conversation avec soi-même. En tentant de répondre à la question : *« Pourquoi les cultures traditionnelles africaines n'ont-elles pratiquement pas de cuisines différenciées ? »*, Jack Goody s'interroge sur l'origine de toute différence. Cela l'oblige à combiner les approches ou, pour mieux dire, à rechercher des théories intermédiaires. Quelles sont les conditions d'apparition d'une agriculture diversifiée ? Comment différents *« styles de vie »* peuvent-ils cohabiter dans une même société ? A quel type particulier de hiérarchie répond l'opposition entre « petite » et grande cuisine ? Tels sont les grands axes de la réflexion menée par Jack Goody.

Refusant le monolithisme (qui consisterait à dire que *tout* est culturel ou que *tout* est économique), Jack Goody puise ses exemples dans l'immense corpus des données ethnographiques. Ainsi les paramètres varient en fonction des systèmes choisis : dans le Nord du Ghana, les LoDagaa forment une population tribale d'agriculteurs, alors que les Gonja, guerriers à cheval et commerçants, relèvent historiquement d'une royauté...

D'autres peuples sont aussi sollicités : les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Indiens, les Anglais du Moyen Age... illustrent à leur tour les rapports entre l'ordre culinaire et l'ordre social. Cette avalanche de preuves finit d'ailleurs par nuire au propos : fallait-il déployer tant d'efforts pour mettre au jour le lien *évident* entre la nature de la cuisine et le système de production et de distribution des aliments ?

L'irrésistible ascension des boîtes de conserve

Bien sûr, la redondance est voulue. Le lecteur, au reste, trouvera plus d'une occasion de se distraire dans un texte qui ne renonce ni à l'anecdocte ni à une certaine drôlerie. Il apprendra comment ce grand professeur interprète la disposition spatiale du réfectoire de son collège de Cambridge, relativement à la proximité de la chapelle et des cuisines. Le lecteur savourera les brefs extraits du premier traité d'art culinaire, et il suivra l'irrésistible ascension des boîtes de conserve dans le monde...

J'en passe, car, en fin de livre, le sourire devient jaune : Goody fait un tableau alarmant de l'impact de l'alimentation industrielle sur les systèmes agricoles et les économies locales. Il craint que l'uniformisation du goût ne soit pas une garantie de liberté et de démocratie. Comme il a raison ! Précédant l'ordre mondial, les sardines à l'huile et le concentré de tomate n'annoncent presque jamais les révolutions...

JACQUES MEUNIER.

★ CUISINES, CUISINE ET CLASSES, de Jack Goody, traduit de l'anglais par Jeanne Bouniort. Centre Georges-Pompidou, collection « Alors », 406 p., 43 F.

LE MONDE DES LIVRES

● LE FEUILLETON

« Alain, un sage dans la cité », d'André Sernin

Un intellectuel simple soldat

Par Bertrand POIROT-DELPECH

ALAIN a fourni beaucoup de sujets de dissertation aux examens. Ce n'est pas la meilleure façon d'entrer dans les grâces des jeunes gens. Les moins jeunes gardent à l'auteur des *Propos* et au prof de khâgne de l'entre-deux-guerres la tendresse due au plus attachant des modèles d'intellectuel-dans-la-cité : celui du simple soldat ennemi des galons et enragé de bon sens. Et l'histoire, que retiendra-t-elle d'Emile Chartier ? Il est tôt pour rendre les copies. Le premier bilan d'une biographie, malgré la vogue du genre, n'avait même pas été dressé à ce jour. André Sernin répare cet oubli, avec minutie et ampleur.

A QUI ignore Alain, Folio offre ces jours-ci la meilleure des introductions, avec un recueil des *Propos sur les pouvoirs*. La clarté de ces textes, qui éclatait à leur parution autour des années 30, prend valeur de paradoxe, presque de provocation, en nos temps de jargon. Alain professe que le bon sens peut se saisir de toutes choses. Il récuse l'argument de complexité par quoi les experts remplacent l'argument d'autorité. Aux traités, il préfère le fragment de circonstance ; aux doctrines, l'éclat d'une idée cueillie à son éveil. Il ne fait rien pour combattre le soupçon de s'amuser en journaliste, au lieu de construire en philosophe.

De théorie politique, point. Normand massif, boursier heureux et mal pensant, prof du secondaire et ravi de le rester, Alain défend le gouverné contre les importants de tous acabits qui veulent faire prendre leur ambition pour du dévouement. Il croit au doute comme d'autres en Dieu, à la supériorité et à la souveraineté finale du peuple incompétent sur les compétents, dont la délégation doit être révocable. L'élite n'a qu'un droit : instruire. L'ancien engagé de 1914 n'en démord pas : un homme de culture n'a pas à être officier.

Anarchisant, Alain ? Seulement d'allure. Il tient que l'ordre doit être obéi, sinon respecté, et que le droit n'a de sens, de valeur, que tendu vers l'égalité. Contre la croyance, il défend la foi, dans l'individu et dans l'homme, fondement du radicalisme. *« Penser, c'est dire : non »*. Et d'ajouter : y compris à sa propre pensée. Leçon sans fin, et qui se perd.

Comment devient-on ce maître à dé-penser et ce styliste aigû ? Par quel mélange de hasards et de volonté ? C'est tout l'intérêt d'une biographie d'apporter des éléments de réponse à pareille question. André Sernin remplit son contrat avec d'autant plus de mérite que la vie d'Alain s'inscrit dans une généalogie complexe de la pensée française, et qu'elle se profile sur les événements du siècle les plus dramatiques, les plus rebelles à une analyse raisonnée, cohérente.

Donc il manquait une « Vie » d'Alain. Au fond, cette lacune convenait à cet ennemi juré de la confidence. Son parcours intellectuel, lui, était connu, par *Histoire de mes idées*, et par les témoignages des disciples. Car c'est ce rayonnement socratique en chaîne qui domine l'existence d'Alain, une fois retenus les origines campagnardes, l'Ecole normale avec Blum, et l'engagement de 1914, à quarante-six ans. En Bretagne, à Rouen (où se noue l'amitié avec Maurois), puis à Henri-IV, un certain Chartier, plutôt bafouilleur, au regard un peu perdu, séduit et marque, de proche en proche, des centaines d'élèves dont, comme par hasard, un grand nombre, fût-ce à son opposé (Massis), feront parler d'eux.

On les retrouve au long du livre avec la fidélité attendrie des photos de classe : Alexandre, Bénézé, Borne, Bost, Bourbon-Busset, Gouze, Gracq, Judrin, Mistler, Mondor, Jean Prévost, Maurice Schumann, Toesca, Simone Weil... Le biographe lui-même a l'âge d'avoir été touché directement par le magistère. Il arrivera que ses cadets croient et donnent l'impression qu'ils ont subi le charme du maître, sans l'avoir entendu : illusion réservée, d'ordinaire, aux fondateurs de religion, ce qu'Alain est aussi peu que possible, et qui devrait consoler les profs de lycée à qui le tintamarre médiatique fait craindre que, par classes de quarante, le message ne passe pas, ou si peu...

SANS démagogie mais très consciemment, Alain établit son influence par capillarité et son renom pour initiés en cherchant noise aux « vedettes » de l'enseignement supérieur de l'époque. Il ne lui déplaît pas de remplacer la thèse de docteur par des articles de presse, et que son cours de khâgne à Henri-IV soit aussi couru que celui de Bergson au Collège de France.

Les divergences avec les pontifes portent notamment sur le scientisme, officiellement révéré à la suite de Sainte-Beuve, Taine et Renan. Alain se pose en spiritualiste hors de toute religion révélée. Pour lui, la philosophie n'a pas à suivre les chemins de la science. Elle n'a pas, davantage, à se commettre avec le politique, à la fois nécessaire et vain. Dès ses débuts, le chroniqueur de *la Dépêche de Rouen* se promet de n'inventer aucun système et pose en principe cette ascèse qui paraîtrait farfelue aujourd'hui : quand on peut faire *« une chose embêtante pour soi »*, il faut la faire !

Se refuser la facilité n'évite pas de se tromper. A l'heure des bilans, si on comptabilise les faux-sens et les contre-sens commis par les penseurs du siècle, Alain ne figurera pas en tête de classe. Non par défaut de profondeur comme le lui reprochait Bernanos, plus prodigue d'insultes que d'arguments – *« pion famélique »* pour *« ventrées radicales »*, Homais débiteur d'*« âneries égalitaires »*..., – mais par excès de confiance dans le bon sens pour appréhender sous toutes ses formes une réalité toujours plus subtile et exigeante, quoi qu'on pense des compétents, des compétences, notamment économiques.

A CET égard, Alain annonce davantage Sartre qu'Aron, pour reprendre le parallèle obligé entre les deux *« petits camarades »*, réunis par cela, aussi, qu'ils... échappèrent tous deux à Henri-IV. Contrairement à Aron, Alain refuse de se mettre à la place des gouvernants. Comme Sartre, il moralise plus qu'il n'analyse et, comme on dit maintenant, il *« se plante »* quelque peu : sur Freud, le cinéma, Staline...

C'est l'inconvénient des raisonnements qui se risquent à chaud dans l'actualité. Le recul manque, et l'outil se démode. L'intellectuel, comme le militaire, retarde parfois d'une guerre. Que d'erreurs commises par référence obsessionnelle à un choc passé, en matière de pacifisme par exemple ! Telle analyse qui rend lucide devant 1914 aveugle sur 1939 !

Mais une œuvre de cette diversité ne se mesure pas à la somme algébrique des prédictions justes et des bévues. Elle se juge sur un ensemble, sur une attitude générale. La naïveté, ici, est inséparable de la clairvoyance, et l'appel à la rébellion mérite de durer. Alain rêvait sincèrement de ne laisser pour postérité que *« deux ou trois »* disciples. Ils ont été, ils sont encore, plus nombreux ; et comme il les souhaitait, *« sans respect »*.

La leçon que je retiens, quant à moi, n'a rien à voir avec les matières traitées, ni avec l'histoire. Elle est de style ; et il est plaisant qu'elle vienne d'un penseur, qu'on imaginerait plus méthodique dans sa tête, plus matois.

Le secret de la beauté formelle, dit-il, c'est d'écrire avant toute réflexion, d'inventer d'après une phrase commencée n'importe comment, pour le plaisir. Les ratures rendent plat. *« Ce qui fait le style, comme on le voit pour le dessin, c'est un mouvement continu. »*

★ **ALAIN, UN SAGE DANS LA CITÉ**, d'André Sernin. Laffont, collection « Biographies sans masque », 480 p., 110 F.

★ **PROPOS SUR LES POUVOIRS**, d'Alain. Gallimard, collection « Folio-Essais », 384 p., 27 F.

● VOYAGES

Alexandra « la grande »

(Suite de la page 11.)

Dame savante, elle obtient une audience du treizième dalaï-lama en exil à Kalimpong ; franc-maçonne moderniste, elle conseille l'héritier éphémère du trône du Sikkim ; disciple exemelle séjourne deux ans dans un ermitage himalayen auprès d'un maître tibétain. Puis, révoltée par l'interdiction qui lui est faite de se rendre à Lhassa, l'émule d'Elisée Reclus ressuscite soudain au côté de celle que les dévots du Toit du monde nomment maintenant la « Lampe de sagesse ».

Plusieurs tentatives infructueuses ne font qu'exacerber la décision d'Alexandra, et c'est déguisée en mendiante, aidée par son fils adoptif le lama Yongden, qu'elle atteint la capitale du Tibet après une odyssée inouïe où rien ne manque : attaque de brigands, tempêtes de neige, divinations à la sauvette, immensités glacées, repas de la dernière chance où l'on mange le cuir de ses chaussures... Première femme occidentale à pénétrer clandestinement dans la ville interdite, elle passe alors sans transition, avec son *Voyage d'une Parisienne à Lhassa* (1), du calvaire à la gloire.

Dès lors, les livres signés Alexandra David-Néel se succèdent et se chargent de conter les aventures, les épreuves, les avancées spirituelles de leur infatigable auteur. Cette part d'autobiographie toujours présente au long des différents ouvrages, le récit de Jean Chalon ne l'ignore pas, mais il sait préserver et même attiser l'attraction propre à l'œuvre d'Alexandra. C'est un mérite supplémentaire de son entreprise que d'inciter constamment à la lecture, ou à la relecture, des textes qu'elle a publiés. Nul doute qu'un nouveau public va vouloir prolonger sa rencontre avec cette femme indomptable et découvrir ces modèles d'explorations érudites que sont le *Journal de voyage* (constitué des lettres à son mari), *Mystiques et magiciens du Tibet* (1) et *Initiations lamaïques* (2), sans oublier *le Lama aux cinq sagesses* (1), ce roman de la vie tibétaine qui vaut à lui seul toutes les thèses consacrées au Pays des neiges.

Quant au livre du biographe, on en sort régénéré et exalté. Jean Chalon a su maintenir cinq cents pages durant un rythme de course d'altitude.

En point d'orgue, rappelons ce dialogue qui révèle notre héroïne de manière emblématique. Alexandra David-Néel croise, en Chine, le Père Teilhard de Chardin. Celui-ci l'apostrophe : *« Alors, madame, il paraît que vous ne croyez pas aux miracles ? »* Et Alexandra de répondre : *« Les miracles, moi j'en fais, alors, vous comprenez... »*

ANDRÉ VELTER.

★ **LE LUMINEUX DESTIN D'ALEXANDRA DAVID-NÉEL**, de Jean Chalon. Librairie académique Perrin, 495 p., 110 F.

(1) Ouvrages édités chez Plon.
(2) Ouvrage édité chez Adyar.

Tibet, terre de renaissance ?

ALEXANDRA DAVID-NÉEL aurait sans doute reconnu en Philippe Blanc l'un de ses dignes successeurs sur les chemins du Toit du monde. Comme elle, il privilégie l'exploration directe des territoires qu'il évoque ; ses textes tiennent à la fois du journal de voyage et de l'essai. Parcourant des régions qu'aucun Occidental n'avait sillonnées depuis trente ans, Philippe Blanc vient de séjourner à quatre reprises au Tibet. Il en rapporte un livre qui sans cesse confronte le passé avec le présent.

Ce témoignage est essentiel : les brutales tentatives d'assimilation menées par les colonisateurs n'ont anéanti ni le peuple tibétain, ni ses croyances, ni sa civilisation. *« Malgré tous leurs efforts, les Chinois n'ont pas réussi à briser la personnalité tibétaine. Différente de la lutte héroïque des patriotes afghans, la résistance passive, moins apparente mais peut-être plus efficace, s'oppose à la dissolution de l'entité tibétaine dans le moule chinois. En se rattachant à leurs traditions, les habitants du Pays des neiges affirment leur identité nationale : le ventre chinois ne parvient pas à digérer le caillou tibétain. »*

Après les ravages perpétrés pendant la révolution culturelle (plus de deux mille monastères furent alors entièrement détruits et profanés), l'oppression paraît, ces derniers temps, se faire moins écrasante. Des restaurations de temples s'ébauchent, l'usage du moulin à prières s'affiche de nouveau, les longs pèlerinages vers Lhassa reprennent.

S'agit-il d'un répit ou d'une évolution décisive ? Philippe Blanc veut croire à un compromis possible entre les autorités de Pékin et le dalaï-lama, qui assurerait une réelle autonomie et permettrait au bouddhisme tibétain de franchir, une fois de plus, les abîmes sanglants de l'histoire... Le Tibet n'est-il pas, par excellence, une terre de renaissance ?

A. V.

★ **TIBET D'HIER ET D'AUJOURD'HUI**, de Philippe Blanc, préface du quatorzième dalaï-lama. Éditions Guy Le Prat, 249 p., 149 F.

● ROMAN

La solitude du pilote

Un roman de Jean-Philippe Domecq sur les courses automobiles. L'amour de la vitesse appliqué à la littérature.

CHAQUE époque a les jeux du cirque qu'elle mérite. Les courses d'automobiles, où de modernes gladiateurs s'affrontent et s'offrent à la corne du taureau, fascinent Jean-Philippe Domecq, qui apprécie, dans ce mélange de passion, de dérisoire et d'absurde, une certaine forme de jeu social.

Les pilotes, qui épousent les virages pour mieux caresser la mort, forcent leur destin par la vitesse. Partis de rien le plus souvent, ils atteindront parfois les mirages de la gloire. Un timide fils de fermier, Jim Clark, devenait ainsi *« l'écossais volant »* dès qu'il revêtait sa cuirasse de tôle.

Jim Orta, le héros du roman de Jean-Philippe Domecq – *Sirènes, sirènes*, – tente de revenir au premier plan après un grave accident en course. L'auteur ne dissimule pas qu'il s'est inspiré d'épisodes de la carrière du pilote autrichien Niki Landa. Il a eu, en outre, l'habileté d'introduire dans son récit des extraits d'articles de chroniqueurs sportifs. Fiction et réalité se croisent et se mêlent comme deux ennemis intimes.

Tout va très vite dans ce roman construit comme un scénario de film. Chaque action a son rythme propre, et de brusques accélérations cassent le texte, l'épurent jusqu'à l'os. Cet amour de la vitesse appliqué à la littérature déconcerte, mais ne peut laisser indifférent. Un écrivain, aux prises avec l'émotion qu'il sécrète dans un texte, se doit peut-être de la restituer à ses lecteurs dans des phrases aussi irrégulières que les battements d'un cœur.

Au repos, la vie d'un pilote de courses d'automobiles n'est guère plus exaltante que celle d'un fonctionnaire. Jim Orta, qui sacrifie tout à sa carrière, ne connaît rien des villes où il séjourne : des hôtels aseptisés où le sommeil le fuit ; des boîtes de nuit fréquentées par d'autres pilotes. Jim Orta ne sait comment égarer son angoisse. Quant aux femmes, elles ne sont jamais que des passagères clandestines, grisées par l'odeur de mort qui enveloppe ces hommes.

Frissons collectifs

Jean-Philippe Domecq nous plonge dans la poussière des circuits et le vacarme des moteurs. La foule hurle son plaisir en attendant l'accident, cette prime au spectacle ; car il faut bien, de temps en temps, que les frissons collectifs se concrétisent par une bouillie de tôle et de chair. Aussi seul qu'un tueur à gages, le pilote oublie ses amitiés sur le circuit. Il retrouve la férocité primitive de l'animal sauvage qui lutte pour sa survie.

La solitude et la mort sont sans cesse présentes dans le roman. La solitude est une si douce compagne qu'elle ne délaisse jamais Jim Orta. Quant à la mort, elle reçoit sans rendez-vous, au pied de la quatrième marche du podium. L'auteur de *Robespierre, dernier temps* (1) et de *Une affaire de présence* (2) a glissé une bonne dose de cruauté dans la posologie de son texte.

PIERRE DRACHLINE.

★ **SIRÈNES, SIRÈNES**, de Jean-Philippe Domecq, Le Seuil, collection « Fiction et Cie », 124 p., 65 F.

(1) Seuil.
(2) Caster Astral.

culture

VARIÉTÉS

LE PRINTEMPS DE BOURGES

La France découvre Sotho Malopoet

Venu d'Afrique du Sud, le groupe Sotho Malopoet est une superbe et inventive formation. Elle succédait, au Palais des Congrès, à Pierre Eliane, un vieux complice de Charlélie Couture, et un merveilleux auteur de chansons.

Dans la langue de la tribu sud-africaine du groupe, *sotho malopoet* signifie « poids de l'esprit ». Sotho Malopoet a été formé il y a six ans à Durban et a pu réaliser deux albums dans de mauvaises conditions d'enregistrement. Parce qu'il n'est pas facile de mener à bien, en Afrique du Sud, l'aventure d'une formation dont les compositions évoquent les problèmes de la négritude, Malopoet a momentanément arrêté son activité il y a dix-huit mois. Pat Sefolosha, chanteur soliste et saxophoniste, est venu alors en Europe. Il a établi une collaboration avec Philippe Constantin et Martin Meissonnier, éditeur et producteur d'artistes africains comme Fela et Sunny Adé. Le groupe, composé de sept membres, tous chanteurs et musiciens (trois guitares, une batterie, une percussion, un clavier, un saxophone), est arrivé un beau matin à Paris et a enregistré pour EMI un album qui est le premier pas de leur carrière internationale.

Car Malopoet est une superbe formation. Les spectateurs du Printemps de Bourges s'en sont aperçus mercredi après-midi. Les mélodies sont riches et les harmonies sont belles. La mise en place des voix est formidable et le rythme palpitant. Tout est inventif. Et naturel. Malopoet est, après l'auteur compositeur Allain Leprest, la deuxième découverte de cette neuvième édition du Printemps.

Quelques heures plus tôt dans la même salle du Palais des Congrès, Pierre Eliane se produisait avec une grosse machine de hard rock dirigée par un jeune saxophoniste talentueux, Manfred Kovacic, ancien musicien de Bashung. Pierre Eliane est l'auteur de textes le plus doué, le plus fin de sa génération. Rêveur et malicieux, pudique et généreux, il est intarissable sur le jeu des rapports entre deux êtres, sur la vie qui passe un peu comme une pochette-surprise. Eliane raconte en gros plan. Ses mots ont collé depuis des années avec la musique de Charlélie Couture. A vrai dire, il n'a pas signé les chansons de ce dernier mais il a été l'inspirateur de beaucoup d'entre elles, il a participé largement à leur écriture.

Cette complicité secrète et profonde remonte à 1976, après une première rencontre tumultueuse dans une brasserie de Nancy. L'un, Charlélie Couture, était encore élève des Beaux-Arts et vivait déjà sous tension. L'autre, Pierre Eliane, préparait une licence d'anglais, venait de publier à compte d'auteur une plaquette de poèmes, n'avait rien du frimeur et se protégeait derrière le bouclier de la timidité. Eliane et Couture se sont violamment battus dans la brasserie. Puis ils ont réuni leurs qualités contradictoires dans une association sans complaisance. Les studios d'enregistrement à huit pistes se multipliaient à l'époque dans les régions. Charlélie Couture et Pierre Eliane se sont lancés dans l'autoproduction d'albums.

Pierre Eliane a collaboré à tous les disques de Couture, sauf le dernier. Lui-même en a réalisé cinq. Désormais il sait quelle musique peut balancer au mieux les mots qu'il s'est choisis comme interprète. Il va aussi sortir du monde un peu fermé qui s'est constitué à Nancy autour de lui-même et de Charlélie Couture. Pierre Eliane croit aux rencontres et aime les synthèses. Il a le désir d'écrire pour les autres.

Le rock n'est pas absent du festival. Jusqu'ici, il s'était simplement cantonné aux groupes amateurs ou semi-professionnels de la « scène ouverte » ou du tremplin. Mercredi *The Cocteau twins* a entraîné vers le romantisme les spectateurs du Grand Théâtre.

CLAUDE FLEOUTER.

MUSIQUE

ESA-DEKKA SALONEN DIRIGE L'ORCHESTRE NATIONAL

Naissance d'un chef

L'Orchestre national accueillait mercredi au Théâtre des Champs-Elysées un chef finlandais de vingt-six ans, Esa-Dekka Salonen, que les imprésarios destinent, semble-t-il, à une brillante carrière : « Principal chef invité », comme on dit dans le jargon actuel, de l'Orchestre de la radio suédoise et du Philharmonia de Londres, il a fait ses débuts aux Etats-Unis avec l'Orchestre de Los Angeles et dirigera cette année le Philharmonique de Berlin et l'Orchestre national de Washington. L'an passé, selon la revue *Scanorama*, il aurait présenté impromptu à Londres la *Troisième Symphonie* de Mahler après l'avoir apprise en cinq jours...

Ce jeune homme blond, pas très grand, à la figure de chérubin, ne joue pas les vedettes en tout cas. Sa battue est simple, vigoureuse, avec des gestes arrondis et précis, des bras expressifs qui semblent bons « conducteurs » de musique. Son programme évitait adroitement les œuvres trop rebattues qui imposeraient des comparaisons un peu hâtives.

Dans *Pulcinella*, composé par Stravinski sur des thèmes de Pergolèse, il se montre excellent rythmicien et l'œuvre se déroule avec aisance, non sans une certaine fadeur cependant. Les sonorités des instruments paraissent insuffisamment raffinées et les rouages de ce divertissement, d'un néo-classicisme si savoureux, restent un peu grinçants. Le *Concerto pour violon* de son compatriote Jean Sibelius devrait mieux lui convenir, mais Salvatore Accardo, merveilleux violoniste, est tout à fait étranger à cette musique, Et Salonen ne parvient pas lui non plus à « surdéterminer » le lyrisme pour faire sortir de ses gonds un romantisme qui paraît ici bien ordinaire.

Encore un peu tendre

Dans les *Variations et fugue sur un thème de Mozart* de Max Reger enfin, impeccable exercice de style, le jeune chef finlandais démontre sa parfaite maîtrise formelle. L'Orchestre national respire à l'aise et déploie ses plus belles sonorités, mais l'interprétation garde un caractère académique, parfois quelque peu languissant.

De toute évidence, ce garçon très doué est encore un peu tendre pour le grand répertoire symphonique. De grâce, qu'on le laisse mûrir avant de le lancer dans le bain international !

JACQUES LONCHAMPT.

Le beau combat de Tancrède et de Clorinde

A l'entrée : le combat singulier de minuscules marionnettes dans un château où apparaît par instants, diabolique, le visage du manipulateur. Le texte est la transposition en sabir de bande dessinée du sublime combat des amants guerriers du Tasse. Second moment : le public s'installe sous les voûtes médiévales du petit théâtre Essaion. Un narrateur dit en français le chant de *la Jérusalem délivrée* consacré aux amours du chrétien Tancrède et de la sarrasine Clorinde, qui combattent sous le masque. Clorinde meurt de la main de Tancrède et reçoit de lui, *in extremis*, l'eau du baptême au lieu de l'anneau des noces.

Enfin, revêtus de somptueux vêtements bleu et noir, samouraïs plutôt que paladins, deux manipulateurs font combattre, greffés à leurs corps, un Tancrède et une Clorinde de bois, de velours et de cuivre. Cliquetis d'épées, heaumes relevés : Tancrède ouvre la bouche en un cri muet, Clorinde ferme les yeux. Rarement marionnettes ont joué avec autant d'émotion. Derrière elles, un violoniste et un clavecinitre interprètent la musique de Monteverdi ; Jeanne Heuclin prête sa voix troublante au duo impétueux et tendre.

Initiation par étapes à l'opéra pour le jeune public ? La compagnie Dominique Houdart, d'Epinal, a surtout réussi un spectacle multiple qui fond avec bonheur divertissement aristocratique, farce populaire, action et rêve.

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre Essaion, jusqu'au 14 avril, à 19 heures et 21 heures, sauf samedi. Tél. : 278-46-42.

Les cités géantes de Philippe Druillet

Philippe Druillet s'est imposé dans le domaine de la bande dessinée fantastique, notamment en réalisant une adaptation surprenante et « sidérale » de *Salammbô*. Il expose actuellement quelques-uns de ses travaux à la Galerie Jansen, au milieu d'une collection d'orfèvrerie qui justifie la présence de vigiles. Druillet s'est d'abord emparé d'une partie du rez-de- chaussée de la Galerie : lumière noire et lignes incandescentes, qui donnent à la vitrine profondeur et relief.

Au deuxième étage, on peut voir un ensemble de planches et de toiles, du crayon, de l'encre, des huiles, de l'acrylique : vaisseaux spatiaux, villes de l'espace, personnages aux yeux rouges. Ce que le trait gagne en finesse, en perfection – Druillet est un grand dessinateur, – il le perd en fraîcheur, en simplicité : on se lasse de ces cités géantes qui, sans humour, évacuent l'humain au profit de la monstruosité ou de la technicité. Le genre a ses amateurs, comme le laisse supposer le prix des toiles : plusieurs tournent autour de 20 000, 30 000 et même 80 000 F.

S. DURAND-SOUFFLAND.

★ Galerie Jansen, 9, rue Royale. Jusqu'au 10 avril.

CINÉMA

« 2010 », de Peter Hyams

Les chevaliers du ciel

2010 de Peter Hyams, succède, seize ans après, au classique *2001, l'Odyssée de l'espace* de Stanley Kubrick et se distingue essentiellement par une stricte volonté de réalisme et un progressisme de bon teint.

Stanley Kubrick et son scénariste Arthur Clarke traçaient une histoire fabuleuse de l'humanité, avant même l'apparition de la civilisation, jusqu'à la conquête de l'espace et les promesses d'un avenir exaltant, quoique dangereux. Selon une technique éprouvée, le cinéaste alternait de véritables morceaux de bravoure, avec des plages de repos, le tout magnifié par l'usage du somptueux 70 mm, seul capable de donner à cette aventure intersidérale toute sa dimension.

Arthur Clarke a écrit une suite à son récit, qu'assez naturellement Stanley Kubrick a refusé de mettre en images. Le chemin était ouvert pour Peter Hyams, qui assume toutes les responsabilités : production, adaptation, mise en scène, photographie. *2010* est donc totalement son film, un super-gadget, super-réaliste. Le professeur Floyd (Roy Scheider, idéalement désigné pour ce genre de personnage) part à la recherche du vaisseau spatial Discovery perdu en 2001. Il fait équipe avec les Soviétiques, – nous sommes revenus à l'ère de la coopération technologique entre les Deux Grands, comme en 1969.

Le vaisseau soviétique, nommé *Alexis-Leonov*, du nom du premier piéton de l'espace, a toutes les qualités, ou, si l'on préfère, l'apparence d'une fabrication américaine, sauf que les inscriptions et consignes sont en caractères cyrilliques. Discovery est retrouvé, l'ordinateur Hal-9000, héros de *2001* est remis en marche et multiplie les avertissements sentencieux. La catastrophe est imminente.

Peter Hyams embraie alors plus clairement sur la morale progressiste de sa fable, ces Russes et ces Américains qui apprennent à coexister dans l'espace, au moment où sur la Terre lointaine une guerre mondiale menace, donnent l'exemple. 2010, date où l'auteur situe son épopée, c'est demain et déjà aujourd'hui.

Modeste superproduction, 24 millions de dollars seulement, *2010* est un spectacle plaisant, minutieux, tout d'une coulée, mais sans surprise, semblable à une longue démonstration, à une sorte de cours du soir prolongé.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« JUSQU'A UN CERTAIN POINT », de Tomas Gutierrez Alea

Cuba et la question des femmes

Le cinéma cubain a conscience de ses devoirs, et, régulièrement, se penche sur la condition féminine, une des préoccupations de la révolution qui a plutôt du mal à faire avancer les choses dans ce domaine. Les Cubains sont phallocrates, et, avec la meilleure volonté du monde, le restent.

Oui à l'égalité entre les hommes et les femmes, mais « *jusqu'à un certain point* ». La réflexion d'un docker donne son titre au film : *Hasta cierto punto*. On ne peut s'empêcher de penser à la devise nationale : « *Hasta la victoria siempre* »...

Un metteur en scène dépassé et un scénariste à la mode entreprennent un long métrage sur le machisme. Le premier a envie de prendre pour personnage un ouvrier qui se conduirait très bien dans son travail et au syndicat et très mal dans son foyer ; par exemple, il refuserait que sa femme travaille. Le second a moins d'*a priori*.

Ils commencent par interviewer des gens, sur le port, qui est, semble-t-il, avec son fort pourcentage de population noire, un bastion particulièrement retardataire. Mais la jeune contrôleuse prise comme modèle va déjouer les plans : le scénariste en tombe amoureux, ce qui lui complique la vie, sa propre femme devant avoir le rôle de l'héroïne dans le film.

Et de s'apercevoir que lui-même n'est pas au-dessus de tout soupçon, et de comprendre que leur entreprise est trop schématique. N'aimerait-il pas que son nouvel amour soit patient et compréhensif ? Ne souhaiterait-il pas qu'elle renonce à ses projets et soit moins indépendante ? Le scénario devient donc plus difficile à maintenir et à conclure, que les contradictions sentimentales des uns et des autres viennent brouiller les théories progressistes.

Tomas Gutierrez Alea, pionnier de la cinématographie cubaine et un des rares réalisateurs de là-bas à être connu du public français (de *Mémoires du sous-développement* à *la Ultima Cena*), est lui-même un théoricien avisé. Son film est construit sur les documents en vidéo enregistrés par les personnages. Il peut alors se moquer à la fois des méthodes traditionnelles du cinéma réaliste (fiction à base d'enquête, avec des idées parfois préconçues) et de son propre travail : son héros est falot à côté des dockers qui s'expriment.

Le scénariste perturbé, en fait, est très proche du metteur en scène décrit par Théo Angelopoulos dans *Voyage à Cythère*. Comme si le doute était une donnée mondiale du cinéma, comme si, un peu partout, les auteurs engagés dans l'évolution simultanée de leur pays et de leur art baissaient les bras, laissaient se développer une crise d'identité.

Jusqu'à un certain point ne fait guère avancer la réflexion sur la condition masculine au sein des combats féministes. Les jeux du réalisateur ne sont pas non plus bien nouveaux, et le film, au bout d'une heure et huit minutes, laisse une impression assez morose. Mais les nouvelles de Cuba sont trop rares pour qu'on laisse celles-ci disparaître de l'écran sans s'y intéresser. Tomas Gutierrez Alea a notamment l'art de glisser, comme par inadvertance, de nombreuses images de La Havane.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les exclusivités.



Le théâtre du Lierre 22, rue du Chevaleret, Paris 13e, 586-55-83 prolonge pour deux représentations exceptionnelles son spectacle : « *L'OPÉRA NOMADE* », mise en scène Farid Paya, avec Alcoal, Vincent Audat, Valérie Joly, Jean-Yves Penafiel, Marie-Claude Vallez, et Katarina Wittkowska. Toute la presse enthousiaste !

« HORS-LA-LOI », de Robin Davis

La grande évasion

Il y a des images difficilement acceptables, par les temps qui courent. Quand les gosses de *Hors-la-loi* sortent leurs couteaux, quand le patron derrière son bar sort son fusil et s'en prend au « *bougnoule* » de la bande, quand la tuerie commence, le film d'emblée devient suspect. Présentée d'un seul tenant, la scène aurait pu être justifiée par une montée de la tension. Découpée, elle ressemble à n'importe quel épisode de western, elle se sert d'une actualité qu'elle banalise en la caricaturant.

Ils ont de quinze à dix-huit ans ; ils se sont échappés de leur maison de correction, après une mise à sac ; ils veulent être libres. Dans le lot, un voleur, un parricide. Un binoclard, un Noir, un Vietnamien, des Arabes, un caractériel, etc. Le chef est une brute au grand cœur, dont l'autorité et la séduction son battues en brèche par un blond très tendre qui lui vole son amie. Car il y a deux jolies filles, parmi les fuyards, une brune et une blonde, bien en chair.

Chair fraîche, chair à nouveaux canons du cinéma. Petites frappes ou bonnes têtes, ils sont mignons, nos hors-la-loi, qui se font des caresses de chat et se blottissent les uns contre les autres quand ils ont trop peur et trop froid. Hors-la-loi ? C'est pour se défendre qu'ils brandissent leurs armes, et ils n'ont pas tiré les premiers.

En voiture, en camion, à cheval, à travers monts, torrents et cavernes, ils progressent vers le village abandonné où ils seront enfin sauvés, se disent-ils sans trop y croire. Chaque étape est une impasse bloquée par les gendarmes, mais ils s'en sortent toujours, au prix d'acrobatiques trouvailles du scénario, et de non moins acrobatiques prouesses des acteurs. La société n'est plus pour eux que l'armée ennemie et anonyme. Seules rencontres : un fermier mystico-sadique (Jean-Paul Roussillon) qui les fait se déshabiller et les fouette, et une dame bourrue qui les traite en êtres humains (Madeleine Robinson).

Robin Davis n'est pas Coppola, et aucun des comédiens n'est Matt Dillon (*Outsiders, Rumble Fish*). Le réalisateur de *la Guerre des polices* et de *J'ai épousé une ombre* a cependant une certaine adresse dans le lyrisme et le fantastique nocturne. Et puis les débuttants qu'il a engagés sont réellement courageux. S'il y avait eu moins de racolage et moins de clichés dans l'exploitation de cette jeune troupe, si le dialogue avait été moins pitoyable, *Hors-la-loi* aurait pu être une belle équipée sauvage. – Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.



GEORGES MÉJAT EST MORT

On apprend la mort du reporter des actualités cinématographiques Georges Méjat. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait notamment filmé l'arrivée de Lindbergh après sa traversée de l'Atlantique en 1927, les émeutes de février 1934, l'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie à Marseille, la même année. Il collaborait aux actualités Fox-Movietone, jusqu'à ce qu'il décide de se retirer, à la fin des années 60.

« Civilisation et spiritualité » au musée de Guéret

Sous le titre « Civilisation et spiritualité », le musée de Guéret (Creuse) vient d'inaugurer deux salles d'imageries et de mobiliers religieux comparés. Y sont exposées cent cinquante pièces de la donation Hervouet, une Parisienne d'origine creusoise dont la collection témoigne d'une recherche originale de correspondance entre les représentations et les objets de culte de diverses religions d'Europe et d'Asie.

Certaines pièces sont inattendues, comme un Enfant Jésus en ivoire fabriqué en Chine au seizième siècle, et voisinent avec des variations iconographiques sur un thème courant – celui du Christ en croix notamment – significatives des mutations de la foi religieuse au cours des siècles.

Ces deux nouvelles salles viennent enrichir un musée qui mérite d'être mieux connu pour ses collections d'émaux limousins et de tapisseries. Leur installation, subventionnée à 40 % par la direction des musées de France, doit être suivie d'une autre tranche de travaux. Elle permettra de créer un musée de la Creuse avec les collections d'ethnographie et d'art populaire qui engorgent les réserves.

G. Ch.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PAS DE VEINE POUR DRACULA : Sentier des Halles (236-37-27), 21 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Jeudi 4 avril

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg).

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : l'Heureux stratagème.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-vidéo : 16 h, le Pharaon oublié : à la recherche d'Akhenaton, de N. Kendall ; 19 h, Ainama : Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; 15 h : Klaus Rinke : « Mutation », « Heidegger, meine Holzwege sind Wasserwege », « Eine Stunde kreative Diensteistung », « Belle aquarelle » ; à 18 h : Los Angeles vidéo ; Cinéma africain (renseignements en téléphonant au Centre).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Ballet : 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart ; 2e programme « Notre Faust » (Musique : Messe en si mineur et Agnus dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ **A DEJAZET** (887-97-34), 22 h 30 : Brecht opéra.

☞ **AMANDIERS** (366-42-17), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ **ANTOINE-SIMONE BERRIAU** (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ **ARCANE** (338-19-70), 20 h 30 : le Terrier.

☞ **ASTELLE-THÉATRE** (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.

☞ **ATELIER** (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Impasse-Privé.

☞ **BOUFFES-PARISIENS** (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04), 20 h 30 : Lulu.

CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ **COMÉDIE ITALIENNE** (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11), 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

☞ **DÉCHARGEURS** (236-00-02), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ **ÉPICERIE** (724-14-16), 18 h 30 : Dernier bain ; 20 h 30 : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (321-56-05), 20 h 30 : Morpioni's palace.

☞ **ESPACE MARAIS** (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants.

☞ **ESSAION** (278-46-42), I. 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland ; II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

☞ **GAITÉ-MONTPARNASSE** (322-16-18), 20 h 45 : Love.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ **LA BRUYÈRE** (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ **LIERRE-THÉATRE** (586-55-83), 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle, 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ **MARIE-STUART** (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : la Berlue.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ **MONTPARNASSE** (320-89-90). Petite salle, 21 h. : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), 18 h 30 : Narcisse ; 20 h 45 : la Suivante.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-99-18), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ **POCHE-MONTPARNASSE** (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.

☞ **PORTE - SAINT - MARTIN** (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ **SAINT-GEORGES** (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ **TAI THÉATRE D'ESSAI** (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Écume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ **THÉATRE D'EDGAR** (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ **THÉATRE DU MARAIS** (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Kaspar.

☞ **THÉATRE PRÉSENT** (203-02-55), 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ **THÉATRE DU ROND-POINT** (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle, 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ **THÉATRE DE L'UNION** (246-20-83), 18 h 30 : le Journal d'un fou.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ **VARIÉTÉS** (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les chansonniers

☞ **CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h : Rapatrié monégasque.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h 30 : A. Aurenche.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : E. Macias.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 21 h : L. Escudero.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quintette à vent de l'Orchestre national de France (Canteloube, Taffanel, Milhaud...).

La Table verte, 21 h 30 : A. Host, A. Cohen (Satie, Poulenc, Ravel).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Un chien qui rapporte, de J. Choux ; 19 h : 100 jours du cinéma espagnol : La Aldea maldita, de F. Rey et P. Larranaga ; 21 h : Carte blanche à Cinématographe : Un Américain bien tranquille, de J.L. Mankiewicz.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Classiques du cinéma mondial : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h : 70 ans d'Universal : Joe Kidd, de J. Sturges ; 19 h : Cinéma japonais : Y. Kawashima : Une femme naît deux fois.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 2e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit. v.o) : St-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A) (*) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e, (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Rialto, 19e (607-87-61) ; Tourelles, 20e (634-51-98).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 6e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LES FILMS NOUVEAUX

BLANCHE ET MARIE, film français de Jacques Renard : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00).

2010, film américain de Peter Hyams, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

COUNTRY, LES MOISSONS DE LA COLÈRE, film américain de Richard Pearce, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

HORS-LA-LOI, film français de Robin Davis : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

COMMUNICATION

Sur les chaînes publiques

LA RFP SE PRONONCE POUR L'OUVERTURE A DE NOUVEAUX MESSAGES PUBLICITAIRES

Le conseil d'administration de la Régie française de publicité (RFP), qui gère la publicité des chaînes de télévision publiques, vient de se prononcer en faveur de l'ouverture des messages publicitaires à de nouvelles catégories de produits : immobilier, édition et spectacles, lignes aériennes, margarine, tourisme, vente par correspondance, bijoux, textiles et fibres artificielles, distribution... Seuls les alcools et les tabacs resteraient interdits.

La RFP, que préside M. François Gicquel, estime que cette ouverture devrait être simultanée, mais progressive, afin de ne pas déstabiliser les autres médias, notamment la presse écrite, l'affichage et les radios commerciales. Elle permettrait, explique-t-on, de donner aux chaînes publiques les moyens de se battre contre la concurrence des futures stations privées et de permettre aux entreprises concernées, dont la demande est forte, d'accéder aux spots sur le petit écran.

Les représentants de la presse écrite et celui de la SOFIRAD (1) se sont déclarés contre cet avis, qui sera transmis aux pouvoirs publics.

(1) Le conseil d'administration de la RFP comprend, outre son président, cinq représentants de l'Etat, un représentant de l'Institut national de la consommation, un de la Fédération nationale de la presse française, un du Syndicat national de la presse quotidienne régionale, un représentant de l'Union des annonceurs, un de la SOFIRAD et deux représentants du personnel de la RFP.

M. HÉBERLÉ, PDG D'ANTENNE 2 A ÉTÉ REÇU PAR LA HAUTE AUTORITÉ

M. Jean-Claude Héberlé a été convoqué, mercredi 3 avril, par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, pour que le président d'Antenne 2 lui explique les derniers événements survenus dans sa chaîne (*le Monde* des 1er et 2 avril). Les neuf sages ont souhaité *« entendre le point de vue de M. Héberlé sur l'affaire Ockrent-Du Roy »* afin d'en avoir *« une vision claire et nette »* après la publication par la presse de l'opinion des différentes parties. Cependant, les statuts de la Haute Autorité ne lui permettant pas d'intervenir auprès des chaînes *« en matière d'information ou d'organisation de l'information »*, elle n'a pas à connaître de *« l'affaire Du Roy-Ockrent »*, qui, précise l'un de ses membres, *« n'est pas de son ressort »*.

Après quelques jours d'effervescence, la rédaction d'Antenne 2 a retrouvé son calme et ses habitudes de travail. Quelques nominations et nouvelles affectations prévues depuis un moment vont prendre effet rapidement. Ainsi Jacques Abouchar et Jean-Claude Paris remplaceront respectivement Alain Cancès et Edouard Lor, actuellement correspondants de la chaîne à Washington et à New-York.

● *Symposium sur la communication gouvernementale.* – Le premier symposium international sur la communication gouvernementale aura lieu les 30 et 31 mai au palais du Luxembourg à Paris. Organisé par l'Institut de la communication sociale (ICOS), il rassemblera notamment des hommes politiques français et étrangers, des spécialistes de la communication, des universitaires, des chercheurs, des hommes de média. Thèmes abordés : la communication gouvernementale en France et dans le monde ; les conditions nécessaires à une communication démocratique. La table ronde finale, présidée par Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, aura pour participants, MM. Lucien Sfez (CNCA), André Holleaux (FR 3), Jacques Rigaud (RTL), André Fontaine et Claude Marcus (Publicis international).

★ ICOS, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. : 548-81-73.

● *Rencontres internationales de la communication sociale.* – L'ASTEC (Association nationale pour la promotion et le développement de la télédistribution et des moyens audiovisuels de la communication) organise du 24 au 26 juin des « rencontres internationales de la communication sociale ». Divers ministères, organismes internationaux, laboratoires de recherche, médias, collectivités locales, entreprises... participent à ce séminaire qui aura lieu à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). Les discussions seront menées à partir de documents audiovisuels, que l'association est en train de rassembler. L'ASTEC (directeurs : Michel Der Andréassian et Gérard Descotils) se propose de créer à la suite des rencontres une banque de données sur la communication sociale et une iconothèque des expériences les plus significatives.

★ ASTEC, 9, rue Blainville, 75005 Paris, tél. : 633-54-82.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 4 avril

PREMIERE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin avec R. Boulanger, J.-P. Darras, P. Uchan...
Un feuilleton bien de chez nous – en hommage aux « soap opera » d'outre-Atlantique, – avec des personnages gueulards, combinards, vaguement racistes. Une comédie pour rire, pas pour réfléchir, interprétée avec talent, au rythme enlevé, mais qui semble un peu trop se complaire dans l'univers français moyen.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : des espions bien tranquilles ; Iran, la prise en main ; profession, mineur ; Il était une fois Action directe.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Remontance, film de Léon Desclozeaux.

DEUXIEME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : le Mur de la haine.
D'après J. Hersey ; réalisation R. Markowitz (dernier épisode). Avec T. Conti, L. Eichhorn, G. Hiken...
Sur le point d'être pris, David est obligé de se joindre à un groupe parti clandestinement pour la Palestine. A Varsovie éclate l'insurrection.

21 h 30 Magazine : Résistances.
Présenté par B. Langlois.
La théologie de la libération, une enquête de B. Benyamin et J. Rey : certains prêtres du tiers-monde aux côtés des luttes populaires ; Philippines : la lutte contre le régime du président Marcos ; Coup de colère : les insoumis en grève de la faim.

22 h 50 Histoires courtes.
« Cinq doigts pour El Pueblo », dessin animé de B. Krebs et M. Boucard ; « Canta gitano », de T. Gatlif.

23 h 10 Journal.

TROISIEME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Judith Therpauve.
Film français de P. Chéreau (1978), avec S. Signoret, M. Imhoff, P. Léotard, R. Mamel, D. Lecourtois, J. Rougeul, F. Simon (rediffusion).
Une femme vieillissante sort de sa retraite, pour essayer de sauver un quotidien que les compagnons de Résistance de son mari – et d'elle-même – avaient fondé à la Libération. Transformations et difficultés de la presse écrite, mais, surtout, portrait d'un mystère : celui de Judith Therpauve, admirablement incarnée par Simone Signoret.

22 h 35 Journal.

23 h Document : une semaine dans la vie d'un cinéaste.
Réal. J.-Y. Le Mener et P. Fabry.
Vidéoscopie du tournage du film Partir, revenir *de Claude Lelouch.*

23 h 25 Série : Allegoria (Chardin).

23 h 30 Musiclub.
« Sonate nº 9 pour violon et piano », de Beethoven, par Z. Francescatti, violon, et R. Casadesus, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : le grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, **Trahisons conjugales**, film de D. Jones ; 22 h 5, **le Rayon bleu**, film de J. Liebermann ; 23 h 45, **le Chat et le Canari**, film de R. Metzger ; 1 h 25, Michel Leeb à l'Olympia ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Préméditations », de P. Marsay, d'après Gombrowicz. Avec D. Fillion, N. Rinuy, R. Cathoud...

21 h 30 Vocalyse : aria-opéra-suite. Paris 1985. Rosenfest Fragment XXX.

22 h 30 Nuits magnétiques : l'actualité des arts plastiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de Radio-France) : « Rustique pour hautbois, clarinette et basson » de Canteloube ; « Quintette à vent » de Taffanel ; « la Cheminée du roi René » de Milhaud ; « les Chants Alizés » de Schmitt ; « Six bagatelles » de Ligetti, par le quintette à vent de l'Orchestre national de France, sol. P. Gallois, flûte, M. Crocquenoy, hautbois, G. Dangain, clarinette, R. Poulain, basson, et M. Cantin, cor. En complément de programme : « la Boîte à joujoux » de Debussy, par l'Orchestre de la Suisse romande.

23 h Les soirées de France-Musique : paradoxes du romantisme.

Vendredi 5 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Antiope 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h Feuilleton : Cap sur l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h Journal.

13 h 50 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14.40, la maison de TF 1 ; 15.20, Temps libres... Les animaux familiers.

16 h 30 Croque-vacances.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h Le village dans les nuages.

18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 35 Série : Cœur de diamant.

19 h 15 Jeux : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.

20 h Journal.

20 h 5 Le jeu de la vérité : Sophie Marceau.
Emission animée par P. Sabatier.
Avec : Annie Cordy, Gilbert Montagné, Richard Gotainer.

21 h 45 Multifoot
Magazine des sports. Patinage artistique à Morzine.

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8.30, feuilleton : les Amours des années grises).

10 h 30 Antiope.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.

13 h 45 Aujourd'hui la vie : Que deviendront-ils ?
Il y a un an, Michel Fresnel et Hélène Delebecque avaient filmé une classe de sixième : Valérie, Frank, Philippe... leur vie et leur destin, qu'ils ont décidé de suivre pendant dix ans. A 2 rediffuse l'émission de l'an dernier, avant de montrer, dimanche prochain, la suite de cette expérience étonnante.

14 h 50 Téléfilm : Jésus de Nazareth, de Franco Zeffirelli (2ᵉ partie).

16 h 30 La télévision des téléspectateurs.

17 h Itinéraires, de Sophie Richard.
Afrique : tous ensemble pour vaincre la faim.

17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Teddy, etc.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, C. Nobel, L. Merenda...
La mort mystérieuse de Quentin continue d'entretenir la fièvre à « la Dépêche républicaine », au point que son rédacteur est victime d'une défaillance. Travers devient un successeur tout désigné, d'autant que Florence Berg ne peut, plus longtemps, résister à son charme.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : ce que disent les pauvres. Sont invités : Claudette Combes (« Ils ont blessé l'aurore » et « A l'ombre des lilas »), Dominique Lapierre (« la Cité de la joie »), Sylvie Peju (« Scènes de la grande pauvreté »), Jean Vanier, fondateur des communautés de l'Arche (« Homme et femme il les fit »), et pour le livre de B. Clarke sur son action (« Un pari pour la joie : l'Arche de Jean Vanier »), le Père Joseph Wresinski (Heureux, vous les pauvres).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Lubitsch) : Ninotchka.
Film américain d'E. Lubitsch (1939), avec G. Garbo, M. Douglas, I. Claire, B. Lugosi, S. Rumann, F. Bressart (v.o. sous-titrée, N.).
Une austère et intransigeante fonctionnaire soviétique, en mission à Paris, découvre la joie de vivre, le luxe et l'amour grâce à un aristocrate, décavé mais séduisant. Célèbre pour la scène où Garbo rit aux éclats, cette comédie de Lubitsch exalte, une fois de plus, une philosophie du bonheur, en brocardant l'idéologie et les mœurs communistes, avec un étincelant style boulevardier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Tournoi de tennis : Monte-Carlo Country Club.
En direct de la principauté.

18 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les jeux.

20 h 30 D'accord pas d'accord.

20 h 35 Série : Agatha Christie.
Monsieur Brown, réal. T. Wharmby.
L'histoire d'un couple pris dans un jeu dangereux d'espionnage. Les décors sont typiquement anglais, les voix sont bien doublées, mais c'est long, trop long.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels de nuit.
Emission de rock de J.-L. Janeir, réal. J.-C. Morin.
John Hunter, Kent, Rumors, Midnight Stars, Charlélie Couture, Souris Stress...

23 h 35 Série : Allegoria. Bernard Buffet.

23 h 40 Prélude à la nuit.
« Concerto nº 1 », de Paganini, par l'Orchestre régional Alpes-Provence-Côte d'Azur de Cannes, dir. M. Fischer-Dieskau.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **Tygra, la glace et le feu**, film de R. Bakshi ; 10 h 30, **Alambrista**, film de R.-M. Young ; 12 h 30, Cabou Cadin (Sherlock Holmes) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, **la Chèvre**, film d'A. Poiré ; 15 h, **le Deuxième Souffle**, film de J.-P. Melville ; 18 h, Jeu : TLC ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Superstars ; 21 h, **la Grande Bagarre de Don Camillo**, film de C. Gallone ; 22 h 40, **Stunt man**, film de R. Rush ; 0 h 55, **le Rayon bleu**, film de J. Liebermann ; 2 h 25, Boxe ; 3 h 25, **Femmes de personne**, film de C. Franck ; 5 h 10, **l'Amérique en folie**, film de R. Vanderbes.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** ; 8 h 15, **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30 **Les chemins de la connaissance** : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le Yi king, 64 petits hexagrammes semeurs d'avenir) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : l'imaginaire libéral (XIXᵉ-XXᵉ siècle) ; 10 h 30, **Musique** : Miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : une vie de maître (élever un chien ou un chat) ; 11 h 30, **Feuilleton** : Germinal 85 ; 12 h, **Panorama**, avec G. Dumezil ; 13 h 40, **On commence** : Corneille et Goldoni ; 14 h, **Un livre, des voix** : « le Soleil et la Roue », de Rose Vincent ; 14 h 30, **Ecoute Israël** ; 15 h 30, **L'échappée belle** : la verte campagne de M. William dans les Costwolds ; 17 h 10, **Le pays d'ici**, en direct de Brest ; 18 h, **Subjectif** : agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : les techniques de détection interférentielle de la pollution ; 20 h, **Musique, mode d'emploi** : le clavier bien tempéré.

20 h 30 Juliette Gréco.

21 h 30 Black and blue : les balais... secret perdu ?

22 h 30 Nuits magnétiques : « Fanzine », l'actualité de l'underground.

FRANCE-MUSIQUE

0 h, **Les nuits de France-Musique** : lettres et journaux intimes ; 9 h 10, **Le matin des musiciens** : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles, L'enchantement des vendredis saints ; 12 h 5, **Le temps du jazz** : Eric Dolphy ; 12 h 30, **Concert** : œuvres de J.-S. Bach, Schumann, Mendelssohn, Liszt, par Rian de Waal, piano ; 14 h, **Repères contemporains** ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : école buissonnière (la flûte traversière) ; 15 h, **Les après-midi de France-Musique** : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Verveine-scotch ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 18 h, **Les chants de la terre** : magazine des musiques traditionnelles et populaires ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue** : magazine de musique ancienne ; 20 h 5, **Avant-concert**.

20 h 30 Concert (musiques sacrées) : « Cantique de Racine » de Fauré ; « Psaume XXIII » de Liszt ; « Requiem » de Fauré, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, directeur L. Garcia-Navarro, chef des chœurs J. Jouineau. Sol. M.-A. Nicolas, R. Tambyeff, J. Chamonin, J.-P. Lafont, T. Raffalli.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, Musique traditionnelle de l'Inde.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Jacques et Geneviève BONTEMPS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

Paris-5ᵉ, le 25 mars 1985.

– Inès et François MERCEREAU
ainsi qu'Olivia,

sont heureux d'annoncer la naissance de

David,

le 3 avril 1985.

Mariages

– L'ingénieur général du génie maritime et Mᵐᵉ Michel DARMON,
Mᵐᵉ Haya ECKHARD,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Danielle,
ingénieur ESPCI,
et Michel,
professeur de littérature française,

qui a été célébré dans l'intimité à Tel-Aviv, le 8 mars 1985.

Michel et Danielle prendront dorénavant les noms hébraïques de

Michaël et Danielle ELIAL

Paris. Tel-Aviv.

Décès

– Suzanne et Bernard Crépy,
Jean-Pierre et Marie-Claude Audibert
et leurs enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ Raymonde AUDIBERT-BLUM.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à la chapelle de Meulan-Hardricourt.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Henri CASATI,

le 25 mars 1985 à Paris.

De la part de
Maggy Casati,
Michel, Cécile Casati
et leurs enfants,
Anne, Jean-Jacques Girard
et leurs enfants,
Madeleine, Jean Viaud
et leurs enfants,
Georges et Albina Casati.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à La Ferté-Saint-Aubin (Loiret) en présence de la famille et de ses anciens camarades des corps francs Essor et Liberté, du réseau Velite-Thermopyles, venus lui rendre un dernier hommage.

41, rue Laugier,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Adolphe Chagot,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Georges Besse,
M. et Mᵐᵉ Jean Labroue,
ses enfants,
François, Christophe, Marie-Georges, Cécile et Hélène Besse,
Jean-Pierre, Etienne et Florence Labroue,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Adolphe CHAGOT,
sous-directeur honoraire
au ministère de l'éducation nationale,

survenu le 28 mars 1985, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 2 avril.

11, rue Chanez,
75016 Paris.
16, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.
20, rue des Bois,
92410 Ville-d'Avray.

– Mᵐᵉ Jean Grossin,
Mˡˡᵉ Sylvie Grossin,
M. et Mᵐᵉ Paul Grossin
et ses enfants,
M. Raphaël Machado
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Claude Dignat
et sa famille,
M. et Mᵐᵉ Gustave Puybertier
et leur fils,
M. Jules Puybertier,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis et collaborateurs,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Jean GROSSIN,
ambassadeur de France
à Bangui (RCA),

survenu à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, le mardi 2 avril 1985.

Un service religieux sera célébré le mardi 9 avril 1985, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière d'Antony dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Duret,
75016 Paris.

[Né le 15 février 1921, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Grossin a occupé différents postes diplomatiques et consulaires, notamment à Berne, N'Djamena (ex-Fort-Lamy), Beyrouth (de 1966 à 1970), Abidjan et Tananarive. A l'administration centrale, M. Grossin a appartenu aux directions du personnel et des affaires économiques et financières. Il avait été ambassadeur au Malawi (de 1980 à 1984), avant d'être nommé à Bangui (Centrafrique), le 5 avril 1984.]

Claude et Jacques Dennery,
Lise et François-Louis Henry,
ses enfants,
Philippe, Julien,
Agnès, Etienne et David,
ses petits-enfants,

font part du décès de

Mᵐᵉ Geneviève HENRY
née Brizemeure,

survenu à Dreux (28) le 1ᵉʳ avril 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 4 avril 1985, au cimetière de Fleurac (Dordogne).

– M. et Mᵐᵉ Jean-Louis JACQUES,
leurs enfants Isabelle, Anne-Claire et Paul-Edouard,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Alexandre,

suite à un accident de moto, survenu le 1ᵉʳ avril 1985.

La cérémonie religieuse a eu lieu jeudi 4 avril, à 10 heures, en l'église de Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence).

– Mᵐᵉ Albert Jestin,
sa mère,
Mᵐᵉ Jean-Yves Jestin,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Jean-Luc Jestin,
M. et Mᵐᵉ Gérard Jestin,
M. et Mᵐᵉ Jean-Xavier Jestin,
M. et Mᵐᵉ Pascal Jestin,
Mˡˡᵉ Marion Bloch,
ses enfants,
Ainsi que toute la famille réunie,

ont la douleur de faire part du décès du

général Jean-Yves JESTIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille du combattant volontaire
de la Résistance,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,
médaille d'or
de la Société des cuisiniers français,
vice-président,
directeur du Cercle national des armées,

survenu à Neuilly-sur-Seine le 3 avril 1985, dans sa soixantième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 avril, à 8 h 30, en l'église Saint-Augustin, place Saint-Augustin, à Paris-8ᵉ.

L'inhumation aura lieu le mardi 9 avril, à 11 h 30, au cimetière Kerfautras à Brest dans la sépulture de famille.

– Mᵐᵉ Sam Lahmani,
son épouse,
et ses enfants,
M. et Mᵐᵉ William Lahmani
et leurs enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Jacques Laaban
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ René Lahmani
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Claude Amselek
et leurs enfants,
Les familles Lahmani, Benzakem, Rouas, parentes,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Sam LAHMANI.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 avril 1985, à 14 heures, au cimetière de Bagneux.

332, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Le conseil d'administration
de la banque populaire de Montrouge (BICS),
La direction générale,
Et tous les collaborateurs de la banque,

ont le regret de faire part du décès de

M. René LORENT
directeur général
de la banque.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 avril 1985 en l'église Saint-Joseph-Saint-Raymond, (101, avenue Jean-Jaurès, 92120 Montrouge), à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nous avons le chagrin de faire part du décès de

Mᵉ Roger PRUDHOMME,
avocat honoraire à la cour,

survenu le 2 avril 1985, à l'âge de soixante-dix-sept ans, à son domicile.

Une messe de Requiem sera célébrée le mercredi 10 avril, à 9 h 30, en l'église Saint-Vincent de Mesnil-le-Roi (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons suggérés à l'Association pour la recherche sur le cancer, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses nombreux amis.

31, rue Jules-Rein,
78600 Le Mesnil-le-Roi.

– Les membres de sa famille
ont la douleur de faire part du décès de

Alexandre RIGNAULT,
comédien,

survenu le 31 mars 1985 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière du Montparnasse à Paris, a eu lieu dans l'intimité familiale.

Docteur D. Rignault,
hôpital d'instruction des armées Bégin,
69, avenue de Paris,
94160 Saint-Mandé.

(*Le Monde* du 3 avril.)

– Le président de la chambre syndicale des Sociétés de développement régional,
Les membres du bureau et du conseil syndical,
Les présidents et directeurs généraux des Sociétés de développement régional,
Les collaborateurs de la chambre syndicale,
Le président, le conseil d'administration et le personnel de la société Finansder,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marie ROCHE,
inspecteur général des finances,
délégué général de la chambre syndicale des Sociétés de développement régional,
administrateur de Finansder,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris le 27 mars 1985.

Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré à Paris-1ᵉʳ, sa paroisse, le mardi 16 avril, à 11 heures.

11 *bis*, rue Balzac,
75008 Paris.

– Mᵐᵉ Alain Villotte,
Nicolas et Sébastien Villotte,
Patrick Allard,
Jean-Loïc Allard
et sa fille Julie,
M. et Mᵐᵉ Ivan Villotte
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Marie-Christine Villotte
et son fils,
M. et Mᵐᵉ Philippe Cocteau
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ René Brunelle
et leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Alain VILLOTTE,
président-directeur général de Seprosy,

survenu le 2 avril 1985, à l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif, à l'âge de cinquante-sept ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 avril, à 8 h 30, en l'église de Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière de Moisson (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes, mais dons souhaités aux Associations pour la lutte contre le cancer.

– M. Antoine Riboud,
président du groupe BSN,
La direction générale de BSN emballage,
Le conseil d'administration,
La direction du personnel de la société Seprosy,

ont la tristesse de faire part du décès de

Alain VILLOTTE,
président-directeur général de Seprosy,

survenu le 2 avril 1985, à l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif, à l'âge de cinquante-sept ans.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 avril, à 8 h 30, en l'église de Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, à Paris-15ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière de Moisson (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes, mais dons souhaités aux Associations pour la lutte contre le cancer.

Remerciements

– Madame Marc Chagall,
Madame Ida Chagall,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie et aux envois de fleurs lors du décès de

Marc CHAGALL,

prient d'accepter leurs remerciements très émus.

Anniversaires

– Le 4 avril 1980, il y a cinq ans, mourait subitement le

docteur Pierre GRAFFIN.

Sa famille demande à ceux qui l'ont connu et aimé une pensée.

53300 Ambrières,
75017 Paris.

société

MÉDECINE

POUR FAVORISER UN DÉPISTAGE DU SIDA

Le sang de six mille donneurs sera analysé

Le sang de six mille donneurs français sera prochainement analysé au moyen de diverses méthodes. Ce programme national sans précédent devrait permettre de décider des modalités d'un éventuel dépistage systématique du SIDA chez les donneurs de sang.

Le SIDA, comme nombre d'autres maladies (hépatite A et B, grippe, herpès), n'est que la manifestation clinique et biologique d'une infection virale. Il est donc possible de déterminer, par des techniques de laboratoire, quelles sont les personnes qui ont été en relation avec le virus. Le caractère transmissible du SIDA par voie sanguine impose la mise en place rapide d'un dispositif préventif. Reste à savoir lequel. Faut-il organiser dès aujourd'hui un dépistage biologique systématique des donneurs de sang ? La question est complexe. D'une part, parce qu'en l'état actuel des connaissances on ne sait pas quelle conduite tenir face à un sujet dont le sang contient des anticorps anti-SIDA (témoins d'une contamination antérieure mais pas forcément d'un état pathologique aigu). D'autre part, parce que le coût d'un tel dépistage serait considérable (plusieurs dizaines de millions de francs annuels pour le seul achat des tests). Enfin, parce qu'on n'a pas encore pris l'exacte mesure du phénomène en termes de santé publique.

Un autre problème de taille est aujourd'hui posé : celui de la fiabilité des tests de dépistage du SIDA. En dépit des arguments avancés par les fabricants, cette fiabilité reste à démontrer en termes comparatifs. C'est pourquoi les responsables français de la transfusion viennent de décider le lancement d'une étude nationale sur ce thème. Dans les semaines à venir, le sang de six mille donneurs sera testé dans six centres de transfusion, selon les trois méthodes actuellement disponibles (celles de l'Institut Pasteur Production, des laboratoires Abbott et Electro-Nucleotics en association avec Organon Teknika). D'autres méthodes (notamment celle de Du Pont de Nemours) pourraient, à l'avenir, être intégrées dans ce protocole comparatif.

Un tel travail devrait permettre aux autorités sanitaires de savoir à quoi s'en tenir. Elles sont actuellement l'objet de véritables pressions de la part de sociétés étrangères, soucieuses d'occuper un marché considérable (1). Mais rien n'est acquis. Que fera-t-on, par exemple, des sangs établis comme « positifs » pour le SIDA ? Que fera-t-on surtout vis-à-vis des sujets concernés, alors que la présence d'anticorps ne permet pas de tirer de conclusions ?

Les autorités sanitaires françaises craignent surtout l'effet « » qui suivrait le lancement d'une campagne de dépistage systématique. Elle pourrait en effet conduire une majorité des sujets « à risque » (homosexuels masculins, toxicomanes, etc.) à donner leur sang pour savoir « à quoi s'en tenir ». Toutes ces questions se posent au moment même où diverses rumeurs circulent sur l'efficacité supposée des traitements expérimentaux du SIDA. On assiste depuis peu à une demande croissante de malades américains désireux de venir se faire soigner en France afin d'être inclus dans le protocole thérapeutique utilisant le HPA.23 (*Le Monde* daté 10-11 février). Un produit dont rien ne permet malheureusement de dire qu'il constitue une panacée.

JEAN-YVES NAU.

(1) Dès l'autorisation de sa méthode par la Food and Drug Administration américaine, la société Abbott faisait savoir qu'elle assurait l'*« expédition de 60 millions de tests déjà produits vers 100 Etats du monde »*. Abbott-France faisait, pour sa part, savoir qu'elle était prête *« pour une mise en place immédiate »* du dépistage systématique. D'autre part, un accord vient d'être passé entre la société américaine Genetic Systms et Diagnostic Pasteur pour la production et la commercialisation d'un nouveau Test diagnostic pour l'hépatite B et le SIDA.

ENVIRONNEMENT

NUAGE TOXIQUE A LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

Une collision entre une voiture et deux poids lourds, dont un camion-citerne transportant des produits chimiques, sur l'autoroute entre Bâle et Fribourg-en-Brisgau, au cours de la nuit du mardi 2 au mercredi 3 avril, a fait trois morts et deux blessés et libéré un nuage toxique qui a entraîné une alerte dans les localités voisines.

L'évacuation des huit mille habitants de Neuenburg, (RFA), ainsi que des huit cents habitants du village français de Chalancé, de l'autre côté du Rhin, a été envisagée puis jugée inutile. Plus de cent personnes, victimes d'irritations cutanées et de début d'inflammation des muqueuses, ont été placées en observation à la clinique universitaire de Fribourg-en-Brisgau.

Selon son propriétaire, le camion accidenté ne transportait que six tonnes de « chloranil » et sept de « novopermgelb » employés dans la peinture automobile et ne figurant pas sur la liste des produits dangereux. Mais les autorités ouest-allemandes se demandent si d'autres substances chimiques ne se trouvent pas dans le véhicule. — *(AFP, AP)*.

RELIGION

EXPÉRIENCE INÉDITE A PARIS

De futurs prêtres seront formés hors séminaire

Une nouvelle filière de formation des candidats au sacerdoce sera inaugurée dans le diocèse de Paris à la prochaine rentrée scolaire. Plutôt que d'entrer au séminaire, huit futurs prêtres seront accueillis à la paroisse Saint-Denys-du-Saint-Sacrement (3e arrondissement), où ils passeront sans doute deux ans, avant de poursuivre leur formation (six années au total) selon des modalités qui seront définies ultérieurement.

Il ne s'agit pas d'une « formation sur le tas », et encore moins d'un stage en paroisse, précise-t-on à l'archevêché de Paris. L'objectif est de *« diversifier les filières de formation »* en fonction des besoins des candidats. La nouvelle formule comportera une vie communautaire plus intense, en petits groupes, et une formation intellectuelle plus individualisée. Ces « séminaristes » pourront notamment suivre des cours dans diverses universités parisiennes.

Le diocèse de Paris ne compte plus que vingt-cinq candidatures à la prêtrise chaque année et une dizaine d'ordinations. Cette forte baisse des effectifs, vérifiée dans toute la France — le nombre annuel des ordinations est cinq fois moins élevé qu'en 1965, — conduit les évêques à être très attentifs aux vocations sacerdotales et à tenir compte de la diversité des candidats. D'où l'idée d'une formation « à la carte ». L'expérience parisienne sera suivie avec attention par les autres diocèses de France.

LA DISPARITION DE DEUX RELIGIEUSES EN ARGENTINE

Il s'agit d'un *« crime contre l'humanité »* estiment les avocats des familles

Le magistrat chargé d'instruire l'information judiciaire ouverte à Paris après la disparition de deux religieuses françaises survenue à Buenos-Aires, les 8 et 10 décembre 1977, a été saisi, mardi 2 avril, d'une demande des avocats des familles visant à faire modifier la qualification juridique des faits en *« crime contre l'humanité »*.

Alice Domon, quarante-trois ans, et Léonie Duquet, soixante-deux ans, avaient été arrêtées dans la capitale argentine par des militaires placés sous les ordres du capitaine alfredo Astiz et sequestrées à l'Ecole supérieure mécanique de la marine, selon des témoignages recueillis auprès de réfugiés argentins en France, en Espagne et en Suisse.

Le 14 mai 1982, le parquet de Paris avait ouvert une information contre X... pour *« arrestation illégale et séquestration de personnes »* en s'appuyant sur l'article 689-1 du code de procédure pénale, qui permet de poursuivre un étranger qui s'est rendu coupable d'un crime *« hors du territoire de la République »* si la victime est de nationalité française. Sur requête des avocats des familles des religieuses, Mes Jacques Miquel, Guy Aurenche et Francis Szpiner, le magistrat instructeur, Mme Claudine Le Chanu-Forkel, avait lancé, le 22 mars dernier, un mandat d'arrêt international contre le capitaine Alfredo Astiz, surnommé le *« bourreau de Cordoba »* (*le Monde* daté 24-25 mars).

Mardi 2 avril, Me Francis Szpiner, a remis au juge une note lui indiquant que M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait eu un entretien avec l'amiral Luis Massera au cours duquel le deuxième personnage de la junte militaire l'avait informé du décès des deux religieuses. L'avocat demande au magistrat de se faire communiquer la note concernant cet entretien, qui se trouverait dans les archives de la présidence de la République, en ajoutant : *« Ces deux assassinats s'inscrivent dans le cadre de la longue série de crimes contre la population civile d'Argentine. Ces faits constituent donc un crime contre l'humanité, tel que défini par la charte du tribunal international de Nuremberg du 8 août 1945 et dont la loi du 26 décembre 1964 constate le délit imprescriptible. »*

En évoquant la récente libération du capitaine Astiz par le Conseil supérieur des forces armées d'Argentine, prononcée à l'insu des autorités militaires et civiles, Me Szpiner s'inquiète des pressions exercées pour que l'officier soit soustrait aux poursuites et précise : *« La qualification de crime contre l'humanité est la seule de nature à permettre aux parties civiles l'espoir qu'un jour justice puisse être rendue. »*

● *Un avocat sud-africain lauréat du Prix de l'Institut des droits de l'homme.* — Le barreau de Bordeaux a décerné à M. Nelson Mandela, avocat sud-africain, dirigeant du Congrès national africain, emprisonné depuis 1962, le premier Prix Ludovic-Trarieux de l'Institut des droits de l'homme.

Ce prix, d'une valeur de 50 000 F, qui sera décerné tous les deux ans, est destiné à récompenser un avocat qui aura illustré, *« par sa vie, son œuvre ou ses souffrances »*, la défense des droits de l'homme, la lutte contre le racisme et l'intolérance sous toutes ses formes.

SCIENCES

DES CHERCHEURS DE LA NASA S'INTERROGENT SUR L'ORIGINE DE LA VIE

L'homme est-il pétri d'argile ?

Les premiers signes de l'apparition de la vie sur la Terre, il y a trois ou quatre milliards d'années, seraient-ils apparus dans l'argile plutôt que dans les océans ? Une équipe de la NASA travaillant en Californie vient d'apporter un nouvel argument en faveur de cette théorie, née dans les années 60, et qui n'a actuellement que peu d'adeptes.

Les chercheurs, dirigés par M. Lelia Coyne, ont montré que l'argile possède deux caractéristiques essentielles à la synthèse des premières molécules organiques : elle est capable de stocker et de transférer de l'énergie. Elle aurait servi de catalyseur dans les réactions chimiques qui ont transformé les matières premières minérales en molécules organiques, et notamment en amino-acides.

D'autres recherches seront nécessaires pous accréditer l'idée de la naissance de la vie dans l'argile. Les chercheurs américains de la NASA le soulignent eux-mêmes : leurs travaux ne constituent pas une preuve formelle, ils montrent seulement que l'argile a les qualités requises pour satisfaire à cette hypothèse.

EN BREF

Une lettre de Me Kiejman

Dans son numéro daté du 2 avril, votre journal fait état d'une prise de position du Syndicat de la magistrature (en fait, de la section régionale de Mulhouse) qui se solidarise avec un juge d'instruction dessaisi par la Cour de cassation d'une procédure dans le cadre de laquelle il avait inculpé M. Roger Saint-Jean, directeur adjoint des douanes.

Si je me suis déclaré « choqué » par cette prise de position, c'est pour deux raisons que je vous serais reconnaissant de porter à la connaissance de vos lecteurs et... des membres du Syndicat de la magistrature :

1. — L'information dont vient d'être dessaisi M. Sengelin est instruite par ses soins depuis février 1978, c'est-à-dire depuis plus de sept ans ;

2. — Le haut fonctionnaire qu'il a cru pouvoir inculper le 2 décembre 1981, en faisant état publiquement et complaisamment des charges dont il aurait disposé à son égard, n'a pas été interrogé depuis juin 1982, il y aura bientôt trois ans.

Dans ces conditions, est-il bien certain, comme s'en fait l'écho le Syndicat de la magistrature, que ce serait l'un de ses adhérents qui a été victime « d'anomalies » ?

● *Deux anciens légionnaires condamnés.* — Yves Revelle, vingt-huit ans, et Thierry Fluck, vingt ans, deux anciens légionnaires du IIe Régiment étranger d'infanterie, ont été condamnés à trois et deux ans de prison, mercredi 3 avril, par le tribunal correctionnel de Nîmes. Le 27 janvier 1984, ils avaient dérobé, dans le coffre dont ils avaient la garde à la caserne Vallongue de Nîmes, la solde du mois pour l'ensemble du régiment, soit 1,6 million de francs.

Inculpée de recel, la gérante d'un bar de nuit de Lyon, Catherine Mondollot, quarante-cinq ans, où les deux voleurs avaient dépensé près de 40 000 francs durant leur « cavale », a été condamnée à un an de prison et 175 000 francs d'amende. Arrêtés sur les Champs-Elysées à Paris, dix-huit jours après le vol, les deux soldats avaient dépensé la moitié de leur butin.

● *Attentat contre la gendarmerie de Gentilly.* — Un attentat à l'explosif a été commis contre la gendarmerie de Gentilly (Val-de-Marne) dans la nuit du 3 au 4 avril, provoquant des dégâts matériels importants, mais sans faire de blessés. La charge explosive avait été placée contre une des fenêtres de la gendarmerie. Le souffle a tordu les grilles et les volets de fer, et détruit le mobilier de la salle à manger d'un gendarme. L'attentat n'a pas été revendiqué.

SPORTS

MATCH NUL FRANCE-YOUGOSLAVIE (0 à 0)

Un point c'est tout

Sarajevo. — Après trois victoires — au Luxembourg (4 à 0) puis à Paris contre la Bulgarie (1 à 0) et la RDA (2 à 0), — l'équipe de France de football a obtenu, mercredi 3 avril, à Sarajevo, un match nul (0-0) contre la Yougoslavie. Ce résultat lui permet de rester en tête de son groupe de qualification pour la Coupe du monde 1986. Mais malgré ce point gagné en déplacement, qui constitue un grand pas sur le chemin du Mexique, les Français ont été loin de montrer la même qualité de jeu qu'en 1984 lorsqu'ils avaient été sacrés champions d'Europe.

De notre envoyé spécial

« Welcome. » Les immenses panneaux qui jalonnent le parcours depuis l'aéroport jusqu'aux grandes artères de Sarajevo pour souhaiter la bienvenue au nom des grandes firmes... américaines,n'avaient pas été mis en place pour l'équipe de France. Les Jeux olympiques d'hiver organisés en février 1984 ont laissé ici presque autant de traces que cinq siècles d'occupationt turque dans la vieille ville où soixante-dix-huit mosquées côtoient encore les échoppes en bois des artisans chaudronniers ou maroquiniers.

La visite des nouveaux champions d'Europe n'en était pas moins attendue par les Yougoslaves en quête d'une performance susceptible de redorer un peu le blason de leur football. Deux rendez-vous manqués lors des phases finales de la Coupe du monde 1982 et du championnat d'Europe 1984 avaient confirmé le déclin, voire la crise, de l'une des plus brillantes écoles du Vieux Continent. Le football yougoslave a, en effet, longtemps réussi la synthèse entre la rigueur de la formation des pays de l'Est, le tempérament fier et ingénieux des Latins et le romantisme et la virtuosité des Slaves.

Pillage

Si ce football traverse aujourd'hui une crise, c'est d'ailleurs à sa réussite passée qu'il la doit. Le goût des voyages et la faculté d'adaptation des Yougoslaves ont facilité l'exode de leurs meilleurs joueurs. Ce football est d'autant plus vulnérable au pillage qu'il ne reconnaît pas le professionnalisme et accorde le droit d'exil à tous les joueurs dès l'âge de vingt-huit ans. Résultat : le championnat national yougoslave est le seul au monde où l'on ne trouve presque plus de joueurs internationaux ayant dépassé cet âge.

Confrontés à cet exode massif, les sélectionneurs hésitent souvent entre une politique plus suivie avec les jeunes restés au pays et le rappel de quelques anciens pour les grandes occasions. Après la laborieuse victoire de ces jeunes joueurs une semaine plus tôt contre le Luxembourg (1-0), l'entraîneur Milos Milutinovic, qui porta le maillot de Nice, du Racing Club de Paris et du Stade français, avait ainsi fait appel, contre la France, à trois exilés : Wahid Halilhodzic (Nantes), Velimir Zajec (Panathinaïkos d'Athènes) et Milos Sestic (Olympiakos du Pirée).

Après une année 1984 vécue comme dans un rêve avec le titre européen et douze victoires en douze matches, c'est curieusement au pays des footballeurs globe-trotters que l'équipe de France voulait apporter la preuve de sa capacité à voyager. Si on excepte leur dernier déplacement au Luxembourg, Michel Platini et ses coéquipiers n'avaient plus disputé de match de compétition à l'étranger depuis la Coupe du monde 1982.

Contractés par l'importance de l'enjeu, les joueurs des deux camps ne sont d'ailleurs jamais parvenus à se libérer, disputant un match sans rythme, haché par quarante-quatre coups francs et même interrompu pendant dix minutes par une panne de courant. Face à cette sélection yougoslave sans inspiration et péchant par l'extrême prudence de ses défenseurs dans la relance, on aurait pu attendre un peu plus d'audace du milieu de terrain français.

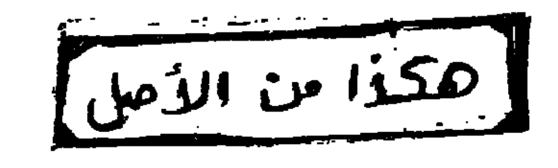
Michel Platini, Alain Giresse et Jean Tigana avaient-ils déjà inconsciemment l'esprit à leurs retrouvailles du mercredi 10 avril pour le sommet européen entre la Juventus de Turin et les Girondins de Bordeaux ? Ou, en vieux professionnels expérimentés, ne se sont-ils pas trop vite contentés de ce point gagné en déplacement sans effort excessif et qui leur assure presque l'une des deux premières places qualificatives pour la Coupe du monde mexicaine ?

GÉRARD ALBOUY.

Classement du groupe 4 :

1. France, quatre matches, 7 points (7 - 0) ; 2. Yougoslavie, quatre matches, 6 points (4 - 2) ; 3. Bulgarie, trois matches, 3 points (4 - 1) ; 4. RDA, trois matches, 2 points (7 - 5) ; 5. Luxembourg, quatre matches, 0 point (0 - 14).

● TENNIS : *Guy Forget, le dernier Français* présent au Tournoi de Monte-Carlo, a été éliminé mercredi 3 avril par le Suédois Jan Gunnarson 6-1, 6-3. Ivan Lendl (Tch.) a battu Lawson Duncan (E-U) 6-4, 6-4 alors que Michael Westphal (RFA) prenait le meilleur sur Jimmy Arias (E-U) 7-3, 6-4.



INFORMATIONS « SERVICES »

PAQUES

Les services ouverts ou fermés

Presse. – Les journaux paraîtront normalement le lundi 8 avril.

Banques. – Elles seront fermées à partir du vendredi 5 avril à midi (11 h 45 dans certains cas) jusqu'au mardi 9 avril au matin. Le bureau de change de la gare Montparnasse sera ouvert du samedi au lundi de 9 heures à 20 heures.

Bureaux de poste. – Fermés le 8 avril. Pas de distribution de courrier à domicile. Seuls fonctionneront les centres ouverts les dimanches et jours de fête.

SNCF, RATP. – Service des dimanches et jours fériés.

Grands magasins. – Fermés le lundi 8 avril.

Allocations familiales. – Les caisses seront fermées du vendredi 5 avril à midi au mardi 9 avril au matin.

Sécurité sociale. – Les guichets seront fermés à partir du vendredi 5 avril 15 h 30 jusqu'au mardi 9 avril au matin.

Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés. – Fermée du vendredi 5 avril à 14 heures au mardi 9 avril au matin.

Bibliothèque nationale. – Fermée les 7 et 8 avril.

Archives nationales. – Les salles de lecture seront fermées les 6, 7 et 8 avril.

MUSÉES

A Paris, seront ouverts les 7 et 8 avril : le Musée de l'armée, des arts et traditions populaires, le Grand Palais, le Musée des monuments français, le Muséum d'histoire naturelle, le Centre Beaubourg, le Musée de l'holographie, le Musée de l'air et de l'espace (au Bourget).

Seront ouverts le 7 avril et fermés le 8 : le musée de l'Orangerie, le Palais de la découverte, le Palais de Tokyo, le Musée des arts africains océaniens, le musée Jean-Jacques-Henner et le Musée des granges de Port-Royal. Le Musée d'histoire de France sera fermé les 8 et 9 avril.

En province, seront ouverts les 7 et le 8 avril : le musée Talleyrand à Saint-Chéron, le musée Chagall de Nice, le musée du château de Malmaison, du Bois-Préau, la maison Bonaparte à Ajaccio, le Musée de la préhistoire (Les Eyzies-de-Tayac), le musée Adrien-Dubouché (Limoges), le musée de Blérancourt, le musée de l'île d'Aix, les châteaux de Vaux-le-Vicomte et Chantilly et l'abbaye de Chaalis (Oise). Seront ouverts le 7 avril et fermés le 8 : le château de Pau, le château de Compiègne et le Musée des deux victoires de Mouilleron-en-Pareds (Vendée).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES (F.)
1	091	500
	831	500
	1 231	2 000
	30 811	10 000
2	532	500
	572	500
	95 102	10 000
	275 712	1 000 000
3	63	200
	73	200
	933	500
	953	500
	2 903	2 000
	4 453	2 200
	69 153	10 000
	99 953	10 000
4	4	100
	494	600
	11 694	10 100
	47 984	10 100
5	05	200
	3 115	2 000
	8 095	2 000
6	76	200
	286	500
	296	500
	746	500
	806	500
	1 936	2 000
	8 686	2 000
	05 946	10 000
	63 546	10 000
7	237	500
	297	500
	397	500
8	518	500
	738	500
	0 498	2 000
9	9	100
	89	300
	329	600
	689	600
0	500	600
	830	500
	0 450	2 000
	7 900	2 000
	30 310	10 000
	37 290	10 000
	102 930	4 000 000

LOTO N° 14 TIRAGE DU MERCREDI 3 AVRIL 1985

8 – 19 – 27 – 29 – 32 – 42 — NUMERO COMPLEMENTAIRE : 39

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 AVRIL, VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 **TRANCHE DE PAUL FORT** 29e
TIRAGE DU MERCREDI 3 AVRIL 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC se prévoit (J.O. du 27/12/84)

Le numéro **226142** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 026142 – 126142 – 326142 – 426142 – 526142 – 626142 gagnent 50 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
206142	220142	226042	226102	226140	
216142	221142	226242	226112	226141	
236142	222142	226342	226122	226143	
246142	223142	226442	226132	226144	
256142	224142	226542	226152	226145	10 000,00 F
266142	225142	226642	226162	226146	
276142	227142	226742	226172	226147	
286142	228142	226842	226182	226148	
296142	229142	226942	226192	226149	

Tous les billets se terminant par

6142	gagnent	5 000,00 F
142		1 000,00 F
42		200,00 F
2		100,00 F

85 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 3 AVRIL 1985 30e

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 4 avril à 0 heure et le vendredi 5 avril à 24 heures.

La dépression centrée au nord-ouest des îles Britanniques dirige sur le pays de l'air doux dans un rapide flux perturbé de sud-ouest.

Vendredi. – Un front pluvio-orageux concernera environ une moitié est du pays. Il s'étendra le matin des Ardennes et de la Lorraine au Massif Central et aux Pyrénées, alors que les éclaircies seront encore belles de la Côte d'Azur à la Corse. L'après-midi, l'activité pluvieuse, localement assez forte, en particulier sur les massifs où les orages éclateront plus facilement, s'étendra des Vosges aux Alpes. Elle atteindra la Corse le soir. Les vents associés souffleront du secteur sud et seront assez forts à forts. A l'ouest de ce front, le temps sera variable avec des averses, plus nombreuses et fortes en moitié nord. Les éclaircies, plus belles dans le Sud-Ouest, se propageront en direction du centre. Le vent alors orienté à l'ouest sera fort près des côtes de la Manche et de la Bretagne, toute la journée, de l'Atlantique le matin. Le soir, le ciel se couvrira sur les Pyrénées.

Les températures minimales resteront douces, avec 9 à 11 degrés en moitié nord, 10 à 13 degrés dans le Sud. Les maxima seront en baisse, avec 16 à 20 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4 avril) : Ajaccio, 17 et 5 degrés; Biarritz, 28 et 12 ; Bordeaux, 26 et 11; Bourges, 23 et 9; Brest, 15 et 10; Caen, 20 et 8; Cherbourg, 19 et 8; Clermont-Ferrand, 25 et 12; Dijon, 22 et 7; Grenoble-St-M.-H., 24 et 6; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 5; Lille, 20 et 8; Lyon, 21 et 12; Marseille-Marignane, 19 et 8; Nancy, 21 et 6; Nantes, 21 et 9; Nice-Côte d'Azur, 18 et 12; Paris-Montsouris, 22 et 12; Paris-Orly, 22 et 10; Pau, 28 et 10; Perpignan, 22 et 12; Rennes, 20 et 8; Strasbourg, 21 et 6; Tours, 22 et 9; Toulouse, 26 et 11; Pointe-à-Pitre, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9; Amsterdam, 20 et 9; Athènes, 19 et 8; Berlin, 15 et 9; Bonn, 22 et 10; Bruxelles, 20 et –11; Le Caire, 23 et 14; îles Canaries, 31 et 20; Copenhague, 9 et 4; Dakar, 28 et 22; Djerba, 22 et 13; Genève, 26 et 4; Istanbul, 13 et 6; Jérusalem, 15 et 4; Lisbonne, 22 et 15; Londres, 19 et 10; Luxembourg, 18 et 9; Madrid, 25 et 7; Montréal, 3 et –1; Moscou, 9 et –1; Nairobi, 23 et 17; New-York, 7 et 3; Palma-de-Majorque, 17 et 6; Rio-de-Janeiro, 34 et 27; Rome, 17 et 8; Stockholm, 7 et 1; Tozeur, 27 et 12; Tunis, 18 et 8.

SITUATION LE 4-04-85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 05.04.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 5 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du jeudi 4 avril :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

● Modifiant le code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) en ce qui concerne la privation partielle d'emploi.

● Pris pour l'application de l'article L. 122-2 du code du travail.

UN ARRÊTÉ

● Relatif à l'opération immobilière de la Tête-Défense.

DES CIRCULAIRES

● Relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public. Utilisation des locaux scolaires par le maire. Application de l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983.

● Relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Répartition entre communes des charges de fonctionnement et d'annuités d'emprunt des écoles accueillant des enfants de plusieurs communes. Application de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3938

HORIZONTALEMENT

I. Se cultivent beaucoup plus à la ville qu'à la campagne. – II. Avec elle, plus de problèmes douloureux. – III. Possessif. Véhicule céleste. – IV. Evocateur phonétique d'une grisette ou d'un homme gris. Larde ou embroche, selon qu'il s'agisse d'un railleur ou d'un ferrailleur. – V. Génie des légendes orientales. Cyclade. – VI. Note. Procéda à une exécution par le fil. – VII. Mot qui sonne mal à l'oreille du médecin. Nid de taupes. – VIII. Ni de braise ni de marbre. Personnel. – IX. Prise qui finit toujours en débâcle. «Fleurs» fanées. – X. Brille sur terre comme dans les airs. Est tout en côtes malgré sa rondeur. – XI. Ce qu'est devenue une tendre mie trop longtemps délaissée.

VERTICALEMENT

1. Peut endormir une bonne pâte ou faire bouillir une soupe au lait. Agent d'intoxication. – 2. Voie royale pour les grands commis de la République. Evoquent une cuisinière sans talent ou des convives peu gourmands. – 3. Note. Grecque. Quand on se paye sa tête, il vous le reproche longtemps. – 4. Aurait sauvé Absalon et perdu Samson. Possessif. – 5. Passe l'aiguille en filant. Lieu de plantation de nombreux «melons». – 6. Les foyers y sont plus nombreux que les familles. Qui réclame une succession. En liesse. – 7. Adepte de l'union fraternelle. Devant elle, grands et petits ont, en principe, la même dimension. – 8. Négation. Fauches qui enrichissent. – 9. Deux suffisent pour faire toute une révolution.

Solution du problème n° 3937

Horizontalement

I. Menuisier. – II. Abat. Mû. – III. Noiraudes. – IV. Gunite. Us. – V. El. Lô. Ote. – VI. Œillades. – VII. Impolie. – VIII. Rée. A.M. – IX. Encochage. – X. Tarières. – XI. Os. Lestes.

Verticalement

1. Mangeoire. – 2. Éboulements. – 3. Nain. Ipéca. – 4. Utrillo. O.R.L. – 5. Atoll. Cie. – 6. Soue. Aiches. – 7. Ode. Art. – 8. Emeute. Agée. – 9. Russes. Mess.

GUY BROUTY.

économie

Les sidérurgistes lorrains à l'heure des comptes

II. – *La chasse aux créateurs d'emplois*

Jamais région française n'aura bénéficié d'autant d'aides et de sollicitude pour mener à bien sa reconversion industrielle. Pourtant, un an après l'annonce des mesures, la Lorraine en est encore à organiser la réduction des effectifs dans la sidérurgie *(le Monde* du 4 avril). La deuxième phase, actuellement en préparation, paraît tout aussi difficile à réaliser. Créer des emplois prend beaucoup de temps, et l'appareil de formation, lui, ne s'adapte pas toujours rapidement.

De notre envoyé spécial ALAIN LEBAUBE

Nancy. – Tout le monde ou presque en convient. Si la façon dont on a traité la réduction des effectifs à Pompey, depuis 1982, donne bonne conscience, on sait également que l'exemple ne pourra plus être suivi. A l'époque, face à la crise d'un site, on pouvait encore répondre par de nouvelles implantations. A l'échelon d'une région et d'un secteur d'activité, ce n'est plus guère possible malgré l'importance des mesures prises, la quantité de subventions ou d'aides dégagées et, même, la qualité des équipes d'intervention placées à la tête des pôles de conversion. La meilleure preuve ? Pompey, à nouveau frappée par le plan de 1984, s'en sortira, cette fois, beaucoup moins bien *(voir encadré)*.

Si 20 000 emplois sont supprimés en trois ans, dans la sidérurgie lorraine, d'autres disparaîtront fatalement, en amont comme en aval, qu'il faudrait entièrement compenser pour empêcher l'asphyxie. Même si les reclassements doivent être moins nombreux – et à la Solodev (1), pour le compte du groupe Sacilor, on compte sur 3 000 sidérurgistes à placer, – il faut créer davantage d'emplois pour y parvenir (9 000 à 12 000 d'ici à 1987, toujours selon la Solodev). Pour plusieurs raisons. L'une tient à la situation des autres chômeurs qu'on ne peut délaisser, même si l'ANPE accepte de fournir un service privilégié aux sidérurgistes. D'autres raisons sont plus subjectives, comme la réticence des anciens sidérurgistes à être embauchés dans une petite ou moyenne entreprise dont la taille n'offre pas toutes les garanties de sécurité pour l'emploi (la Solodev, dit-on, n'aurait placé que cinq sidérurgistes dans les sociétés dont elle a favorisé la venue). Certaines, enfin, découlent du type de main-d'œuvre nécessaire pour telle ou telle activité qui attirera plutôt *« les femmes de sidérurgistes ou leurs fils »*, note M. Deguillaume, chargé de mission de la Solodev.

A supposer, donc, que tous les « acteurs », comme on les appelle, réussissent à atteindre leur objectif, il n'est pas sûr qu'ils y parviennent à temps. Il s'écoule des mois avant qu'un projet ne se réalise. Des années passent avant que le visage et la vocation industrielle d'une région ne se modifient durablement ou, tout simplement, *« que la greffe ne prenne »*, insiste M. Duvert, sous-préfet à Nancy. Or *« le compte à rebours a commencé »*, disent les responsables, et c'est pourquoi M. Jacques Chérèque vole d'un site à un pôle, à la façon d'un médecin des urgences, lui dont l'antenne messine jouxte un cabinet médical...

« Tous les moyens sont bons aujourd'hui »

Au-delà des polémiques, et des comptes sans cesse révisés, la Lorraine attend les emplois annoncés par M. Fabius : 4 000 postes, qui comprennent notamment les implantations de Thomson (480 emplois), du service des essences (20 emplois) et d'un centre PTT à Moyeuvre (200 emplois), actuellement en cours de confirmation. Ensuite ? Tous les organismes – toutes les bonnes volontés serait-on tenté d'écrire – se sont lancés à la recherche du moindre indice qui permettrait de croire à la création d'emplois. On retrouve là la DATAR, le département, les communes, la région, la Caisse des dépôts, les SDR et les sociétés de conversion créées par les groupes sidérurgiques, dont Solidor et Solodev, qui possèdent des arguments particulièrement attrayants.

« Tous les moyens sont bons, aujourd'hui », se justifie M. Deguillaume qui égrène les avantages offerts par les pouvoirs publics (50 000 F de subvention par emploi créé, la contribution exceptionnelle de l'Etat qui, pendant trois ans, avance le tiers du salaire brut), à quoi s'ajoutent diverses facilités et aides, sans parler de ce que fait elle-même la Solodev, par exemple. Une prime est offerte en cas d'embauche d'un sidérurgiste, des aides techniques sont apportées pour le montage d'un projet, des aides matérielles sont fournies qui peuvent comprendre la cession de terrains – les *« friches industrielles »* – et de bâtiments ou l'assistance pour la formation du personnel. La société de conversion peut proposer des prêts participatifs ou, encore, prendre une participation minoritaire pour conforter le capital de l'entreprise.

Quoiqu'il soit difficile d'en attribuer le mérite à tel ou tel, ce démarcharge intensif aura permis à la Solodev de contribuer, en 1984, à la création de 900 emplois sur des programmes établis pour trois ans, qui ont fait l'objet de conventions signées. Au 1er janvier, selon la même source, on comptabilisait *« 1 200 emplois crédibles en carnet »*. 200 dossiers ou projets étaient en cours d'examen, comme l'implantation d'une filiale de CIT-Alcatel, spécialisée dans les lasers médicaux ou industriels, la SILAS, qui apporterait 280 emplois.

« On nous soumet un projet par jour, raconte M. François Thomas, de la Solodev, *mais un sur quatre ou cinq seulement aboutit. »* La chasse à l'entrepreneur est aussi peu sélective que possible. On accueille avec autant d'intérêt le plan d'investissement pour deux emplois que le programme plus ambitieux. En moyenne, toutefois, les propositions vont de 10 à 50 emplois, et les dénicheurs de projets ont acquis la conviction que *« l'industrialisation, aujourd'hui, dépend de la PME »*. *« L'investissement lourd, pour mille emplois, ça n'existe plus »*, disent-ils pour expliquer qu'ils ne peuvent négliger aucune piste. *« Nous avons pour objectif de vérifier quelles sont les capacités de développement des entreprises existantes »*, expliquent-ils même, en pensant aider ces sociétés à s'enhardir.

De son côté, à la préfecture de Nancy, M. Duvert évoque des perspectives intéressantes. En trois ans, d'après les dossiers d'aides publiques, on attend 721 emplois nouveaux à Neuves-Maisons, 1 100 à Pompey et 1 000 à Nancy, mais de 15 à 25 % de ces postes seulement pourront être occupés par des sidérurgistes.

Une course effrénée

« Compte tenu des diverses procédures, il est difficile de faire un bilan », regrette toutefois le sous-préfet, qui regarde avec méfiance *« ces initiatives tous azimuts »*. *« La décentralisation a parfois de drôles d'effets »*, note-t-il plaisamment en ajoutant : *« On a beau se coordonner tous les quinze jours, ça part dans tous les sens... »*

Cette course effrénée ne bute pas seulement sur des problèmes de délais ou de foisonnement. Dans une région marquée par la mono-industrie, le pari du redéploiement par la petite entreprise n'est pas le plus facile à gagner. D'autant que les sidérurgistes n'y sont guère préparés et que cela suppose une extrême souplesse de la formation offerte pour permettre l'adaptation à de nombreux métiers.

(1) La Solodev (Société lorraine de développement) est une filiale à 100 % du groupe Sacilor, créée pour favoriser la reconversion industrielle des zones marquées par la sidérurgie.

Prochain article :

LES LIMITES DE LA FORMATION

La triste expérience de Pompey

A plus d'un titre, les mésaventures de Pompey illustrent le désarroi des Lorrains. Voilà une ville, entièrement consacrée à la sidérurgie avec les installations de la SNAP, qui avait bien cru s'en sortir en anticipant la crise. Dès le plan acier de 1982, et notamment grâce à l'attitude du syndicat CFDT, majoritaire, les sidérurgistes avaient admis la nécessité de la reconversion et s'y étaient activement préparés. On y avait joué la carte de la formation. On avait accepté de quitter une industrie déclinante et, d'ailleurs, des implantations nouvelles permettaient d'espérer un reclassement.

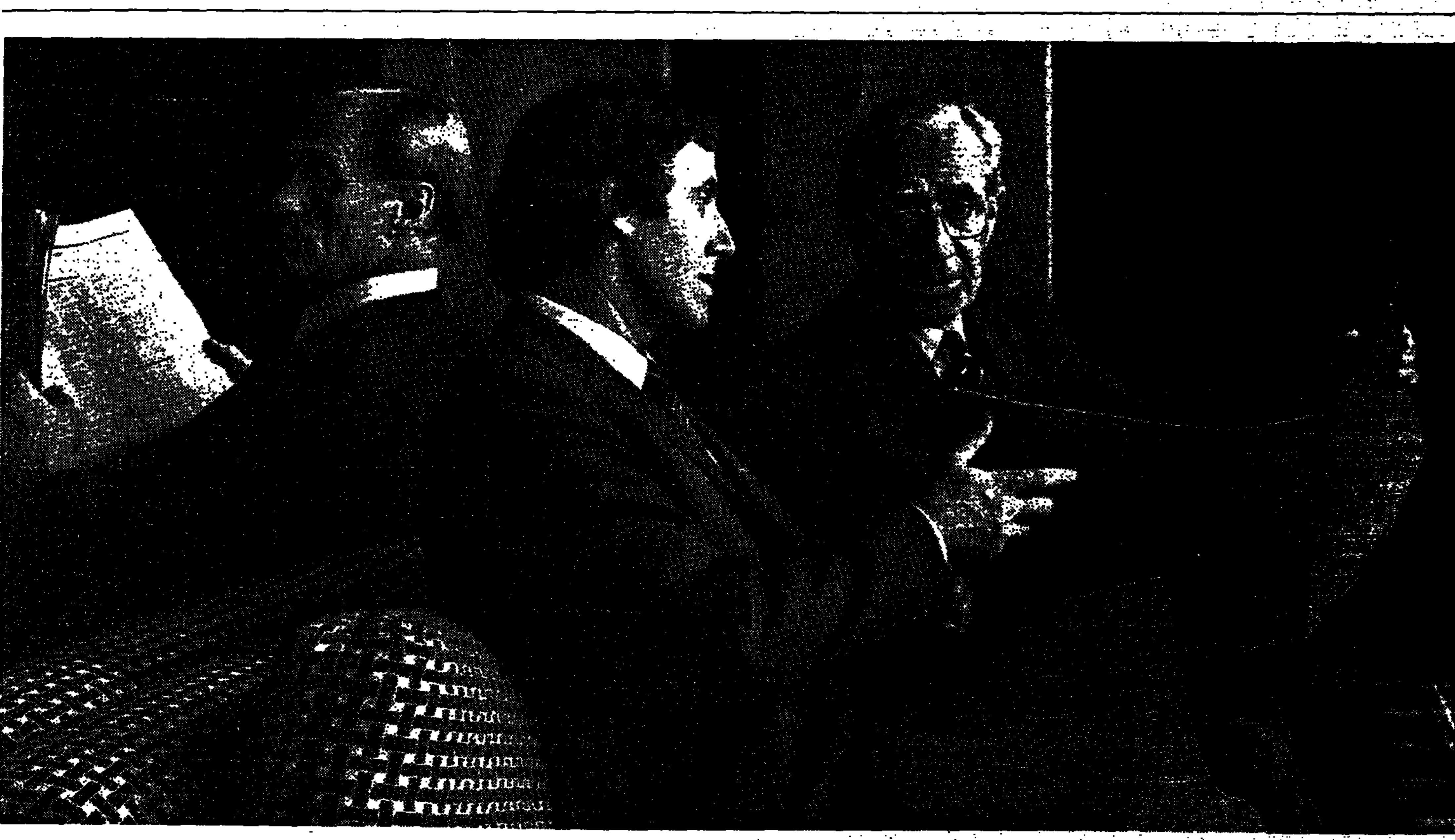
Dans un premier temps, cette attitude lucide a été récompensée. Elle est même devenue, aux yeux de certains, *« trop exemplaire »*. M. Duvert, sous-préfet à Nancy, affirme que *« la reconversion s'est faite dans de bonnes conditions »* et, même, *« que ceux de 1982 se sont à peu près recasés. »*

Survient alors le plan acier de 1984, et, avec lui, son cortège de désillusions. Les sidérurgistes de Pompey, qui avaient imaginé pouvoir maîtriser leur avenir, découvrent qu'il leur faut encore sacrifier des emplois. Le nouveau projet prévoit 930 suppressions de postes, pour 1985, et l'on craint maintenant que l'arrêt du four ferro-manganèse n'entraîne 550 départs supplémentaires. Du coup, chacun s'estime grugé, d'autant que l'on fait maintenant valoir que le plan de 1982 était *« irréaliste »*. Au jeu de la clairvoyance, on découvre souvent plus radical que soi...

A Pompey, les effets des précédentes mesures sociales sont visibles. Des quartiers entiers de la ville, des rues bordées de pavillons construits à la même époque par des sidérurgistes du même âge, sont désormais privés de toute animation. N'y habitent plus que des préretraités qui pantouflent sans but ni motivation. *« Ils ne s'habillent plus, ils se lèvent tard »*, racontent les anciens, eux aussi désœuvrés. *« Ils ont perdu le contact avec la vie réelle et ne se raccrochent même pas à l'activité des associations locales »*.

Seul moment intense, le jeudi matin, jour de marché. Les sidérurgistes à l'abandon font des allées et venues, l'œil à l'affût. Ils veulent retrouver leurs collègues. Quand ils réussissent à se regrouper, parfois avec leurs femmes, ils reprennent leurs discussions d'autrefois, commentent à nouveau l'actualité et les petits faits de l'existence. *« De rester chez eux*, dit un vieux sidérurgiste, *ça leur ramollit le cerveau. »*

A. Le.



APRÈS L'ANNONCE DU DÉPOT DE BILAN DE MANUFRANCE

La gestion de la CGT en échec

La mort de la « vieille dame » de Saint-Etienne ne surprendra personne : la coopérative était, depuis un an, en état de coma dépassé. L'impitoyable dureté des chiffres démontrait que la nouvelle aide de l'Etat accordée par le gouvernement Mauroy en août 1983 ne suffirait pas à la réveiller. Une entreprise ne survit pas longtemps lorsque la masse salariale est supérieure au chiffre d'affaires...

C'est pour n'avoir pas su la gérer que la CGT a tué la SCOPD Manufrance : l'embauche de 800 salariés alors que 400, voire moins, étaient « productifs » ; des coups manqués à l'exportation (en Algérie) ; des erreurs dans les délais (les armes de chasse se vendent l'été, et les ventes de 1982 puis de 1983 ont été un échec faute pour les fusils d'avoir été produits à temps) ; le versement d'un treizième mois de salaire malgré les pertes, etc. La liste est longue. Le plus grave sans doute tient à la lenteur dans la construction de la nouvelle usine de Duché, qui devait prendre le relais des installations et des machines vétustes du cours Fauriel. A vouloir maintenir des sureffectifs, la direction n'avait plus assez d'argent pour investir dans les outils qui, pourtant, avaient de bonnes chances d'assurer l'avenir de l'entreprise. La CGT peut apprécier comme il est difficile de mettre en application ses « *nouveaux* critères de gestion ». Le plus navrant est que cette usine désormais est presque achevée. Même si personne n'est candidat (les négociations avec Manurhin et avec des partenaires étrangers ont échoué), elle peut intéresser un repreneur. Mais il exigera, à coup sûr, de ne pas embaucher d'anciens « mano ».

Courageux

« *Il aurait fallu être courageux dès le début. En 1981, le pari était gagnable avec trois cents personnes* », affirme un banquier. Le mot est lâché : courageux, c'est-à-dire qu'une restructuration industrielle ne souffre aucun délai ni faiblesse « sociale ». Faut-il rappeler que tous les malheurs de l'« affaire » Manufrance remontent au refus des salariés — et de la municipalité, alors communiste, de Saint-Etienne — d'accepter en 1977... deux cents mises à la retraite ? L'entreprise, depuis, a perdu dans le drame ses 4 000 emplois de l'époque.

A partir de ce dépôt de bilan, on sera tenté de généraliser. La SCOPD aura reçu au total quelque 220 millions de francs d'aides, pour l'essentiel de l'Etat. En pure perte. Dès lors, faut-il aider les « canards boiteux » ? Les syndicats n'ont jamais facilité la tâche des patrons successifs de Manufrance, avant 1981 comme après. Faut-il aussi condamner toute forme d'autogestion d'une entreprise par ses salariés ? A vouloir sauvegarder quelques emplois, l'entreprise en est morte. Faut-il être brutal dans la restructuration d'une entreprise en difficulté ? Autant de questions que suscite cet événement, chargé et — surchargé — de symboles.

ERIC LE BOUCHER.

Le conseil d'administration souhaite *« qu'une solution puisse être trouvée afin de maintenir l'activité »*

Saint-Etienne. — Manufrance, c'est fini. Ou du moins ce devrait l'être officiellement ce jeudi 4 avril, à 11 heures, date d'un rendez-vous pris par la direction de la SCOPD (1) au tribunal de commerce de Saint-Etienne pour y déposer le bilan. La SCOPD Manufrance a décidé d'abandonner une partie qui ne semblait plus jouable depuis plusieurs mois déjà : à l'issue d'une réunion qui a duré six heures, le conseil d'administration a publié, le 3 avril, un communiqué dans lequel il constate « *l'impossibilité pour la coopérative de poursuivre ses activités* » et prend la décision unanime de « *faire procéder au dépôt de bilan* ».

Une nouvelle qui n'en est pas vraiment une à Saint-Etienne, où l'affaire Manufrance sensibilise moins les opinions que du temps où — il y a cinq ans — on s'apercevait avec stupeur que la « vieille dame » que l'on croyait encore gaillarde était à l'agonie. L'affaire, alors, défrayait la chronique nationale et concernait aussi les Stéphanois dont la vie fut maintes fois troublée par des manifestations qui encombrèrent le centre de la cité. Mais depuis, on a eu le temps à Saint-Etienne de se « *faire une philosophie* » un peu désabusée de la situation, et l'on ne trouvait pas grand monde pour avoir véritablement confiance en l'avenir de la SCOPD. Certains contribuables supportaient même assez mal sa dégradation, qui faisait des brèches dans les finances locales. Depuis le 25 novembre 1984, et jusqu'en 1991, la ville devra rembourser les annuités des

De notre correspondant

emprunts contractés de plus de 12 millions de francs.

La SCOPD naquit en 1981, et son personnel et ses ressources s'amenuisèrent au fil des mois, malgré une dotation de 20 millions de francs du CIRI (2) en fin 1984 (il restait 2 millions à percevoir, selon les responsables). En fin de compte, la SCOPD n'emploie plus que quatre cents salariés aujourd'hui contre neuf cents l'année dernière. On est loin des quatre mille personnes de 1977 !

Plus de catalogue

Et Manufrance n'est plus l'usine à tout faire et le plus vaste et diversifié des magasins de France. Même les catalogues, l'« *album* », comme on disait dans les familles rurales, a disparu du secteur jadis prospère de la vente par correspondance. Et il y a beau temps qu'on ne passe plus commande par courrier. Après les abandons successifs des machines à coudre et du cycle, la seule gamme de production de la SCOPD était l'arme de chasse et de tir. Mais il était de notoriété publique que les choses allaient mal dans cet ultime secteur.

Les résulats de l'activité, divulgués le 28 septembre 1984 et relatifs à l'exercice 1983, faisaient état de pertes d'exploitation s'élevant à 76 millions de francs, alors que le chiffre d'affaires était évalué à 60 millions, soit à un niveau inférieur à la masse salariale (environ 80 millions).

M. Jean Gatel secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale a déclaré le 28 mars qu'il n'y aurait plus rien pour Manufrance et qu'était révolu le temps de « *l'Etat-providence* ».

Le communiqué du conseil d'administration, pour sa part, se termine en souhaitant « *qu'une solution sous une autre forme juridique puisse être trouvée afin de maintenir l'activité* », et, de leur côté, les élus CGT se déclarent ouverts à toute négociation avec « *un partenaire, quel qu'il soit, garantissant l'emploi de la marque et de l'outil* ».

La centaine de membres du comité des licenciés de Manufrance ont appris avec amertume que le bilan allait être déposé. « *M. Rives, le président du conseil d'administration, avait toujours dit que cela ne se produirait jamais* », a déclaré l'un deux. Ces licenciés sont actuellement en procès avec la SCOPD, à laquelle ils réclament de l'argent (la prime de créateurs d'entreprise notamment, qui varie de 20 000 F à 40 000 F selon l'ancienneté). Pour eux, il s'agit de licenciements abusifs « *dans un contexte politique* ». « *Un véritable règlement de compte* », n'hésitent pas à dire certains qui ne sont certainement pas du bord de la CGT.

GUY ROUGIER.

(1) Société coopérative ouvrière de production et de distribution.

(2) Comité interministériel de restructuration industrielle.

NOUVELLES ANNONCES DE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La société Thomson-CSF-Téléphone doit déposer cette semaine auprès des directions départementales du travail concernées une demande de 676 licenciements : 379 à Malakoff (Hauts-de-Seine), 142 à Lannion (Côtes-du-Nord), 87 à Eu (Seine-Maritime) et 68 à Marseille. Ces licenciements font partie des 1 500 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1985 annoncées à l'automne dernier par la société. Toutefois, selon la direction, des aides au reclassement sont prévues dans les groupes Thomson et CGE ou à l'extérieur, ainsi que des formules de « *crédit-formation* ».

A Nantes, la direction des Ateliers et chantiers de Bretagne (ACB) a annoncé mercredi 3 avril 378 suppressions d'emplois : 246 licenciements et 132 départs en préretraite FNE. Elles seront obtenues par la fermeture de l'usine de Vertou (Loire-Atlantique) et une réduction de plus du quart des effectifs de celle de Nantes. Les ateliers de chaudronnerie, d'usinage et les bureaux d'études sont les plus touchés.

De son côté, la CPIO (Compagnie des produits industriels de l'Ouest), filiale de Renault, qui emploie 1 720 salariés à Nantes et 320 à Vitré, a annoncé 230 suppressions d'emplois par suite de la baisse des commandes : 184 départs en préretraite et la signature d'une convention d'aide au retour avec l'Office national d'immigration pour le reste.

Chez Grundig-France (qui détient 10 % du marché des téléviseurs couleur), la direction a décidé une réorganisation des services commerciaux réduisant notamment le nombre d'agents dans les succursales de province. 106 licenciements sont envisagés, mais ce nombre pourrait être réduit par des mutations géographiques ou entre services, a indiqué la direction au cours d'un comité central d'entreprise le 29 mars.

M. Marchelli : le patronat hésite à ressusciter la politique contractuelle

« *Il n'y a plus de politique contractuelle et il est temps de s'y remettre sérieusement* », a déclaré M. Paul Marchelli, le 3 avril, à l'issue d'un entretien de 2 h 30 avec M. Yvon Gattaz, président du CNPF. « *M. Gattaz nous a écoutés avec attention*, a observé le président de la CGC, *et il est possible qu'il réponde positivement à certaines de nos propositions. Mais je n'ai pas noté un enthousiasme particulier. Nous sentons chez les chefs d'entreprise une certaine hésitation à ouvrir une négociation qui permettrait de ressusciter la politique contractuelle. La balle est dans le camp du patronat.* »

M. Marchelli a abordé, avec la délégation du CNPF, les cinq thèmes qu'il avait annoncés dans sa lettre du 25 février. Il a tout d'abord réclamé une « *remise à plat* » de l'ensemble du dispositif de formation dans le cadre d'une négociation interprofessionnelle (avec « *éventuellement renvoi de balle au gouvernement* »). Il a critiqué les « *retards considérables* » sur la formation en alternance. Sur le second point, le fonctionnement de l'UNEDIC, le président de la CGC a souligné que la négociation qui allait s'ouvrir en octobre allait être « *difficile* » car la question du déficit de l'assurance-chômage pour 1985 resterait posé. Il a écarté toute « *augmentation unilatérale des cotisations salariales* » et toute diminution de prestations.

Sur les contrats formation-recherche d'emploi (CFR), M. Marchelli a noté que l'écart restait important entre la position du ministre du travail et celle du patronat. « *Nous voulons*, a-t-il déclaré, *voir s'harmoniser la situation des chômeurs dans un bassin d'emploi par rapport à un autre.* » Il a insisté sur la nécessité de clarifier les problèmes du financement des CFR et de la formation afin d'« *identifier les emplois grâce auxquels on pourra reclasser les licenciés* ».

Le président de la CGC a également demandé au CNPF d'ouvrir une nouvelle négociation sur l'introduction des nouvelles technologies (en reprenant éventuellement le texte du protocole du 16 décembre 1984 qu'elle était prête à signer), la réorganisation du travail et la « *flexibilité de la législation et de la réglementation actuelle en matière d'emploi* ». Il a enfin proposé une négociation « *pour la définition de nouveaux critères* » pour la détermination des salaires avec une remise en cause de l'ensemble des grilles de classification. Le CNPF a donné son accord pour tenir avant l'été une réunion-bilan sur l'accord d'avril 1983 sur le personnel d'encadrement.

Chômage partiel total chômeurs de longue durée

M. BERGERON DONNE UN BON POINT AU GOUVERNEMENT

Dans une déclaration publiée le 3 avril, M. André Bergeron accorde un bon point aux projets de décrets du ministre du travail sur le chômage partiel total et les contrats à durée déterminée. Le secrétaire général de FO s'est « *félicité de la décision des pouvoirs publics de publier un décret permettant de lutter contre le recours abusif au chômage partiel total. Les pratiques utilisées par certaines entreprises avaient en effet pour conséquence, pour les salariés concernés, l'épuisement de la majeure partie de leurs droits à indemnisation au titre du chômage normal* ».

Quant à l'allongement des contrats à durée déterminée pour les chômeurs de longue durée, « *Force ouvrière n'y est pas opposée dans la mesure où cela facilitera le reclassement des chômeurs de longue durée* ». « *A moins de s'installer dans le négativisme*, a ajouté M. Bergeron, *il faut bien rechercher les moyens permettant de trouver du travail à ceux qui s'inscrivent dans cette catégorie de chômeurs, toujours difficiles à caser.* »

● **Grèves à la SNCF.** — La CFDT appelle les agents de l'équipement de la SNCF (voie, signaux, caténaires, aiguillages, éclairages) des gares parisiennes à une heure de grève, le vendredi 5 avril, et à une grève des permanences pendant le week-end de Pâques pour soutenir des revendications salariales. Ce mouvement ne devrait pas avoir de conséquence sur le trafic ferroviaire.

● **Le Bureau international du travail organisera une conférence économique et sociale en 1986.** — Soucieux de trouver les moyens d'une « *action conjuguée* » des organismes internationaux en faveur de l'emploi, le Bureau international du travail (BIT) organisera une conférence à laquelle participeront le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE et le GATT. Cette réunion devrait avoir lieu à Genève, en septembre 1986, a annoncé M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, qui prévoit également, pour 1987, une conférence régionale des pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest.

REPÈRES

Dollar : ferme à 9,60 F

En repli mercredi 3 avril à 9,50 F et 3,10 DM, le dollar s'est brusquement raffermi jeudi 4 avril à 9,60 F et 3,15 DM, sans qu'aucune raison particulière soit avancée pour justifier cette hausse. Le franc français est particulièrement ferme à 3,05 DM, en raison de l'afflux de capitaux étrangers venant se placer à Paris, notamment à la Bourse des valeurs.

Automobile : Chrysler pourrait resserrer ses liens avec Mitsubishi

Selon la presse japonaise, le groupe américain Chrysler aurait conclu un accord de principe avec le constructeur japonais Mitsubishi Motor pour augmenter sa participation dans le capital de cette société, de 15 % actuellement, à 24 %. En contrepartie, Mitsubishi obtiendrait le droit de distribuer directement, sous sa marque sur le marché américain, une part plus importante de ses véhicules et la possibilité de créer une usine outre-Atlantique. L'augmentation de la participation de Chrysler ne lui donnerait pas le contrôle de Mitsubishi, dont la majorité du capital resterait dans les mains du puissant groupe Mitsubishi Heavy Industries, mais aurait pour effet de resserrer les liens entre les deux entreprises. Les directions des deux compagnies se refusent pour le moment à tout commentaire.

Croissance : + 4 % en Grande-Bretagne selon le patronat

Selon la confédération de l'industrie britannique (CBI), le patronat de Grande-Bretagne, l'économie britannique croîtra en 1985 de 4 %, soit à une allure inconnue depuis 1973. Pour sa part le gouvernement, à l'occasion de la publication du budget annuel, a prévu une expansion de 3,5 %. Dans les deux cas, les chiffres comprennent un rattrapage de 1 % à la suite de la grève des mineurs. En 1984, la croissance n'avait été que de 2,5 %. L'organisation patronale fonde son optimisme sur les résultats d'un sondage de conjoncture auprès de 1 800 entreprises dont il ressort que les carnets de commande sont aujourd'hui mieux garnis que jamais depuis six ans, ceux des exportateurs étant les plus gros depuis huit ans.

ÉTRANGER

Le Japon envoie un émissaire à Washington

Un membre du gouvernement japonais est parti jeudi 4 avril à Washington pour tenter de lever les doutes des Américains sur la réalité de l'ouverture des frontières japonaises promise par le gouvernement de M. Nakasone, en réponse aux exigences américaines. Le ministre adjoint des affaires étrangères pour les affaires économiques, M. Eishi Tejima, devrait exposer au secrétaire d'Etat George Shultz les efforts du Japon pour faciliter les exportations américaines vers les marchés japonais des télécommunications, de l'électronique, des produits forestiers, ainsi que de l'équipement médical et pharmaceutique. Ces mesures seraient annoncées le 9 avril.

La visite de M. Tejima suit le vote, mardi 2 avril, par la commission des finances du Sénat américain, d'un projet de loi qui donnerait quatre-vingt-dix jours au président Reagan pour négocier l'ouverture du Japon aux exportations américaines, sous peine de représailles commerciales (*le Monde* du 4 avril). — (*AFP.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,6200	9,6300	+ 130	+ 155	+ 255	+ 295	+ 500	+ 625
$ can.	6,9050	6,9173	− 6	+ 27	+ 5	+ 49	− 38	+ 102
Yen (100)	3,7364	3,7426	+ 130	+ 144	+ 269	+ 293	+ 773	+ 833
DM	3,0400	3,0532	+ 118	+ 131	+ 242	+ 260	+ 658	+ 711
Florin	2,7007	2,7058	+ 76	+ 86	+ 162	+ 178	+ 472	+ 518
F.B. (100)	15,1522	15,1804	+ 20	+ 78	+ 56	+ 156	+ 121	+ 416
F.S.	3,5964	3,6043	+ 152	+ 171	+ 300	+ 333	+ 870	+ 942
L (1 000)	4,7708	4,7779	− 100	− 156	− 337	− 300	−1 043	− 949
£	11,5871	11,6136	− 324	− 274	− 531	− 455	−1 013	− 815

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	9 7/16	9 9/16
DM	5 1/2	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Florin	6 7/8	7 1/8	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
F.B. (100)	10	11	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8
F.S.	2 3/4	3 3/4	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4
L (1 000)	14	14 1/2	14 1/2	15	14 1/2	15	15	15 3/8
£	13 3/8	13 5/8	13 3/8	13 1/2	13 3/8	13 1/2	12 3/4	12 7/8
F. franç.	10 1/4	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 1/2	11	11	11 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

L'ACCORD ENTRE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE ET LA CGE

L'industrie française pourrait prendre pied sur le marché belge des télécommunications

Bruxelles. — La prise de contrôle des ACEC (Ateliers de construction électrique de Charleroi) par la Société générale de Belgique et par la CGE française permettra-t-elle à l'industrie française de prendre pied sur le marché belge des télécommunications? L'enjeu est considérable (*le Monde* du 2 avril). Les Belges ont, en effet, l'intention de renouveler de façon accélérée leurs installations téléphoniques en se dotant de centraux à commutation électronique temporelle. L'investissement prévu est de l'ordre de 10 milliards de francs belges (1,5 milliard de francs français) par an pendant dix ans. Qui peut prétendre participer à cet important contrat?

La RTT (Régie des télégraphes et téléphones) doit, en principe, indiquer très prochainement quelles sont les entreprises avec lesquelles elle se propose de négocier. Jusqu'ici, les Français n'avaient aucune chance d'accéder à ce stade de la présélection. Deux sociétés dépendant de multinationales américaines qui, au cours des dix années passées, détenaient la quasi-exclusivité des fournitures à la RTT, étaient certaines d'être présentes : la Bell Telephone (filiale d'ITT), qui s'approprie actuellement environ 80 % du marché belge des centraux téléphoniques, et ATEA, filiale du groupe américain GTE. On s'attendait à retrouver sur la liste Philips et Siemens qui, de même que les deux premières entreprises citées, possèdent des usines en Belgique, ainsi qu'un nouveau venu, le suédois Ericsson qui, en juillet 1984, a signé un accord de coopération... avec les ACEC afin, précisément, de postuler au contrat de la RTT.

Les ACEC ont successivement conclu un accord de partage de marché avec Bell Telephone en juin 1984, un accord de coopération avec Ericsson un mois plus tard, et, maintenant, viennent de passer sous le contrôle conjoint de la Société générale de Belgique (SGB) et de la CGE, un parcours pour le moins en zigzag. Mais ce n'est pas le fruit du hasard si les ACEC sont ainsi courtisés. Les entreprises de télécommunications qui travaillent actuellement pour la RTT sont installées en Flandre. Or la Wallonie, qui estime avoir droit à bénéficier d'une partie des retombées industrielles du «contrat du siècle», entend faire sauter le monopole dont bénéficient les deux premières. Les ACEC, entre-

De notre correspondant

prise importante de Wallonie, apparaissent de la sorte comme un partenaire idéal pouer une part, même minoritaire, du contrat.

La SGB, qui assure donc désormais le contrôle financier des ACEC, s'est trouvée embarrassée. Elle avait conclu en juillet 1984 un accord-cadre avec la CGE, avec notamment l'ambition de participer au contrat de la RTT. Au moment même où les ACEC faisaient exactement de même avec Ericsson. Que choisir désormais : les matériels de CGE ou d'Ericsson? La prise de contrôle conjointe par la SGB et la CGE ne modifie pas les conventions existantes par rapport au contrat des commutations, et elle n'implique pas l'exclusivité pour le partenaire français, dit-on à Bruxelles. Bref, les dirigeants de la SGB, estimant dangereux un changement d'alliance parce que déroutant pour la RTT, ont décidé de maintenir les deux offres. Il sera toujours temps, une fois que les autorités belges se seront prononcées pour tel ou tel partenaire, de voir si les groupes français et suédois, tous deux liés, même si c'est de manière différente, aux ACEC, peuvent s'épauler.

Quoi qu'il arrive, la coopération industrielle entre la CGE et les ACEC n'est pas conçue dans l'unique perspective du contrat du siècle. « *Les ACEC ont beaucoup changé en bien au cours des dernières années, leur direction a défini des objectifs industriels qui paraissent tout à fait compatibles avec l'organisation de la production à la CGE* », commente-t-on au siège de la SGB. Il semble qu'on fasse la même analyse confiante du côté français. On explique à titre d'exemple que les ACEC pourraient se dégager au profit de la CGE de la construction des grands équipements électriques (alternateurs, grosses turbines) ou encore de la fabrication de métros lourds pour se consacrer davantage aux métros légers qu'ils développent actuellement avec succès. Bref, la répartition des tâches industrielles entre la CGE et les ACEC, répartition visant bien sûr à utiliser de manière optimale les complémentarités entre les deux groupes, pourrait être décidée assez vite, avant l'été.

Mais, au-delà, le rapprochement pourrait aussi avoir des avantages pour les marchés militaires. La SGB et la CGE figurent parmi les quelque soixante-dix établissements bancaires ou groupes industriels européens qui ont été contactés par les Américains — pouvoirs publics, établissements tels que la NASA, ou entreprises — pour coopérer à des parties du programme de l'IDS (Initiative de défense stratégique). Cette démarche privée vient étayer celle qui a été entreprise à l'échelon des gouvernements par M. Weinberger, le secrétaire américain à la défense. C'est aux gouvernements de la Communauté de décider si oui ou non la proposition les intéresse. Mais au niveau des entreprises, en l'occurrence celui de la SGB, on fait simplement remarquer, comme l'avait fait M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, à la veille du conseil européen, ou comme l'a fait plus récemment encore M. Curien, ministre français de la recherche, que, dans le cas où la réponse politique serait positive, les Européens auraient tout intérêt à ne pas traiter de manière dispersée. « *Dans ce genre d'affaire, il n'y a pas d'autre choix que la sous-traitance ou la coopération* », commente ainsi M. Etienne Davignon, l'ancien vice-président de la commission chargée de la politique industrielle, devenu depuis l'un des dirigeants de la SGB. La SGB et la CGE espèrent coopérer.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'HORLOGERIE SUISSE RETROUVE L'OPTIMISME

Durement frappée par la crise, l'industrie horlogère suisse paraît avoir, en 1984, passé le creux de la vague. Pour la première fois depuis dix ans, ses exportations de montres ont augmenté en volume pour atteindre 17,8millions de pièces (+13,4%) estimées à 3,06milliards de francs suisses (+14,18%).

Globalement les ventes de l'horlogerie suisse à l'étranger (montres, mouvements terminés, mouvements non assemblés), qui exporte 95% de sa production, ont porté sur 46,9millions de pièces (+9,3%) d'une valeur de 3,84milliards de francs suisse (+12,9%). L'amélioration est sensible, mais l'horlogerie suisse est loin encore d'avoir retrouvé son lustre du début des années70 avec les records de 1973 (59,7millions de montres vendues) et de 1974 (91,2millions de montres et mouvements).

Ces écarts mesurent les conséquences désastreuses de la concurrence du Sud-Est asiatique. Jamais probablement ces niveaux ne seront retrouvés. Les industriels suisses, qui se sont restructurés et ont diversifié leurs activités, ne se bercent pas d'illusions. Le plus singulier est que le renversement de tendance observé est en bonne partie dû au succès de la montre bon marché Swatch, fabriqué par ETA (groupe ASUAG-SSIH), la seule disent ses détracteurs, à fonctionner avec un « moteur diesel » à cause de son bruit. Moteur diesel ou pas, cette montre plaît. Partie de zéro en 1982, elle s'est très bien vendue l'an dernier et a compté pour près de 20% (3,4millions de pièces) dans les exportations suisses de montres.

La Swatch, en qui personne ne croyait au départ, a contribué au redressement de l'horlogerie du pays.

Autre phénomène à signaler : les montres de très haut de gamme se sont bien vendues (40% de la valeur des exportations, soit 1,3milliard de francs suisses).

D'une façon générale, l'année 1985 a bien commencé et, pour les deux premiers mois de l'année, les exportations enregistrent une progression de 15,4%.

A. D.

● **Golden Nugget veut racheter les hôtels Hilton.** — Le groupe américain Golden Nugget, qui gère des hôtels et des casinos à Las Vegas et à Atlantic City notamment, a offert, le 3 avril, de racheter pour 488 millions de dollars 27,4 % des actions de la chaîne hôtelière Hilton détenu par les héritiers du fondateur de cette société. Cette offre est valable pendant dix jours. Si elle est acceptée, Golden Nugget se déclare prêt à racheter le reste du capital de Hilton pour 1,78 milliard de dollars. M. Barron Hilton, fils aîné du fondateur, a qualifié d'«insuffisante» cette proposition.

RECTIFICATIF. — A propos des négociations à Bruxelles sur les prix agricoles (*le Monde* du 3 avril, page 4), une erreur s'est glissée dans la note détaillant les 4 % de relèvement du prix du lait proposé par la Commission. Il fallait lire : « *Ces 4 % se décomposent ainsi : 1,5 % du prix en ECU qui est proposé par la Commission, auquel s'ajoute 0,9 % d'ajustement monétaire...* »

TRANSPORTS

Marseille en toute franchise

«La morosité, c'est les autres.» La formule résume l'état d'esprit actuel des responsables du port autonome de Marseille. *«Nous voyons l'avenir avec un certain optimisme»*, a déclaré, le 3 avril, M. Roger Heuillet, président du port, *«et nous commençons à recueillir les fruits de nos efforts».*

Il est vrai que les statistiques commerciales et financières illustrent le renversement d'une fâcheuse tendance observée les années passées. En 1984, et pour la première fois depuis trois ans, le trafic total du port a connu une croissance qui se manifeste aussi bien dans le secteur des conteneurs (le trafic le plus «noble» qui soit) que dans celui des marchandises solides en vrac, notamment le charbon.

Des «magasins francs»

Le grand armement américain US Lines, qui exploite une ligne de porte-conteneurs autour du monde, a choisi Marseille-Fos comme escale méditerranéenne, ce qui est de nature à redorer l'image d'un port soumis à une concurrence très rude, mais passablement (et exagérément) ternie ces dernières années en raison de mouvements sociaux divers. Financièrement, l'escale régulière d'un grand navire de ce type est déterminante pour les comptes d'un port puisque la manipulation de chaque conteneur rapporte 180 F à l'établissement. De ce point de vue, Marseille marque des points. L'armateur tout-puissant de Taiwan, Evergreen, qui exploite plus de vingt navires, vient, lui aussi, de prendre la décision de toucher Fos une fois par semaine pour son trafic vers les Etats-Unis.

En dépit d'une chute des importations pétrolières et de la crise profonde que traverse la réparation navale, alors que le port, en liaison avec l'entreprise Terrin, s'était naguère lancé dans des investissements gigantesques, M. Michel Pechère, directeur du port, a pu faire état de chiffres encourageants.

«Marseille n'est pas un canard boiteux. En 1984, nous allons dégager une marge nette d'autofinancement de 23 à 24 millions, et notre objectif à plus long terme est de parvenir à une centaine de millions pour pouvoir lancer chaque années des programmes d'investissements de quelque 200 millions.» Trois méthodes pour redresser la situation financière : diminuer les frais de personnel (une convention avec le Fonds national pour l'emploi est prévue cette année), limiter au strict minimum les dépenses d'entretien, rapatrier des travaux de sous-traitance.

Côté recettes, il faut rechercher de nouveaux trafics en allégeant les coûts d'approche terrestre des marchandises, soumises jusqu'à maintenant au système rigide et administratif de la tarification routière obligatoire. *«Nous ne réclamons pas la déréglementation totale mais beaucoup d'assouplissement»*, a dit M. Heuillet.

Mais la grande affaire de Marseille, c'est l'autorisation donnée par M. Bérégovoy, le 21 mars, de créer, à l'image de ce qu'a fait l'an dernier Le Havre, des «magasins francs». Ce système permet aux industriels et aux négociants installés sur les terre-pleins du port d'effectuer les démarches administratives et douanières rapidement et surtout de déposer, stocker, manipuler, transformer, réexpédier des marchandises sans acquitter de droits ou taxes. Toutes les marchandises — pétrole, minerais, fruits, machines, etc. — pourront bénéficier de ces régimes de franchise, ce qui devrait renforcer le rôle d'«éclatement européen» de Marseille, dont déjà 30 % du trafic est destiné ou est en provenance d'autres pays que la France. Ainsi l'Italie va-t-elle s'approvisionner de plus en plus en charbon importé d'Afrique du Sud ou des Etats-Unis et stocké en transit à Fos, seul port où peuvent accoster les grands navires minéraliers.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locaexpansion

Au cours de l'exercice 1984, les engagements nouveaux ont porté sur 40 millions de francs, dont 26,26 millions de francs en crédit-bail et 13,74 millions de francs en location simple.

Les engagements cumulés au 31 décembre 1984 s'élèvent à 576,9 millions de francs, les investissements réalisés à 541,4 millions de francs.

Le résultat de l'exercice s'établit à 33 037 917,53 F contre 27 043 039,88 F en 1983, soit une progression de 22,16 % pour un capital ayant augmenté de 6,08 %. En effet, la conversion de 7 381 obligations en actions a fait passer le capital de 121 419 000 F à 128 800 000 F.

L'assiette distribuable, compte tenu de l'étalement possible sur trois ans d'une plus-value de levée d'option (dont le montant s'élève à 423 558,16 F), s'établit à 32 758 365,14 F.

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a décidé dans sa séance du 26 mars 1985 de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 21,62 F contre 19 F, soit une progression de 13,79 %, ce qui correspond à un taux de distribution de 85,01 % de l'assiette distribuable.

L'assemblée générale sera invitée à offrir aux actionnaires l'option du paiement du dividende en actions. Dans cette hypothèse, le prix d'émission des actions sera égal à 95 % de la moyenne des premiers cours des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'assemblée, diminuée du montant du dividende.

locafinancière

Au cours de l'exercice 1984, les engagements nouveaux ont porté sur 85,2 MF, dont 38,2 MF en crédit-bail et 47 MF en location simple.

Les engagements cumulés au 31 décembre 1984 s'élèvent à 1 239,7 MF, les investissements réalisés à 1 165,1 MF.

Le résultat de l'exercice, identique à l'assiette distribuable, s'établit à 50 478,80 F contre 44 636 524,03 F en 1983, soit une progression de 13,09 %.

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a décidé, dans sa séance du 27 mars 1985, de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende unitaire de 26,01 F contre 23 F, soit une progression de 13,09 % pour un taux de distribution de 85,02 % du bénéfice.

L'assemblée générale sera invitée à offrir aux actionnaires l'option du paiement du dividende en actions. Dans cette hypothèse, le prix d'émission des actions sera égal à 95 % de la moyenne des premiers cours des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'assemblée, diminuée du montant du dividende.

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration de G.H. Mumm et Cie s'est réuni le 13 mars 1985, sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, pour approuver les comptes de la société mère, ainsi que les comptes consolidés du groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 1984.

Ces comptes ont été établis suivant les dispositions résultant de la mise en place, à compter du 1er janvier 1984, du nouveau plan comptable. Pour assurer une comparaison homogène des comptes d'une année sur l'autre, certaines données de l'exercice 1983 ont été recalculées.

Les comptes consolidés du groupe font ainsi apparaître les résultats comparés suivants (en milliers de francs) :

	1983	1984
– chiffre d'affaires (hors droits et taxes)	770 003	885 946
– bénéfice courant avant impôt	49 636	59 434
– bénéfice net comptable	17 953	27 653
– bénéfice net ajusté	18 073	21 984
– marge brute d'autofinancement	35 650	33 374

Le bénéfice net comptable de l'exercice 1984 tient compte notamment d'une réintégration nette de provision pour hausse des prix de 11 338 000 F, contre une provision nette de 2750000 F en 1983 et d'un impôt sur les sociétés de 35504000 F, contre 26990000 F

Le bénéfice net ajusté est calculé après prise en compte des diverses réintégrations et déductions à caractère fiscal, notamment de la reprise de provision pour hausse des prix et de l'impôt sur les sociétés en résultant.

Le conseil d'administration de G.H. Mumm et Cie proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 12 juin prochain, le versement au titre de l'exercice 1984 d'un dividende brut de 16,50 F, identique à celui de l'exercice précédent, aux 828545 actions composant le capital social.

legrand

Bénéfice : + 5 %
MBA ajustée : + 11 %

Les comptes consolidés de l'exercice 1984 sont les suivants :

(En millions de francs)	1984	1983	(En %)
Chiffre d'affaires	3 407	3 208	+ 6
Bénéfice (part du groupe)	136,0	129,6	+ 5
Marge brute d'autofinancement	433	330	+ 31

La très forte progression de la MBA résulte d'une provision fiscale pour investissement à l'étranger (Etats-Unis) ; sans cette provision, la progression aurait été de 11 %.

Par ailleurs, ces comptes n'incluent pas les deux filiales acquises fin 1984 :
— Pass et Seymour, un des cinq premiers fabricants américains d'appareillage d'installations, dont les résultats 1984 progressent de 24 % ;
— Catu, leader en France et en Europe du matériel de sécurité pour travaux effectués sur installations électriques.

Si ces deux sociétés avaient été consolidées en 1984, le chiffre d'affaires du groupe aurait atteint près de 4 milliards de francs.

En ce qui concerne Legrand S.A., le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 182 millions de francs, le résultat courant avant impôt à 199 millions de francs et le bénéfice net à 33 millions de francs, compte tenu pour la provision fiscale mentionnée ci-dessus.

Au vu de ces résultats, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée qui se réunira à Limoges le 18 juin 1985, la distribution du dividende unitaire suivante, en progression de 4,5 % :
— pour les actions ordinaires, 57,50 F (86,25 F avec avoir fiscal) ;
— pour les actions privilégiées, 92 F (138 F avec avoir fiscal).

Il est rappelé qu'un acompte de 31,25 F pour les actions ordinaires et de 50 F pour les actions privilégiées a été mis en paiement le 31 janvier 1985.

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le conseil d'administration du groupement pour le financement de la construction s'est réuni le 27 mars 1985 sous la présidence de M. Roger Papaz pour arrêter les comptes de l'exercice 1984 qui seront présentés à l'assemblée générale.

Le bénéfice s'élève à 75,1 millions de francs contre 73,4 millions de francs pour l'exercice précédent. Il permet au conseil d'administration de proposer un dividende de 17,50 F par action contre 16,70 F pour l'exercice précédent.

SAGA TRANSPORT

Les comptes de l'exercice 1984 qui vont être proposés au conseil font ressortir un bénéfice net de 26,6 millions de francs, soit 33 francs par action.

Ce résultat, légèrement supérieur au report à nouveau négatif du bilan au 31 décembre 1983, manifeste le net redressement financier de la société, mais ne permet pas d'envisager une distribution de dividende au titre de l'exercice 1984.

Eternit

Au cours de sa réunion du 29 mars 1985, le conseil de surveillance a vérifié et contrôlé les comptes établis par le directoire.

Dans un marché du bâtiment et des travaux publics qui s'est à nouveau dégradé en 1984, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2 054,2 millions de francs, en augmentation de 6,1 % sur celui de 1983.

Les efforts d'investissements, de diversification et d'adaptation permanente à la conjoncture ont permis de réaliser un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 95 941 524 F par rapport à 72 649 358 F en 1983, soit 130,49 F par action contre 98,81 F l'année dernière.

Le bénéfice net de la S.A. Financière Eternit s'établit à 104 928 912 F contre 35 796 047 F. Cette hausse sensible provient essentiellement de l'accroissement du taux de distribution des filiales au cours de l'exercice 1984.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 10 mai prochain, le paiement d'un dividende de 20 F net par action assorti d'un avoir fiscal de 10 F. Ce dividende correspondant à une distribution de 14 704 560 F.

Le conseil de surveillance a par ailleurs décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire à laquelle sera présentée notamment une résolution autorisant le directoire à augmenter le capital de la S.A. Financière Eternit dans le cadre de la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions.

UNIFRANCE

Les actionnaires de la Sicav Unifrance réunis en assemblée générale ordinaire du 27 mars 1985 ont approuvé la mise en paiement, au titre de l'exercice clos le 28 décembre 1984, d'un dividende net de 15,18 F par action représentant un revenu global de 17,59 F, dont 2,41 F d'impôt déjà payé au Trésor.

Ce dividende net est mis en paiement à la Caisse nationale de crédit agricole et dans l'ensemble des bureaux des caisses régionales de crédit agricole mutuel depuis le 30 mars 1985.

Les actionnaires peuvent réinvestir ce dividende net en actions de la Sicav en franchise totale de droits d'entrée jusqu'au 1er juillet 1985.

La valeur liquidative d'Unifrance au 28 décembre 1984 s'élevait à 271,03 F, marquant une progression de + 15,5 % sur l'année 1984 compte tenu d'un coupon de 16,33 F versé en mars 1984. Au 29 mars 1985, la valeur liquidative s'élevait à 280,80 F.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 avril

Nouvelle hausse

Wall Street ne tient pas la grande forme. La Bourse de Paris, elle, éclate de santé. Beaucoup s'attendaient mercredi à voir ralentir sensiblement sa progression. Dans la matinée déjà, les professionnels interrogés avaient répondu que « le papier » était rare. L'indication était bonne. La hausse allait se poursuivre à la même cadence que la veille. Cette fois, c'est Avions Dassault qui allait donner le signal en cotant 1 300 F puis 1 360 F (+ 10,5 %) pour la première fois dans l'histoire, grâce, disait-on, à un gros contrat signé avec l'Irak pour la livraison de Mirage. Peugeot, qui avait défrayé la chronique, a été jaloux et, améliorant encore son score précédent, montait à 313 F (+ 2,6 %). Carrefour (+ 3,5 %) a également atteint son plus haut niveau de toujours (+ 3,5 %). CSF a débordé les 560 F. Sanofi a mis à son actif un gain de 5 %. Mais arrêtons là. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 0,9 % environ.

Autour de la corbeille et dans les travées, professionnels et opérateurs affichaient un large sourire. Pensez donc : en trois jours le marché a monté de plus de 2 % en moyenne. A la veille du long week-end pascal, c'est une véritable prouesse, d'autant que cette hausse s'accompagne d'une forte activité. Pourtant les SICAV ne sont plus vraiment là pour épauler la Bourse. Beaucoup voient là une confirmation – mais était-ce bien nécessaire – des initiatives d'achats prises par l'étranger.

Sur les indications du dollar, en baisse après sa précédente reprise, la devise-titre s'est un peu repliée pour s'échanger entre 9,83 F et 9,92 F (contre 9,91 – 10,00 F.)

L'or est remonté à Londres : 321,10 dollars l'once contre 318,75 dollars. Mais il a baissé à Paris avec le lingot à 97 550 F (– 11,50 F), l'effet dollar ayant été le plus fort. Le napoléon a coté 595 F (– 1 F).

NEW-YORK

En baisse

La baisse était de nouveau au rendez-vous mercredi à Wall Street. Mais, cette fois, elle ne s'est pas bornée à égratigner les « Blue Chips ». Le mouvement s'est très largement étendu, et les pertes ont été nombreuses. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 7,62 points à 1 258,06.

Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 1 991 valeurs traitées, 979 se sont repliées, 519 ont monté et 493 n'ont pas varié. Bref, toute l'avance prise par le marché à la fin de la semaine précédente et au début de celle-ci a été entièrement reperdue. C'est un mauvais coup pour Wall Street, mais les analystes ne se disaient pas surpris par cette rechute. L'un d'entre eux assurait que la dernière reprise avait été « *sans saveur* ». « *Le problème*, disait-il, *est que la Bourse est haussière à long terme, mais que pour l'instant les liquidités sont insuffisantes* ». Les incertitudes au sujet de la politique des taux d'intérêt que la Réserve fédérale entend adopter ont également pesé sur la tendance. En outre, beaucoup attendaient avec une certaine appréhension la publication des dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire dont on disait qu'elle pourrait être en augmentation sensible.

L'activité, cependant, n'a pas été très forte. Environ 96 millions de titres ont changé de mains contre 101,66 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 2 avril	Cours du 3 avril
Alcoa	34	34 1/4
A.T.T.	21 3/8	20 7/8
Boeing	61	58 3/8
Chase Manhattan Bank	51 3/4	51 3/4
Du Pont de Nemours	52	51 3/4
Eastman Kodak	69 1/4	69 1/8
Exxon	49 5/8	49 3/4
Ford	42 7/8	42 1/2
General Electric	60 1/4	60 3/8
General Foods	60 1/2	60 7/8
General Motors	73 1/2	72 7/8
Goodyear	27 1/2	27 1/8
I.B.M.	127 3/4	126 1/2
I.T.T.	35 1/2	35 1/8
Mobil Oil	29 1/8	29 3/8
Pfizer	42 3/4	43
Schlumberger	37 5/8	37 1/4
Texaco	35 5/8	35 3/8
U.A.L. Inc.	46	44 3/4
Union Carbide	38 1/8	37 5/8
U.S. Steel	27	27 1/8
Westinghouse	29 7/8	29 3/8
Xerox Corp.	44 3/8	43 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPTOIRS MODERNES. – Le bénéfice net du groupe de distribution a progressé de 2,5 % en 1984, pour s'élever à 78,19 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé atteint 9,26 milliards de francs, en hausse de 9 %. Pour la société mère, le résultat net est de 40,18 millions de francs (+ 4,8 %) et le chiffre d'affaires de 2,61 milliards de francs (+ 6,3 %). Le dividende net est maintenu à 15 F.

MOLEX. – La première firme américaine cotée sur le second marché de la Bourse de Paris, enregistre pour le premier semestre, terminé le 31 décembre 1984, une baisse de son bénéfice, qui revient de 17,19 millions de dollars à 16,08 millions de dollars.

La diminution du volume des commandes à l'industrie américaine des connecteurs, observée jusqu'en décembre dernier, est à l'origine de ce piètre résultat pour la première partie de l'exercice fiscal 1984-1985.

Fabricant de connecteurs, terminaux et commutateurs, Molex a connu ces dix dernières années une croissance de 20 % en moyenne de ses ventes, et dégagé des bénéfices nets dépassant 12 % de son chiffre d'affaires. Molex fait son entrée à la Bourse de Paris le 22 janvier 1985.

BAYER. – *Le groupe allemand a perdu* en 1984 sa couronne de numéro un mondial de la chimie. Son chiffre d'affaires consolidé atteint seulement 43,03 milliards de deutschemarks (+ 15,3 %). C'est donc BASF (43,5 milliards de deutschemarks) qui devient le premier chimiste. Mais d'une encolure, l'on en conviendra. En terme de profits, la firme de Leverkusen reste quand même la plus grande. Son bénéfice avant impôts s'élève à 2,9 milliards de DM (+ 34,1 %). Mais la progression est quand même inférieure à celles enregistrées par ses rivaux. Le groupe envisage de porter ses investissements de 1,84 à 2 milliards de deutschemarks.

VOLVO. – Résultats définitifs pour 1984. Le chiffre d'affaires baisse de 8 % à 87,05 milliards de couronnes. Mais le bénéfice (avant dotations, impôts et part des actionnaires minoritaires) double, passant de 3,80 à 7,64 milliards de couronnes. Il tient compte de profits exceptionnels sur cession de titres. Le dividende est de 5,30 couronnes contre 5,23 couronnes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises	114,4	115,5
Valeurs étrangères	108,6	108,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	2 avril	3 avril
Indice général	213,3	215,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3 avril	4 avril
1 dollar (en yens)	253,05	254

BOURSE DE PARIS — Comptant — 3 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1805	1750
CeDemon	400	403
C.D.M.E.	739	741
C. Equip. Elect.	296	299
C. Occid. Forestière	175	173
Dafsa	253	260
Dauphin O.T.A.	1900	1815
Filipacchi	556	560
Guy Degrenne	710	720
Marlin Immobilier	340	341
Métallurg. Minière	252 50	273
M.M.B.	416 10	432 80 d
Navale-Delmas	463	460
Om. Gest. Fin.	305	310
Petit Bateau	350	358
Petrofigaz	725	749
Pochet	1935	1930
Poron	318	318
S.C.G.P.M.	320	320
Sofibus	233	231
Sovac	786	816

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	221
Bone	295	....
Cellulose du Pin	120	121
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Coparex	560	556
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	120 30	....
Ripolin	....	....
Romanto N.V.	122 90	122 80
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	155	180
Thann et Mulhouse	113	....
Total C.F.N.	35 20	....
Ufiner	340	....

SICAV 3/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	278 21	265 59	Japacic	122 83	117 26
Actions-Investiss.	289 01	275 90 ◆	Laffitte-crt-terme	123865 53	123865 53
Actions sélectives	394 86	378 95	Laffitte-Expansion	898 82	887 13
Aedificandi	415 55	396 71	Laffitte-France	238 91	228 05
A.G.F. 5000	303 89	290 11	Laffitte-Japon	228 72	218 35
Agéno	464 68	443 61	Laffitte-Oblig.	153 45	146 49
[illegible]			[illegible]		
[illegible]			Unigestion	703 58	671 68
Ind. françaises	12243 63	12003 56	Uni-Japon	1106 28	1056 11
Interoblig.	10130 12	9740 50	Uni-Régions	1842 64	1759 08
Intersélect France	319 05	304 58	Univers	1935 76	1872 11
Intervaleurs Indust.	438 48	418 58	Univer	151 22	151 22
Invest. net	12109 57	12085 40	Univers-Obligations	1135 98	1098 63
Invest. Obligataire	14303 71	14275 16	Valorem	406 87	388 42
Invest. Placements	851 28	812 68	Valorg	1284 42	1263 16
Invest. St-Honoré	874 49	843 90 ◆	Valrea	136080 48	135854 54

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1660	4,5 % 1973	1710	1700 20	1701	– 0 52
3970	C.N.E. 3 %	4065	4050	4071	+ 0 14
1468	Electricité T.P.	1466	1469	1469	+ 0 20
[illegible]					
540	Esso S.A.F.	555	559	559	+ 0 72
1230	Eurafrance	1270	1265	1280	+ 0 78
960	Euromarché	957	1050	1060	+ 10 76
[illegible]					
123	Anglo Amer. C.	127 20	129 10	129 30	+ 1 65
885	Amgold	910	920	920	+ 1 09
655	BASF (Akt)	657	645	648	– 1 36
695	Bayer	675	686	686	+ 1 62
400	Buffelsfont.	412	416 50	416 50	+ 1 09
24	Charter	23 95	23 50	23 60	– 1 46
525	Chase Manh.	514	509	510	– 0 77
370	Cie Pétr. Imp.	379	380 50	380 50	+ 0 39
48	De Beers	51 70	52 20	52 20	+ 0 96
1430	Deutsche Bank	1411	1422	1425	+ 0 99
89	Dome Mines	90 50	91 50	91 60	+ 1 21
265	Driefontein Ctd	274 50	273	273 50	– 0 36
535	Du Pont-Nem.	531	513	513	– 3 38
715	Eastman Kodak	700	694	695	– 0 71
79	East Rand	83 80	85 10	85	+ 1 43
355	Electrolux	341	344	344	+ 0 87
315	Ericsson	322	316 10	317	– 1 55
510	Exxon Corp.	502	488 50	488 50	– 2 68
435	Ford Motors	424 30	421	419	– 1 24
250	Free State	272	281 20	279	+ 2 57
127	Gencor	136 60	141	141 50	+ 3 58
315	Gén. Belgique	301	307	307	+ 1 99
645	Gén. Electr.	605	606	607	+ 0 33
755	Gen. Motors	743	732	734	– 1 21
62	Goldfields	63 60	64 90	64 90	+ 2 04
35	GdMetropolitain	35 05	34 80	34 50	– 1 56
154	Harmony	159 90	160	160 50	+ 0 37
35	Hitachi	33 60	33 55	33 55	– 0 14
665	Hoechst Akt.	667	668	666	– 0 14
94	Imp. Chemical	93	94 20	94 10	+ 1 18
134	Inco. Limited	134 90	133	134	– 0 66
1340	IBM	1290	1281	1275	– 1 16
100	Ito-Yokado	103 60	103 90	103 80	+ 0 19
340	ITT	355	349	349	– 1 69
65	Matsushita	60 75	58 90	58 90	– 1 39
1050	Merck	1052	1045	1046	– 0 57
865	Minnesota M.	833	819	819	– 1 68
300	Mobil Corp.	292 50	288	288 20	– 1 47
24800	Nestlé	24110	24230	24190	+ 0 33
115	Norsk Hydro	118 30	119	120	+ 1 43
1070	Petrofina	1054	1063	1059	+ 0 47
950	Philip Morris	948	936	935	– 1 37
174	Philips	165	164 50	164 50	– 0 30
285	Pres. Brand	271	277 20	279	+ 2 95
290	Président Steyn	302	306 80	306 80	+ 1 58
340	Quilmès	340	332	332	– 2 35
980	Randfontein	1020	1060	1068	+ 4 70
560	Royal Dutch	562	568	568	+ 1 06
77	Rio Tinto Zinc	76 80	77	77	+ 0 26
170	St Helena Co	167 50	171 80	171 80	+ 2 56
405	Schlumberger	386	375 20	379	– 1 81
87	Shell transp.	88 50	88 70	88 70	+ 0 22
1780	Siemens A.G.	1728	1735	1734	+ 0 34
187	Sony	173 40	173	173 10	– 0 17
240	T.D.K.	226	223 70	224 30	– 0 75
16 50	Toshiba Corp.	17	16 95	16 95	– 0 29
990	Unilever	973	973	971	– 0 20
410	Unit. Techn.	406	398 90	398 90	– 1 74
980	Vaal Reefs	945	965	968	+ 2 43
400	West Deep	439	446	446 80	+ 1 77
325	West Hold.	341	339 10	340 10	– 0 26
445	Xerox Corp.	438	436 20	436 20	– 0 41
2 07	Zambia Corp.	2 10	2 12	2 10	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 594	9 506	9 150	9 800
ECU	6 820	6 823	....	....
Allemagne (100 DM)	305 030	305 300	294	314
Belgique (100 F)	15 185	15 181	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 600	270 700	260	280
Danemark (100 krd)	85 470	85 350	80	88
Norvège (100 k)	105 990	105 850	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 593	11 667	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 080	7 037	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 797	4 790	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 450	360 500	3 505	3 680
Suède (100 krs)	105 780	105 220	102	109
Autriche (100 sch)	43 420	43 490	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 474	5 432	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 400	5 430	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 996	6 944	6 700	7 100
Japon (100 yens)	3 783	3 762	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	99000	98200
Or fin (en lingot)	98700	97550
Pièce française (20 fr)	596	595
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	576	577
Pièce latine (20 fr)	570	565
Souverain	712	711
Pièce de 20 dollars	4010	4020
Pièce de 10 dollars	2080	2100
Pièce de 5 dollars	1425	.....
Pièce de 50 pesos	3755	3720
Pièce de 10 florins	594	589

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 4 avril, 19 H 20
L'agriculture européenne à l'épreuve des douze
JACQUES GRALL
répond aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

EN RAISON DE LA BONNE SANTÉ DU FRANC

Le gouvernement autorise à nouveau les émissions d'emprunts en eurofrancs

Le comité de l'eurofranc, qui réunit les banques françaises spécialisées dans les euromarchés, a décidé mercredi 3 avril dans l'après-midi, avec l'autorisation du Trésor, de reprendre les émissions d'emprunts obligataires en eurofrancs, suspendues depuis mai 1981. La première émission de ce type, d'un montant de 500 millions de francs, sera effectuée sous l'égide du Crédit commercial de France pour le compte de Gaz de France.

Cette opération de réouverture du marché de l'eurofranc est rendue possible par l'excellente tenue du franc sur les marchés des changes, essentiellement vis-à-vis des monnaies du Système monétaire européen (SME). Les eurofrancs sont des francs « extérieurs », détenus par des étrangers ou des non-résidents, qui peuvent librement les échanger contre des devises de leur choix, et échappent donc au contrôle des changes très strict en vigueur en France.

Les eurofrancs sont, la plupart du temps, un produit du commerce extérieur. Des importateurs étrangers, qui ont à régler, dans un délai variable, des achats de biens ou de services français, demandent à leur banque de se procurer des francs sur le marché à terme, payables à la date de livraison. Pour se couvrir contre les aléas des marchés des changes, la banque achète, au comptant, des francs, qui deviennent, temporairement, des eurofrancs. En sens inverse, des exportateurs étrangers, vers la France, peuvent décider de reporter à plus tard la vente des francs qu'ils ont reçus en paiement, et les placer, sous forme d'eurofrancs, si la rémunération qui leur est offerte est avantageuse, et si le franc est en bonne santé.

C'est ce qui se passe actuellement, les taux sur le marché de l'eurofranc atteignant 10 1/2 % à 12 %, soit 5 à 6 points de plus que sur le marché de l'euromark allemand (5,5 % à 6,5 %), ce qui est tout à fait considérable. Si ces eurofrancs viennent se placer en France, ils sont comptés comme devises étrangères, et viennent donc augmenter les réserves française de devises. Quand ils repartent, c'est l'inverse. Leur circulation est donc un bon baromètre de la situation du franc.

Une monnaie « intéressante »

Ajoutons que des investisseurs étrangers, soucieux de diversifier leurs placements et de les protéger contre les risques de change, peuvent rechercher d'autres monnaies que le dollar : le mark, le yen, la livre sterling. Maintenant, après une longue période de pénitence (depuis mai 1981), le franc redevient à nouveau une monnaie « intéressante » aux yeux des investisseurs étrangers, qui sont désormais disposés à acheter des produits financiers en francs. Ce qui peut les amener, d'ailleurs, à acheter des francs directement sur les marchés des changes, pour le plus grand bénéfice de notre monnaie.

De toute façon, les émissions en eurofrancs sont un phénomène « à éclipse », lié aux vicissitudes du franc. Rétablies en juillet 1971 après deux essais isolés en novembre 1967 et février 1968, interrompues en 1976, reprises à l'automne 1978, à nouveau interrompues en mai 1981, elles donnent une fidèle image de la confiance de l'étranger dans notre monnaie. Le Trésor les surveille avec un soin jaloux, car la tenue de leur cotation sur les marchés extérieurs, Luxembourg essentiellement, constitue un excellent baromètre, parfois gênant. En outre, ces émissions contribuent à gonfler le stock des eurofrancs, masse flottante évaluée actuellement à 150 milliards de francs et sur laquelle les autorités monétaires n'ont aucun pouvoir. En cas de crise du franc, la spéculation étrangère emprunte des eurofrancs pour les vendre sur les marchés des changes. Ce qui fait baisser le franc. La Banque de France, en ce cas, pour « assécher » ce marché des eurofrancs, en emprunte à son tour et y fait monter les taux à des hauteurs vertigineuses (3 000 % en mars 1983), cela pour décourager la spéculation. L'opération de Gaz de France sera suivie par d'autres, distillées au compte-gouttes avec l'avantage, pour les emprunteurs français, d'échapper au risque de change. En 1980, dernière année de fonctionnement, les émissions d'eurofrancs avaient atteint 3,7 milliards de francs, et le montant en circulation s'élevait à 15 milliards de francs environ.

FRANÇOIS RENARD.

LE DÉBAT SUR LE MODE DE SCRUTIN

A l'UDF : le pragmatisme des règles à calculer

La première réponse unitaire opposée au pouvoir par le RPR et l'UDF n'implique pas pour autant le choix d'une même tactique. Les questions auxquelles auront à répondre les deux formations sont différentes comme peuvent l'être leurs intérêts. L'UDF, plus fragile parce que composée de partis représentant des sensibilités différentes, tiraillée entre MM. Giscard d'Estaing et Barre, est, de plus, davantage concernée par un mode de scrutin qui, en changeant les règles du jeu, et les habitudes politiques, la place au centre d'une nouvelle bataille politique et de nouveaux enjeux.

L'« annonce » est pourtant trop fraîche pour que l'UDF se départisse, dès aujourd'hui, de la plus grande prudence. La priorité des priorités reste pour l'instant de combattre ce projet de loi, qui, souligne M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados, *« cherche à rétablir ce qui a été la plaie de la France : l'instabilité »* et qui, insiste-t-il, ne sera voté que par un parti qui ne représente plus que *« le quart des Français »*. M. François d'Aubert, député (UDF-PR) de la Mayenne, qui prône avec d'autres barristes du PR le retour définitif au scrutin majoritaire, insiste de la même façon sur cette nécessité d'examiner *« chaque chose en son temps »*, car *« nul ne sait aujourd'hui, quand le gouvernement propose un projet, comment il va arriver à la gare de triage »*.

L'UDF, dont le bureau politique s'est réuni mercredi, en fin d'après-midi, veut donc faire preuve du plus grand « pragmatisme » et ne pas trancher entre ceux qui plaident en faveur de listes d'union RPR-UDF et ceux qui envisagent, dès à présent, des listes séparées.

Il faut commencer à travailler avec les règles à calculer et examiner les situations département par département, entend-t-on le plus souvent. Car, s'il apparaît que, dans les « petits » départements, la liste d'union s'impose, dans les plus grands départements, les listes séparées paraissent plus judicieuses. L'UDF va retrouver les débats qui l'ont agitée avant les élections européennes. A cette époque, l'union semblait devoir s'accommoder de la « diversité ». M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, estimait que la liste unique *« hypothéquait »* les chances de l'UDF pour l'avenir. Il soulignait : *« Il peut, il doit y avoir plusieurs manières de s'opposer et surtout de préparer l'avenir, qu'il soit européen ou national. »* Les centristes s'inquiétaient, eux, de cette logique unitaire dans laquelle s'engageait résolument l'opposition à chaque élection depuis 1981. Ils craignaient un trop grand *« verrouillage »*.

Le débat, pour certains, est entre le *« symbole »* et les *« mathématiques »* ; le symbole « formidable » que représenteraient des listes d'union dans toute la France, et les *« mathématiques »* qui veulent que, pour ravir le plus de sièges, des listes séparées soient constituées dans une majorité de département.

« Mon instinct me pousse à dire que pour surmonter cet obstacle que nous impose le pouvoir, pour réagir à ce scrutin d'impuissance, il faut montrer un surcroît d'union même si ce n'est pas la meilleurs formule », explique M. Jean-François Poncet, sénateur (gauche dém.) du Lot-et-Garonne. *« A la démarche électoraliste du pouvoir il faut répondre par une démarche courageuse »*, ajoute-t-il.

Mais il est vrai aussi que les *« réflexes du jeu proportionnel peuvent être longs à s'établir dans un pays qui*, comme le souligne un spécialiste des questions électorales, hier conseiller auprès de M. Giscard d'Estaing, *vit depuis vingt-cinq ans sous la férule majoritaire. Nous avons été tellement intoxiqués*, poursuit-il, *que nous oublions peut-être qu'un des avantages de la proportionnelle est de dissocier la collecte des suffrages et la pratique du gouvernement »*.

Alors avant de céder à la pression des appareils départementaux, des personnalités, l'UDF entend bien peser le pour et le contre et juger les premières réactions de l'opinion qu'elle n'est pas sûre de pouvoir mobiliser autant qu'elle le souhaiterait.

Ce même expert en élections, songe aussi que des listes d'union avalisées par le suffrage pourraient être le plus beau « ciment » d'une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Ce dont tous sont sûrs, en tout cas, c'est que cette nouvelle loi va donner lieu à une formidable *« foire d'empoigne »* dans les départements et créer à droite les conditions d'un *« cafouillage »* dans la mesure où, jusqu'à présent, l'habitude des arbitrages par les formations politiques n'est pas prise et que règnent les notables qui structurent la vie politique.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore qui ne lui apparaissent pas encore nettement, bon nombre de responsables de l'UDF estiment qu'il est urgent d'attendre, de ne pas s'enfermer dans des *« règles impérialistes »* alors qu'elle dispose d'un an pour *« assumer les risques techniques »* de ce nouveau mode de scrutin. D'autant que, comme le reconnaît M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, *« il est vraisemblable que l'on va vers une nouvelle donne institutionnelle où la question du scrutin n'aura sans doute plus la même signification »*.

A cet égard, la déclaration de M. Raymond Barre a été mal ressentie par de nombreux centristes pourtant favorables à l'ancien premier ministre. En demandant aux candidats qui souhaitent son soutien de s'engager à revenir à la règle du scrutin majoritaire, il les gêne considérablement. D'une part parce que, comme le remarque M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, il ne faut pas avoir de position *« dogmatique »* ni de *« religion établie »* sur ce sujet, d'autre part parce qu'il peut sembler maladroit de défendre trop souvent le retour au passé. De toute façon, il apparaîtrait peu habile de dire qu'un combat est perdu avant même qu'il ne s'engage et que soient connus les résultats d'un jeu établi avec de nouvelles règles.

Sur ce point peuvent apparaître des divergences au sein de l'UDF entre les partisans d'un retour définitif au scrutin majoritaire et ceux qui ne sont pas hostiles à l'introduction d'un « correctif » proportionnel, mais dans le respect du fait majoritaire.

Ces premières réflexions sont loin d'épuiser le débat au sein de l'UDF qui sait que les lois électorales sont des boîtes à malices dont on n'épuise pas vite les réserves de surprise.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le numéro du « Monde » daté 4 avril 1985 a été tiré à 423 097 exemplaires

A B C D E F G I

Sur le vif

Je nage

Vous avez vu le coup hier à la télé ? On était tous là attablés devant le poste, cuiller à soupe en l'air, bouche ouverte sur un large sourire d'expectative bête. On attendait les Bargeot. Ils sont pas venus. Ejectés par Fabius. Oui, oui, Fabius s'est invité à dîner, comme ça sans prévenir. Très décontracté, pas gêné pour deux sous. Moi à sa place j'aurais pas su où me mettre. Et il nous a cassé les pieds avec son histoire de réforme électorale.

Enfin, c'est quand même pas normal. Il n'y a que ça, chez nous, des ministres et des secrétaires d'Etat. Ils échangent leur ticket de vestiaire contre un micro cravate et ils se bousculent à la porte du studio pour être le premier à entrer et à jacter à l'antenne. Vous me direz : justement, il y en a tellement qu'il a eu peur de passer inaperçu dans la cohue, Fabius.

Possible. Remarquez, on n'aurait pas perdu grand-chose. Pour ce qu'il nous a dit ! Simplement qu'il la trouvait géniale, cette proportionnelle départementale, que c'était peut-être pas le système idéal, mais que, bon, c'était celui qui arrangeait le mieux son patron. Moi, en tout cas, c'est ce que j'ai compris. Parce que pour le reste, en quoi ça consiste, comment ça se calcule, qu'est-ce que c'est que ces moyennes, on n'y pige rien, permettez-moi de vous le dire, on nage complètement.

C'est exactement comme pour connaître votre poids idéal. Vous mesurez votre tour de taille, vous ajoutez cinq livres et vous divisez par quatorze. Résultat : vous avez pris quatre-vingt-six kilos, pardon, quatre-vingt-six députés. Ça, c'est clair. Et c'est cher. Va encore falloir casquer. Remarquez, les copains de Rocard, ils ne nous coûteront pas un radis. Lui, son siège dans les Yvelines, on n'osera pas le lui piquer, mais pour les autres, tintin ! On les foutra en queue de liste. Ça fera des économies. De quoi s'offrir plusieurs dizaines de Dupont-Dupen. Chouette, non ?

CLAUDE SARRAUTE.

LA CRISE SOUDANAISE

Personne n'est capable de me chasser du pouvoir

déclare le maréchal Nemeiry

« Je n'ai nullement l'intention de renoncer au pouvoir et personne n'est capable de m'en chasser », a déclaré le maréchal Nemeiry dans une longue interview accordée au quotidien arabe publié à Londres *Al Chark Al Awsat*. Le chef de l'Etat soudanais a démenti les informations selon lesquelles il n'aurait pas l'intention de rentrer au Soudan et demanderait l'asile politique aux Etats-Unis, où il se trouve actuellement. Il a précisé qu'il entendait rentrer le samedi 6 avril à Khartoum. *« Je ne suis pas un poltron et même si un malheur survenait dans mon pays j'y retournerais pour poursuivre la lutte »*, a-t-il proclamé avant de s'écrier : *« Ces gens-là connaissent mal Nemeiry ! »*

Après avoir accusé les « Frères musulmans d'avoir fomenté les récentes émeutes au Soudan, le maréchal Nemeiry a assuré qu'il n'existait *« aucune opposition »* au Soudan et que ceux qui critiquaient son régime n'étaient que des *« agents »* et des *« poltrons »* réfugiés à l'étranger. Il a soutenu de même qu'il n'existait pas de syndicats au Soudan *« puisqu'ils ont été dissous conformément à la loi »*.

Le chef de l'Etat Soudanais a d'autre part démenti que les Etats-Unis aient exercé sur lui des pressions pour obtenir des réformes économiques et politiques – notamment l'abolition de la législation islamique ; – il a dit tout ignorer de la suspension en cas de refus d'une partie de l'aide américaine. Il a admis cependant que le Fonds monétaire international (FMI), tentait de geler l'aide financière fournie au gouvernement de Khartoum pour contraindre celui-ci à régler les intérêts de sa dette. Il s'est félicité que les pays membres du FMI en particulier les puissances européennes, n'aient pas interrompu leur assistance et aient tenu compte de la crise économique sévissant au Soudan.

Le maréchal Nemeiry a démenti par ailleurs toute coopération entre la CIA et les autorités soudanaises dans le « retour » des juifs éthiopiens (falachas) du Soudan en Israël. *« Il y a chez nous des millions de réfugiés venant des pays voisins, notamment d'Ethiopie, et ils sont libres de partir quand ils le souhaitent »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Si les pays arabes souhaitent les accueillir, ils seront les bienvenus ! »*

On ignorait à peu près tout, ce jeudi matin, de la situation prévalant au Soudan, toutes les liaisons téléphoniques et télex ayant été interrompues entre Khartoum et les capitales étrangères. Aucune information n'a filtré sur la grève générale de vingt-quatre heures qui avait été organisée le 3 avril par les syndicats et les associations professionnelles. On a appris seulement, par un communiqué publié par l'ambassade du Soudan, à Nairobi, que *« quelque cinq cents personnes – étudiants, banquiers, médecins, avocats, ingénieurs – ont manifesté mercredi »* contre le régime. Ce texte indique que les manifestants ont été dispersés à l'aide de gaz lacrymogènes et que les *« meneurs »* ont été arrêtés. – *(AFP, AP, UPI.)*

M. FABIUS EN VISITE OFFICIELLE A SINGAPOUR ET EN CORÉE DU SUD

M. Laurent Fabius quitte Paris ce jeudi après-midi 4 avril pour Singapour, où il effectuera une visite officielle de deux jours. Il se rendra ensuite, dimanche, en Corée du Sud qu'il quittera mardi soir. Le premier ministre regagnera Paris le mercredi 10 avril, à l'aube.

M. Fabius sera accompagné dans son voyage par MM. Hubert Curien et Alain Calmat, respectivement ministre de la recherche et de la technologie et ministre délégué à la jeunesse et aux sports. Mme Edith Cresson rejoindra d'autre part M. Fabius pour la visite en Corée du Sud.

Dans les deux pays, les entretiens de M. Fabius seront dominés par les questions commerciales. A Séoul, cependant, M. Fabius devra aussi mettre un point final à la crise qui avait éclaté avec Paris à la fin de l'année dernière lorsque la Corée du Sud fit ajourner une visite de Mme Cresson pour protester contre l'octroi par Paris du statut de délégation générale à la mission commerciale nord-coréenne en France.

● *Expulsion de Tchécoslovaquie d'un jésuite français.* – Un jésuite français, Christian Mellon, a été interpellé à Prague, mercredi 3 avril, alors qu'il se rendait chez Mme Sustrova, porte-parole de la Charte 77. Il a été conduit le soir même à la frontière ouest-allemande, menottes aux poignets, où il a pu prendre le train pour Paris. Le père Mellon est membre de l'organisation pacifiste Codene. – *(AFP.)*

Au ministère des affaires sociales

M. GÉRARD MOREAU EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS

M. Gérard Moreau, administrateur civil, chargé de mission au cabinet de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a été nommé par le conseil des ministres du 3 avril directeur de la population et des migrations dans ce ministère. Il remplace M. Jean Massot, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui avait été nommé à ce poste le 10 janvier 1983.

[Né le 14 juillet 1943 à Paris, ingénieur civil des mines, licencié en sciences économiques et Master of science de l'université de Californie à Berkeley, M. Gérard Moreau, à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, a d'abord occupé des fonctions au ministère de l'équipement, à la direction du bâtiment et de la conjoncture, de 1971 à 1977 ; en 1975, il a été aussi rapporteur de la commission du bâtiment et des travaux publics du VIe Plan. En 1977, il est entré au ministère de la santé, d'abord comme chargé de la sous-direction de la prospective et de la carte sanitaire à la direction générale de la santé, puis en 1980 comme sous-directeur des études et de la programmation à la direction générale de la santé et des hôpitaux. En 1981, il est devenu conseiller technique au cabinet de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, poste qu'il a conservé lors de l'arrivée de M. Pierre Bérégovoy au ministère des affaires sociales : il y était chargé des questions de santé. Au cabinet de Mme Dufoix il était chargé des questions d'action sociale.]